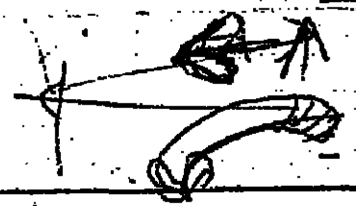



QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12162 – 4 F

SAMEDI 3 MARS 1984

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

AVEC CE NUMÉRO

Notre supplément illustré « LE MONDE LOISIRS »

et le choix commenté des programmes de la radio et de la télévision pour la semaine

Des ailes pour l'Europe

En acceptant de participer au financement du nouvel Airbus A-320 qui devrait entrer en service commercial en 1988, la Grande-Bretagne montre qu'elle n'a pas perdu le sens de l'intérêt communautaire en Europe. Elle le fait une semaine après les Allemands de l'Ouest, qui ont consenti un prêt à leurs industriels pour la fabrication de cet avion moyen-courrier de cent cinquante places. Mais elle le fait – assez curieusement aussi – avant la France, qui, à ce jour, n'a pas encore explicité publiquement les modalités de son propre engagement financier en faveur d'un tel programme.

La décision de Mme Margaret Thatcher est d'autant plus courageuse et inattendue qu'on savait, de longue date, le premier ministre britannique pour le moins réservé, sinon hostile, au lancement d'un projet aéronautique dont nul n'est assuré qu'il soit commercialement rentable. A la différence de ses concurrentes, seule, aujourd'hui, la société américaine Boeing tire plus ou moins son épingle du jeu – avec des productions qui se vendent bien – parce qu'elle dispose d'un marché nord-américain qui est sa chasse gardée.

Il est vrai que ce secteur industriel est un grand consommateur de crédits publics. Mais il est non moins vrai qu'aucun gouvernement, dans le monde, n'entend se défaire de son industrie aérospatiale lorsqu'elle a atteint un bon niveau, car elle représente alors un élément moteur du progrès technologique, un atout diplomatique dans les relations de coopération ou de compétition avec les autres nations et, aussi, un terrain de mobilisation d'une main-d'œuvre souvent très qualifiée.

Dans le cas présent, les risques n'en sont pas moins négligeables en regard des investissements requis. On comprend que les gouvernements concernés aient si longtemps hésité avant de se lancer dans une opération qui va les mener bien au-delà du début du prochain millénaire. En France, on ne compte plus les occasions, et notamment ors des salons aéronautiques du Bourget, où le premier ministre du moment s'est cru obligé d'afficher publiquement la volonté de son gouvernement de construire l'Airbus A-320. En vain. Jusqu'à présent, cet avion était un peu comme l'Arlésienne : celle dont tout le monde parle, que personne ne voit et qui se fait ardemment désirer.

Mme Thatcher, par son initiative, permet à ce projet de sortir des limbes. Un geste bienvenu de la part de quelqu'un qui ne s'est pas précisément distingué jusqu'à aujourd'hui par sa foi européenne, et qui pourrait être de nature, le cas échéant, à atténuer les tensions causées par les revendications britanniques sur le « juste retour » au sein de la Communauté et contre la politique agricole.

Mais l'Airbus A-320 n'est pas le seul projet qui puisse rassembler l'Europe de l'aéronautique. Il en existe un autre auquel certains gouvernements attachent d'ores et déjà une importance du même ordre : la conception en commun d'un avion de combat pour le milieu des années 90. Français, Britanniques, Allemands de l'Ouest, Italiens et Espagnols en discutent, conscients de détenir là une occasion de démontrer leur réussite ou leur échec dans un effort communautaire de défense. A constater les péripéties de l'Airbus entre trois partenaires principaux, on peut imaginer aisément l'aventure que sera la construction à cinq d'un avion susceptible de donner des ailes à une défense européenne.

(Lire nos informations page 25.)

Paris veut s'entendre avec M. Gemayel sur le retrait rapide du contingent français

Une « conférence de réconciliation libanaise » aurait lieu dans les prochains jours

Quand partir ? Comment partir ? Ce sont les deux questions que l'on se pose au plus haut niveau à Paris, à propos du contingent français à Beyrouth. La décision de retirer assez rapidement les 1 250 « marsouins » qui restent encore dans la capitale libanaise est en effet acquise, et il est hors de question de prendre une nouvelle initiative aux Nations unies après le veto surprise opposé mercredi 29 février par l'URSS à l'envoi de « casques bleus » à Beyrouth. « *Il est maintenant prouvé que l'on ne peut pas utiliser l'ONU dans cette affaire du fait de l'opposition de l'un ou de l'autre des Super-Grands* », fait-on remarquer au quai d'Orsay.

C'est ce que dit d'une manière à peine plus diplomatique le communiqué publié jeudi après-midi par le ministère des relations extérieures : « *La France, qui plus que quiconque a fait son devoir et rempli ses obligations à l'égard d'un pays ami, ne peut porter seule la responsabilité de la communauté des nations au Liban* (...). *Le dispositif actuel n'est plus approprié pour appuyer les efforts indispensables de réconciliation nationale entre Libanais.* »

Si la force multinationale est considérée comme morte et bien morte, on met cependant un point d'honneur, aussi bien au Quai d'Orsay qu'à l'Elysée et au ministère de la défense, à ne pas quitter le Liban « *dans la précipitation* » – c'est-à-dire à ne pas faire comme les Britanniques, les Italiens et les Américains. D'où cette autre précision contenue dans le communiqué du ministère des relations extérieures : « *La France consultera les autorités représentatives du Liban dans les prochaines heures, afin d'examiner les conséquences à tirer du vote du Conseil de sécurité.* »

La longueur des entretiens qu'a eus le président Gemayel à Damas n'a pas permis à Paris d'organiser cette consultation « *dans les prochaines heures* », mais elle devrait intervenir incessamment. Sous quelle forme ? On devrait être fixé assez vite, lorsque Paris aura pu prendre un contact direct avec M. Gemayel, qui n'avait regagné son palais de Baabda que dans la matinée de vendredi. On n'exclut pas, à Paris, que les conditions du retrait du contigent français – que l'on voudrait effectif dans un délai de deux ou trois semaines – soient mises au point avec M. Gemayel, au cours de conversations à un haut niveau. M. Cheysson, par exemple, pourrait faire le voyage de Beyrouth, si le président libanais le souhaite. Rien, cependant, n'était encore décidé ce vendredi en fin de matinée.

Un tel déplacement serait surtout symbolique de la volonté française de ne pas abandonner le Liban et de trouver une nouvelle forme de coopération avec un président considérablement affaibli, certes, mais dont on ne pense pas – justement parce qu'il est affaibli – que Damas veuille le départ. Le contraste, en tout cas, était grand, jeudi, entre M. Joumblatt s'obstinant, à Beyrouth, à demander que M. Gemayel soit traduit devant un tribunal, et l'accueil exceptionnel réservé pendant ce temps par le président Assad au même M. Gemayel.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 3.)

Les mineurs manifestent à Paris

La restructuration des Charbonnages de France devrait se traduire par la suppression sans licenciements de 25 000 à 30 000 emplois d'ici à 1988.

Un nouveau contrat avec EDF apportera à l'entreprise 2,5 milliards de recettes supplémentaires en cinq ans.

(LIRE PAGE 28 L'ARTICLE DE VÉRONIQUE MAURUS.)

Querelle scolaire : conclure ?

Ecole privée : dans le débat qui traverse la France – moins qu'une « guerre » mais plus qu'une « querelle », – le 4 mars 1984 fera date. Les centaines de milliers de personnes qui manifesteront à Versailles à l'appel de l'enseignement catholique le feront-elles pour célébrer une victoire ou dans l'inquiétude ?

Nul ne peut dire, dans le flou actuel, si, comme l'a affirmé à *la Croix* le cardinal Lustiger, la « *chance historique pour régler positivement la question scolaire* » sera saisie ou manquée.

Parler clair : le moment est venu. Clarifier, tel est le but du dossier de quatre pages que *le Monde* consacre à l'école privée. Les trois protagonistes s'y expriment.

M. Alain Savary ne veut pas laisser planer d'espérances vaines : « *Les positions des uns et des autres se sont rapprochées, mais pas au point de dessiner le cadre de ce qui pourrait réunir un consensus minimal (...) Le mois qui commence est déterminant puisqu'il va nous permettre de conjuguer le verbe conclure.* »

Mais dans quel sens ? M. Michel Bouchareissas, secrétaire général du Comité national d'action laïque, prévient la gauche : « *Ce ne serait pas en capitulant sur ce terrain fondamental (...) que la gauche garderait une chance de conserver longtemps le pouvoir.* » A l'inverse, le Père Paul Guiberteau rappelle que « *la nation attend de nous que nous soyons différents* ». Or, à travers les propositions gouvernementales « *nous percevons, écrit-il, les limites de plus en plus étroites des conditions d'exercice* ».

Considérations historiques, politiques, techniques, religieuses, et de société : la question scolaire est – par ses enjeux – multiforme. Le dossier du *Monde* tente de montrer qu'aucun slogan ne peut les résumer tous. – Br. F.

(Lire aussi, page 12, l'article d'Alain Rollat : « Jeu de bascule ».)

Lire pages 13 à 16 notre dossier

École privée : les vrais enjeux

LA SURPRODUCTION DE LAIT

Il faut appeler une vache une vache

par JACQUES GRALL

MM. Michel Rocard et René Souchon doivent-ils être surpris de l'étonnement qu'ils ont suscité en déclarant que la France devait réduire sa production laitière ? (*le Monde* du 1er mars). Oui, car il ne s'agit pas vraiment d'une nouveauté...

Mais cet étonnement tient à trois raisons. D'abord les ministres n'avaient jamais été aussi clairs sur l'objectif. En second lieu, les producteurs de lait – il y en avait, en 1983, 415 000, soit un paysan sur trois – s'étaient jusqu'alors raccrochés à des formules magiques dans lesquelles le coupable était toujours l'autre : usines à lait du nord de l'Europe, concurrence déloyale des matières grasses importées, incurie de la commission européenne incapable de favoriser les exportations.

Troisième raison de l'étonnement des producteurs : l'imprécision sur les mesures aptes à contenir le fleuve blanc.

Après le sommet d'Athènes, où – divine surprise – le chef de l'Etat avait clairement rejeté l'idée de quotas par producteur, la profession s'était prise à espérer. L'orage paraissait loin. Hélas, il fallait dès cet instant lui expliquer qu'il était inévitable. Ce qui fut peu fait. D'où l'inquiétude aujourd'hui et peut-être la colère demain, car, comme l'on dit au siège de la puissante Fédération nationale des producteurs de lait (FNPL), « *la température monte très fort dans les départements* ».

Il n'y a rien de plus lancinant en effet pour des entrepreneurs dont l'avenir et le revenu dépendent d'une production agricole que de ne pas savoir de quoi demain sera fait. Ils ne connaissent que les propositions de la commission européenne. Baisse des prix d'intervention du beurre et de la poudre, gel du volume mais aussi gel des prix, allongement des délais de paiement. Déjà, des entreprises qui ont des stocks privés cherchent à les brader avant le 1er avril au bénéfice d'ailleurs des grandes surfaces.

Déjà certaines laiteries ont fait savoir qu'elles paieraient de 3 à 5 centimes en moins le litre du fait de l'encombrement actuel du marché.

(Lire la suite page 24.)



Deux morts au Pays basque français

L'arrestation en Espagne d'un commando anti-séparatiste pourrait permettre à Madrid et à Paris d'atténuer leur contentieux sur le terrorisme.

LIRE PAGE 11 L'ARTICLE DE PHILIPPE BOGGIO

M. ROBERT BADINTER invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Robert Badinter, garde des sceaux, ministre de la justice, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 4 mars, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le ministre répondra aux questions d'André Passeron et de Bertrand Le Gendre, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et Jean-Claude Larriveire, de RTL, le débat étant dirigé par Elie Vannier.

« LES AVENTURES D'IVAN VAFFAN », *à Grenoble*

Un opéra gestuel du groupe Émile-Dubois

A la Maison de la culture de Grenoble le groupe Émile-Dubois a présenté en avant-première *les Aventures d'Ivan Vaffan* qui seront, créées en juin à la Biennale internationale de la danse de Lyon. Jean-Claude Gallotta y confirme sa valeur de chorégraphe mais en même temps il accentue sa différence et creuse l'écart. Aussi éloigné du théâtre exacerbé d'un Verret ou d'une Pina Bausch que des équations de la « *post modern dance* », il a l'inquiétude discrète. Homme de la création joyeuse, ce Huron au regard clair qui jauge tout à l'aune de son humour, entreprend – loin des systèmes – de tout redécouvrir, de tout réinventer. Il y a une gestuelle Gallotta, un esprit Gallotta et même un sabir Gallotta.

Ulysse était une fresque calme, ordonnée. *Yves P.* une grande fête tribale, *Daphnis é Chloé* une mise en pratique des rapports amoureux. *Les Aventures d'Ivan Vaffan* tiendraient plutôt de l'opéra, un opéra-gestuel construit comme un magistral trompe-l'œil où tout est biaisé.

Le titre évoque quelque personnage slave, moyennâgeux ; impression qu'accentuent les costumes de Léo Standart, à la fois mythiques et prosaïques, mélange d'armures et de loques, de strass et de toile raide. De même ces grands drapeaux traversant la scène suggèrent un fond historique de batailles et de fêtes que la mémoire ne parvient pas à ajuster. Durant deux heures, Ivan Vafan, personnage imaginaire mais pétri de Gallotta, va vivre sa saga, entouré de la tribu entièrement prise au jeu de la vie rêvée.

Ils sont quatre Ivan, barbus, poilus, mollement avachis dans un vaste divan, où les filles leur tombent dans le bec comme des cailles rôties. Divan refuge, divan prison, il focalise l'action.

Après une ouverture où la troupe exprime son identité, à travers une danse d'ensemble : halètements, sauts « échappés », coupés de gestes secs qui cessent net la tentation du lyrisme, va se dérouler un rituel fantaisiste et dérisoire. Cette partie – qui gagnerait à être resserrée – s'achève sur une charge du « pas de deux » classique (*les Sylphides*), mais une charge en finesse, plutôt un dérapage du symbole à la réalité.

La seconde partie commence sur un solo de Jean-Claude Gallotta saisi par l'audace des grands tirades. Gestes fébriles, déséquilibres, cris retenus. Puis le rideau s'ouvre sur un studio de danse où le groupe Émile-Dubois se livre à la plus délirante des aventures chorégraphiques. Là encore il y a biaisage, détournement. Tous les exercices à la barre se déforment, se transforment en pas burlesques ; les portés deviennent des étreintes folles : une séquence joyeusement érotique se développe ; florilège des corps, découverte de l'autre, carte du tendre, où l'on voit un des Ivan, porté par une fille dont il suce le sein avec une gourmandise de bébé.

Pour Jean-Claude Gallotta, venu à la chorégraphie avant de posséder une tecnique et aussi indépendant du classique que du moderne, rien ne peut entraver l'invention créatrice ; le geste répond directement aux incitations de la pensée. Il faudrait aussi parler de la musique d'Henry Torgue, faite sur mesures – un peu trop peut-être, – et parler des danseurs très divers dans leur physique mais tous imbibés de l'esprit Gallotta, parler enfin d'un reportage-photo de Guy Delahaye et Jean-Pierre Maurin qui fixe les mœurs de cette étonnante tribu.

MARCELLE MICHEL.

★ Maison de la culture de Grenoble, jusqu'au 3 mars.

AU JOUR LE JOUR

Etiquette

Les contingents occidentaux auront bientôt tous quitté le Liban sur la pointe des pieds, laissant place nette à une Syrie triomphante.

Les mots ne manquent pas pour « habiller » la conclusion sans gloire de ces équipées. On peut parler de retrait, de repli, de désengagement, de recul, de retour au pays, de retraite – tactique ou stratégique – ou plus simplement de départ.

A chacun de choisir l'étiquette officielle qu'il mettra sur cet abandon.

BRUNO FRAPPAT.

هكذا من الاصل

Le Monde

idées

La crise et l'environnement

La crise et les exigences de relancer les investissements industriels ont-elles rendu caduques les politiques de l'environnement ? Jean-Charles Hourcade et Jean-Marie Poutrel affirment que, loin d'être un handicap, le souci de bien gérer les ressources naturelles est une nécessité dans une économie en mutation. Dominique Bigourdan, s'opposant aux écologistes « autonomistes », prêche quant à lui pour un retour au travail et à la nature.

Les « écolos » se trompent

par DOMINIQUE BIGOURDAN (*)

« *NOUS avons abandonné Nature et lui voulons apprendre sa leçon, elle qui nous menait si heureusement et si sûrement.* » Cette phrase, toute simple, est d'un des grands penseurs de l'Occident, Michel de Montaigne. Simples ces quelques mots, mais combien riches d'enseignement. Tout y est. La clé de cette crise qui nous ronge. La voie à suivre pour en sortir. Aveuglé par les progrès de la science et de la technique, endormi par le confort matériel qu'elles ont apporté, l'Occident a vécu dans l'illusion la plus totale. Celle d'une croissance « sans fin » de la production et de la consommation de biens. Oubliant l'essentiel, à savoir que tout, absolument tout, vient de la terre et que cette terre n'est pas sans limites.

En quelques décennies, nous avons détruit des milieux naturels et des centaines d'espèces vivantes, nous avons épuisé des terres et des réserves énergétiques que la nature avait mis des millénaires à créer. L'alerte a été donnée par le tiers-monde avec la crise du pétrole. Brutalement, l'Occident découvrait qu'il avait « *dépassé les limites* ». Du pétrole, on peut toujours s'en passer pour vivre. La situation est beaucoup plus grave pour l'agriculture où les méthodes de production intensive, à base d'engrais chimiques, épuisent le sol, et transforment progressivement les terres fertiles en déserts.

Enorgueilli par les découvertes des savants, les prouesses des ingénieurs et la diffusion massive du savoir, l'homme occidental se croit assez intelligent pour dominer la nature et lui « *apprendre sa leçon* ». Formidable renversement de l'ordre des choses. Alors que toutes les découvertes, tout le savoir accumulé, sont partis d'une observation patiente de la nature, voilà que nous prétendons manipuler, transformer, guider « *celle qui nous menait si heureusement et si sûrement* ». Les découvertes des lois de l'atome nous ont conduits à fabriquer la plus énorme force de destruction et de mort. Les progrès rapides de la biologie nous incitent à prétendre « fabriquer » la vie.

Pouvoir sur la mort. Pouvoir sur la vie. L'homme est grisé par sa puissance. Elle lui « *tourne* la tête ». Mais la nature se charge régulièrement de lui ramener « *les pieds sur terre* ». Les tremblements de terre, inondations et autres catastrophes climatiques sont autant de signes par lesquels la nature prend sa revanche. Ils révèlent à l'homme sa totale impuissance, lorsque la nature « se venge ». Et, pourtant, ces accidents ne sont encore que des péripéties à côté des catastrophes écologiques qui se préparent à l'échelle de notre planète. Un seul exemple : la forêt disparaît de la surface du globe au rythme de 25 hectares par minute. Une terre sans arbres sera une terre sans vie.

Le travail dénaturé

Cancer de nos économies, plaie de nos sociétés, le chômage touche des *millions de personnes et particulièrement* les jeunes. Les responsables politiques se torturent les méninges pour essayer de résoudre ce problème explosif, d'autant plus que le déficit des organismes sociaux rend de plus en plus difficile l'indemnisation des chômeurs et que celle-ci pèse très lourd sur l'économie. A moyen terme, on évoque la réduction du temps de travail pour créer des emplois. A plus long terme, on échafaude une société où l'ordinateur et le robot remplaceraient l'homme au travail.

Les écologistes eux-mêmes se font piéger par les mirages de la technologie. Dans un récent colloque sur l'écologie contre le chômage, Pierre Samuel, président des Amis de la Terre, ne se demandait-il pas, très candide, si le développement de la technologie serait « *suffisant* » pour résorber le chômage ? Informatique, télématique, robotique... ne vont-elles pas libérer l'homme du « boulot aliénant » ? Les Amis de la Terre *ont présenté* un projet de société à la Commission nationale de planification, car « *les écologistes ne se contentent pas de défendre la nature* » (Brice Lalonde). Que propose ce nouveau projet social ? « *Que chaque Français partage son temps entre le travail organisé et les activités autonomes* ».

Partage du travail, autonomie, temps choisi, travail à mi-temps..., tels sont les nouveaux slogans scandés par ces apprentis-sociologues. André Gorz, gourou des écolos, explique qu'il y aura bientôt deux sphères dans notre société : la sphère marchande, celle du travail aliéné et de l'esclavage ; la sphère de « l'autonomie », celle du développement personnel et de l'activité autogérée. Et de tracer l'objectif à atteindre : réduire le plus possible le temps de travail (le minimum dû à la société en échange d'une « garantie » de revenu !) et accroître les activités libres par lesquelles les personnes pourront s'exprimer et exister vraiment. *Fini le travail !* Vive le temps libre ! Et tout ceci, bien sûr, grâce à quoi ? A la technologie salvatrice. Ni Marx ni Jésus, mais... *l'électronique !*

C'est le vieux rêve d'une société de loisirs qui resurgit. L'homme serait libéré des contraintes qui l'enchaînent depuis ses origines. « Gagner son pain à la sueur de son front » serait un adage des temps passés, du temps où l'homme était dominé par la nature. Trop intelligent et puissant, l'homme ne devrait plus avoir besoin de travailler pour vivre. Il aurait tout le temps pour devenir encore plus intelligent et puissant... A moins que nos écolos ne songent inconsciemment à une société où des esclaves travaillent pour nourrir une classe d'oisifs (dont ils voudraient bien faire partie !).

Dénaturé par la société industrielle, le travail, et particulièrement le travail manuel, est devenu synonyme d'aliénation. En même temps que l'homme se coupe de la nature, il perd peu à peu la notion du travail, source de création de richesse, mais aussi de transformation et d'élévation de l'individu. L'Occident ne serait rien sans le travail accumulé au cours des siècles et la somme d'expériences, d'enseignements et de connaissances qu'il a permis d'engranger. Toutes les sociétés décadentes sont des sociétés oisives. L'Occident peut sombrer dans la décadence. Il peut aussi se ressaisir et retrouver son équilibre, s'il prend conscience de la crise qui le mine.

A l'école de la terre

L'homme occidental a *rompu* les liens qui l'unissaient à la terre. Voilà *la source de tous les maux. La crise* est la rupture d'un équilibre sur lequel reposent tous les autres : l'équilibre de la nature. La crise est fondamentalement une crise écologique. L'homme occidental doit retourner à l'école de la terre, prendre modèle sur la nature. Comme elle, il doit réguler la croissance en fonction des ressources disponibles. Comme elle, il doit privilégier le progrès qualitatif (toujours mieux) par rapport au progrès quantitatif (toujours plus). Enfin, il doit cesser de jouer l'apprenti-sorcier, respecter la terre en lui rendant, par son travail, ce qu'il lui prélève pour vivre.

Pour être authentique, ce mouvement, dit écologique (faute d'un meilleur vocable qui reste à trouver), devra bâtir sa réflexion, ses *propositions* et sa pratique sur une observation attentive de la nature. Il devra *mettre au centre de ses préoccupations* la sauvegarde du patrimoine naturel et la *reconstitution de* l'humus, source de la vie et fondement de la civilisation.

L'écologie a un avenir dans notre pays, mais sous plusieurs conditions. D'abord qu'elle garde son libre arbitre, en se situant hors de la politique politicienne, sans hésiter à « ramer » à contre-courant quand il le faut. L'écologie doit parler autrement du travail, de l'économie et de toutes les questions qui font notre vie quotidienne. Elle doit susciter de nouveaux comportements, une nouvelle façon de vivre. La seconde condition est que l'écologie sorte des salons d'intellectuels, qu'elle s'enracine *dans la vie des régions* et des campagnes, et particulièrement chez les *agriculteurs*. Qu'elle *puise dans* les traditions de notre pays qui reste un *peuple de cultivateurs malgré tous* les efforts des industriels et technocrates pour tuer son agriculture. Qu'elle se mette à l'écoute et au diapason des hommes et femmes de la terre. Qu'elle parle la langue des gens simples et non celle des savants. Une tâche immense reste à faire, en France et dans toute l'Europe, pour créer ce mouvement et le hisser à la hauteur des événements à venir. Elle exigera humilité et courage, les deux vertus qu'enseigne l'école de la terre.

(*) Président de l'association Emploi-Nature.

En phase avec le nouvel impératif industriel

par JEAN-CHARLES HOURCADE et JEAN-MARIE POUTREL (*)

L'IDÉE d'une France confrontée à un nouvel « impératif industriel » et à une mutation technologique rapide semble être aujourd'hui communément acceptée, par-delà de profondes divergences sur les méthodes pour les affronter. Dans ce contexte, plaider en faveur de la protection et de l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie, n'est-ce pas se mettre en porte-à-faux dans la mesure où il est risqué :

1) De détourner des moyens nécessaires à la refonte de l'appareil productif ;

2) De relancer les controverses sur la science et la technologie, alors même que l'heure est à la prise de risques dans la course aux « quatre modernisations » (matériaux, énergie, automatisation, biotechnologies).

C'est ce risque que vient de prendre un groupe de chercheurs de toutes disciplines, au cours d'un colloque organisé par le GERMES. Beaucoup n'y verront peut-être, selon les cas, que l'expression d'un écologisme attardé, ou d'une peur des changements, ou d'une lucidité des scientifiques peut-être sympathique mais portant sur des enjeux à trop long terme pour être opératoires quand se joue la survie économique immédiate. C'est pourquoi nous affirmerons ici qu'une perception réaliste des mutations technologiques permet de faire converger la préoccupation de l'environnement et la sortie de crise. Pour les responsables du colloque, « *l'économie peut sans doute moins qu'avant pour l'environnement : et si l'environnement pouvait plus pour l'économie et pour la société* » ?

Ce devrait être une banalité de rappeler que le mouvement écologique s'est développé en réaction aux excès des « trente glorieuses », et de rappeler dans le même temps les coûts d'environnement *stricto sensu* (dépollution, risques technologiques majeurs), les déséquilibres régionaux (surencombrement pour certaines régions, marginalisation pour d'autres), les coûts humains de l'éclatement du cadre de vie, et, bien sûr, le piège d'une croissance prédatrice en énergie et matières premières. On souligne moins souvent que les « dégâts du progrès » ont un coût économique, que les désarticulations économie/société entraînent une demande d'« État-providence ». Le problème, c'est que, dans le débat économique, si la montée des prélèvements obligatoires est aisément repérable, les relations entre ceux-ci et les coûts sociaux et d'environnement sont complexes, difficilement chiffrables, et embrassent un horizon temporel lointain. Rappelons qu'en 1978 une évaluation des coûts des dommages liés aux seules pollutions, et excluant tout ce qui a trait au cadre de vie, donnait une fourchette de 3 % à 4 % du PIB.

La stratégie anticrise

Toute stratégie anticrise devrait s'appuyer sur : 1) le développement d'un tissu complexe d'activités relevant d'espaces de développement de nature très différente (du national à l'international en passant par le local) ; 2) un pilotage des choix techniques majeurs envisageant d'emblée leurs conséquences sociales et écologiques.

Une politique de l'environnement et du cadre de vie peut retrouver toute sa justification pour éviter la spirale « activité-dégradation-réparation ». Mieux vaut financer le cadre de vie, notamment en milieu urbain, plutôt que la protection sociale. Elle permet aussi une gestion intégrée des ressources et du patrimoine. La convergence est possible entre protection de l'environnement et gestion des ressources pour un pays fortement *importateur*, dans la mesure où maîtriser les cycles de la matière c'est *minimiser* les impacts écologiques : valorisation des déchets (*3 millions de francs par an* d'économie en devises pour un investissement de 1 à 2 millions de francs) ; recyclage des matières premières ; *maîtrise de l'énergie*.

En matière de patrimoine, maintenir le milieu naturel *est une condition* nécessaire pour éviter la marginalisation des espaces désertifiés et la disparition des potentiels de ressources *humaines et matérielles* ; on peut penser, par exemple, à la revitalisation du monde rural avec l'articulation agriculture-petite industrie et la fonction économique du gardiennage de la nature, ne serait-ce que pour le tourisme. Pour la qualité des produits, on sait aujourd'hui que la compétition économique se joue aussi sur les normes de consommation, de sécurité, ou de non-nocivité. Il y a là tout un enjeu de protection du *marché national* non sur des critères étroitement économiques mais en *fonction* d'objectifs sur le type de développement.

Il n'y a pas de fatalité technologique. Même si les mutations en cours recèlent aussi des risques *non* négligeables pour l'environnement, des opportunités de *première* importance nous paraissent devoir être mises en avant. D'abord, l'environnement offre un champ d'applications à ces *nouvelles technologies* : contrôle des pollutions, amélioration de *la productivité dans* les filières de récupération des déchets, par exemple.

Mais, surtout, le nouveau système technique qui se dessine remet en cause les positions acquises, celle des géants endormis comme celle des petites entreprises spécialisées. Peut-être le capital et l'expérience accumulés, l'effort de recherche et le dynamisme des industries de pointe classiques (aéronautique, grands programmes spatiaux et militaires...) compteront-ils moins que la capacité à tirer parti dans les secteurs d'activité traditionnels (textiles-habillement, industries du bois, du meuble...) d'un vaste ensemble d'inventions pré-existantes et sous-exploitées. Des petits groupes innovants (*PMI*, coopératives, sociétés d'économie mixte, collectivités locales) ont ainsi à jouer un rôle privilégié dans l'émergence du nouveau système technique.

A l'insu de ceux qui les défendent sous leur forme traditionnelle, certaines idées du mouvement écologique se trouvent peut-être ainsi au centre d'un nouveau style de développement basé sur la décentralisation, de nouvelles formes de travail et la création d'entreprises innovantes. Rêvons un peu. Peut-on imaginer contrôle social plus efficace de la technologie que celui qui serait réalisé en quelque sorte à la base par des innovateurs mus par une sensibilité écologique ?

(*) Chercheurs au Groupe d'exploitation et de recherches multidisciplinaires sur l'environnement et la société (GERMES, 23, rue Froidevaux, 75014 Paris).

LU

« AUX FRONTIÈRES DE LA DÉMOCRATIE », de Guy Hermet

L'exclusion des masses

ENCORE un livre sur la démocratie ? Oui, certes, mais celui-ci n'a pas pour objet de s'interroger sur ses fondements philosophiques, ni de souligner ce qui l'oppose à l'autoritarisme ou au totalitarisme, ni de signaler ses faiblesses. Plus qu'un essai sur la démocratie, l'ouvrage de Guy Hermet est un essai sur les procès historiques de démocratisation et de détérioration de la démocratie.

Plutôt que de centrer son attention sur la forme — apparemment achevée et quasi parfaite — des quelques rares démocraties occidentales à leur apogée (entre la fin du dix-neuvième siècle et les premières décennies du vingtième), l'auteur s'intéresse aux frontières de cette démocratie : d'abord à ses antécédents historiques (le libéralisme élitaire, les régimes censitaires, l'apprivoisement du suffrage universel, mais aussi les régimes d'autoritarisme libéral, les pseudo-démocraties « clientélistes ») et aux « marches de la démocratie » à l'époque contemporaine (il s'agit, pour l'essentiel, de certains pays de l'Europe du Sud mais surtout de l'Amérique latine).

Beaucoup plus rapidement, enfin, une autre « frontière » est *survolée* : *celle de la crise* de la citoyenneté et du dérèglement des technologies démocratiques classiques dans les sociétés de consommation. Pour effectuer cette exploration des frontières, Guy Hermet dispose de deux atouts, qui font l'intérêt et la solidité de son travail : une culture historique presque sans défauts et une très bonne connaissance des régimes autoritaires ou semi-autoritaires contemporains.

Cette saisie de la démocratie à ses frontières est souvent dérangeante pour ceux qui seraient les dévots crispés de la « perfection » démocratique : ils peuvent sursauter en lisant que le mécanisme de la démocratie a souvent été le résultat ambigu d'une série d'accidents historiques ou, parfois, des stratégies conservatrices de quelques « *entrepreneurs en démocratie* » (comme au Venezuela après 1963, *en* Colombie après 1957, *en* Espagne après 1975) ; les mêmes dévots *pourront aussi être irrités* par l'affirmation que le césarisme *plébiscitaire de Napoléon III a* laissé sur le système politique français *une « empreinte à long terme »*, qui s'inscrit, somme toute, comme solde positif au crédit démocratique de la France (p. 91).

La démonstration de Guy Hermet est d'autant plus dérangeante que, sans méconnaître la dynamique libératrice (et, à terme, démocratique et participatrice) *contenue* en germe dans l'individualisme *libéral (initialement inégalitaire)* des « *démocraties fondatrices* », il a choisi de privilégier un point de vue : celui de la « *résistance opposée par les élites de toutes espèces à l'intervention du plus grand nombre dans les affaires publiques* » (p. 11).

Je forcerais sans doute la pensée de Guy Hermet, mais ne la trahirais peut-être pas substantiellement en disant que, pour lui, exception faite de quelques cas purs de tyrannie et de totalitarisme, ce qui unit les démocraties « existantes » et les régimes autoritaires ou semi-autoritaires passés ou présents, c'est leur exclusion des masses (avec des technologies d'exclusion très diverses).

Ce qui les différencie (*différences dont l'auteur ne sous-estime pas l'importance, mais qu'il développe peu*) tient, *en partie*, à des facteurs de « prédestination » (*pour* l'essentiel, *économiques* et culturels), en partie à des « *accidents historiques* » (ont été avantagés, par exemple, les pays où la construction de l'Etat a *précédé* la genèse démocratique), pour partie enfin au réalisme stratégique des entrepreneurs politiques face aux risques de la mobilisation populaire et de la réaction des oligarques ou de l'armée (on lira avec intérêt, de ce point de vue, les développements consacrés aux expériences *contrastées de l'Argentine et du* Chili, d'une part, du Venezuela et *de l'Espagne post-franquiste*, de l'autre).

S'il fallait choisir dans cet ouvrage si riche, couvrant tant de sujets, les développements les plus originaux et les plus forts, je mentionnerais, d'une part, ceux qui portent sur l'utilisation du suffrage universel « *apprivoisé* » comme technique d'« *exclusion douce* » des masses paysannes et ouvrières dans la phase de maturation des démocraties occidentales (bien que le tableau *soit* ici, à *mon avis, trop* poussé au noir : l'auteur est *entraîné par son point de vue* démystifiant).

D'autre part, je prendrais les analyses des divers subterfuges démocratiques représentés par les pseudo-parlementarismes oligarchiques et clientélistes (naguère l'Espagne et l'Italie, l'Amérique latine hier et aujourd'hui), et, enfin, les développements où l'auteur analyse les marges de manœuvre des élites gouvernantes dans les phases de transition « *dangereuses* » (Espagne en 1933-1936 et en 1975, Italie de 1919-1922, Chili de 1973, Venezuela de 1959).

Volontairement dépouillé de tout appareil « scientifique » pesant, mais adossé à des connaissances étendues et sûres, volontairement bref, écrit dans un style limpide accessible au grand public, voici un livre stimulant qui mérite vraiment d'être lu et discuté.

GEORGES LAVAU,
directeur de la Revue française de science politique.

★ Editions PUF, 256 pages, 135 F.

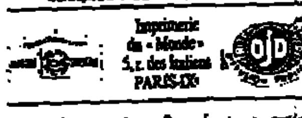
Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 600 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 152 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	838 F	1 197 F	1 530 F

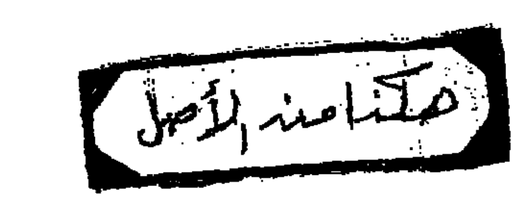
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Le Monde

étranger

L'ÉVOLUTION DU CONFLIT AU LIBAN

AU-DELA DE L'ABROGATION DE L'ACCORD AVEC ISRAËL

L'opposition entend mettre un terme au « pouvoir maronite »

De notre envoyée spéciale

Beyrouth. – *« L'abrogation de l'accord du 17 mai est le symbole de la fin du pouvoir maronite »*, dit l'un de nos interlocuteurs. A l'autre bout de l'échiquier politique, un dirigeant observe : *« La crise libanaise est entrée dans sa phase définitive parce qu'elle marque l'échec du plan phalangiste de conquérir le pays et de dominer toutes les autres communautés. L'accord du 17 mai faisait partie de ce plan. »*

Ces deux réflexions, la première d'un banquier chrétien, et la seconde d'un membre du bureau politique d'Amal, cernent bien l'enjeu de la crise. Car, au-delà d'un accord signé avec Israël, c'est l'avenir du Liban qui se dessine, d'un Liban que l'opposition veut une fois pour toutes ancrer dans le monde arabe.

Le non à Israël va bien au-delà de l'Etat hébreu. Il consacre aussi la rupture du fragile équilibre libanais entre l'Occident chrétien et l'Orient arabe. L'échec de la force multinationale, patent depuis le rembarquement des « marines » américains, a consacré la victoire éclatante de la Syrie, qui assure son emprise sur cette « province » libanaise que lui avait arraché le mandat français.

« Le Liban doit retrouver son identité arabe. Il appartient à l'Orient. Il y a une porte arabe à ouvrir, or les maronites veulent toujours ouvrir la porte d'Israël, assure M. Akef Haïdar, proche conseiller de M. Berri, le chef d'Amal. *« Nous ne serons jamais l'instrument de la Syrie*, ajoute pour sa part, M. Zouheir Berro, membre du bureau politique d'Amal, *mais les Syriens ont l'acquis d'une expérience arabe face aux Israéliens. Notre projet n'est pas chiite, c'est un projet libanais rassemblant toutes les communautés. Tous les Libanais doivent admettre que le Liban est un pays arabe. Or unifier le pays sur la base arabe, c'est refuser l'occupation israélienne. Nous ferons tout pour couper les relations entre le Liban et Israël tant qu'il n'y aura pas de solution au problème du Proche-Orient. »*

M. Berro poursuit : *« le peuple du Sud* [à majorité chiite] *devra faire sortir l'armée israélienne. Celle-ci doit comprendre qu'elle a à faire face à une résistance autrement plus dure que la résistance palestinienne. Si les Israéliens ne partent pas, nous ne pourrons plus garantir leur frontière nord. Nous irons beaucoup plus loin, et sans l'aide des Palestiniens. »* « *C'est à nous*, s'indigne M. Berro, *de demander des garanties aux Israéliens. Ils doivent accepter l'accroissement du rôle de la FINUL* (Force intérimaire des Nations unies au Liban) *pour garantir nos frontières sud. Nous, nous sommes capables de veiller sur leur frontière nord, et ils le savent. »*

« Les maronites doivent adopter l'option arabe, car celle d'Israël n'est défendue que par une minorité », dit pour sa part M. Marwan Hamadé, proche collaborateur et conseiller de M. Joumblatt, le chef druze du Parti socialiste progressiste. *« Les Syriens ne permettront pas l'humiliation des communautés chrétiennes »*, ajoute-t-il.

Les dirigeants druzes n'aiment guère se voir rappeler leur alliance avec Israël et se défendent de toute collaboration avec l'Etat hébreu, admettant simplement qu'ils ont *« profité des circonstances »* lors de la bataille de la montagne, en septembre dernier. Le fait que M. Joumblatt fasse savoir par l'intermédiaire des Américains qu'il se contentera dorénavant de la seule option syrienne au moment où le président Gemayel se trouve à Damas n'est sans doute pas fortuit.

Le pacte national remis en cause

Mais l'exigence de l'option arabe, symbolisée par l'abrogation de l'accord avec Israël que l'opposition, comme la Syrie, veut à des fins officielles, sous-entend aussi la volonté d'une redistribution des pouvoirs au sein de l'Etat en faveur des communautés musulmanes. Le pacte national de 1943, qui avait donné naissance, par maronites et sunnites interposés, à l'indépendance du Liban, est aujourd'hui en jeu. *« Nous ne le contestons pas*, précise M. Berro, *en tant que formule marono-sunnite, mais parce que nous ne voulons plus de solution confessionnelle aux problèmes de ce pays. Il faut abroger le confessionnalisme politique et créer un Etat fondé sur le principe de l'égalité sociale. »* *« Les maronites ont gouverné ce pays à leur seul profit »*, dit M. Haïdar. *« Il n'est pas normal que les routes bitumées s'arrêtent une fois franchies les portes du pays chrétien*, renchérit M. Berro. *L'effort de l'Etat doit se faire d'abord en faveur des régions sous-développées et celles-ci ne sont jamais, comme par hasard, celles des populations à majorté chrétienne. »*

Ce sont les quarante ans de « pouvoir maronite » qui sont aujourd'hui remis en cause, essentiellement par la communauté chiite, démographiquement la plus nombreuse, mais laissée plus ou moins à l'écart du Liban moderne. Il n'est pas indifférent de constater à cet égard que les dirigeants politiques de cette communauté sont de nouveaux venus sur la scène et ne s'apparentent à aucune des grandes familles traditionnellement détentrices du pouvoir au Liban. Président de l'Asemblée nationale, M. Kamel Assaad, représentant de la féodalité chiite du Sud, a été rejeté par cette « révolte des gueux ».

« Un véritable coup d'Etat »

« En donnant très peu de choses, les maronites auraient tout gardé, affirme un médecin sunnite de Saïda. *Ce pays avait besoin de réformes, mais, pour ne pas l'avoir compris ou accepté à temps, les chrétiens ont déclenché la révolution. »* « *Ce qui s'est passé à Beyrouth-Ouest, le 6 février, n'est pas un simple épisode d'une guerre de neuf ans. C'est un véritable coup d'Etat »*, dit, pour sa part, un chef d'entreprise chrétien de Beyrouth-Ouest en parlant de la prise par les milices chiites d'Amal de la moitié de la capitale libanaise. M. Berri a beau avoir le triomphe modeste, il ne fait pas de doute qu'il est devenu le véritable « patron » de Beyrouth-Ouest, et que rien ne se fait ici ou ne peut se faire sans son accord.

Forte de cette victoire à laquelle est venue s'ajouter celle des druzes dans le Chahaar-el-Gharbi, l'opposition ne cache pas que l'abrogation de l'accord du 17 mai n'est qu'une condition indispensable mais non suffisante au maintien au pouvoir du président Gemayel. Les chiites réclament toujours la mise en jugement des responsables des bombardements de la banlieue sud au premier rang desquels ils placent le président de la République ; les druzes exigent, avant d'envisager une éventuelle conférence de réconciliation nationale, l'adoption de réformes constitutionnelles et administratives qui vont toutes dans le sens d'une réduction des pouvoirs du président. La charge présidentielle peut, dans leur esprit, rester dans un premier temps aux mains des « chrétiens », le concept restant d'ailleurs, suivant les interlocuteurs, dans le flou.

On est ainsi bien loin d'un simple accord avec Israël auquel s'accroche désespérément un camp chrétien divisé, malgré le péril, et qui comprend intuitivement que l'ère de son pouvoir est révolue. Les tentations partitionnistes, masquées sous le terme de « cantonalisation », ne sont à cet égard que l'expression d'un refus de voir le pouvoir basculer entre les mains d'une communauté chiite trop longtemps négligée.

FRANÇOISE CHIPAUX.

LA VISITE DU PRÉSIDENT GEMAYEL A DAMAS

La Syrie fait état d'un « accord sur plusieurs points »

De notre correspondant

Beyrouth. – Le sommet entre les présidents Hafez El Assad et Amine Gemayel s'est achevé le jeudi soir 1er mars dans une atmosphère de suspense qui n'a pas été dissipée par le retour, ce vendredi à Beyrouth, du chef de l'Etat.

Après deux jours passés à Damas et trois entretiens totalisant huit heures, dont deux en tête à tête avec le chef de l'Etat syrien, aucun communiqué n'a été diffusé. Le président Gemayel a prononcé en lieu et place d'une conférence de presse annulée *in extremis* les deux mots : *« Entretiens excellents. »* Un porte-parole de la présidence syrienne les a qualifiés de *« positifs et fructueux »*, ajoutant : *« La Syrie en est satisfaite (...). Les deux chefs d'Etat sont parfaitement d'accord sur plusieurs points, notamment sur l'indépendance du Liban, son arabité, l'unité de son territoire et de son peuple et la réconciliation nationale. »*

En accolant ces bribes de phrases, en les faisant suivre de deux autres informations – M. Joumblatt est *« convoqué »* à Damas, l'armée syrienne s'est retirée de certaines de ses positions dans la Bekaa – la radio phalangiste a voulu donner à l'événement une interprétation d'un extrême optimisme.

La population, qui, dans les deux secteurs de Beyrouth, entendait le vacarme de la bataille toute proche, est cependant demeurée sceptique. *« Trop, c'est trop »* : la réflexion était unanime, jeudi soir, dans le quartier chrétien d'Achrafieh, quand la radio phalangiste annonçait les replis syriens, comme s'ils étaient le fruit des tractations en cours. De plus, le chef du Parti socialiste progressiste (PSP), M. Walid Joumblatt, comme le chef d'Amal, M. Nabih Berri, avaient été informés par le chef de la diplomatie syrienne, M. Khaddam, des entretiens de Damas et invités à s'y rendre pour une discussion avec le président Assad, sans que cela prenne l'allure d'une convocation péremptoire.

La « caducité » de l'accord avec Israël

On relève encore que si le porte-parole syrien a parlé d'accord sur *« plusieurs points »*, cela suppose qu'il en est d'autres sur lesquels il n'y a précisément pas d'entente. Selon des sources proches de la délégation libanaise à Damas, les éléments à peu près sûrs sont les suivants : proclamation par le président Gemayel, après son retour à Beyrouth, de la « caducité » de l'accord libano-israélien du 17 mai 1983 ; remise sur pied, à titre provisoire, du gouvernement Wazzan démssionnaire, en attendant la reprise de la conférence interlibanaise dite de « Genève-II » ; enfin, cessez-le-feu sur le terrain.

Le président Gemayel avait l'intention d'obtenir, en plus, une promesse de négociations *« ultérieures »* sur le retrait des troupes syriennes du Liban et, si possible, un repli prochain de celles-ci dans le Haut-Metn, qui surplombe directement le « réduit chrétien », ainsi qu'une définition des critères syriens concernant la formation d'un gouvernement libanais d'union nationale.

On doute, à Beyrouth, que le chef de l'Etat libanais ait pu atteindre de tels résultats. Il a lieu, néanmoins, d'être satisfait de l'accueil que lui a réservé le président Assad ; il l'a reçu et raccompagné à l'aéroport avec de grands égards, a offert un banquet en son honneur et a donné à sa présence à Damas l'allure d'une visite d'Etat d'importance majeure. Cela indique-t-il que la Syrie est favorable au maintien de M. Gemayel à la présidence, contrairement à l'opposition libanaise ? Elle s'est démarquée de celle-ci, comme elle, a toujours fait sur ce point, sans que cela puisse donner lieu à des certitudes.

M. Walid Joumblatt est rentré jeudi à Beyrouth, où il n'avait pas mis les pieds depuis près d'un an, le jour même – amère coïncidence – où M. Gemayel se trouvait à Damas. Il s'est montré plus intransigeant que jamais. *« Amine Gemayel*, a-t-il dit, *doit non seulement démissionner, mais être jugé par une haute cour* (...) ; *s'il y a un responsable de la guerre de la montagne, des massacres de la banlieue sud et de Sabra et Chatila, c'est bien lui* (...). *De Gaulle a bien fait juger et condamner à mort Laval »*. Décontracté et visiblement satisfait, le dirigeant druze a regagné son fief de Moukhtara dans l'après-midi.

LUCIEN GEORGE.

Paris veut s'entendre avec Beyrouth sur le retrait rapide de ses troupes

(Suite de la première page.)

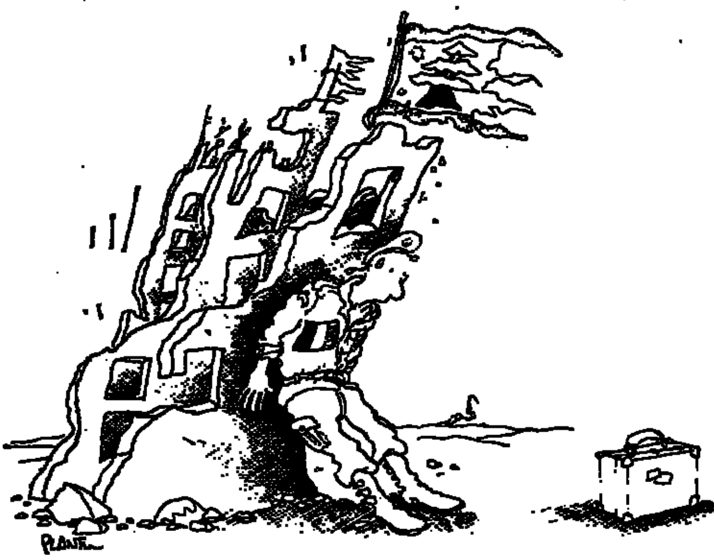
Ainsi pourrait se voir vérifié une fois de plus le vieil axiome selon lequel il n'y a pour Damas de bon allié que moribond. D'autant plus que la Syrie n'a aucun intérêt à laisser les chiites libanais prendre trop d'importance et à assister à l'islamisation de son protectorat...

Les premières informations sur la teneur des conversations Assad-Gemayel confirment cette analyse, puisque le président libanais devrait annoncer incessamment l'abrogation de l'accord du 17 mai 1983 avec Israël et la convocation rapide d'une nouvelle conférence de « réconciliation » nationale. Ce vendredi, enfin, on apprenait que la plupart des leaders de l'opposition libanaise se rendraient à Damas, comme s'ils y avaient été convoqués pour prendre les nouvelles consignes...

Cela dit, il reste à expliquer le « couac » qu'a constitué le veto soviétique et qui a surpris non seulement les responsables français, mais aussi les représentants au Conseil de sécurité de pays comme le Nicaragua et l'Inde, qui étaient persuadés jusqu'au dernier moment que Moscou s'abstiendrait. On affirme, de très bonne source française, que Paris dans cette affaire n'a pas pris ses désirs pour la réalité, mais que M. Gromyko avait bien donné son feu vert à M. Cheysson lorsque les deux hommes se sont rencontrés à Stockholm, la veille de l'ouverture de la Conférence sur la limitation des armements en Europe, en janvier. Le ministre soviétique des affaires étrangères aurait cependant fait dépendre un accord final de l'approbation syrienne, et c'est cette approbation que M. Francis Gutmann, secrétaire général du Quai d'Orsay, est allé chercher et a obtenue par écrit lors de son déplacement à Damas le 1er février.

Les plus grandes difficultés, ajoute-t-on, provenaient jusqu'à la semaine dernière du côté américain. Washington – dont la volte-face au Liban n'a pas facilité les choses, loin de là – craignait en effet que l'envoi de « casques bleus » avec l'accord « casques bleus » aient pour mandat de *« rétablir la paix dans l'ensemble du Liban »*, alors qu'il avait toujours été question d'une simple relève de la force multinationale, dont le mandat ne concerne que Beyrouth et une partie de sa banlieue...

Dès le lendemain, cependant, la partie américaine se montrait beaucoup plus compréhensive et acceptait même de nombreux amende-



Dessin de PLANTU.

soviétique ne soit un moyen pour l'URSS de se faire reconnaître formellement un droit de regard sur toute solution des problèmes régionaux. Lundi dernier encore, l'ambassadeur des Etats-Unis aux Nations unies, Mme Kirkpatrick, défendait des positions maximalistes, manifestement inacceptables pour l'URSS, en réclamant que les

ments au projet français de résolution destinés à donner satisfaction partielle à l'URSS. C'est ainsi que le nouveau texte demandait à tous les membres des Nations unies de s'abstenir de toute intervention dans les affaires intérieures libanaises, *« notamment par des actions militaires »*. Cette clause visait bien sûr à interdire la poursuite, après l'arrivée des « casques bleus », des bombardements navals américains.

En exigeant l'interdiction formelle de ces bombardements, Moscou cherchait un prétexte à son veto. On en est persuadé du côté français, et c'est d'ailleurs ce que M. Cheysson a expliqué, jeudi après-midi, à M. Vorontsov, l'ambassadeur soviétique en France, qu'il avait convoqué au Quai d'Orsay. Pour la France, en effet, le Conseil de sécurité ne pouvait pas interdire les bombardements du Liban en provenance d'un seul pays (allusion à la Syrie) ou d'une seule nature (pourquoi ne se préoccuper que des bombardements navals et non pas de ceux en provenance des batteries syriennes ?). L'ambassadeur de France à Moscou, M. Claude Arnaud, a également été chargé de transmettre au ministère soviétique des affaires étrangères le mécontentement français.

JACQUES AMALRIC.

LA GUERRE DU GOLFE

Les Etats-Unis envisagent de recourir à la force en cas de blocus d'Ormuz

Le secrétaire d'Etat Américain, M. George Shultz a réaffirmé, le jeudi 1er mars devant une commission du Congrès que les Etats-Unis pourraient avoir recours à la force en cas de blocus du détroit d'Ormuz.

Témoignant devant une sous-commission du Sénat, M. Shultz a souligné que le conflit entre l'Iran et l'Irak creait une situation de *« possible chaos »* dans la région. *« Nous devons prêter attention à nos intérêts, bien évidemment par des moyens diplomatiques, mais il y a aussi un rôle pour la force »*, a-t-il déclaré.

L'Agence Tass, pour sa part, a indiqué le même jour – sans se référer explicitement à la guerre du Golfe – que le bureau politique du Parti communiste soviétique avait examiné *« des questions liées à la situation dans la zone de l'Océan Indien, où la tension politique et militaire s'accroît en raison des actions militaires des Etats-Unis et de certains de ses alliés de l'OTAN »*.

Vendredi, ni l'Iran, ni les milieux pétroliers n'avaient infirmé ou confirmé la *« destruction »* dans le Golfe, par l'aviation irakienne, de sept navires se dirigeant vers des ports iraniens, comme le prétendait un communiqué diffusé jeudi par Bagdad. L'affrètement des pétroliers pour des enlèvements dans cette zone se poursuit normalement, apprend-on dans les milieux spécialisés à Londres. – *(AFP, Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

- PRÉCISION. – L'ambassade de Bolivie à Paris nous indique que, contrairement à ce que nous avions écrit dans *le Monde* du 22 février, sur la foi de dépêches d'agence en provenance de La Paz, le ministre des affaires étrangères, M. Ortiz Mercado, n'a jamais présenté sa démission.

Corée du Sud

- AMNISTIE. – Mille cent soixante-seize prisonniers, dont 159 étudiants, incarcérés pour des motifs politiques, ont été amnistiés le jeudi 1er mars par décret présidentiel. A l'exception des étudiants, la plupart des autres prisonniers étaient des détenus de droit commun condamnés pour des délits mineurs. L'amnistie coïncidait avec le troisième anniversaire de l'accession au pouvoir du président Chun Doo-hwan et avec le soixante-cinquième anniversaire du soulèvement de la Corée contre la tutelle coloniale du Japon. – *(Reuter.)*

Etats-Unis

- MISSION MILITAIRE CHINOISE. – Une délégation du ministère chinois de la défense se trouve actuellement à Washington pour une mission d'étude qui pourrait aboutir à la première vente d'armes américaines au gouvernement de Pékin, a-t-on appris, jeudi 1er mars, dans les milieux proches de l'administration. – *(AP).*

Italie

- OPÉRATION CONTRE LA PÈGRE NAPOLITAINE. – Vingt-neuf personnes suspectées d'appartenir à la Camorra ont été arrêtées jeudi 1er mars à Naples. Dix-huit autres sont recherchées. L'opération a permis de démanteler le dernier groupe lié au clan de la « nouvelle Camorra organisée » de Raffaele Cutolo, lui-même incarcéré. Les détenus sont accusés de huit homicides, dont les assassinats de la sœur, de la mère et de la femme d'un chef de bande rivale de Cutolo.

PROCHE-ORIENT

EN CINQ JOURS DE DISCUSSIONS

Le roi Hussein et M. Yasser Arafat ont surtout cherché à assainir leurs relations

Correspondance

Amman. – Une délégation jordano-palestinienne effectuera prochainement une tournée dans les pays arabes afin de recueillir des fonds destinés à améliorer la situation matérielle des habitants des territoires occupés par Israël, et le comité chargé de la gestion de cette aide sera réactivé (1) ; la Jordanie et l'OLP entreprendront également une démarche commune auprès des gouvernements européens afin de convaincre ces derniers de soutenir plus activement un règlement de la question palestinienne.

Telles sont les deux décisions du roi Hussein et de M. Yasser Arafat, qui devraient prendre effet dans un premier temps. Pour le reste, les dirigeants jordanien et palestinien font preuve d'une discrétion absolue sur les résultats des cinq jours de discussions qu'ils viennent d'avoir à Amman. Il faut donc s'en remettre au communiqué commun publié quelques heures avant le départ du chef de l'OLP, jeudi 1er mars, en début de soirée.

Les deux parties sont convenues de poursuivre leur dialogue *« afin d'aboutir à un attitude commune s'appuyant sur l'établissement de relations solides et équilibrées, qui leur permettra d'agir de façon unifiée avec le soutien des pays arabes »*, affirme le texte. La délégation palestinienne a *« expliqué »* la signification des résolutions du Conseil national palestinien (CNP, le Parlement de la résistance) à cet égard, indique encore le communiqué, qui mentionne le plan arabe de Fès et réaffirme que l'OLP est le seul représentant du peuple palestinien.

Rien de nouveau

En somme, rien de nouveau. Les responsables jordaniens et M. Yasser Arafat ont d'ailleurs souligné, ces derniers jours, qu'aucune nouvelle initiative pour un règlement du problème palestinien n'était à l'étude. *« Nous ne cuisinons rien dans le dos des institutions de l'OLP »*, a même ajouté M. Arafat lors d'une réunion avec des membres du CNP.

Le souverain hachémite et le chef de l'OLP se sont donc surtout employés à assainir leurs relations, qui avaient été assombries par la rupture de leurs pourparlers en avril 1983. Les deux hommes ont essentiellement concentré leur attention sur ce qui les rapproche plutôt que sur ce qui les sépare. Ainsi ont-ils laissé de côté le plan Reagan, qui avait été l'une des pierres d'achoppement des discussions l'année dernière, et la question très sensible de la représentation des Palestiniens lors d'éventuelles négociations de paix.

De toute évidence, M. Arafat est soucieux de ménager sa position vis-à-vis des opposants au sein de l'OLP tandis que les Jordaniens sont, pour leur part, conscients des limites imposées par les circonstances au dirigeant palestinien. C'est en tout cas ce que confirme la lecture du communiqué commun. *« Le plus important est que la visite de Yasser Arafat ait eu lieu, en dépit des pressions importantes auxquelles il était soumis »*, commente M. Hani El Hassan, l'un des conseillers du chef de l'OLP.

Cela dit, les Jordaniens souhaitent sans aucun doute que M. Arafat mette de l'ordre dans ses rapports avec les autres composantes de la résistance palestinienne. A ce propos, M. Khalil El Wazir (Abou Jihad) pourrait se rendre prochainement à Aden, au Sud-Yémen, pour y rencontrer des représentants du Front populaire et du Front démocratique pour la libération de la Palestine.

Par ailleurs, une délégation d'une trentaine de notables de Cisjordanie et de la bande de Gaza a remis à M. Arafat et au roi Hussein, qu'ils ont longuement rencontrés, un mémorandum les exhortant à *« coordonner leurs efforts et à coopérer (...) »* pour mettre fin à l'occupation de ces territoires. Enfin, M. Arafat a rencontré, jeudi, le premier ministre espagnol, M. Felipe Gonzalez, en visite officielle à Amman.

EMMANUEL JARRY.

(1) Le sommet arabe de Bagdad, en 1978, avait alloué une aide de 100 millions de dollars, gérée par un comité jordano-palestinien, à la Cisjordanie, et de 50 millions de dollars à la bande de Gaza. En 1983, cependant, seule l'Arabie Saoudite et le Koweït ont versé leur part, soit seulement 45 millions de dollar au total.

AFRIQUE

LA DÉTENTE EN AFRIQUE AUSTRALE

M. Toivo, fondateur de la SWAPO, a été libéré

Nouveaux entretiens entre Maputo et Pretoria

La détente amorcée par Pretoria avec ses voisins d'Afrique australe *semble s'être légèrement consolidée* ces derniers jours, même si l'Afrique *du Sud donne toujours* l'impression de manœuvrer avec une grande prudence, *notamment dans* les négociations engagées avec l'Angola.

Jeudi 1er mars, M. Herman Toivo Ja Toivo, fondateur de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain), a été acclamé à son retour à Windhoek, capitale de la Namibie, après seize année d'internement au bagne de Robben-Island, au large du Cap. Sa libération anticipée – il avait été condamné, en 1968, à vingt ans de prison pour atteinte à la sécurité de l'Etat – a coïncidé avec la réunion à Cuvelai, à 200 kilomètres au nord de la frontière namibienne, de la commission mixte de contrôle du *« désengagement militaire »* sud-africain du Sud angolais.

Le retrait sud-africain devrait s'étaler sur une trentaine de jours, *chaque partie ayant accepté de* mettre à la disposition de la commission – qui comprend cinq officiers de chaque armée – environ *trois cents* soldats, qui ont formé des patrouilles mixtes. Au fur et à *mesure de leur repli* sur la frontière de la Namibie, les troupes *sud-africaines seront relevées* par les forces gouvernementales angolaises, *Luanda s'étant engagé à ne* pas laisser les combattants de la SWAPO *s'installer sur le terrain* abandonné par Pretoria.

Cette opération constitue un test, mais son bon déroulement éventuel ne préjugera en rien de futures négociations sur l'indépendance de la Namibie. La commission, dotée d'hélicoptères, demeurera une semaine à Cuvelai avant de se déplacer, par étapes, vers le sud, jusqu'à la frontière entre la Namibie et l'Angola.

Un « traité de sécurité »

Sur l'autre front de la détente – les négociations entre Maputo et Pretoria, – les résultats semblent plus probants, puisque, à l'occasion d'une nouvelle réunion interministérielle, ce vendredi, au Cap, le Mozambique doit présenter à l'Afrique du Sud un projet écrit de pacte de non-agression, si l'on en croit l'agence mozambicaine de presse AIM. M. Jacinto Veloso, qui préside la délégation de Maputo, a été mandaté pour *« conclure les négociations »* entamées en décembre 1983 au Swaziland, *précise* AIM. Son principal interlocuteur doit être M. « Pik » Botha, *le ministre* sud-africain des affaires étrangères.

A *Maputo, on estime que la signature* de ce « traité de sécurité » devrait très sérieusement *freiner* les activités de la RNM (Résistance nationale Mozambique), cette rébellion armée étant, du coup, privée du soutien logistique sud-africain. Pour l'instant, toutefois, la RNM a récemment renforcé sa pression, attaquant, le 18 février, un village communautaires situé à 30 kilomètres de Maputo, et y faisant, selon un médecin, environ quatre-vingts victimes. Privés de l'appui de Pretoria, les rebelles *« pourront quand même survivre un ou deux ans »*, estime-t-on de source mozambicaine autorisée.

Les contacts établis par l'Angola et le Mozambique avec Pretoria ont, entre-temps, reçu l'aval de l'Organisation de l'unité africaine. Le conseil des ministres de l'OUA, qui siège cette semaine à Addis-Abeba, a, en effet, estimé qu'il s'agissait d'une *« victoire pour la diplomatie africaine »*, selon un porte-parole de l'Organisation. Cette déclaration a toutefois surpris l'ANC (Congrès national africain, mouvement clandestin qui lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud). Selon un porte-parole du mouvement, les ministres de l'OUA se sont contentés d'exprimer leur solidarité avec Luanda et *Maputo*.

Les négociations en Afrique australe semblent, *en tout état* de cause, assez avancées aux yeux de l'ONU pour que M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'organisation internationale, ait jugé opportun de rencontrer séparément jeudi les représentants à New-York de l'Afrique du Sud et des Etats de la « ligne de front ».

Un vieil homme oublié

Qui se souvenait encore de M. Herman Toivo Ja Toivo, qui fêtera, dans quelques mois, son soixante-dixième anniversaire après avoir moisi seize ans dans les geôles sud-africaines ? On l'avait un peu oublié dans une cellule du tristement célèbre bagne de Robben Island, où il purgeait une peine de vingt ans de prison, pour atteinte à la sécurité de l'Etat, en compagnie de l'illustre M. Nelson Mandela, *« père du nationalisme sud-africain »*.

Né dans le Nord namibien – le pays des Ovambos, qui constitue *près de la moitié de la population* de l'ancienne colonie allemande, – *cet ancien soldat avait* créé, en 1959, l'Organisation du *peuple ovambo, un mouvement* chargé de défendre les intérêts *des travailleurs noirs namibiens* en Afrique du Sud. Il devait fonder, *quelques années plus tard*, en compagnie de M. Sam Nujoma, *son actuel président*, la Swapo (Organisation du peuple *du Sud-Ouest africain) qui*, depuis 1966, se bat pour l'indépendance *de la Namibie*.

La libération de M. Toivo a été réclamée, à plusieurs reprises, par M. Andreas Shipanga, un dissident de la Swapo, qui fut interné en Zambie, puis en Tanzanie, à la demande de M. Nujoma et qui, depuis quelques années, dirige à Windhoek un petit parti, la Swapo-démocrate.

M. Toivo conserve-t-il une influence *sur la Swapo, dirigée* par M. Nujoma avec un autoritarisme *qui a déjà provoqué plusieurs* crises internes, dont celle aboutissant *à la mise à l'écart* de M. Shipanga ? Les Sud-Africains ont *sûrement dû calculer*, de toute façon, que la libération de M. Toivo, *dont on ignore* encore s'il sera autorisé à voyager à l'étranger, pourra contribuer à raviver les tensions à l'intérieur du mouvement nationaliste. En attendant, des milliers de Noirs lui ont réservé un accueil chaleureux à son retour, jeudi, à Katutura, *township* située en bordure de Windhoek, capitale de la Namibie.

J.-C. P.

Nigéria

A YOLA

Une centaine d'irréductibles s'opposent toujours aux forces de l'ordre

Une poche de résistance, où se trouveraient encore une centaine de *« fanatiques religieux »*, subsiste *dans un quartier* de Yola, la capitale de l'Etat du Gongola (nord-est du Nigéria), où des affrontements entre forces de police et intégristes musulmans ont fait, lundi 27 février – selon un dernier bilan officiel, – cent trente-sept morts et cinquante-huit blessés (*le Monde* du 29 février). Sept cent treize personnes ont, d'autre part, été arrêtées. La police nigériane, qui a perdu cinq hommes au cours des affrontements, affirme avoir encerclé les émeutiers, qui auraient pris des otages. Les forces de police, qui ont reçu des renforts en provenance de l'Etat voisin du Borno, tentent d'arrêter cette centaine d'irréductibles.

La presse nigériane a, d'autre part, affirmé, jeudi 1er mars, que le dirigeant de la secte des Maitatsinê, à Yola, M. Musa Makaniki, a été arrêté, et s'est écrié devant les policiers : *« Je suis invincible, et même si je meurs, j'aurais rempli ma mission : beaucoup sont morts pour moi. »*

L'agence nigériane de presse NAN rapporte, d'autre part, que la police de l'Etat de Kano (nord du pays) a arrêté un nombre indéterminé de personnes qui faisaient circuler une lettre écrite, selon eux, *« par le prophète Mahomet »*, et enjoignant aux *« musulmans de tous les pays de sacrifier des animaux, de prier et de réciter certains versets du Coran, en prévision de catastrophes imminentes qui vont frapper l'humanité ». – (AFP.)*

Kenya

La police et l'armée auraient massacré plus de trois cents personnes dans le Nord-Est

De notre correspondant

Nairobi. – L'armée et la police kenyane ont-elles tué, de sang-froid, plus de trois cents personnes, entre les 10 et 14 février, dans le district de Wajir, dans le Nord-Est du pays, à proximité de la frontière somalienne ? C'est du moins ce qu'affirme, dans un communiqué de presse accompagné de photos du *« massacre »*, M. Abdulahi Unshur, *« conseiller municipal de Wajir »*. Selon son témoignage, toutes ces victimes, auxquelles il faut ajouter *« au moins un millier de disparus, présumés morts »*, appartenaient à la tribu Degodia, d'ethnie somalie.

A en croire le conseiller, *« Le 10 février, les forces de l'ordre kenyanes ont rassemblé, dans un camp situé à 9 miles de Wajir, plus de cinq mille hommes de la tribu Degodia – simples citoyens, hommes d'affaires, responsables religieux, fonctionnaires – qu'ils ont forcés à se dévêtir et à s'allonger sur le ventre. Ceux qui résistaient ont été abattus sur-le-champ. Les autres se sont vu refuser toute nourriture et toute boisson. Certains ont été torturés à mort et quelques-uns brûlés vifs. »* D'après ce témoin, *« ces atrocités ont duré cinq jours consécutifs. Les survivants ont été transportés très loin sans possibilité de recevoir quelque assistance »*.

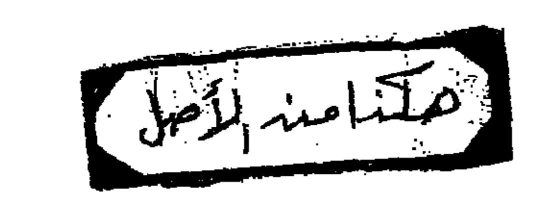
Le *Kenya Times*, quotidien gouvernemental, est le seul à se faire l'écho, ce vendredi 2 mars, de ce document apparemment accablant. Dans un éditorial, il accuse la BBC (qui, la première, a fait état de ces massacres) d' *« avoir alimenté le monde et le peuple britannique d'informations fausses et négatives »* à propos de ce qu'il qualifie d' *« actes de violence isolés »* entre les Degodia et les Anjuran, deux tribus d'ethnie somalie. *« Naturellement, les Kenyans n'ont pas oublié*, conclut-il, *les récentes activités d'un petit groupe d'ennemis installés à Londres, qui se servent, là-bas, des organes de presse pour ternir notre image nationale. »*

La seule allusion à des troubles dans le district de Wajir avait été faite, le 16 février, par M. Julius Oleotipis, ministre d'Etat attaché à la présidence de la République, responsable des questions de sécurité intérieure (*le Monde* du 17 février). *Dans une déclaration, relayée par la Voix du Kenya*, celui-ci avait alors indiqué que les forces de l'ordre étaient intervenues pour mettre un terme à des affrontements entre les Degodia et les Anjuran. Dans ces zones pastorales, ces conflits tiennent souvent à une revendication de terre, à un vol de bétail ou au contrôle d'un point d'eau. Ce membre du gouvernement avait, cependant, reconnu que, lors des interrogatoires de certains suspects, l'armée et la police avaient rencontré de la *« résistance »*.

La région du Nord-Est a toujours été agitée. Dès l'indépendance du Kenya en 1963, les autorités de Mogadiscio, qui rêvaient de l'inclure dans une *« Grande Somalie »*, y entretiennent une insurrection à laquelle la médiation des pays de l'Afrique de l'Est mit fin par l'accord d'Arusha en 1967. Les *« shiftas »* (bandits) ne déposèrent pas les armes pour autant et Nairobi soupçonna Mogadiscio de tolérer, sinon d'encourager, l'activité de ces rebelles qui donna lieu, en novembre 1980, à de sanglantes représailles contre la population civile dans la province de Garissa.

M. Syaad Barre, chef de l'Etat somalien, *confirma solennellement*, en 1981, devant l'assemblée plénière de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), que son pays ne nourrissait aucune revendication territoriale à l'encontre de son voisin. En décembre dernier, lors des fêtes du vingtième anniversaire de l'indépendance du Kenya, il signa avec M. Daniel Arap Moi, son homologue kenyan, un communiqué commun dans lequel les deux partenaires s'engageaient à *« réprimer sévèrement tout ce qui viendrait troubler la paix »* dans cette région frontalière, qu'il s'agisse de l'activité de vandales, de braconniers ou d'éléments subversifs.

JACQUES DE BARRIN.



AMÉRIQUES

Brésil

Le congrès va se prononcer sur le mode de désignation du prochain président

La session parlementaire, qui s'est ouverte le jeudi 1er mars, sera dominée par un débat sur le mode d'élection du président de la République qui succèdera, en 1985, au général Joao Batista Figueiredo. Aux termes de la Constitution, le chef de l'Etat devrait être désigné par un collège restreint des parlementaires et de représentants des vingt-trois Etats de la Fédération. Mais l'opposition, en principe majoritaire à la Chambre basse, a multiplié les pressions en vue d'obtenir que l'élection du futur président ait lieu au suffrage universel. En particulier, le parti du Mouvement démocratique brésilien (PMBB) a convoqué de nombreuses manifestations en faveur de cette réforme (*le Monde* du 1er mars).

Le Parti démocratique et social (PDS), progouvernemental, est très réticent. les sondages ne donnent en effet aucun des candidats déjà déclarés de la formation officielle comme vainqueurs : ni M. Paulo Maluf, ancien gouverneur de Sao-Paulo, ni M. Mario Andreazza, ex-ministre de l'intérieur, discrètement appuyé par le général Figueiredo, ne « ferait le poids » face, par exemple, à M. Leonel Brizola, actuel gouverneur de Rio-de-Janeiro.

Contre-offensive ?

Il est vrai que cette dernière personnalité est si « conflictuelle » aux yeux de l'établishment militaire que l'opposition elle-même pourrait tenter d'annuler sa candidature.

Resteraient alors, d'un côté, l'actuel vice-président, M. Aureliano Chaves, un modéré qui a habilement assuré deux périodes d'intérim pendant la maladie du général Figueiredo, et pour l'opposition M. Tancredo Neves, un modéré également, gouverneur de l'Etat du Minas-Gerais.

Mais on n'en est pas là, même si le parti gouvernemental, majoritaire au Congrès, n'est pas insensible à la clameur qui monte du pays. Dans son discours de rentrée, M. Moacyr Dalla, président du congrès, membre du POS, a déclaré : « *Le Congrès saura décider, car les parlementaires ont eu l'occasion de percevoir directement les angoisses et les aspirations du peuple qu'ils représentent ici.* » Ces propos ont été applaudis par l'opposition. Mais le chef de l'Etat, n'a pas fait allusion à une élection directe dans son message au Congrès. Il s'est simplement félicité d'avoir, conformément à ses promesses de 1978, conduit le Brésil à un degré de liberté tel que, selon lui, il n'en avait jamais existé auparavant. De fait, la politique d'ouverture du chef de l'Etat s'est traduite, depuis le 15 mars 1979, par une amnistie politique, le retour des exilés, et l'instauration du suffrage universel direct pour l'élection des gouverneurs.

Les chefs militaires brésiliens affirment, à l'unisson, leur attachement inébranlable aux formules constitutionnelles. L'éminence grise du régime le général Leitao de Abreu, chef de la maison civile du président, a affirmé que la décision du Congrès sur le mode d'élection du futur chef de l'Etat (vraisemblablement en avril) sera respectée. Mais il ne cache pas, non plus, que le Planalto (palais de la présidence) prépare une offensive visant à retarder le rétablissement des élections directes à la fin des l'année 80.

Chili

Série d'attentats dans les principales villes du pays

Santiago *(AFP, Reuter)*. — Le gouvernement du général Pinochet a accusé les communistes d'être responsables d'une série d'attentats à la bombe qui ont secoué, dans la nuit du 29 février au 1er mars, les trois villes principales du pays, Santiago, Valparaiso et Concepcion. Dix-neuf explosions ont été enregistrées au total. De source policière, elles auraient fait onze blessés, détruit des installations électriques et endommagé des voies ferrées. Cette « nuit bleue », a assuré le gouverneur militaire de la province de Valparaiso, aurait été annoncée par des dirigeants communistes chiliens en exil. Le gouverneur de Concepcion, lui, a rejeté la responsabilité de ces attentats sur le Mouvement démocratique populaire (MDP), dont le dirigeant, M. Manuel Almeyda, est détenu depuis deux semaines. Le MDP rassemble le PC, une fraction du PS et des sympathisants du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR).

Ces actions sont intervenues à l'occasion du retour du chef de l'Etat dans la capitale, après une tournée dans le Sud. A Punta-Arenas, une manifestation d'hostilité au général Pinochet avait eu lieu le 26 février aux abords de la cathédrale. Seize personnes avaient été arrêtées, parmi lesquelles le président du syndicat des travailleurs du pétrole, M. Ruiz Di Giorgio. M. Rodolfo Seguel, président de la Direction nationale des travailleurs (CNT, modérée), a menacé d'avancer la date de la prochaine journée nationale de protestation prévue pour le 27 mars si les détenus n'étaient pas rapidement libérés.

Une « nuit bleue » avait déjà eu lieu au Chili à la mi-décembre. Des attentats avaient privé d'électricité plus de la moitié de la population du pays.

Par ailleurs, le président de la Cour suprême, M. Rafael Retamal, a plaidé, lors de la séance de rentrée judiciaire du jeudi 1er mars, en faveur du retour au pays de milliers de Chiliens, dont l'exil, a-t-il déclaré, engendre « *anomalies familiales* » et « *tensions sociales* » (1). En présence des autorités gouvernementales, le premier magistrat du pays a également critiqué un projet de texte visant à réprimer le terrorisme comme contraire aux « *règles traditionnelles en vigueur au Chili* ». Les tribunaux militaires se verraient, dans ce futur cadre légal, investis de pouvoirs excessifs, a estimé M. Retamal.

Enfin, l'ambassadeur des Etats-Unis à Santiago, M. James Theberge, s'est inquiété le même jour, auprès du ministre des affaires étrangères chilien, de la « stagnation » du processus d'« *ouverture politique amorcé en août 1983* ». Il y a, a déclaré le diplomate, « *un intérêt croissant de notre gouvernement pour ce qui se passe dans le cône sud* [de l'Amérique latine], *car nous savons très bien qu'une transition vers la démocratie au Chili sert les intérêts des pays voisins, ceux du peuple chilien et ceux des Etats-Unis* ».

(1) Selon l'Eglise catholique, environ deux cent mille Chiliens auraient quitté leur pays depuis le coup d'Etat militaire de 1973. (Ce chiffre confond des départs pour raisons économiques, et l'exil politique proprement dit.) Le gouvernement du général Pinochet a autorisé le retour d'un peu plus de trois mille personnes figurant sur des listes de proscrits.

Etats-Unis

TROIS CANDIDATS A L'INVESTITURE DÉMOCRATE ABANDONNENT

(De notre correspondant.)

Washington. — Huit au départ, les candidats à l'investiture démocrate ne sont plus que cinq. Le sénateur de Californie, M. Alan Cranston, s'est retiré de la course mercredi 29 février, suivi, le lendemain, par le sénateur de Caroline du Sud, M. Ernest Hollings, et l'ancien gouverneur de Floride, M. Ruben Askew.

Tous trois ont tiré la conclusion de leurs mauvais résultats de mardi dans l'élection primaire du New-Hampshire, où ils n'avaient respectivement obtenu que 2 %, 4 % et 1 % des voix. M. McGovern, arrivé, lui, comme le pasteur Jackson, en quatrième position, avec 5 % des voix, envisage également de se retirer s'il n'arrive pas premier ou deuxième de la primaire du Massachusetts le 13 mars. Cet Etat est le seul où il avait eu la majorité contre M. Nixon lors de l'élection présidentielle de 1972, mais la barre que M. McGovern s'est fixée paraît très haute.

M. Cranston, qui avait axé sa campagne sur la lutte contre les armements nucléaires, a laissé toute liberté de choix à ses partisans. M. Hollings pourrait se rallier à M. Mondale. Bien que modeste, cet appui ne serait pas négligeable pour l'ancien vice-président, qui, le 13 mars, dit le « super-mardi », devra compter en Alabama, en Floride et en Géorgie avec l'attrait qu'exerce la candidature de M. Jackson auprès des importantes communautés noires de ces trois Etats du Sud.

L'ancien gouverneur de Floride pourrait, lui, se prononcer pour M. Hart, ce qui constituerait pour le vainqueur-surprise du New-Hampshire un atout dans ce Sud conservateur où il commence seulement à se faire connaître.

B. G.

DIPLOMATIE

PENDANT SA VISITE A WASHINGTON

Le chancelier Kohl va plaider la cause de la coopération entre Bonn et Paris en matière de défense

Correspondance

Bonn. — Le renforcement de la coopération européenne en matière de défense, autour de l'axe Paris-Bonn, sera l'un des principaux thèmes de la visite qu'effectue, du 3 au 6 mars, le chancelier Kohl à Washington. Le chef du gouvernement de Bonn souhaite faire comprendre au président Ronald Reagan qu'il s'agit d'une « *contribution à la solidité de l'alliance atlantique* ». Une solidité dont il aimerait bien avoir la confirmation du côté américain.

Trois mois après le déploiement des premiers missiles américains Pershing-2, le gouvernement allemand est préoccupé par la mise en cause persistante, dans certains milieux américains, de la capacité des Européens à assumer leur part de responsabilité face à l'Union soviétique. Une fois de plus, M. Henry Kissinger a joué les empêcheurs de tourner en rond. L'interview, publiée cette semaine par *le Time*, où l'ancien secrétaire d'Etat américain estime que les Etats-Unis devraient retirer la moitié de leur contingent basé en Europe si les Européens ne font pas davantage pour leur propre défense, a été particulièrement mal reçue à Bonn (*le Monde* du 29 février). Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Aloïs Mertes, a sèchement répliqué : « *Ce genre de remède de cheval affaiblit la crédibilité des Etats-Unis auprès de leurs amis comme de leurs ennemis.* » Le responsable des questions européennes au département d'Etat, M. Richard Burt, a tenté de calmer les choses en qualifiant les propos de M. Kissinger de « *totalement bizarres* ». Mais il en faudra davantage pour satisfaire Bonn. Le chancelier s'était déjà personnellement inquiété, à Moscou, auprès du vice-président américain George Busch, de l'état d'esprit régnant à Washington après les déclarations faites fin janvier par le sous-secrétaire d'Etat, M. Eagelburger, qui avait fait planer la menace d'un redéploiement général des intérêts américains vers l'Asie.

Bonn estime donc que le moment est « *particulièrement bien choisi* » pour faire le « *bilan des relations interatlantiques* ». Le chancelier plaidera pour que les consultations étroites qui ont précédé le déploiement des missiles américains en RFA soient poursuivies et étendues à d'autres domaines. Bien qu'il se défende de vouloir jouer les « *médiateurs* » ou les « *interprètes* », M. Kohl insistera auprès du président Reagan sur l'importance qu'il attache à une progression des négociations entre l'Est et l'Ouest sur le désarmement.

Il entend aussi rappeler que les conversations en cours entre les capitales européennes, notamment entre Paris et Bonn, pour renforcer le « pilier européen » de l'alliance atlantique, correspondent à l'intérêt des Etats-Unis. Certains propos entendus aux Etats-Unis rendent une clarification nécessaire.

HENRI DE BRESSON.

LA CRISE DE L'UNESCO

Après les Etats-Unis la Grande-Bretagne ?

La décision américaine de quitter l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture fin 1984 fera-t-elle école, notamment à Londres ? Au début de cette année, un débat — sans vote — a opposé aux Communes le Parti travailliste favorable à l'UNESCO et la majorité conservatrice qui a tiré à boulets rouges sur l'Organisation. Un haut fonctionnaire du Foreign Office a, plus récemment, indiqué que si des changements rapides n'intervenaient pas dans le fonctionnement de l'UNESCO, le Royaume-Uni la quitterait en 1985. Londres appartient au groupe d'une dizaine d'Etats qui s'étaient abstenus en 1983, lors de l'adoption du budget de l'Organisation. Son directeur général, M. M'Bow, devrait recevoir en mars une lettre du gouvernement britannique annonçant que, si une «dépolitisation» des activités de l'UNESCO n'intervient pas au cours de 1984, Londres s'en ira de l'Organisation comme les Etats-Unis.

Des rumeurs ont fait état de l'intention d'autres pays occidentaux, comme l'Allemagne fédérale ou les Pays-Bas, de suivre la même voie, mais aucune décision ne semble avoir été arrêtée par eux. En revanche, tous les autres pays, à l'exception des Etats communistes, ont adressé aux responsables de l'UNESCO, depuis la décision américaine, des revendications — d'ailleurs souvent contradictoires — mais où revient souvent le souhait de voir l'Organisation «*accroître son efficacité*».

Un tout récent élément nouveau — l'acceptation par M. M'Bow d'un «examen» de la situation de l'UNESCO par une commission *ad hoc* du Congrès américain — pourrait toutefois constituer un tournant dans la crise à laquelle *le Monde* a consacré un dossier le 18 janvier. Cet «examen de la coopération UNESCO-Etats-Unis», qui comportera notamment une «vérification» des comptes de l'Organisation, constituera en fait, semble-t-il, une véritable enquête américaine sur l'UNESCO. Celle-ci aura d'ailleurs lieu en même temps que l'examen régulier des dépenses de l'Organisation par la Cour des comptes britannique (National Audit Office), une institution indépendante connue pour sa rigueur, chargée de longue date de la comptabilité de l'UNESCO.

D'autre part, nombre de pays, notamment du tiers-monde, s'attendent que la réunion en mai prochain du conseil exécutif de l'Organisation marque une étape cruciale de la crise. Ces mêmes pays espèrent en général que la France jouera un rôle de proposition — rôle qu'elle n'a pas vraiment joué ces temps-ci — dans le débat en cours.

J.-P. P.-H.

La visite d'un haut responsable yougoslave en URSS

MOSCOU ET BELGRADE SE FÉLICITENT DE L'ÉTAT DE LEURS RELATIONS

(De notre correspondant.)

Moscou. — M. Vidoje Zarkovic, vice-président de la direction collégiale yougoslave, a quitté, jeudi 1er mars, Moscou apparemment très satisfait de sa rencontre avec M. Tchernenko. Ce dernier a été invité à se rendre en Yougoslavie, pays où il n'est jamais allé jusqu'ici. D'autre part, les échanges de visites entre Moscou et Belgrade se profilent dans les mois qui viennent entre dirigeants du parti et de l'Etat.

L'agence Tass a présenté un bilan très positif des entretiens que M. Zarkovic, arrivé lundi à Moscou, a eus « *dans une atmosphère amicale et de travail* » avec MM. Tchernenko, le nouveau secrétaire général, et Gromyko, ministre des affaires étrangères. De source yougoslave, on indique que les divergences entre les deux pays, notamment sur l'Afghanistan ou le Cambodge, et d'une façon plus générale sur la conception du non-alignement et du rôle des grandes puissances, ont été évoquées, mais qu'il n'a pas été jugé utile de les mentionner publiquement. « *Ils ont compris que notre politique étrangère restait celle de Tito. Nous n'approuvons pas davantage la Grenade que nous n'avons accepté l'Afghanistan* », précisait-on de même source.

Dans le domaine économique, Moscou est le premier partenaire de Belgrade, tandis que la Yougoslavie se situe parmi les dix plus importants fournisseurs de l'URSS. Les échanges, très exactement équilibrés, ont porté sur environ 7 milliards de dollars dans les deux sens en 1983. Les Soviétiques vendent des équipements industriels et surtout du pétrole (au cours mondial). Ils achètent aux Yougoslaves des produits alimentaires et des objets de consommation courante. Divers projets sont en cours, notamment la vente d'une centrale électrique nucléaire soviétique.

C'est sans doute sur les relations entre partis, toujours sensibles depuis la rupture spectaculaire de 1948 et les réconciliations à éclipses qui se sont succédé depuis 1955, que la visite de M. Zarkovic apporte l'éclairage le plus intéressant. Il est question d'un accroissement des échanges entre le PC soviétique et la Ligue des communistes yougoslaves. On avait été très sensible du côté yougoslave au fait que le vieux procès en révisionnisme semblait avoir été enterré par Iouri Andropov, au plénum de juin 1983. On espère que M. Tchernenko va poursuivre dans cette voie.

DOMINIQUE DHOMBRES.

● *M. Mauroy en visite officielle en Côte-d'Ivoire.* — Le premier ministre se rendra en Côte-d'Ivoire à l'occasion du voyage qu'il doit effectuer en Afrique (Gabon et Tchad) dans la deuxième quinzaine du mois de mars (*le Monde* du 2 mars). D'autre part, M. Christian Nucci, ministre délégué au développement et à la coopération, effectuera, du 14 au 18 mars, son premier voyage officiel en Côte-d'Ivoire, après un séjour de vingt-quatre heures au Togo.

EUROPE

Union soviétique

Une certaine détente prélude aux prochaines conversations entre Moscou et Pékin

De notre correspondant

Pékin. – La quatrième phase des consultations sino-soviétiques, qui doit s'engager le lundi 12 mars à Moscou, s'ouvrira dans un climat très sensiblement meilleur que lors des précédentes rencontres. Après une brève polémique de presse, début janvier, une certaine détente est perceptible actuellement dans les rapports entre les deux capitales.

La mort de Iouri Andropov a été l'occasion qui a permis aux Chinois de modifier légèrement leur attitude, sinon sur le fond du moins sur la forme. Au demeurant, les Soviétiques ont reconnu – avec un temps de retard – qu'en déléguant aux obsèques du chef du Kremlin une personnalité du rang de M. Wan Li, Pékin avait manifesté un signe de sa volonté d'améliorer les relations bilatérales.

Faut-il s'attendre, pour autant, à des progrès substantiels à l'issue des prochaines conversations ? Une surprise ne peut, par avance, être exclue, mais force est de dire que, sur les dossiers politiques en discussion, la Chine n'a montré, à ce jour, aucun assouplissement de ses positions.

Sur la question cambodgienne, par exemple – l'un des trois obstacles qui, du point de vue chinois, se dressent sur la voie de la normalisation, – Pékin continue de faire preuve de la même fermeté, ainsi qu'ont pu le constater ces derniers jours les dirigeants de la Malaisie, qui recevaient M. Wu Xueqian, ministre chinois des affaires étrangères. Sondé par ses hôtes sur les chances de voir son pays se montrer plus ouvert à un dialogue politique avec le Vietnam, M. Wu aurait très nettement rejeté une telle éventualité. Les dirigeants chinois, satisfaits des points marqués sur le terrain ces dernières semaines par la résistance antivietnamienne, pensent que l'heure de la négociation n'est toujours pas venue. En tout état de cause, ce serait, selon eux, à l'« agresseur », en l'occurrence Hanoï, à faire le premier pas. On note, cependant, que, dans ses propos publics, M. Wu Xueqian s'est abstenu d'associer dans ses critiques l'Union soviétique au Vietnam.

La toute prochaine visite de M. Li Xiannian, président de la République, au Pakistan, pays limitrophe de l'Afghanistan, marque, par ailleurs, l'intérêt que la Chine continue de porter à ce qui se passe dans cette région du monde, ainsi que son soutien à un pays directement confronté à l'« hégémonisme » soviétique. Témoignage de solidarité d'autant plus notable qu'il s'agira du premier voyage à l'étranger de M. Li depuis sa désignation comme chef de l'Etat.

Une amélioration continue des relations

L'optimisme prudent, qui règne ici depuis peu de temps, tient au fait que, en dépit de ces obstacles, les signes concrets, indiquant une amélioration continue des relations avec Moscou, s'accumulent. Citons pêle-mêle quelques exemples : création d'un rayon de livres soviétiques dans une librairie du centre de Pékin, participation de l'URSS, pour la première fois depuis plus de vingt ans, à une exposition technique internationale d'équipement médical dans la capitale chinoise, informations nettement plus détaillées dans la presse sur les cérémonies annuelles rendant hommage aux héros soviétiques de la deuxième guerre mondiale, etc.

L'amélioration des rapports est surtout sensible dans le domaine du commerce. Avec un volume d'échanges, l'an dernier, d'environ 800 millions de dollars, l'URSS est déjà redevenue l'un des principaux partenaires de la Chine, et des projets de coopération économique sont désormais à l'étude dans l'industrie charbonnière, le textile, l'industrie légère, la construction de centrales hydroélectriques. Les Russes seraient disposés à participer au programme chinois de modernisation d'entreprises, ce qui, dans bien des cas, reviendrait à rénover des usines construites par eux-mêmes dans les années 50. Un voyage à Moscou de Mme Chen Muhua, ministre chinois du commerce extérieur, serait en discussion.

Une progression plus importante des échanges serait facilitée si une coordination plus étroite s'établissait au stade de la prévision et de la planification. Selon des sources est-européennes, cette question aurait déjà été envisagée et elle pourrait être à nouveau discutée lors de la visite en Chine, probablement en mai, de M. Arkhipov, premier vice-premier ministre soviétique.

Tout cela conduit à penser que, tout en continuant à mettre en avant les obstacles qui freinent la normalisation, les Chinois ont admis l'idée d'une amélioration sectorielle des relations bilatérales. C'est ce que prêchent depuis toujours les Russes, qui ne manquent pas une occasion de rappeler à leurs interlocuteurs que le problème de Taiwan, si douloureux pour la fierté nationale chinoise, n'a pas empêché le développement d'intenses rapports sino-américains. Jusqu'à présent les Chinois estimaient qu'une telle théorie avait ses limites et que, sans avancée sur le plan politique, les progrès dans d'autres domaines ne pourraient pas aller au-delà d'un certain point. Le pensent-ils toujours ?

MANUEL LUCBERT.

Témoignage – Pour la liberté d'expression sur la paix et le désarmement

Nous avons reçu de MM. Bruno Baron-Renault, secrétaire national du Mouvement des radicaux de gauche, Pascal Boniface, responsable du secteur défense et désarmement au secrétariat international du Parti socialiste, Serge Depaquit, secrétaire national du PSU et de Mme Sylvie Mantrant, secrétaire internationale du CODENE (Comité pour le désarmement nucléaire en Europe), qui ont séjourné récemment à Moscou, le témoignage suivant sur les activités des pacifistes soviétiques indépendants et les poursuites dont ils sont victimes.

Une délégation française de France-URSS a séjourné récemment à Moscou pour y rencontrer un groupe de responsables soviétiques et dialoguer avec lui sur les problèmes de la paix et du désarmement.

S'il a permis aux participants français d'exposer leurs opinions et de mieux connaître la position officielle de l'URSS, le colloque nous a également donné l'occasion de rencontrer, en dehors des séances du symposium, quelques-uns des animateurs du Groupe de Moscou pour l'établissement de la confiance entre les Etats-Unis et l'URSS, créé en juin 1982 à l'initiative de Soviétiques inquiets de la course au surarmement et de la détérioration des rapports entre les deux Super-Grands.

Le groupe se prononçait pour un désarmement fondé sur « la détente par la base », condition essentielle d'une détente au sommet. Il s'agissait d'établir la confiance entre Américains et Soviétiques et, plus généralement, entre les habitants des pays socialistes et du monde occidental, en multipliant les contacts directs entre les personnes, en invitant les citoyens des deux blocs à dépasser les clivages nés de la guerre froide et à mener des actions communes et indépendantes des gouvernements en faveur de la paix.

Parallèlement, le groupe se proposait de favoriser la politique de détente officiellement prônée par le Kremlin en menant une action pédagogique auprès des Soviétiques pour les sensibiliser aux réalités de la course aux armements et aux implications pour l'humanité d'un conflit nucléaire. De plus, loin d'imputer l'augmentation gigantesque des budgets militaires aux seules autorités soviétiques ou américaines – ou à tout autre gouvernement – il soulignait que les responsabilités étaient partagées et, tout en cherchant à établir un dialogue avec le Mouvement de la paix officiel en URSS, il proposait aux citoyens une réflexion et une action indépendantes sur le sujet. Des objectifs responsables, par conséquent, et correspondant en principe aux priorités définies par le pouvoir soviétique.

Les moyens mis au service de cette cause sont simples : campagne de signatures (à ce jour, mille personnes ont signé) ; organisation – avec les moyens modestes du groupe – d'expositions et de séminaires sur les problèmes de la paix et du désarmement ; diffusion d'informations ; échanges de vues avec les mouvements de la paix indépendants existant dans les pays occidentaux.

Ainsi le groupe tient-il des séminaires réguliers dans l'appartement de l'un de ses membres. De même envoie-t-il aux amis qu'il compte dans le reste du pays des documents où il précise ses propositions. En février 1983, il organisera, chez un sympathisant moscovite, une exposition de photos consacrées aux manifestations des mouvements pacifistes aux Etats-Unis. A ceux qui les interrogent sur la légalité de leur action, les membres du groupe répondent en rappelant les dispositions de l'article 69 de la nouvelle Constitution soviétique, qui fait obligation à tous les citoyens d'œuvrer pour la paix.

Pourtant, les initiatives prises par le groupe n'ont cessé de lui valoir – et ce, dès le lendemain de sa création – avanies et mesures d'intimidation systématiques de la part des autorités. Le 6 août 1982, jour anniversaire d'Hiroshima, l'organisation d'une conférence de presse et d'une exposition sur le thème de la paix sera bloquée par le KGB. En même temps, les membres du groupe vont, l'un après l'autre, subir des pressions considérables pour renoncer à leur activité autonome en faveur de la paix.

Certains s'inclineront ; quant aux autres, ils paieront cher leur indépendance d'esprit. Ingénieurs, enseignants ou collaborateurs d'instituts scientifiques et techniques, les membres du Groupe de Moscou ont presque tous perdu leur travail et n'ont échappé aux rigueurs de la loi soviétique sur le parasitisme qu'en trouvant, à l'aide de bonnes volontés, des emplois dont le pouvoir peut les priver du jour au lendemain. Ainsi, l'un de ceux que nous avons rencontrés, physicien, travaille désormais dans l'atelier d'une usine, cependant qu'un jeune couple – lui, ingénieur, elle, assistante dans un institut – balaie les rues de Moscou.

La répression ouverte

Les autorités passeront ensuite à la répression ouverte. Arrêté le 26 octobre 1982, un enseignant membre du Groupe de Moscou, Oleg Radzinsky, sera emprisonné, accusé de propagande antisoviétique, pour avoir fait des cours sur la littérature du samizdat et condamné, le 13 octobre 1982, à un an de prison et à cinq ans de déportation à l'issue d'un procès auquel la police avait empêché ses amis d'assister. Depuis, Oleg Radzinsky a écrit au président des Etats-Unis pour déclarer qu'il méritait la condamnation qu'on lui avait infligée. Mais est-il besoin de souligner qu'une lettre de ce genre, écrite par un homme aux mains de la police politique depuis de longs mois, est pour le moins sujette à caution ?

D'autant plus que la police a continué à s'acharner sur le groupe dont, à ce jour, huit membres ont subi des condamnations pour leur engagement en faveur de la paix. Aujourd'hui, c'est au tour d'une jeune géographe, Olga Medvedkova – qui milite avec son mari, géographe lui aussi, dans les rangs du groupe – de se trouver menacée. Accusée d'avoir agressé un policier dans le commissariat de Moscou où elle était retenue avec plusieurs amis pendant le procès d'Oleg Radzinsky, elle s'attend à être jugée à huis clos dans les toutes prochaines semaines, et risque une condamnation à deux, voire trois ans, de travaux forcés.

Les responsables soviétiques doivent savoir que, aux yeux de la grande majorité du peuple français, ceux de leurs concitoyens qui – telle Olga Medvedkova – mènent une action de sensibilisation courageuse et difficile sur les problèmes de la paix et du désarmement ne cherchent pas, comme le voudrait une certaine propagande, à déstabiliser le camp socialiste ou – ainsi que l'a dit l'agence Tass – à faire le jeu de la CIA, mais œuvrent au développement de la compréhension et de la confiance entre les citoyens d'Union soviétique et ceux du reste du monde. Quelles que soient leurs appréciations respectives sur les mesures à prendre pour ouvrir la voie au désarmement, nous sommes unanimes à juger – avec les membres du Groupe de Moscou – que le renforcement de la paix passe par la liberté du discours des citoyens de la paix.

Pologne

LE SORT DES PRISONNIERS POLITIQUES

La direction clandestine de Solidarité lance un appel aux organisations internationales

La direction clandestine de Solidarité a lancé un appel aux organisations humanitaires internationales pour leur demander d'appuyer la lutte menée par les prisonniers politiques polonais pour l'obtention d'un statut particulier et de conditions de détention moins dures. Tous les appels en ce sens adressés par de très nombreux Polonais au général Jaruzelski sont restés sans effet, écrivent les quatre membres de la commission provisoire de coordination du syndicat, MM. Zbigniew Bujak, Bogdan Lis, Tadeusz Jedynak et Eugeniusz Szumiejko.

Ils évoquent, dans leur communiqué, publié par un bulletin clandestin de Varsovie, les nombreuses grèves de la faim observées dans divers pénitenciers, et insistent en particulier sur le cas d'un ancien membre de la direction clandestine de Solidarité, M. Janusz Pałubicki, qui se trouve dans un état de très grande faiblesse à la suite d'un jeûne de plusieurs semaines. Des grèves de la faim ont été signalées, notamment dans les prisons de Barczew, Braniewo, Strzelin et Leczyca.

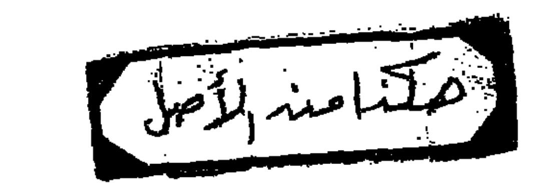
Selon les estimations les plus récentes, on compte environ trois cents détenus politiques en Pologne, parmi lesquels sept anciens dirigeants légaux de Solidarité et quatre animateurs du KOR, dont le procès est constamment retardé, tandis que les autorités tentent de leur faire accepter un exil présenté comme « temporaire ».

L'un d'entre eux, Me Sila-Nowicki, vient d'être inculpé pour « calomnies » après avoir dénoncé, dans une lettre ouverte au général Jaruzelski, les « machinations », ourdies par la police politique pour empêcher que comparaissent en justice les vrais responsables de la mort d'un lycéen, Grzegorz Przemyk, battu à mort au printemps 1982 peu après son arrestation.

Le jour même, où l'inculpation de l'avocat était rendue publique, jeudi 1er mars, toute la presse de Varsovie publiait un article violemment hostile à Me Sila-Nowicki.

Quelques jours plus tôt, l'organe du parti, Trybuna Ludu, avait écrit, à propos de l'attitude de certains avocats, que le pouvoir « ne pouvait accepter » des activités qui s'opposent à la « normalisation » de la vie dans le pays, et qu'un avocat qui « oublie qu'il reste un citoyen même quand il défend son client (...), prouve son irresponsabilité ou ses mauvaises intentions ».

Les autorités continuent aussi à s'en prendre aux prêtres et aux personnalités proches de l'Église, qui affichent leur soutien à Solidarité ou aux prisonniers politiques : un prêtre de Varsovie, le Père Stanisław Małkowski, a été l'objet d'une longue perquisition après que la police eut enfoncé la porte de son domicile. A Koszalin, dans le nord du pays, une femme de soixante-sept ans, Mme Gabriela Cwojdzinska, présidente locale du « comité d'aide aux prisonniers politiques », constitué autour du primat, a été arrêtée et inculpée.



RDA

La nièce du chef du gouvernement est-allemand serait autorisée à émigrer à l'Ouest

Mme Ingrid Berg, la nièce du président du conseil est-allemand, M. Willi Stoph, qui a quitté jeudi 1er mars l'ambassade de RFA à Prague, où elle s'était réfugiée six jours plus tôt avec son mari, sa belle-mère et ses deux enfants, ne semble pas avoir regagné son domicile près de Berlin-Est. Selon l'agence UPI à Bonn, la famille Berg, qui a accepté de regagner la RDA, aurait reçu l'assurance de pouvoir émigrer bientôt à l'Ouest. L'accord serait intervenu entre les autorités de Bonn et de Berlin-Est à la suite d'un entretien entre l'avocat est-allemand, Me Wolfgang Vogel, et le président du groupe social-démocrate au Bundestag, M. Hans-Jochen Vogel (cette homonymie ne cache aucun lien de parenté).

Cependant, trois ressortissants est-allemands (et non deux comme on le croyait à l'origine) seraient toujours réfugiés à l'ambassade de Bonn à Prague, où ils attendent l'autorisation de se rendre en RFA.

Voter avec les pieds

Trente-cinq ans après sa fondation, vingt-trois ans après la construction du mur de Berlin, à l'abri duquel devait être créé un modèle de société socialiste, la République démocratique allemande doit faire face à une hémorragie de population que seuls les risques encourus, même en cas d'émigration légale, empêchent d'être encore plus abondante. Faute d'un espoir de changement dans un régime politique et social qui leur a été imposé de l'extérieur, les Allemands de l'Est continuent de *« voter avec leurs pieds »*.

Dans les premières années qui ont suivi, en 1949, la division de l'Allemagne en deux Etats rivaux, quatre millions de personnes avaient fui la zone occupée par les Soviétiques. La solution trouvée par Walter Ulbricht, le premier maître de la RDA, était simple dans sa brutalité : il suffisait de fermer hermétiquement les frontières du pays. Il commença par construire le long de la ligne de démarcation un réseau de barbelés, long de 1 400 kilomètres, qui, au fil des années, fut perfectionné avec des machines à tir automatique. Le mur de Berlin parachevait cet enfermement pour dix-sept millions d'Allemands de l'Est. La fuite des cerveaux, des ingénieurs, des intellectuels était terminée. La RDA allait pouvoir édifier, à l'abri de la contagion et de la subversion capitalistes, une économie socialiste développée qui, si elle ne parvenait pas à constituer un pôle d'attraction pour les Allemands de l'Ouest, faciliterait au moins l'identification des Allemands de l'Est avec le régime communiste.

M. Erich Honecker, qui succéda à Ulbricht en 1971 à la tête du Parti est-allemand, accentua encore cette orientation, allant jusqu'à faire appel aux importations de technologie et de biens de consommation occidentaux pour approfondir l'Abgrenzung, la séparation entre les deux Etats allemands.

Il a presque réussi. La RDA se classe parmi les premières puissances industrielles du monde ; elle vient au deuxième rang en Europe de l'Est pour le PNB et au premier pour le revenu moyen par habitant. Grâce aux perfusions effectuées essentiellement par la RFA, les magasins de Berlin-Est ne présentent pas le même air de désolation que ceux d'autres grandes villes de la communauté socialiste.

Une compensation dérisoire

Mais la réussite de la stratégie Honecker ne pouvait pas être complète. D'abord parce que la RDA a été frappée par la crise économique qui ces dernières années n'a pas épargné l'URSS et ses alliés. Le rythme de la croissance s'est ralenti ; Moscou a réduit ses livraisons de produits énergétiques et de matières premières ; l'endettement a augmenté ; le niveau de vie ne s'est pas amélioré aussi vite que les dirigeants l'auraient souhaité.

Ensuite parce qu'un succès économique, même plus affirmé, n'aurait été qu'une compensation dérisoire à l'absence des libertés élémentaires. Or ce manque se fait d'autant plus sentir que les Allemands de l'Est ont depuis une dizaine d'années de multiples contacts avec leurs frères séparés. Environ deux millions d'Allemands de l'Ouest rendent chaque année visite à des parents de l'autre côté du mur. En 1983, cent mille visiteurs est-allemands ont fait un séjour en RFA. Et surtout la plus grande partie du territoire de la RDA est couvert par la radio et la télévision de RFA qui rendent les Allemands de l'Est encore plus imperméables à la propagande que les citoyens des autres pays socialistes.

Aussi sont-ils de plus en plus nombreux à vouloir passer à l'Ouest. D'abord, les autorités de Berlin-Est se sont débarrassées des bouches inutiles (les retraités) et de quelques brebis galeuses (les intellectuels contestataires). Elles ont vendu à la RFA, moyennant devises sonnantes et trébuchantes, des détenus qui n'étaient pas tous des politiques (40 000 DM (120 000 F) en moyenne par personne, mais le tarif varie selon le niveau d'éducation et le « crime » de l'objet de la transaction). D'autres Allemands de l'Est ont dépensé des trésors d'imagination et pris des risques considérables pour traverser illégalement une frontière réputée infranchissable.

Depuis quelques mois, M. Honecker a ouvert une soupape de sûreté et multiplié les autorisations d'émigrer, peut-être à titre de contrepartie pour le crédit de 1 milliard de DM auquel le gouvernement de Bonn a donné sa garantie en juin 1983. Selon la presse allemande, Berlin-Est se serait engagé à laisser partir de vingt mille à trente mille Allemands de l'Est cette année contre moins de dix mille l'an dernier et des guichets spéciaux auraient même été ouverts dans certaines administrations et à la douane pour les candidats au départ. En outre, quelque cent cinquante Allemands de l'Est auraient pu gagner l'Ouest depuis le début de cette année en se réfugiant dans les ambassades occidentales de Berlin-Est, sans que ce nombre soit comptabilisé dans l'accord. La RDA ayant besoin de nouveaux crédits, l'accord pourrait être prolongé.

C'est certainement une chance pour les Allemands de l'Est, un succès pour le gouvernement du chancelier Kohl, qui peut se targuer d'avoir obtenu plus que ses prédécesseurs sociaux-démocrates, et un risque pour le régime de Berlin-Est, qui paraît accepter la démonstration de son impopularité.

A propos des Hongrois qui bénéficient de possibilités de voyage à l'Ouest relativement libérales, M. Kadar, premier secrétaire du parti hongrois, aurait dit qu'ils sont satisfaits deux fois, la première quand ils partent, la seconde quand ils rentrent. Manifestement, les Allemands de l'Est se contentent du premier plaisir.

DANIEL VERNET.

M. WOLFGANG VOGEL : L'HONNÊTE COURTIER

M. Wolfgang Vogel ne fait pas dans le sentiment. Depuis une vingtaine d'année, il « vend » tranquillement à la RFA des détenus est-allemands pour une somme qui varie en fonction du statut social, du niveau d'éducation et délit commis par la personne en question. A ceux qui lui reprochent d'être un moderne marchand d'esclaves, il réplique que l'argent ainsi versé constitue un simple dédommagement pour les sacrifices consentis par la société socialiste et les dégats causés par les criminels libérés.

Né en Silésie en 1925, Wolfgang Vogel a fait de brillantes études de droit aux universités de Iéna et de Leipzig, avant d'être conseiller du ministre de la justice de Berlin-Est, puis de s'étabir à son compte. Ami personnel de M. Erich Honecker, le numéro un est-allemand, qu'il aurait accompagné lors d'un sommet interallemand avec M. Helmut Schmidt, il s'est spécialisé dans les cas délicats. Avec son collègue de Berlin-Ouest, Me Jürgen Stange, il a négocié le départ vers la RFA de plus de vingt mille détenus des prisons est allemandes.

Mais il est a d'autres succès à son actif. En 1962, c'est lui qui a mené à bien l'échange entre l'espion soviétique Rudolf Abel et Garry Power, le pilote américain de l'U 2 abattu au dessus de l'URSS. Avec l'homme d'affaires et député israélien M. Flatto Sharon, il a monté en 1981 une affaire triangulaire entre un israélien détenu au Mozambique, un Américain condamné à Berlin-Est et un espion communiste incarcéré aux Etats-Unis. Il a même essayé d'échanger le militant juif soviétique Anatoli Chtcharansky contre Günter Guillaume, « l'espion du chancelier » qui fit tomber M. Brandt en 1974. Mais il a connu à cet occasion un de ses rares échecs.

Grande-Bretagne

A LA FAVEUR D'UNE ÉLECTION PARTIELLE

M. Tony Benn retrouve son siège au Parlement

Le retour de l'« aristocrate rouge »

M. Tony Benn, chef de file de la gauche travailliste, a remporté l'élection législative partielle de Chesterfield, le jeudi 1er mars. Il a obtenu 46 % des suffrages devant le candidat de l'alliance libérale-sociale-démocrate (35 %) et le candidat conservateur (15 %). M. Benn avait perdu le siège de Bristol qu'il détenait depuis trente-trois ans aux élections générales de juin dernier.

De notre correspondant

Londres. — Est-ce bien une victoire pour le Labour ? La question est posée presque autant chez les travaillistes que chez leurs rivaux libéraux et sociaux-démocrates ou au sein de la majorité conservatrice. Sur le devant de la scène politique britannique, où M. Benn fait sa rentrée après une brève traversée du désert, il n'y a pas de personnalité plus controversée.

La candidature de M. Benn à Chesterfield ne faisait manifestement pas l'affaire des dirigeants travaillistes. Chef de file de l'extrême gauche, M. Benn a grandement contribué à la radicalisation du parti, ces dernières années, et il est considéré par beaucoup comme l'un des principaux responsables des récents revers du Labour. Au moment où la direction travailliste, tirant les leçons du raz-de-marée conservateur de juin 1983, oriente le mouvement vers des positions plus modérées et alors que les sondages paraissent lui donner raison, le succès de M. Benn paraît venir à contre-courant. Pour la première élection partielle, depuis sa désignation à la tête du parti, M. Neil Kinnock n'a pas caché qu'il aurait souhaité un autre candidat et un autre « test » moins contestable. Mais M. Benn affirme que son élection prouve précisément que, pour s'imposer de nouveau, il n'est pas nécessaire de faire des concessions.

Étrange personnage que cet homme qui, à cinquante-huit ans, passe toujours pour être l'« enfant terrible » du parti travailliste. En 1963, celui qu'on a appelé l'*« aristocrate rouge »* avait fait adopter une loi autorisant les pairs du royaume à renoncer à leur titre, parce qu'il était devenu lord malgré lui à la mort de son père, le vicomte Stansgate. C'est depuis cette époque que M. Anthony Wedswood Benn est devenu plus simplement Tony Benn. Mais ses adversaires lui reprochent de continuer à jouir de la fortune de sa famille ou de celle de sa femme, d'origine américaine. Membre de plusieurs gouvernements travaillistes, depuis 1966, il a été notamment secrétaire à l'industrie pour promouvoir un maximum de nationalisations et c'est un peu son œuvre que Mme Thatcher est maintenant en train de détruire.

Pacifiste et anti-européen

Pacifiste, il est l'un des plus chauds partisans d'un désarmement unilatéral et reste farouchement anti-européen. En 1975, il avait divisé le parti en faisant une campagne virulente pour le retrait de la Grande-Bretagne du Marché commun. Soutenu par les troskistes de la tendance *Militant* du parti, il a joué un rôle essentiel dans le départ des travaillistes de droite qui ont fondé le Parti social démocrate. Loin de se repentir, M. Benn estime que, si le parti est redevenu fort, c'est parce qu'il *« s'est renouvelé et a perdu quelques-uns de ses conservateurs »*... Est-ce à dire qu'il en reste encore ?

Malgré cette attitude, la plupart des dirigeants travaillistes sont venus à Chesterfield appuyer sa campagne, à commencer par M. Kinnock, mais aussi M. Denis Healey, qu'il avait durement combattu en 1981 pour la désignation du leader-adjoint du parti. M. Healey, un modéré, a été beau joueur et a déclaré qu'il formait avec M. Benn un couple aussi inséparable que celui de Jayne Torvill et Christopher Dean, ces héros nationaux, champions olympiques de danse sur glace, qui entretiennent un savant mystère sur leurs relations sentimentales. L'appareil travailliste a joué la carte de l'unité et découragé très tôt les espoirs des candidats de l'Alliance (Parti libéral et Parti social démocrate) et du Parti conservateur, qui pensaient que, même dans un vieux fief travailliste, la présence d'un marxiste « pur et dur » tel que M. Benn servirait de repoussoir.

L'Alliance a sensiblement amélioré son score, mais pas suffisament pour prouver que ce mouvement peut encore disputer au Labour la place de premier parti de l'opposition. Quant au candidat conservateur, il a été desservi par la désaffection que subit depuis quelques mois la majorité gouvernementale et par le fait que, appartenant à la tendance minoritaire modérée du Parti tory qui n'est pas celle de Mme Thatcher, — il n'a pas bénéficié du soutien qu'il pouvait attendre.

Dans l'Alliance et le Parti conservateur, certains estiment qu'avec le succès de M. Benn commencent — ou recommencent — les ennuis de la direction travailliste. Ils doutent que le « trublion » se soit assagi ou ait été vraiment « récupéré » par le dynamisme unitaire de M. Kinnock, comme le craignent au contraire quelques membres de l'extrême gauche.

FRANCIS CORNU.

Suède

Les sous-marins « non-identifiés » sont de retour...

De notre correspondant

Stockholm. — Depuis le 10 février, la marine suédoise traque, jour et nuit, des *« objets sous-marins non identifiés »* dans l'archipel de Karlskrona, dans le sud de la Baltique. C'est à proximité de cette base navale stratégique qu'un submersible soviétique U-137 du type Whiskey s'était échoué sur un haut fond en octobre 1981, à la suite d'une *« erreur de navigation »*, selon la version donnée par Moscou. Un porte-parole a confirmé, jeudi 1er mars, que des militaires et des policiers avaient observé la nuit précédente un mystérieux homme-grenouille sur le rivage de l'île d'Almö. Il est sorti de l'eau, a parcouru environ 300 mètres avant de replonger dans la Baltique, mais de l'autre côté du barrage installé ces dernières semaines pour bloquer les voies d'accès de la rade. L'inconnu a réussi à disparaître, mais les militaires, grâce à des chiens, ont pu retrouver ses traces. Ils affirment, par ailleurs, que des témoins avaient aperçu à plusieurs reprises un sous-marin en surface.

Les opérations de recherche se déroulent dans une zone d'environ 30 kilomètres sur 10, où la profondeur de l'eau varie entre 6 et 25 mètres. La marine a déployé des moyens considérables pour intercepter *« le ou les engins »* intrus et obliger l'un d'entre eux au moins à faire surface. Les chenaux et détroits de l'archipel sont barrés par des chapelets de mines, des filets métalliques, et un fil de détection magnétique qui déclenche automatiquement un système d'alarme lorsqu'un engin sous-marin le franchit. A l'intérieur du périmètre quadrillé, des bâtiments équipés de sonars et de radars patrouillent en permanence. Cinq hélicoptères participent également aux opérations. Au cours des trois dernières semaines, on a fait usage d'une trentaine de genades de semonce et de plusieurs mines et charges explosives. Les soldats ont même utilisé leur mitraillette et des grenades à main pour tenter de déloger les mystérieux hommes-grenouilles. Toutes ces interventions n'ont donné, jusqu'à présent, aucun résultat mais les responsables militaires de la base demeurent persuadés qu'il y a *« quelque chose qui remue sous l'eau »*.

Selon certains spécialistes, le déplacements étranges de ces engins donnent à penser qu'il ne s'agissait pas de sous-marins, mais plutôt de torpilles téléguidées à partir d'un submersible opérant au large et destinées à désorganiser le système de défense adverse. Mais la présence d'un homme-grenouille, dans la nuit du 1er mars, paraît indiquer que la marine suédoise a bien affaire à un sous-marin, probablement un sous-marin de poche.

Des agents à terre

Les militaires sont peu loquaces, mais ils n'excluent pas que ces navires soient renseignés par des agents à terre, et c'est la raison pour laquelle des unités de l'infanterie occupent la plupart des îlots. De nombreuses résidences secondaires dans l'archipel ont été inspectées par la police et les quelque cinq mille habitants de la région sont soumis régulièrement à des contrôles d'identité, en application de la loi sur la sécurité du Royaume de nouveau en vigueur depuis le 18 février.

Le gouvernement n'a fait absolument aucun commentaire sur cette affaire. Lors de l'ouverture de la conférence de Stockholm sur le désarmement en Europe, le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Gromyko, avait assuré M. Palme que l'URSS respectait la neutralité et l'intégrité de la Suède et qu'aucun sous-marin soviétique n'avait violé les eaux territoriales suédoises depuis l'incident du U-137 en octobre 1981. Depuis, une commission officielle a établi que six autres sous-marins soviétiques, dont trois sous-marins de poche, avaient opéré dans l'archipel de Stockholm au cours de l'automne 1982. Ces incursions n'ont pas cessé, mais, officiellement, la Suède déclare ne pas être en possession d'informations suffisantes pour déterminer la nationalité des intrus (1).

ALAIN DEBOVE.

(1) Selon M. Arkady Chevtchenko, ancien haut fonctionnaire soviétique à l'ONU qui a fait défection en 1978, les dirigeants soviétiques ont décidé au début des années 70 de faire explorer systématiquement les côtes scandinaves pour permettre d'y *« cacher des sous-marins stratégiques en cas de crise »*.

Turquie

Les particuliers vont pouvoir acheter des parts des entreprises publiques

Ankara *(AFP)*. — L'Assemblée nationale a adopté, le mercredi 29 février, une loi très controversée autorisant l'intéressement des particuliers à tout le domaine public, les entreprises commes les infrastructures d'Etat. Cette loi, conçue par le premier ministre ultra-libéral, M. Turgut Ozal — dont elle constituait une promesse électorale — doit permettre la vente du domaine public sans dénationalisation.

Les PTT, les chemins de fer nationaux, les barrages et les centrales électriques, ainsi que le pont d'Istanbul sur le Bosphore, pourront être vendus en parts qui, selon le projet de M. Ozal, ne permettront à leurs propriétaires que de participer aux bénéfices. La propriété restera à l'Etat, les particuliers détenteurs de parts, turcs ou étrangers, n'ayant aucun pouvoir de décision quant à l'administration de ces biens.

Pour les entreprises publiques, cette opération permettra l'obtention des liquidités sans que les mesures restrictives de la politique d'austérité actuellement en vigueur soient remises en cause.

La loi a été très critiquée par l'opposition, qui la juge anticonstitutionnelle et estime qu'elle fait courir le risque de *« brader le pays aux étrangers »*.

Le Monde

politique

RÉUNI EN CONGRÈS EXTRAORDINAIRE

Le RPR renouvelle ses candidats à l'Assemblée européenne

La liste d'Union de l'opposition — tel sera tout simplement son nom — sera *officiellement présentée* le vendredi 16 mars, à Paris, par Mme Simone Veil et M. Bernard Pons, qui la conduiront au nom de l'UDF et du RPR. D'ici à cette date, des décisions devront encore être prises, qui relèvent plus de l'organisation que de la doctrine, puisqu'il doit être désormais bien entendu qu'il n'y a entre les deux formation aucune divergence de fond en matière de politique européenne.

Au cours de la réunion commune des responsables des deux formations, jeudi 1er mars, au Sénat, il a été décidé qu'un secrétariat sera installé dans un lieu indépendant des partis, où siégera M. Paul Cousseran, ancien préfet, directeur de campagne choisi par Mme Veil, avec, auprès de lui, un représentant du RPR. Des comités de soutien seront formés dans les départements et au niveau régional. Le plan de campagne sera mis au point en deux étapes : une phase de sensibilisation aux questions européennes, avec, notamment, des affiches signées du sigle de chaque parti, mais portant la mention commune *« Pour l'union de l'opposition »*. Celles du RPR sont déjà prêtes et comportent un jeu de slogans de même type, tels que *« Une France forte pour une Europe forte »*, ou *« Une France résolue dans une Europe résolue »*, etc. Durant cette période, chaque formation agira un peu à sa guise.

A partir du mois de mai, la campagne commune proprement dite s'engagera, conduite par le « tandem Veil-Pons ». Les deux personnalités participeront à quelques grands meetings, mais privilégieront plutôt les déplacements fréquents en province, pour rencontrer, en des assemblées plus restreintes, les relais d'opinion que sont les élus locaux, les représentants des milieux socio-professionnels et les journalistes.

Trente-quatre candidats

Dans les prochains jours, sera mise au point la « profession de foi » de la liste, qui énoncera quelques grands principes. Mais déjà le RPR s'apprête à diffuser un élégant dossier ayant pour titre *L'Europe, une volonté* et comportant une douzaine de fiches sur tous les problèmes européens. Nul doute que ce document ne serve de base à la « plate-forme » commune qui sera révélée le 16 mars. Il apparaît bien, en effet, que, sur le plan « logistique », le mouvement de M. Chirac a déjà une bonne avance sur son partenaire. Il est vrai que, à la différence de l'UDF, le RPR n'a pas eu à surmonter des querelles internes, même si certains de ses membres ont connus quelques états d'âme.

Dans l'immédiat, l'appareil du mouvement est tout entier absorbé par la préparation du « congrès extraordinaire » qui se tiend samedi 3 mars à la porte Maillot, à Paris. Cette instance statutaire du RPR se compose de quelque trois mille deux cents délégués, qui détiennent les soixante mille mandats, environ, représentant les sept cent cinquante mille à huit cent mille adhérents que revendique officiellement le mouvement. Les porteurs de mandats seront appelés à voter pour élire les trente-quatre représentants du RPR sur la liste d'union de l'opposition. Deux personnalités ne seront pas désignées par scrutin. Il s'agit de M. Bernard Pons, secrétaire général du mouvement, qui sera en deuxième position derrière Mme Veil, et de M. Christian de la Malène, président du groupe des démocrates européens de progrès à l'actuelle Assemblée de Strasbourg, qui figurera en quatrième position, derrière M. Jean Lecanuet, président de l'UDF. Les deux partis ont, en effet, décidé de présenter leurs candidats « en sandwich » (« une » UDF, un RPR, un UDF, un RPR etc). Chaque formation doit ainsi désigner quarante candidats, avec un avantage à l'UDF puisque la candidature de Mme Veil, hors contingent, permettra d'atteindre le nombre de quatre-vingt un, qui correspond aux sièges dont la France dispose à l'Assemblée des Communautés européennes.

Les porteurs de mandats au congrès de samedi n'auront, toutefois, à choisir que trente-quatre candidats, parce que le RPR a décidé de réserver quatre sièges au moins à certains de ses alliés. L'un d'eux ira à M. Denis Baudouin, proche collaborateur de M. Chirac à la mairie de Paris, où il occupe les fonctions de directeur de l'information et des relations extérieures. Un autre, destiné à la Démocratie chrétienne de France, pourrait être occupé par le président de ce mouvement, M. Alfred Coste-Floret. Deux autres, enfin, seraient attribués au Centre national des indépendants et paysans, dont le bureau exécutif a désigné les titulaires, MM. Philippe Malaud et Michel Junod.

Ce contingent attribué aux alliés est-il immuable ? Dans les rangs du RPR, certains trouvent que la place ainsi faite est trop belle pour des « groupuscules » qui, jusqu'à présent, ont surtout démontré leur faible représentativité. Cette part deviendrait tout à fait démesurée si ces candidats étaient tous placés dans les vingt premiers c'est-à-dire en position d'être élus.

En revanche, d'autres rappellent le souci de M. Chirac de montrer que le RPR n'est pas isolé et que la « galaxie » qui l'entoure a une certaine existence. Mais alors, pourquoi n'avoir pas fait leur place à d'autres mouvements, comme l'Union des jeunes pour le progrès de M. Fournier, le Mouvement solidarité-participation de M. Dechartre, le Parti démocrate français de M. Gennesseaux, Présence radicale, de Mme Nebout, le Parti libéral de M. Serge Dassault, le Club avenir et liberté de M. Salvy, et d'autres encore ? Il est vrai que les places sont chères dans la « maison du Père », beaucoup plus que pour les quatre cent quatre-vingt-dix circonscriptions des élections législatives. On n'excluait toutefois pas que, avant l'ouverture du congrès, quelques rares modifications soient apportées.

Intense bataille feutrée

Et pourtant, au sein même du contingent proprement RPR, la bataille électorale, feutrée, mais intense, fait rage. Le comité de présélection du mouvement a, en effet, établi une liste de cent onze candidats à la candidature, sur laquelle les délégués devront donc choisir trente-quatre noms. Les porteurs de mandats ayant été désignés par les fédérations, les secrétaires de celles-ci sont en mesure d'indiquer des choix souhaitables à ceux qui voteront samedi. Diverses sortes de listes-types ont ainsi été constituées, la plupart du temps de façon informelle. Dès lors, il devient important pour un candidat de s'assurer les paquets de voix que représentent les votes d'une fédération. De « grands électeurs » se sont révélés : ceux qui sont réputés exercer une influence déterminante sur telle fédération, sur tel secrétaire départemental. On sait aussi dans le sérail qui influence qui et à qui faire sa cour. Les contacts, les recommandations et les requêtes, les pointages, les échanges téléphoniques se sont donc multipliés dans le plus pur style des campagnes électorales traditionnelles. Mais est-on jamais sûr d'une promesse, surtout d'une promesse de vote ?

Pour établir la liste des cent onze « présélectionnés », M. Pons et la petite équipe qui l'entourait ont choisi quelques critères, dont le principal a été de ne présenter aucun parlementaire national. Quant aux membres de l'Assemblée de Strasbourg, sur les quarante-trois qui s'y sont succédé depuis 1979, huit seulement se retrouvent en piste. En revanche, le nombre des élus locaux est, cette année, particulièrement important : soixante et un, dont vingt et un maires. Dix-huit anciens députés espèrent, aussi, retrouver un mandat, et seize femmes en trouver un. Le système du « tourniquet » est évidemment abandonné.

Si la compétition est hasardeuse et difficile pour figurer dans le lot des trente-quatre candidats qui seront retenus, elle se complique encore pour franchir avec quelque chance l'épreuve du 17 juin et se retrouver enfin avec le titre flatteur et lucratif de « député européen » pour cinq ans. En effet, selon les probabilités qui attribuent à la liste de Mme Veil un peu moins de la moitié des suffrages, une quarantaine à peine des membres de sa liste seraient élus.

Il convient donc pour les candidats RPR de se trouver dans les vingt premiers ou, plus précisément, dans les dix-huit premiers, puisque MM. Pons et de la Malène sont déjà placés. Or, la direction du RPR ne tiendra pas compte du nombre de suffrages recueillis au congrès. En effet, le hassard pourrait, par exemple, classer en tête un groupe de femmes ou d'élus d'une même région. Afin d'obtenir une diversité de représentation à Strasbourg, c'est le secrétaire général du mouvement qui attribuera l'ordre de classement des trente-quatre candidats élus par leurs pairs.

Au sein du RPR, les paris vont bon train pour deviner qui rejoindra, dans la cohorte des « dix-huit », ceux dont on considère généralement qu'ils y auront « naturellement » leur place, comme MM. Alain Juppé, adjoint au maire de Paris, Alain Carignon, maire de Grenoble, Jean-Pierre Roux, maire d'Avignon, Patrick Devedjian, maire d'Antony, Jean-François Mancel, secrétaire national à l'animation, Alain Marleix, délégué national aux fédérations, ou Mme Anne-Marie Dupuy, maire de Cannes, et Jacqueline Grand, conseiller municipal de Marseille, notamment. Selon la méthode du « sandwich », ils devront donc trouver leur place entre leurs colistiers de l'UDF, comme MM. Poniatowski, Pflimlin, Chinaud, Rossi, Longuet, Baudis, Deniau, Donnez, Debatisse et Mme Fontaine, pour les premières places. Mais l'UDF, qui n'a pas encore arrêté l'ordre de présentation de ses candidats, doit résoudre une difficulté supplémentaire : établir une pondération entre ses tendances.

ANDRÉ PASSERON.

Les sénateurs RI s'inquiètent des menaces sur les libertés

De notre envoyée spéciale

Caen. — La liberté de la presse ? *« L'opinion s'en fout ! Elle s'intéresse à celle de l'enseignement. »* Pour abrupte qu'elle soit, l'affirmation de M. Christian Bonnet, sénateur du Morbihan, est partagée par ses collègues républicains indépendants du Sénat, réunis à Caen, les 28 et 29 février, pour des journées d'études. Plutôt que de se lancer dans une bataille d'amendements comme l'a livrée l'opposition à l'Assemblée nationale — *« le travail de fourmi des procéduriers ne rapportera rien »*, — il faut, ont retenu les participants, élaborer un texte *« beaucoup plus large, traitant de l'ensemble des problèmes, dont celui de l'aide à la presse et élaboré en concertation avec la profession »*, comme l'a expliqué M. Philippe de Bourgoing (Calvados), président du groupe. Sans illusion sur les chances de parvenir à un compromis avec la majorité de l'Assemblée nationale, M. Jacques Larché (Seine-et-Marne), président de la commission des lois, et M. Marcel Lucotte (Saône-et-Loire), membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi (dont la discussion pourrait commencer à la fin du mois d'avril au Sénat), ont laissé entendre que la procédure parlementaire permet de gagner du temps, de telle sorte que la loi serait inapplicable avant les élections législatives de 1986.

Pour M. Larché, il ne serait pas souhaitable que l'opposition améliore par trop le texte : *« Il faudra y laisser suffisamment de défauts pour que le Conseil constitutionnel saisi puisse décider d'annulations. »* Plus généralement, M. Larché a suggéré que pour tout texte touchant aux libertés publiques, obligation soit faite à l'Assemblée nationale et au Sénat d'être d'accord, ou au président de la République d'organiser un référendum.

Pour les sénateurs RI, outre celle de la presse, la liberté de l'enseignement est menacée par les projets de M. Alain Savary. Invitée à donner son sentiment sur l'intention du gouvernement de rechercher un *« compromis »* avec l'enseignement privé, Mme Nicole Fontaine, déléguée au secrétariat général de l'enseignement catholique, a dénoncé le *« double piège d'une naïveté démobilisatrice ou d'un scepticisme systématique »*. Les sénateurs, qui ont noté le style « force tranquille » des manifestations de Lyon, Rennes et Lille, ont demandé que l'on *« évite de donner l'impression que, quand un représentant du peuple se trouve dans la situation de défendre une liberté, il n'aurait de préoccupations qu'électoralistes »*, selon la formule de M. Jean-Marie Girault, sénateur et maire de Caen. Autrement dit, les sénateurs RI dont bon nombre ont participé aux récentes manifestations pour la défense de l'enseignement privé, se défendent de récupérer un mouvement de l'opinion à des fins partisanes.

ANNE CHAUSSEBOURG.

LA CAMPAGNE DU FRONT NATIONAL

M. Le Pen : Nous ne sommes extrémistes ni dans nos idées ni dans nos moyens

Le « banquet de l'Est parisien », organisé jeudi soir 1er mars par le Front national dans les salons d'un hôtel de la porte de Bagnolet, a réuni plus de quatre cent cinquante militants et sympathisants du Val-de-Marne, de la Seine-Saint-Denis, ainsi que des 12e, 19e et 20e arrondissements de Paris. En accueillant les convives, M. Jean-Pierre Schénardi, président de la fédération régionale d'Ile-de-France, a salué la présence de quelques élus locaux, parmi lesquels un conseiller municipal de Charenton (Val-de-Marne), récent transfuge du RPR.

M. Michel Collinot, porte-parole du parti, s'en est pris ensuite, sur le mode ironique, au parti de M. Jacques Chirac. *« Au Rassemblement,* a-t-il dit, *se côtoient plusieurs courants ; le plus vaste reste le courant d'air, tant sont nombreux les adhérents qui nous rejoignent. »* Après avoir invité les militants à *« pourchasser l'ennemi communiste sur tous les terrains »*, M. Roland Gaucher, membre du bureau politique, dénonçait l'infiltration du PC dans l'Etat ou à la télévision, thèse qu'il développe dans une brochure intitulée *Who's who des communistes influents et bien placés.*

M. Jean-Marie Le Pen, président du FN, a appelé les fidèles *« qui ont toujours porté la flamme »* à faire preuve de suffisamment d'*« intelligence politique »* pour accueillir ceux qui rallient le mouvement *« de bonne foi »*. *« C'est parce que nous portons le drapeau de la défense de la France en tant que patrie,* a déclaré l'ancien député, *que le peuple se tourne instinctivement vers nous. »*

Répondant ensuite pendant plus d'une heure aux questions écrites posées par le public, M. Le Pen a précisé que la composition de la liste du Front national pour les élections européennes ne sera définitivement connue qu'au mois de mai et que l'état-major du mouvement participera au rassemblement de Versailles en faveur de l'enseignement libre. Cette « séance de questions écrites » a permis au leader de la « droite nationale » de développer quelques-uns de ses thèmes favoris — immigration, bureaucratie et pression fiscale, critique des partis d'opposition — et de récuser pour son mouvement l'étiquette « extrême droite » : *« Nous ne sommes extrémistes ni dans les idées ni dans les moyens »*, a-t-il affirmé. Interrogé sur les élections municipales partielles de La Seyne et de Draguignan, M. Le Pen a admis que les listes du Front national avaient *« été ouvertes à des éléments plus ou moins irresponsables, voire carrément douteux »*. — V. H.

● *Un colloque sur l'extrême-droite.* — Le colloque sur « l'extrême-droite et ses connivences », organisé à Paris (XVe) à l'hôtel Sofitel, par le PS et l'Institut socialiste d'études et de recherches (ISER), les 3 et 4 mars (*le Monde*, du 28 février), sera animé par des membres du PS, des universitaires et des journalistes. Trois thèmes principaux seront abordés le samedi : « Les origines de l'extrême-droite en France dans le temps et dans l'espace ; le fond idéologique » et « Les visages de l'extrême-droite aujourd'hui » ; le dimanche, il sera question des « Sources communes aux extrémistes et aux autoritarismes modernes ». Ce colloque sera clos, dimanche, par M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS.

M. LECANUET (UDF) : Il faut construire le pilier européen de l'alliance atlantique

L'UDF vient de publier, un petit *« livre rouge »* de quarante-sept pages intitulé : *« Défendre l'Europe »*. Elle propose la constitution d'un conseil européen de sécurité et affirme que la France *« doit affirmer plus clairement sa solidarité »* tandis que « ses alliés doivent dépasser une centaine orthodoxie de l'OTAN ».

En présentant cette brochure, mercredi 29 février, M. Jean Lecanuet, président de l'UDF a expliqué qu'il ne s'agissait pas *« de revenir à la communauté européenne de défense (...) mais d'adopter une démarche pragmatique pour chercher à construire le pilier européen de l'Alliance atlantique »*.

L'UDF insiste sur l'urgence de développer une coordination européenne *« parce que tout ce qui peut pousser les Américains au repli isolationniste doit être combattu »* et que *« le couplage entre une défense de l'Europe et celle de l'Amérique doit être maintenu. »* Il s'agit donc *« dans le cadre de l'Alliance »* de *« préparer le jour où il sera possible de satisfaire une ambition européenne qui doit nécessairement disposer de cet élément de la souveraineté qu'est une capacité propre de défense. »* Pour donner sa chance au pilier européen, poursuit l'UDF, *« une concertation militaire européenne sérieuse n'est possible que si la France précise et affiche clairement les termes de sa solidarité avec ses alliés »*. En second lieu, *« elle ne l'est que si nos partenaires acceptent de dépasser une certaine orthodoxie OTAN, en ce qu'elle comporte de rigidité et de blocage »*.

Dialogue à trois

L'UDF appelle à l'ouverture d'un dialogue à trois entre Paris, Bonn et Londres pour étudier *« quand, comment et dans quelle mesure les forces nucléaires française et britannique pourraient contribuer à la dissuasion globale. De concert avec celle des Etats-Unis. »* Elle propose que la France pour masquer son engagement passe *« d'une doctrine qui réserve l'arme nucléaire tactique française pour l'ultime avertissement »* à *« une conception intégrant la menace d'emploi de l'arme nucléaire tactique sur les avants du théâtre européen. »*

M. BARRE : Chaque pays européen doit faire de sa défense d'abord sa propre affaire

Dans une interview accordée à l'hebdomadaire *l'Express* (daté du 2 mars), M. Raymond Barre estime qu'*« il est normal que l'évolution des événements — parité soviéto-américaine, érosion possible de la garantie nucléaire américaine, négociations internationales sur le désarmement — conduise les pays d'Europe occidentale à ressentir plus vivement leur solidarité en matière de sécurité »*. Selon l'ancien premier ministre, cette solidarité que *« requiert l'avenir de l'Europe »* pourrait être *« favorisée »* par une *« plus grande concertation sur les problèmes de sécurité entre la France et l'Allemagne fédérale, conformément au traité de l'Elysée de 1963 ;* [le] *développement d'un effort européen commun en matière d'armements (avec les possibilités qu'ouvrent les armes dites « intelligentes »), afin de réduire la dépendance à l'égard des Etats-Unis, et, pourquoi pas ! le retour aux idées de coopération politique du plan Fouchet, venu peut-être trop tôt mais qui inspire aujourd'hui à beaucoup de responsables européens une certaine nostalgie »*.

M. Barre ajoute : *« La France et l'Allemagne fédérale pourraient à cet égard prendre des initiatives et proposer aux pays européens qui le veulent de se joindre à elles. En tout cas,* note-t-il, *la défense de l'Europe passe d'abord par la volonté de défense et l'effort de défense de* [chaque] *pays européen. Les alliances, les structures et les institutions ne seront que des apparences si chaque pays européen ne fait pas de sa défense* d'abord *sa propre affaire. »* L'ancien premier ministre précise aussi : *« La défense de l'Europe dépend sans doute autant de notre fermeté idéologique que des moyens militaires les plus sophistiqués. »*

Selon un sondage IPSOS-*VSD*

M. CHIRAC EN PROGRÈS DE POPULARITÉ

« Le baromètre mensuel », publié par l'hebdomadaire *VSD* et établi par IPSOS du 13 au 16 février auprès de 987 personnes constituant un échantillon représentatif, établit la variation de la cote de sympathie de personnalités de l'opposition et de la majorité.

M. Jacques Chirac, avec 42 % d'opinions favorables, progresse de 7 points, au même niveau que M. Giscard d'Estaing, qui ne gagne que 4 points.

M. Barre atteint 38 % avec un gain de 3 points. M. Le Pen, qui gagne 5 points, recueille 15 % d'opinions favorables.

En revanche, Mme Veil perd 6 points et se retrouve à 49 %, tout comme M. Rocard, qui recule de 4 points, alors que M. Mitterrand, avec 43 %, recule de 2 points, et M. Mauroy à 33 % recule de 1 point.

Une autre question porte sur l'« efficacité » de l'action ou des propos de ces personnalités.

M. Chirac vient en tête avec 47 points (+ 6 par rapport au mois précédent), suivi de Mme Veil, 44 (− 2) et de MM. Rocard, 40 (− 5), Mitterrand, 36 (étale), Delors, 34 (+ 1), Barre, 30 (+ 1), Mauroy, 27 (− 1), Giscard d'Estaing, 24 (− 4), Le Pen, 19 (+ 3) et Marchais, 14 (− 1).

M. CHEVÈNEMENT : le centre n'existe pas

Le mensuel *Lui* publie, dans son numéro du mois de mars, une interview de M. Jean-Pierre Chevènement. Le chef de file du CERES estime à propos des *« déçus de la gauche »* : *« Pour ce que j'en vois, beaucoup ne sont même plus déçus : ils sont apathiques. Or la gauche a toujours besoin d'un espace pour le rêve, pour respirer l'avenir (...). La gauche n'est la gauche que si elle établit un lien entre la gestion au jour le jour et un projet à plus long terme.*

A propos des initiatives tendant à la constitution d'un « centre », M. Chevènement affirme : *« Le centre n'existe pas. Ou, plus exactement, il n'existe que comme alibi à la médiocrité. C'est l'excuse qu'on se donne pour ne pas être soi. Il y a en France une gauche et (...) une droite. Chacune mobilise 35 à 40 % de l'électorat. Et puis il y a les mécontents, qui sont toujours contre. Ils ont fourni un apport non négligeable à la gauche quand elle était dans l'opposition (...). Mais, surtout, il y a la vaste catégorie des indécis (...) ; ils vont vers la droite quand la droite est sûre d'elle-même, mais une gauche dynamique, ambitieuse et gaie peut aussi bien les attirer (...). La faiblesse de la gauche (...) c'est qu'elle n'a pas pris le dessus ou, du moins, pas encore (...). Je crains que* [le] *mithe* [du centre] *ne soit le plus court chemin vers l'enlisement. C'est pourquoi je ne suis pas favorable à une stratégie d'alliance au centre. Je suis pour le rassemblement. C'est très différent. »*

M. PIERRE LECLERCQ EST NOMMÉ DIRECTEUR DES AFFAIRES CIVILES ET DU SCEAU

Le conseil des ministres du 29 février a nommé M. Pierre Leclercq directeur des affaires civiles et du sceau au ministère de la justice. Il succède à M. Marco Darmon, nommé récemment avocat général à la Cour de justice de Luxembourg à la place de Mme Simone Rozès, devenue premier président de la Cour de cassation.

[*Né le 23 octobre 1936 à Polincove* (Pas-de-Calais), M. Pierre Leclercq est *entré dans la magistrature en 1965.* Il a d'abord été détaché à la section de documentation et de recherche du ministère. Il est ensuite substitut de Pontoise. En 1975, il crée le bureau informatique de la chancellerie et travaille, à partir de 1980, au bureau de droit commercial de la direction des affaires civiles. Nommé conseiller à la cour d'appel de Paris en mai 1982, il rédige en 1983, à la demande de M. Pierre Mauroy, un rapport sur la mise en place des banques de données juridiques.]

L'ÉLECTION MUNICIPALE D'ÉTAMPES

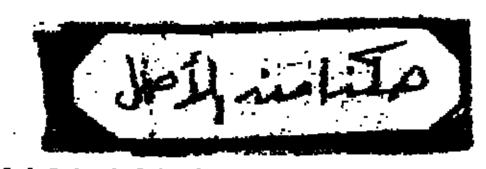
Le commissaire de la République justifie l'attitude de l'administration à l'égard du chef de file de l'opposition

Dans un article, paru dans nos éditions datées du 22 février, relatif à l'élection municipale partielle d'Etampes (Essonne), nous avons parlé d'un différend opposant M. Xavier Dugoin, tête de la liste d'opposition, et M. Michel Lhuilier, commissaire de la République du département. Ce dernier nous a demandé d'apporter les précisions suivantes.

En ce qui concerne l'éligibilité de M. Dugoin, M. Lhuilier, qui a demandé à la Cour de cassation d'infirmer le jugement du tribunal d'instance par lequel M. Dugoin a été réinscrit sur les listes électorales, nous précise qu'il était le seul juridiquement, hormis les parties présentes à l'instance, à pouvoir introduire ce recours. Contrairement à M. Dugoin, qui estime qu'il n'y a aucun lien entre la qualité d'électeur et la notion d'éligibilité, M. Lhuilier considère que, pour être éligible, il faut être soit électeur, soit contribuable de la commune ou imposable dans celle-ci. Pour l'administration, M. Dugoin n'est pas contribuable à Etampes, et ne démontre pas qu'il y soit imposable. La Cour de cassation, qui tranchera, dira donc indirectement mais sans contestation possible, selon M. Lhuillier, si le candidat de l'opposition est éligible.

S'agissant de la délégation spéciale dont la neutralité est mise en cause par M. Dugoin, le commissaire de la République admet que l'un de ses trois membre a été conseiller municipal socialiste avant 1977. Il affirme, en revanche, que les deux autres n'ont aucun lien avec le PS. *« Ces trois personnes,* ajoute M. Lhuilier, *ont été choisies pour leur sens de l'intérêt public et leur compétence personnelle. »*

Enfin en réponse à M. Dugoin qui réclame un contrôle judiciaire des opérations de vote, le commissaire de la République de l'Essonne précise qu'une telle décision relève du juge administratif et que ce dernier aurait pu la prendre s'il avait constaté une fraude lors du scrutin de mars dernier, ce qui n'a pas été le cas à Etampes.



(PUBLICITÉ)

642

1304

1958

2598

LES CATHOS DE LA LAIQUE EN APPELLENT AUX EVEQUES

A l'initiative de l'hebdomadaire « Témoignage Chrétien » 13 588 chrétiens, de tous les départements, ont signé l'appel suivant :

« Chrétiens,

élèves, anciens élèves, enseignants et parents d'élèves de l'enseignement public, nous reconnaissons à chacun le droit de choisir librement le mode d'éducation et les établissements scolaires qui lui conviennent ; nous reconnaissons également le droit pour chacun d'exprimer ses opinions en usant éventuellement de la liberté de manifestation.

Cependant, nous constatons que la présence d'évêques à la tête ou au sein des manifestations en faveur de l'école privée conduit l'opinion publique à considérer que, quelles que soient leurs intentions, ces évêques privilégient l'enseignement privé au détriment de l'enseignement public.

Notre présence de chrétiens dans l'enseignement public apparaît ainsi désavouée, comme apparaît déconsidéré l'enseignement public lui-même.

Nous ne nions pas la nécessité de rénover cet enseignement public mais nous en affirmons la valeur fondamentale.

Nous avons fait nôtre, à l'école, l'invitation conciliaire de « présence au monde » et nous n'acceptons pas d'être considérés comme des chrétiens de seconde zone attachés à un enseignement au rabais.

Nous demandons solennellement à tous les évêques d'être et de demeurer les pasteurs de toute l'Eglise ».

On peut voir, dans cette page, la reproduction des premières listes de signataires publiées par « Témoignage Chrétien ».

Vous pouvez, vous aussi, lancer cet appel aux évêques. Adressez votre signature (en précisant si vous souhaitez, ou non, conserver l'anonymat) à

TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN

49, rue du faubourg Poissonnière, 75009 Paris

SOUTIEN FINANCIER

Adressez votre participation :
— par chèque bancaire, à l'ordre de « FGTC »,
— par virement postal, à l'ordre de « FGTC », CCP 3109-34 C Paris.
« FGTC », 49 rue du faubourg Poissonnière, 75009 Paris.

3241

3894

4561

RÉGIONS

LES CONTRATS DE PLAN

EN AUVERGNE : développement des PME et des industries agro-alimentaires

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. — Le montant des investissements prévus dans le cadre du contrat passé entre l'Etat et la région pour les cinq années à venir (1984-1988) s'élève à 3 milliards de francs. La contribution financière de l'Etat a été fixée à 775 millions, celle de la région à 450 millions. Des apports complémentaires seront fournis par les autres maîtres d'ouvrage, publics ou privés, les collectivités, les bénéficiaires de subventions et les parties prenantes de certaines actions contractuelles.

Le contrat de plan est caractérisé par une sélectivité des actions. On en a retenu quinze, qui répondent à *trois priorités : renforcer* la compétitivité des entreprises, développer l'agriculture et valoriser l'espace rural, affirmer la solidarité régionale.

Dans le premier domaine (460 millions de francs), on note une attention particulière en faveur des PMI et de leur environnement. La création d'un pôle technologique régional (avec quinze experts), s'appuyant sur trois CRITT (centres régionaux d'innovation et de transferts technologiques) vise à rendre les entreprises plus « performantes ». La spécificité auvergnate est soulignée à travers les initiatives concernant la filière bois (la réalisation d'un lycée du bois est envisagée à Ambert) et les industries agro-alimentaires en particulier la viande.

Un peu plus de 2 milliards de francs sont réservés à l'agriculture et à l'espace rural. Parmi les priorités : les filières lait et viande, le thermalisme et le tourisme diffus.

L'affirmation de la solidarité régionale (480 millions de francs) passe par une série de mesures destinées à accélérer les programmes routiers de « désenclavement ». Par ailleurs, deux mille logements doivent être rénovés dans le cadre d'une réhabilitation des quartiers sociaux des grandes villes. La population régionale étant âgée, pour 17 %, de soixante-cinq ans ou plus, un programme de modernisation des structures d'accueil pour les personnes âgées constitue un des principaux volets de ce chapitre.

LLIBERT TARRAGO.

[Qui, de l'Auvergne ou de la Franche-Comté (*le Monde* du 14 février) est arrivé en tête dans la course des contrats de plan ? Les deux régions sont en fait ex aequo. En Franche-Comté le conseil régional, présidé par M. Edgar Faure, a approuvé le 6 février le contrat de plan, document conjoint portant la signature du président du conseil régional et du commissaire de la République. C'était la première région à accomplir ce geste après le comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT), qui avait rendu des arbitrages financiers, le 22 décembre 1983. M. Le Garrec viendra à Besançon le 6 mars pour assister à la signature officielle du contrat.

L'Auvergne, dont le conseil régional est présidé par M. Maurice Pourchon (PS), avait voté, en octobre 1983, un projet de contrat de plan et donné mandat à son président pour conclure les négociations avec l'Etat. Le CIAT du 22 décembre a approuvé le projet de contrat de plan. L'Auvergne n'avait donc plus besoin de réunir son conseil régional pour mettre un point final à la procédure.

Les deux régions sont donc à égalité et le chauvinisme n'est pas de mise. Mais on comprendra naturellement que M. Le Garrec ait préféré que le premier contrat de plan paraphé en présence d'un membre du gouvernement concerne une région de la majorité. — F. Gr.]

EN LIMOUSIN : en crise avant la crise

De notre correspondant

Limoges. — Les projets du gouvernement à propos des « zones de conversion industrielle » soulèvent en Limousin des inquiétudes. Le président du conseil régional, M. Louis Longequeue, sénateur (PS) et maire de Limoges, et plusieurs conseillers l'ont répété à M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé du Plan, lorsque celui-ci est venu à Limoges pour annoncer une journée de travail sur le projet de contrat de plan.

Les élus régionaux craignent que la priorité donnée à des « pôles de conversion » frappés de crise aiguë fasse oublier les régions atteintes de langueur chronique. Lesquelles sont, elles aussi, atteintes par la conjoncture : sur les trois mille sept cents suppressions d'emploi envisagées par Renault-Véhicules industriels (RVI), n'y en a-t-il pas cent cinquante, dans un premier temps, pour l'usine de Limoges ?

M. Louis Longequeue a souligné : *« Le Limousin n'a pas été classé zone de reconversion industrielle lors de la réunion du conseil des ministres du 8 février 1984. La situation revêt ici, nous en convenons, un caractère moins explosif que dans le Nord ou l'Est. Néanmoins, cela ne doit pas faire oublier le fait que le Limousin est en crise pour ses activités traditionnelles et qu'il était en crise avant la crise actuelle. Ce n'est pas par hasard mais bien par nécessité que certaines zones du Limousin furent classées « critiques » en 1955 et que la vallée de la Vienne, pour sept de ses cantons, dont ceux de Limoges, fut classée « zone spéciale de conversion en mars 1959, à l'image du Nord, du Pas-de-Calais ou des Vosges, par exemple. »*

Or ces interventions n'ont pas empêché une aggravation constante de la situation socio-économique régionale : baisse démographique, vieillissement de la population (21 % de cette population a plus de soixante-cinq ans, ce qui fait du Limousin la région la plus âgée d'Europe... avec Berlin-Ouest), vieillissement des structures industrielles, capacité d'investissement inférieure de près de moitié à la moyenne française.

Remarques similaires de la part de M. Lucien Villatte (PCF) : *« Le Limousin n'est pas cette région arriérée et mendiante que certains imaginent encore. Nous avons des atouts et une volonté qui peuvent nous permettre de marquer notre place dans la révolution technologique en cours. Nous demandons seulement à l'Etat de nous apporter l'appui indispensable... pour nous permettre de surmonter nos difficultés et de sortir de la crise. »*

M. Raymond Mouly (sénateur de la Corrèze, gauche démocratique) a déclaré pour sa part : *« On peut se demander si, par la règle du cofinancement systématique, l'État n'instaure pas un transfert de charges plutôt qu'il n'établit une péréquation au bénéfice des régions les plus défavorisées. »*

M. LE GARREC : un effort sans précédent

La réponse de M. Jean Le Garrec a été claire : *« Il n'y a pas de contradiction entre les mesures de conversion des zones brutalement frappées par la crise et la continuité de l'effort pour lutter contre des déséquilibres régionaux plus anciens et plus profonds. »* D'ailleurs, le contrat État-région concrétisera pour le Limousin un *« effort sans précédent »* de l'Etat. Sur les cinq ans du IXe Plan, la région s'engagera pour 306 millions de francs et l'Etat pour 1,61 milliard de francs, soit cinq fois plus, alors que la règle moyenne dans les contrats négociés entre l'Etat avec les régions, c'est un engagement à 50-50.

Dans le contrat de plan, l'Etat a accepté la quasi totalité des orientations du schéma régional, défini par les instances représentatives. Il s'organise autour de trois axes principaux : le désenclavement, l'industrialisation et la politique du troisième âge.

GEORGES CHATAIN.

La manne de l'Europe

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ressources financières mises à la disposition des Etats membres par le budget de la CEE ont, pendant longtemps, ignoré les mutations industrielles. Le Fonds social européen (FSE) et le Fonds européen de développement régional (FEDER) ont utilisé, jusqu'à une date récente, la quasi-totalité de leurs disponibilités à la formation professionnelle pour le premier et aux travaux d'infrastructure pour le second. Seule la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) a, depuis sa création, octroyé aux entreprises des deux secteurs concernés des prêts à la modernisation, mais pour des montants très modestes.

Le tournant a été pris en 1979 lorsque les Neuf (1) ont accepté de réserver une partie des fonds du FEDER — la partie dénommée « hors quota », — pour pallier le déclin de certaines régions industrielles de la CEE. Les zones de production textile et sidérurgique ont été naturellement choisies parmi les principales bénéficiaires : l'Aquitaine, le Midi-Pyrénées et le Languedoc-Roussillon ont été ajoutés à la liste afin de préparer ces régions à l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal.

Pour les cinq prochaines années, la Communauté a décidé, le mois dernier, d'accroître sensiblement son *effort en affectant à cette section* « hors quota » 710 millions d'ECU (1 ECU=6,87 F), dont 260 millions (80 pour la France) pour le secteur textile et 230 pour celui de l'acier. Sur ce dernier montant, seule une partie (92 millions dont 42 millions pour la France) a été attribuée. Les instances communautaires attendent en effet de connaître les plans de restructuration des sidérurgies nationales et les pertes d'emplois attendues pour allouer les sommes encore disponibles (138 millions d'ECU).

La première phase de l'opération concerne, en France, quatre départements (Nord, Pas-de-Calais, Moselle et Meurthe-et-Moselle). La seconde devrait mettre l'accent sur des programmes de reconversion industrielle dans les Ardennes, notamment dans la zone de Charleville.

S'agissant des régions textiles, l'aide communautaire est destinée aux départements des Vosges, du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de la Loire, de l'Ardèche, du Gard et de l'Ariège, et à l'Alsace.

Pour la construction navale, seul le Royaume-Uni bénéficie d'une subvention de la CEE (17 millions d'ECU). Cela tient à ce que l'attribution des fonds de la CEE se décide en fonction des pertes d'emplois prévues ou décidées.

La seconde innovation apportée dans l'action de la CEE concerne un *programme social ad hoc* visant à accompagner les réductions de capacité dans les *sidérurgies des Dix* pour les années 1983-1986. Estimant à 150 000 le nombre de suppressions d'emplois *dans les aciéries* de la CEE sur cette période, la Commission européenne a proposé aux Dix une aide globale de 310 millions d'ECU. Le 26 janvier dernier, les ministres de l'industrie ont dit leur accord pour une première tranche de 62,5 millions d'ECU.

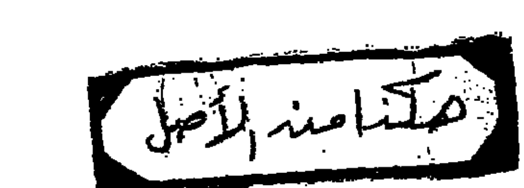
Le FSE (1,9 milliard d'ECU en 1983) joue, à quelque chose près, le même rôle, mais pour tous les secteurs de l'économie et en donnant une place privilégiée depuis cette année à la création d'emplois pour les jeunes âgés de moins de vingt-cinq ans.

La contribution de la CECA au *développement industriel* est également modeste. En 1983, 285 millions d'ECU de prêts (avec bonification d'intérêts) ont été attribués, dont 12 millions pour deux entreprises françaises (Société de fonderie et de mécanique de l'Est et Uni-Cardan France).

La même constatation peut être faite pour la partie des fonds du FEDER placés « sous quota national ». Sur les 300 millions d'ECU octroyés à la France en 1983 (2,1 milliards d'ECU pour l'ensemble de la CEE), à peine 10 % ont concerné le financement d'activités industrielles, artisanales ou de services.

MARCEL SCOTTO.

(1) La Grèce a rejoint le Marché commun le 1er janvier 1981.



Le Monde

société

AU PAYS BASQUE FRANÇAIS

Un sympathisant du groupe Iparretarrak est tué par la police au cours d'une arrestation

De notre correspondant

Bayonne. – Deux jeunes gens sont morts le 1er mars sur la Côte basque. Après le meurtre, jeudi matin à Hendaye, d'un jeune employé français des chemins de fer, un militant basque a été tué vers vingt heures, à Bayonne, par des inspecteurs de la police judiciaire.

Peu d'informations ont filtré du commissariat, où l'on affiche un silence embarrassé. La dernière victime, Didier Lafitte, vingt-quatre ans, originaire de Saint-Jean-de-Luz, était surveillée de près par la police, qui le soupçonnait d'avoir partie liée avec Iparretarrak, organisation clandestine responsable de nombreux attentats, dont le meurtre de deux CRS et d'un gendarme.

Didier jeudi soir, dans un quartier résidentiel de Bayonne, avec Gabriel Mouesca, vingt-quatre ans, originaire de Saint-Etienne-de-Baïgorry et recherché depuis le 7 août dernier pour le meurtre d'un gendarme à Léon (Landes). On ne connaît pas les raisons qui ont poussé les policiers à intervenir. Pour expliquer ce qui apparaît comme de la précipitation, certains à Bayonne n'hésitent pas à avancer le peu de résultats rencontrés par le commissaire Alain Tourre, chargé depuis seulement cinq mois d'en finir avec les terroristes basques au nord de la Bidassoa.

Que s'est-il passé vraiment sur le terrain ? Vendredi matin, on ne savait toujours pas si les policiers avaient fait feu les premiers sur les deux militants basques ou s'ils avaient riposté. Selon les premières informations, les deux hommes se trouvaient à bord d'un véhicule à proximité du palais de justice. Ces deux militants, lorsqu'ils se sont vus encerclés par les forces de police, auraient sorti chacun une arme. Un inspecteur de police a alors fait feu, touchant Didier Lafitte au poumon.

Les enquêteurs avaient retrouvé la trace de Gabriel Mouesca sur la côte landaise depuis plusieurs semaines. Ce dernier, depuis son arrestation, est interrogé sous la direction de M. Alain Tourre. L'arrestation de Gabriel Mouesca isole encore un peu plus les clandestins d'Iparretarrak, qui ne sont plus qu'une poignée. La mort de Didier Lafitte, qui n'avait jamais encore fait parler de lui, accentue leur isolement et pourrait conforter l'opinion répandue dans la police sur leur détermination à vendre chèrement leur peau.

A Hendaye, après l'assassinat, jeudi matin, de Jean-Pierre Leiba, l'émotion est grande (*le Monde* du 2 mars). En quatre ans, six personnes ont été tuées par des commandos anti-réfugiés, une a disparu et deux autres ont fait l'objet de tentatives d'enlèvement. Le meurtre du jeune Hendayais, dont le père, très connu, était chef de magasin à la SNCF, a ravivé le souvenir de la fusillade du bar hendayais, en novembre 1980, et, par là, le sentiment d'insécurité. Comme en 1980, les auteurs du meurtre ont fui vers la frontière toute proche. L'un d'eux a aussitôt été arrêté à Irun par la police espagnole. Il semble, cette fois, que les autorités espagnoles soient prêtes à collaborer avec la police française.

Ainsi, le gouvernement civil de San Sebastian a donné dans la journée les premières informations sur le commando, notamment le nom de l'un des tueurs présumés, Mariano Moraleda-Munoz, repris de justice recherché pour ses activités de contrebande en Espagne. Celui-ci aurait très vite livré les noms de ses complices et leur lieu de rendez-vous près d'Irun (Espagne). Les quatre hommes du commando ont été placés au secret pour dix jours, conformément à la législation antiterroriste en vigueur au Pays basque espagnol.

A l'ambassade de France à Madrid, nous signale notre correspondant, on précisait jeudi qu'aucune demande d'extradition ne serait formulée, car les membres du commando sont des ressortissants espagnols. Il est cependant arrivé, dans un passé récent, que la France fasse jouer une convention internationale sur les « contrôles juxtaposés » qui concernent les « crimes de frontière » entre la France et l'Espagne.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

La « lutte armée »

Le groupe Iparretarrak a bien changé depuis le début des années 70. A l'époque, ce mouvement – son nom signifie *« Ceux du nord »*, c'est-à-dire les militants de la cause basque vivant au nord des Pyrénées, – a une prétention nationaliste, culturelle. Mais depuis 1980, ce groupe a basculé dans la clandestinité, choisi la *« lutte armée »* et même *« son renforcement »* contre le *« pouvoir français colonisateur et répressif »*.

L'objectif d'Iparretarrak, petit noyau de jeunes militants issus en majorité des milieux catholiques et ruraux, est d'obtenir *« la réalisation d'une véritable autonomie, étape concrète sur le chemin de l'indépendance, de la réunification* [avec le Pays basque espagnol] *et du socialisme »*. Peu nombreux, mais bénéficiant de certaines solidarités, les membres d'Iparretarrak se sont progressivement coupés de leurs soutiens politiques.

Depuis trois ou quatre ans, le groupe clandestin est accusé d'avoir commis bon nombre d'attentats, du reste souvent revendiqués. C'est ainsi qu'une caserne de CRS, à Anglet (Pyrénées-Atlantiques), a fait l'objet de deux attentats à la bombe en 1979 et 1980. En 1981, Philippe Bidart, responsable présumé d'Iparretarrak, est accusé d'avoir commis un hold-up à la caisse d'Epargne de Saint-Paul-lès-Dax (Landes). Le mouvement plonge complètement dans la clandestinité, en mars 1982, après l'assassinat de deux CRS en patrouille à Saint-Etienne-de-Baigorry. Une année plus tard, alors qu'Iparretarrak a lancé une campagne d'attentats contre des résidences secondaires, une nouvelle fusillade oppose une patrouille de gendarmerie et des membres du groupe clandestin basque. Un gendarme meurt sous les balles, à Léon (7 août 1983).

Plus ou moins désemparée, la police arrête finalement durant l'été 1983 un membre présumé d'Iparretarrak, puis, en janvier 1984, lors d'une conférence de presse du mouvement, quatre militants.

Passif et actif d'une journée policière

Un sympathisant du groupe clandestin Iparretarrak a été tué à Bayonne, jeudi 1er mars dans la soirée, par des policiers français au cours d'une arrestation mouvementée d'un membre du même mouvement séparatiste basque. A tort ou à raison, le Pays basque français attribue la soudaineté de cette opération policière au camouflet subi, quelques heures plus tôt, par ces mêmes policiers, alors qu'un commando de quatre hommes avait réussi à passer la frontière sans être inquiété, après avoir assassiné un jeune Français en gare d'Hendaye (*le Monde* du 2 mars).

Vraie ou fausse, une impression domine. Débordés sur le chapitre de la violence politique, de plus en plus souvent critiqués pour leur impuissance à enrayer, depuis trois mois, les incursions meurtrières du GAL (Groupe antiterroriste de libération) contre les Basques espagnols réfugiés dans les Pyrénées-Atlantiques, ridiculisés, enfin, pour le « loupé », jeudi, du poste frontière, les policiers ont, semble-t-il, réagi par la seule réplique dont ils disposaient : l'arrestation d'un séparatiste français, Gabriel Mouesca, filé, selon certaines informations, depuis plusieurs semaines.

Par manque de chance, un complice de Mouesca, non recherché lui, simplement considéré comme un sympathisant d'Iparretarrak, a été tué au cours de l'arrestation mouvementée. On voit mal comment, au terme de cette journée noire, le ministère de l'intérieur pourrait ignorer l'amertume d'une population basque qui juge ouvertement l'attitude policière comme une suit de « ratés ».

La violence au Paus basque s'emballe à nouveau et, comme lors des vagues précédentes d'attentats et de règlements de compte terroristes de 1975 à 1980, les forces de l'ordre, vite soupçonnées d'immobilisme, éprouvent des difficultés à trouver leurs marques. Ainsi le commissaire Alain Tourré, d'excellente réputation, avait été nommé, l'été dernier, pour coordonner tous les services de la région, mais certains à Bayonne s'étonnent qu'on l'ait installé à Pau, préfecture trop lointaine...

Test sur la bonne foi espagnole

Le gouvernement sent monter les soupçons traditionnels des Pyrénées-Atlantiques. Il y répond par une explication non moins classique : l'impossibilité de rendre les Pyrénées imperméables au commandos de tous bords, et les liens unissant des populations de part et d'autre de la montagne. « *Deux divisions de soldats allemands n'ont pas empêché quatre cent mille Français de franchir les Pyrénées pendant la seconde guerre mondiale* », rappelle-t-on, place Beauvau. C'est vrai, mais ce constat, sans cesse répété, n'empêche pas le Pays basque français d'exprimer ses inquiétudes.

La chance du ministère de l'intérieur viendra peut-être paradoxalement du meurtre d'Hendaye. Le commando séparatiste a, cette fois, été arrêté par la police espagnole. Le gouvernement de Madrid pourrait avoir, avec cette affaire, l'occasion de prouver que le GAL – si sa responsabilité est engagée dans cette opération, ce qui n'est pas certain – agit sans ordre, sans complicité avec la police.

A défaut d'une arrestation, les policiers français pourraient ainsi recueillir des informations sur la nature de ce groupe de justiciers et arrêter l'effet de mystère qui trouble, cet hiver, les Pyrénées-Atlantiques. Le gouvernement français pourrait, lui, tester la bonne foi de Madrid, après s'être engagé lui-même à apaiser la tension, survenue en décembre entre les deux pays à propos du terrorisme basque, et à procéder à des expulsions ou à des assignations à résidence de réfugiés basques, soupçonnés d'appartenir à l'ETA.

De ce ratage de la frontière pourrait surgir un peu de lumière qui profiterait aux deux versants des Pyrénées.

PHILIPPE BOGGIO.

Faits divers

Coup de torchon

De notre envoyé spécial

Millau. – *« On m'a ridiculisée, et on l'a fait sciemment. »* Coiffure à la Jeanne d'Arc, silhouette gracile, qui contraste avec l'impression d'énergie qu'elle donne, Mme Joëlle Roubault est dans tous ses états. Motif : en première page d'une publication satirique *le Torchon de Millau*, un photomontage a placé son visage sur le corps généreux d'une jeune femme aux seins nus. Et une « bulle » lui fait dire : *« Maître ou ne pas se mettre à la maison. »*

Mme Roubault est sage-femme, installée à Millau depuis sept ans. Avec son mari, médecin accoucheur, elle milite *« de toutes ses forces »* pour la naissance à domicile, et elle a créé une association, intitulée Naître à la maison. *« Nous sommes pratiquement,* dit-elle, *la seule équipe médicale en France à faire des accouchements à domicile. Et nous sommes attaqués de toutes parts, y compris par le conseil de l'Ordre et, au nom du service public, par notre propre parti. »*

La sage-femme, qui est conseillère municipale communiste de Millau, assure : *« On a choisi comme cible la femme communiste et féministe. »* Elle en éprouve d'autant plus de chagrin, qu'elle est convaincue d'avoir été trahie par quelques-uns de ses propres « amis », hommes ou femmes de gauche, qui ont participé à la rédaction du *Torchon de Millau*.

A bien lire les huit pages du numéro incriminé, est-ce vraiment *« un monument de grossièreté, de pornographie, de vulgarité et de violence »*, comme l'affirme un groupe de parents adhérent à la MJC ?

Avec Mme Roubault, qui a été la première à porter plainte, deux autres personnes ont obtenu, du tribunal des référés, l'occultation d'articles ou de photos. Le comité Carnaval, qui avait vendu, jeudi matin 1er mars, deux mille trois cents des trois mille exemplaires distribués dans les kiosques, a alors préféré, compte tenu des frais de justice déjà payés et des difficultés techniques, retirer son « œuvre » de la vente.

« Il y avait sans doute quelques exagérations, dans le contenu de certains articles, reconnaît M. Joseph Pineau, membre du conseil d'administration de la MJC. *Mais il convenait d'en faire une lecture carnavalesque. Nous n'avons pas brocardé la femme, mais le sexe, et quant à nous accuser de racisme... Les jeunes Maghrébins de la MJC ont bien ri, comme 98 % des Millavois, toutes opinions confondues. »*

« En février 1982 et en février 1983, le Torchon de Millau *s'en était pris à la municipalité d'opposition, de façon au moins aussi impertinente »*, assure M. Guy Durand, adjoint (PS) au maire. *« Il n'y a pas eu de plainte, et, il faut le dire honnêtement, la gauche avait applaudi. »*

Piège politique

Aussi, le comité Carnaval – *« des gauchistes, qui se prennent pour des super-intellos »*, dit le docteur Roubault, – et le PCF millavois – *« qui voudrait imposer son impérialisme culturel »*, réplique-t-on à la MJC, – s'accusent mutuellement d'arrière-pensées malveillantes.

Après quelques jours d'embarras et même de tiraillements au sein du groupe socialiste majoritaire à la mairie, M. Gérard Deruy, le maire, a admis qu'il était du droit de Mme Roubault de se défendre, si elle s'estimait offensée. Mais, il assuré de son soutien *« résolu »* le comité Carnaval et la MJC. C'est, que, en dehors des élus communistes, les huit conseillers (sur trente-cinq) d'opposition, conduits par Me Jean-Louis Esperce, avocat, proche du RPR, ont manifesté une solidarité un peu trop voyante avec l'élue communiste. *« Pas question de tomber dans le piège politique »*, déclare M. Guy Durand. Mercredi 29 février, le conseil d'administration de la MJC a renouvelé sa confiance au comité Carnaval. A l'unanimité, moins une voix : celle du représentant de la CGT, membre du PCF, qui aurait même réclamé « des têtes ».

La grande crainte des responsables de la MJC est que le carnaval ne soit remis en cause, et la Maison de la culture elle-même. Quant à Mme Roubault, qui indique aussi que sa fille de douze ans a dû subir les railleries de ses camarades d'école et qu'elle en a été « traumatisée », est bien décidée à demander un maximum de dommages et intérêts, qu'elle *« reversera à diverses associations »*.

Le carnaval de Millau, réorganisé il y a seulement cinq ans, après avoir disparu dans les années 30, est la plus grande manifestation de la petite cité de l'Aveyron. Dans la grande tradition moyenâgeuse de la « fête des fous », Millau, la catholique, s'encanaillera, samedi 3 mars, pour vingt-quatre heures, raillant le sexe, le pouvoir, la religion. Qui souhaite vraiment que cette coutume ressuscitée soit balayée par... un coup de torchon ?

MICHEL CASTAING.

La « départementalisation » des hôpitaux publics

L'avant-projet de décret a été diffusé

Les représentants de cinquante-neuf syndicats et organisations ont reçu le 1er mars, des mains de M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, le texte de l'avant-projet de décret qui devrait permettre la « départementalisation » de tous les hôpitaux publics, à l'exception des hôpitaux locaux *(nos dernières éditions)*. Ce texte d'application de la loi du 3 janvier 1984 devrait entrer en vigueur d'ici à 1987. Les partenaires seront invités à donner leur opinion sur les propositions du gouvernement lors de deux réunions prévues le 23 mars et le 18 avril.

Ce projet de décret était fort attendu et donnait lieu à des spéculations. Les choses sont claires aujourd'hui. Le gouvernement a défini sa conception des futurs « départements », donc des structures futures des hôpitaux publics, et le modèle hiérarchique qu'il propose. En ce sens, ce projet constitue une pièce maîtresse de la réforme hospitalière, qui a commencé par la suppression du secteur privé en 1982, l'instauration du budget global en 1984, la publication des statuts des médecins hospitaliers (*le Monde* du 28 février) et que parachèvera, avant la fin de l'année, la deuxième loi hospitalière du septennat (1).

Voici les principaux éléments contenus dans le texte rendu public le 1er mars :

● **La définition des « départements ».**

Ces structures, beaucoup plus vastes que les services actuels regrouperont soit des activités « *de soins, d'examens ou de diagnostic* » de même nature : par exemple, plusieurs unités de cardiologie, de radiologie, de cancérologie ; soit des activités complémentaires (une unité de rhumatologie, de radiologie, de rééducation fonctionnelle, etc.). La règle sera la souplesse. Il ne sera pas question d'imposer une formule unique.

● **Un « guide de la départementalisation » sera publié qui fournira plusieurs types de modèles possibles.**

● **La fonction de chef de département.**

Médecin, il sera élu parmi les praticiens pour une durée de quatre ans, durée renouvelable une fois (il pourra être élu plus tard dans sa carrière après interruption). Le projet de décret laisse ouverte la discussion sur les modalités détaillées de cette élection, qui aura lieu en tout état de cause au scrutin majoritaire à deux tours. La mission du chef de département est ainsi définie : il « *élabore les objectifs médicaux du département* », « *veille à la coordination et à la permanence des soins* », participe à la préparation du budget et à la mise en œuvre des actions d'évaluation des traitements fournis par l'hôpital. Le chef de département est assisté par un cadre paramédical nommé par le directeur de l'hôpital et par un « conseil de département ».

● **Le rôle du « conseil de département ».**

Il est présidé par le chef du département et constitué de représentants du personnel élus, par collèges, pour quatre ans, renouvelables. Les médecins y seront majoritaires. Ce conseil est consulté sur le fonctionnement général du département et se réunit au moins quatre fois par an. Le détail des procédures électorales sera fixé par arrêté.

● **La définition des « unités fonctionnelles ».**

Le département est divisé en « *unités fonctionnelles* » regroupant des activités homogènes. A leur tête seront placés des chefs d'unité désignés par le chef du département après avis de son conseil. Mais les chefs d'unité ne seront pas soumis à élection. Ils seront renouvelés dans leurs fonctions par tacite reconduction, donc sans limitation de durée.

● **La création de « départements d'information médicale ».**

Il s'agira d'entités destinées à recueillir des informations, jusqu'à présent très fragmentaires, sur les activités de l'hôpital, qu'il serait souhaitable effectivement de mieux connaître si l'on veut développer l'épidémiologie en France.

● **Les activités d'enseignement et de recherche.**

Elles ne doivent évidemment pas être négligées par l'organisation future des hôpitaux. Mais leur articulation avec la pratique des soins n'est pas encore formalisée dans le projet de décret.

● **Les dispositions transitoires.**

Elle sont importantes pour rendre la réforme acceptable par les médecins en fonctions. Le projet précise qu'une « *commission de la départementalisation* » devrait être créée dans chaque hôpital pour y établir le schéma de la réforme. Le texte précise que les chefs de service actuels seront nommés responsables d'unités fonctionnelles lorsque la réforme s'appliquera et qu'ils conservent l'intégralité de leurs droits.

(1) Ce deuxième texte fixera les conditions de l'harmonisation des secteurs public et privé et facilitera les traitements extra hospitaliers des malades.

Elections et pouvoirs

Le texte sur la départementalisation est donc soumis à la concertation des nombreuses organisations professionnelles qui, depuis plus de deux ans, ont manifesté une vigilance intense à l'annonce des réformes visant à modifier l'organisation interne des hôpitaux. La finalité de cette réforme a été clairement annoncée d'emblée. Il s'agit de faire en sorte que le malade, lors de son séjour à l'hôpital, soit confié à un médecin responsable de lui et ne soit pas transporté d'un service à l'autre, d'une équipe à l'autre sans coordination. La constitution de structures plus fortes que les services, nantis d'un « chef d'orchestre » – le chef de département – vise à éviter cet écueil et à permettre la prise en charge du malade dans sa globalité.

Il existait à cette réforme une autre finalité, plus politique. Au fil des ans, bon nombre de services avaient fini par se constituer en petits empires, parfois fort étanches, où l'autorité n'était guère partagée et où régnaient des chefs de service nommés – par le ministre – jusqu'à leur retraite. La constitution d'unités de plus grandes dimensions, placées sous l'autorité d'un « fédérateur », élu de surcroît pour une période limitée, visait très explicitement à éviter cette situation. Bon nombre de jeunes médecins d'ailleurs étaient prêts à soutenir une telle conception du pouvoir. Mais M. Jack Ralite, alors ministre de la santé, en indiquant que les chefs de département seraient élus par tous les représentants des personnels, y compris les non-médecins, avait cristallisé l'hostilité qui n'a pas peu contribué au déclenchement des grandes grèves hospitalières du printemps dernier.

Le gouvernement a renoncé à ce « suffrage universel ». Seuls les médecins éliront les chefs de département, qui seront assistés d'un conseil – au rôle purement consultatif – élu, lui, par toutes les catégories de personnels. Ce qui vaut aux pouvoirs publics, sur ce point, d'être critiqués sur leur gauche : il ne s'agira que d'une fiction de collégialité, et le pouvoir continuera d'être concentré entre les mains des médecins.

A cette critique, s'ajoute, en sens inverse, celle des adversaires de la notion même d'élections dans les enceintes hospitalières qui redoutent de voir s'établir dans les hôpitaux un électoralisme permanent, et l'inquiétude des partisans de l'inamovibilité des fonctions hiérarchiques.

Les premières réactions, dans la journée du 1er mars, n'étaient pas au rejet global du texte. Les organisations intéressées attendent manifestement d'avoir consulté leur base pour se prononcer. Mais la fièvre du printemps 1983 n'a certainement pas repris.

CLAIRE BRISSET.



ÉDUCATION

LES NÉGOCIATIONS SUR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE

Jeu de bascule

M. François Mitterrand a publiquement exprimé, jeudi soir 1er mars, l'irritation qu'il avait laissé transparaître la veille, dans le huis-clos du conseil des ministres, à propos des interprétations contradictoires auxquelles donne lieu la position du pouvoir dans la « *guerre scolaire* ». Le président de la république a répliqué très sèchement à la lettre que les sénateurs Républicains indépendants, réunis à Caen en journées d'études, lui avaient adressée, le 29 février, à propos des débats sur l'école privée et la presse, pour lui rappeler ses devoirs de défense des libertés. Fait inhabituel, le chef de l'Etat a réagi à cette lettre ouverte, par retour de courrier, en soulignant qu'il n'accepte, en ce domaine, aucune leçon, et d'autant moins, pour ce qui est de l'enseignement privé, que « *les propositions du gouvernement, soumises à une très large concertation, tendent*, dit-il, *à corriger un certain nombre de situations anormales qui se sont développées au détriment du service public* ».

Par la fermeté de cette réponse, M. Mitterrand a voulu montrer que le souci de conciliation manifesté par le gouvernement à l'égard des responsables de l'enseignement privé ne lui fait pas oublier ses engagements à l'égard des laïques, dont il juge les préoccupations fondées. Un tel rappel lui a semblé opportun au moment où les militants laïques expriment leurs inquiétudes à la suite des propos tenus, lundi, par le premier secrétaire du PS invitant le gouvernement à « *faire preuve de souplesse* ». En quarante-huit heures, tout s'est passé comme si, à l'Elysée, à l'Hôtel Matignon et à la direction du PS, dans un premier temps, on avait cherché à faire comprendre aux défenseurs de l'enseignement privé que le gouvernement souhaite à tout prix négocier un compromis et comme si, l'effet recherché ayant été atteint, on avait voulu dans un second temps rectifier le « tir » pour apaiser les laïques.

Contraints à ce jeu subtil de bascule, qui ne va pas sans ambiguïtés ni contradictions apparentes, par leur stratégie consistant à suivre une aléatoire voie du « juste milieu », laquelle, de toute façon, ne satisfera personne, MM. Mitterrand et Mauroy se sont personnellement employés, jeudi, séparément mais de façon concertée, à atténuer, au cours de contacts avec quelques journalistes, la portée des conclusions tirées des déclarations de M. Jospin et confirmées aussitôt tant à l'Élysée qu'à l'Hôtel Matignon.

Tous deux, relayés par plusieurs dirigeants du PS, ont contesté que le compromis souhaité par le gouvernement avec les dirigeants de l'enseignement privé puisse être assimilé à un recul de la part du pouvoir exécutif. Ils ont réfuté également l'idée selon laquelle l'éventuel projet de loi serait soumis à un accord préalable de la hiérarchie catholique.

La position officielle

La position officielle du gouvernement repose sur l'argumentation suivante :

1) Le président de la République *et le premier ministre n'arrêteront* leurs décisions qu'au terme des *négociations engagées par le ministre* de l'éducation natinale. Ce processus *de décision sera fixé à la fin de la semaine prochaine et précisé, en principe, au conseil des ministres du* 14 mars. Le gouvernement « *prendra alors ses responsabilités* ».

2) Contrairement à l'avis du premier secrétaire du PS, *il est difficile* d'envisager sérieusement qu'aucun projet de loi ne soit déposé. *L'absence de texte créerait un « vide juridique »* qui serait préjudiciable à tout le monde dans la mesure où la loi Guermeur ne définit pas explicitement le financement des écoles privées par les communes. En outre, ce vide juridique empêcherait la mise en œuvre de la décentralisation pour ce qui concerne l'enseignement privé, puisque la loi du 22 juillet 1983 place les écoles primaires publiques à la charge des communes et les collèges publics à celle des départements. Le cas de l'enseignement privé ne serait pas tranché, ce qui serait source de conflits, comme aujourd'hui. Or il n'est « *pas question de faire exception à la décentralisation pour l'enseignement privé* ».

3) Tout retour à la case départ *présentant donc des inconvénients* pratiquement insurmontables, sans parler des inconvénients politiques, *il* est donc nécessaire de présenter un projet de loi. Ce texte devra traiter les quatre points qui font l'objet des négociations, et pas seulement les deux premiers, relatifs à la carte scolaire et à l'obligation qui sera faite aux collectivités locales de financer les établissements privés. Pour le premier ministre, il n'est pas concevable de dissocier ces deux points des deux autres — les plus litigieux — qui concernent la gestion des établissements privés et de leurs personnels enseignants.

4) En définitive, il s'agit, pour le gouvernement, de parvenir, sur ces deux derniers points, à un accord avec la hiérarchie catholique et le comité national de l'enseignement catholique, ou du moins d'évaluer, faute d'un accord formel, quelles pourraient être les décisions qui provoqueraient le moins de protestations tant chez les partisans de l'enseignement privé que chez les laïques. Le président de la République et le premier ministre ne réaffirment pas, en tout cas, contrairement à ce qui avait été dit auparavant dans leur entourage, que le gouvernement retirerait son projet en cas de désaccord. Voilà pour la position officielle.

Entretenir un « climat psychologique »

Comment manœuvrer dans une marge si étroite ? La forme important tout autant, sinon plus, que le fond, le pouvoir a donné des gages aux uns et aux autres à la veille du grand rassemblement organisé le 4 mars à Versailles par les défenseurs de l'enseignement privé. « *Le climat psychologique est important* », souligne-t-on à l'hôtel Matignon. Tout en rassurant les laïques, le gouvernement va donc essayer, dans les heures à venir, de convaincre l'épiscopat et les responsables de l'enseignement catholique qu'ils ont eux-mêmes intérêt à la conclusion d'un accord qui se traduirait par un armistice durable à défaut d'une paix totale.

M. Mauroy souligne que le gouvernement a fait « *un pas* » important en prévoyant d'obliger les communes à financer les écoles privées. Il mise sur le « *bon sens* » de ses interlocuteurs pour qu'ils fassent eux aussi « *un petit pas* » vers le gouvernement sur les deux autres points. Le premier ministre *n'exclut pas qu'un compromis* tienne compte de leurs contre-propositions, *car il a besoin*, pour sortir de son embarras, d'un accord *minimal*.

Bien qu'ils soient devenus minimalistes *sous la pression des réalités*, après avoir été proches des laïques maximalistes, *les dirigeants* socialistes ne peuvent pas, en effet, sur ces deux points litigieux, retenir une « option zéro » qui consisterait à y renoncer. Sauf à se déconsidérer totalement aux yeux des laïques. Dans l'hypothèse où les responsables de l'enseignement privé adopteraient brusquement une attitude intransigeante, le gouvernement n'aurait d'autre possibilité que de retirer son texte ou d'accepter un affrontement ouvert. Cela explique son attitude louvoyante.

Il ne peut pas laisser accréditer l'idée qu'il ne ferait rien en cas de désaccord, car les responsables de l'enseignement privé pourraient estimer que leur intérêt à court terme est de verser dans l'intransigeance. Il ne peut pas non plus laisser répéter, après l'avoir fait dire, qu'il demande l'aval de la hiérarchie catholique. Sauf à se voir opposer la même exigence de la part des laïques. Mais il doit faire preuve de souplesse, comme le souhaite M. Jospin, sinon il prend le risque d'envenimer davantage le débat à la veille des élections européennes. Et s'il dépose un texte, il doit obtenir l'assurance, de la part de l'enseignement privé, qu'il ne rencontrera pas une obstruction systématique.

En cette fin de semaine, ce souci *de pragmatisme paraît* d'ailleurs l'emporter chez tous les dirigeants socialistes, *ainsi qu'en témoignent* la proposition de M. Pierre Joxe de *renforcer, en contrepartie*, les moyens financiers mis à la disposition de l'enseignement public, *et même l'appréciation* du trésorier du PS, M. André *Laignel*, chantre de la laïcité, *qui affirmait* jeudi : « *Si le privé veut une reddition sans conditions, il se trompe. Il faut qu'il sache que ce serait déshonorant pour les laïques.* » On ne pouvait mieux dire que, pour le pouvoir, l'essentiel est désormais, surtout, de ne pas paraître perdre la face en tendant une perche aux laïques. Et de trouver d'autant plus vite un compromis que le Parti communiste est tenté de profiter des circonstances, si l'on en juge par l'éditorial de *l'Humanité* du 2 mars qui relève que « *tout signe d'hésitation stimule dans l'instant les exigences de la droite* » et affirme qu' « *il est grand temps d'opposer à la droite la riposte appropriée* ».

Les propos conciliateurs tenus par l'archevêque de Paris, Mgr Lustiger, dans les colonnes de *la Croix* du 2 mars, confirment l'existence de fortes convergences entre la hiérarchie catholique et le pouvoir politique sur la nécessité de mettre un terme à une querelle qui empoisonne la vie publique.

ALAIN ROLLAT.

LA DÉFENSE DES LIBERTÉS

La réponse de M. Mitterrand aux sénateurs RI

Voici le texte de la réponse envoyée, jeudi 1er mars, par le président de la République à la lettre que lui avaient adressée, le 29 février, les sénateurs républicains indépendants, à propos de la défense des libertés de la presse et de l'enseignement :

« *Messieurs les sénateurs, vous avez bien voulu m'écrire le 29 février, que vous attendiez de ma part* « une prise de position ferme en faveur des libertés ». *J'observerais, à cet égard, que ma réponse a heureusement précédé votre question, ce que vous pourrez vérifier en lisant avec plus d'attention le texte du projet de loi visant à limiter la concentration du capital et à assurer la transparence financière et le pluralisme des entreprises de presse ; dont c'est précisément l'objet. Il était temps, en effet, de garantir une liberté que menaçait de plus en plus la non-application de l'ordonnance de 1944.*

» *Quant à la liberté de l'enseignement, nul n'est plus conscient que moi de sa valeur irremplaçable et elle figure parmi les principes que proclame notre loi fondamentale.*

» *Les propositions du gouvernement, soumises, vous le savez, à une très large concertation, tendant à corriger un certain nombre de situations anormales qui se sont développées au détriment du service public. Ce dernier serait-il exclu du champ d'application d'une liberté dont nous nous réclamons, vous et moi ? J'espère que telle n'est pas votre pensée.*

» *Veuillez agréer, messieurs les sénateurs, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.* »

La réplique des sénateurs RI au président de la République

Après la publication de cette lettre, MM. Philippe de Bourgoing et Marcel Lucotte, respectivement président et premier vice-président du groupe RI, et M. Pierre-Christian Taittinger, vice-président du Sénat, ont indiqué : « *C'est un fait sans précédent que le chef de l'État réponde à une lettre ouverte, ce qui prouve l'extrême gravité du sujet évoqué et sa résonance profonde au sein du peuple français.*

Nous constatons avec satisfaction que le président de la République a souhaité ne pas laisser sans réponse un appel émanant d'un groupe du Sénat, ce qui souligne que notre Haute Assemblée reste bien un rempart dans la défense des libertés.

» *Sur le fond, nous sommes déçus et inquiets. Déçus, car, en ce qui concerne la presse, le chef de l'État confirme que le gouvernement ira vite et loin, et poursuivra sans scrupules la mise au point d'un texte qui va réduire dans les faits le pluralisme de la presse, et donc la liberté de l'information. Inquiets, en ce qui concerne la liberté de l'enseignement, car, tout en prenant acte de la garantie donnée par le chef de l'État quant à* « la valeur irremplaçable » *de cette liberté, nous nous demandons : pourquoi avoir fait peser sur l'enseignement privé tant de menaces s'il ne s'agissait que de donner à l'enseignement public des moyens dont le président de la République semble estimer qu'il aurait été dépourvu par rapport à l'enseignement privé ?*

» *Une telle position ne peut qu'aviver les craintes qu'ont, dans toute la France, tant et tant de familles qui redoutent d'être privées de la liberté de choisir l'école de leurs enfants. Le gouvernement, surpris par l'ampleur du mécontentement populaire, ne cherche-t-il pas, en fait : à donner un faux* « coup de frein », *provisoirement sans doute, à ses projets contre l'enseignement privé et, par contre, pour satisfaire ses supporters, à donner un* « coup d'accélérateur » *contre la liberté de la presse, c'est-à-dire en réalité, contre la presse d'opposition.*

» *Nous estimons, quant à nous, que la liberté n'est pas divisible, et que le combat est le même qui conduit à défendre la liberté d'informer et la liberté de former.* »

UNE « CHANCE HISTORIQUE » EXISTE POUR RÉGLER CETTE QUESTION, AFFIRME LE CARDINAL LUSTIGER

Le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, qui doit prendre la parole, dimanche 4 mars, au cours de la manifestation de « défense de l'enseignement libre » à Versailles, explique sa position dans une interview publiée par *la Croix* du 2 mars. « *Je souhaite*, écrit-il, *que nous parvenions non seulement à un compromis — le compromis, c'est ce qui suit un litige, — mais je vais plus loin. J'aimerais que nous arrivions vraiment à cet événement historique qui verrait les Français, actuellement divisés, s'accepter dans leurs différences légitimes.* »

« *N'oublions pas d'où nous venons*, poursuit Mgr Lustiger, *toutes ces guerres qui ont opposé les fractions politiques et religieuses de notre pays. Peu à peu, ces conflits se sont apaisés et il y a eu reconnaissance effective des droits des uns et des autres. Or il me semble qu'aujourd'hui il existe une chance historique pour que cette question soit non pas enterrée, mais réglée positivement.* »

Interrogé sur l'interprétation qui peut être donnée de la présence d'évêques dans les manifestations pour l'enseignement privé, le cardinal Lustiger se défend d'y voir une défiance de l'Église à l'égard de l'école publique. « *Si la liberté de l'enseignement public était menacée*, déclare-t-il, *j'estimerais de mon devoir de m'exprimer sur ce sujet tout autant que je le fais actuellement pour les établissements libres. Les valeurs fondamentales de l'enseignement public, à savoir la liberté qui doit être reconnue aux enseignants et aux familles, le respect des consciences, méritent d'être défendus avec autant d'énergie que les valeurs des écoles catholiques.* »

M. ESTIER (PS) : UNE TENTATIVE HONNÊTE

M. Claude Estier, directeur de *l'Unité*, écrit dans le numéro du 2 mars de l'hebdomadaire du PS, à propos de l'enseignement privé, sous le titre « *Qui divise les Français ?* » : « *Les propositions Savary, qui n'enthousiasment pas les laïcs, sont une tentative honnête d'harmoniser, c'est le moins qu'on puisse attendre, les règles de financement et de gestion des deux enseignements* [public et privé].

» *En recommandant de procéder progressivement, dans la concertation, elles sont une perche tendue aux responsables de l'enseignement catholique, dont certains sont d'ailleurs prêts à en convenir. Mais, tout en faisant semblant de saisir cette perche, les responsables en question organisent dimanche après dimanche des grandes démonstrations de foules qu'ils laissent récupérer sans protester par les hommes politiques de l'opposition, pour qui ces rassemblements ne sont qu'un prétexte pour attaquer le gouvernement.* » Après avoir rappelé que le Père Guiberteau s'est défendu de « *toute connivence en ce sens* », Claude Estier ajoute : « *Qu'attend-il (...) pour dénoncer les scandaleux propos de Jacques Chirac ?* »

A propos des déclarations de M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, Claude Estier estime : « *Si la négociation pouvait aboutir dans les prochaines semaines, un climat nouveau pourrait être créé. Si elle n'est pas mûre, il convient de la poursuivre sans en forcer les étapes. C'est ce qu'a voulu dire Lionel Jospin (...) C'est la sagesse.* »

LE CNAL RÉVISE SA STRATÉGIE

Le Comité national d'action laïque (CNAL) a *décidé de* « *différer* » la réunion de ses responsables départementaux initialement prévue le 18 mars à Evry (*le Monde* du 2 mars). Dans un communiqué, les dirigeants du CNAL déclarent qu'ils ont été conduits à « *adapter leurs actions* », à cause du « *retard pris par le gouvernement dans l'élaboration et la publication des projets de loi qu'il a annoncés sur les rapports entre l'Etat et l'enseignement privé* ».

La forme des actions envisagées par le CNAL n'est pas encore précisée ; tout au plus est-il affirmé que « *les organisations du CNAL prendront prochainement des initiatives sollicitant notamment l'engagement de l'ensemble des militants laïques* ». Il n'est pas exclu qu'il s'agisse d'un appel à la grève des enseignants et aussi des parents, qui seraient invités à ne pas envoyer leurs enfants à l'école.

LES AUMONIERS CATHOLIQUES DÉFENDENT L'ÉCOLE PUBLIQUE

Les aumôniers de l'école publique entendent avec un certain agacement le débat actuel autour de l'école catholique. Ils sont mille deux cents prêtres assistés de quatre cents religieux et de vingt-deux mille animateurs à aider élèves et lycéens de la « laïque ».

Le Père Jo Rival, secrétaire national des aumôneries de l'enseignement public, vient de rappeler les qualités de l'école publique :

« *Habitués comme chrétiens à vivre au cœur de la laïcité, nous vérifions qu'il est tout à fait possible d'y exprimer des attitudes de foi et de recherche religieuse. Nous savons que des parents chrétiens, des prêtres, des animateurs, des enseignants, perçoivent comme une chance que des jeunes puissent développer leur foi dans ce contexte de laïcité, où se confronte une pluralité de valeurs et d'opinions comme il est de règle dans nos sociétés aujourd'hui (...).*

» *Quand la passion des débats risque d'accentuer les positions partisanes et d'occulter des réalités bien vivantes, il peut être bon de rappeler que les libertés ont plus d'un lieu pour s'exprimer et que l'enseignement public en France n'a pas démérité d'être l'un de ces lieux* ».

● *La NAR se félicite du* « *réalisme* » *de M. Mitterrand.* — La Nouvelle Action royaliste qu'anime M. Renouvin « *approuve la volonté d'apaisement qui se manifeste dans le parti dominant* ». Considérant que cette volonté « *n'a pu s'exprimer sans l'assentiment du président de la République* », la NAR « *se félicite du réalisme qui conduit M. Mitterrand à opérer une rupture, certes douloureuse, avec des promesses électorales trop légèrement faites. La sagesse des responsables de l'enseignement catholique (...) devrait maintenant permettre l'aboutissement positif de la négociation et la conclusion d'un débat qui a trop longtemps divisé les Français* ».

JUSTICE

Le tribunal correctionnel de Créteil s'estime incompétent dans une affaire d'excision ayant entraîné la mort

La quatorzième chambre correctionnelle de Créteil s'est estimée incompétente, jeudi 1er mars, dans une affaire d'excision, *affirmant* que les parents d'une petite Malienne s'étaient rendus coupables de « *complicité de coups et blessures volontaires sur une personne de moins de quinze ans, ayant entraîné la mort sans intention de la donner* ». Le procès viendra-t-il en cour d'assises, comme le réclament des mouvements féministes ? Un appel a été formé par les parents.

Pour la deuxième fois en deux mois, la justice française était saisie, jeudi 1er mars, d'une affaire d'excision. Des dossiers déchaînant des passions dans les milieux féministes, qui y trouvent un nouveau cheval de bataille embarrassant pour la justice. Décidée à punir ces actes *commis sur le territoire français*, celle-ci n'en est pas moins mal à l'aise pour *appliquer une législation* inadaptée à ce genre d'affaires où croyances *rituelles* et coutumes étrangères sont profondément ancrées. Les pays africains eux-mêmes commencent à peine à affronter ce douloureux problème, pour lequel ils n'ont toujours pas trouvé de réponse adaptée.

Déterminée mais prudente, la chancellerie a fait savoir récemment qu'elle *préférait* que les auteurs d'excisions comparaissent devant un tribunal correctionnel et non en cours d'assises. Ainsi, en janvier dernier, un éboueur malien, M. Foussayni Doukara, ayant pratiqué l'ablation du clitoris sur sa petite fille, avait été condamné à un an de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Paris. Le tribunal a estimé qu'il y avait eu coups et blessures volontaires sur une enfant de moins de quinze ans, mais pas mutilation (ce qui aurait impliqué un renvoi aux assises). (*Le Monde* daté 15-16 janvier et 29-30 janvier 1984).

Jeudi 1er mars, la quatorzième chambre correctionnelle de Créteil devait juger M. Dece Traore, trente-sept ans, emballeur, et sa femme Dougoury, vingt-six ans, parents de la petite Bobo, décédée le 13 juillet 1982, à l'âge de trois mois, à la suite d'une longue hémorragie, provoquée par une excision pratiquée l'avant-veille par une « *spécialiste* ». Ne désirant toujours pas criminaliser cet acte, le parquet avait préféré poursuivre M. et Mme Traore pour « *non-assistance à personne en danger* ». C'était sans compter avec les féministes de la Ligue du droit des femmes, de la Ligue internationale du droit des femmes et de SOS Alternatives, qui se sont *portées partie* civile pour contester la compétence du tribunal. Selon ces associations, l'excision est une mutilation intolérable pratiquée sur le corps des petites filles, un acte criminel qui doit être porté devant les assises.

L'avocat de la famille Traore, Me Daniel Jacoby, a vainement tenté de restituer les faits dans le contexte culturel de ces Maliens. Il a évoqué la passivité de la France, à l'époque coloniale, face à l'excision et rappelé qu'un projet de loi était à l'étude, preuve d'un vide juridique. Après une heure de délibération, le tribunal s'est rangé du côté des associations féministes.

C'est dans le désarroi le plus total que des Africains, venus témoigner en faveur des Traore, ont entendu cette décision. Parmi eux, M. Sally N'Dongo, écrivain, président de l'Union générale des travailleurs sénégalais en France. « *On ne peut pas changer le monde d'un seul coup*, a-t-il dit. *C'est par l'éducation qu'on y arrivera, pas avec la justice. C'est tout un peuple que l'on met en accusation... Moi-même, j'ai découvert récemment que l'islam n'avait jamais demandé de pratiquer l'excision.* »

Me Jacoby a fait appel pour M. et Mme Traore. Alors que l'assistance se dispersait, il essayait d'expliquer aux parents ce qui venait de se passer. Mais, soulagé par le fait que le procès n'avait finalement pas eu lieu, M. Traore ne cessait de répéter : « *Finalement, c'est bon pour nous !* »

CHRISTIANE CHOMBEAU.

SPORTS

SKI ALPIN

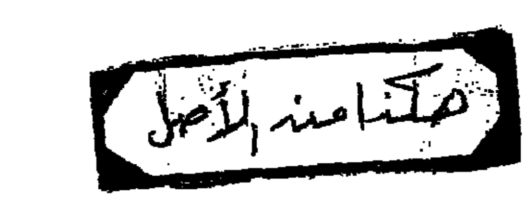
DENIS REY CHAMPION DU MONDE JUNIOR DE DESCENTE

Le Français Denis Rey, de Prapoutel (Isère), est devenu, le 1er mars, à Sugarloaf (Etats-Unis), champion du monde junior de descente. Pour succéder à Franck Piccard, qui avait détenu ce titre en 1983, le jeune coureur a précédé le Britannique Graham Bell de 19 centièmes et ses équipiers Didier Paget de 32 centièmes et Jean-Luc Crétier de 33 centièmes. Pour compléter cette « descente en force » des jeunes Français, Emmanuel Yout s'est classé sixième à 68 centièmes.

L'épreuve féminine a été gagnée par l'Autrichienne Veronika Wallinger, qui a précédé la championne de France de slalom géant Hélène Barbier de 63 centièmes.

● *Les Etats-Unis refusent la nomination de l'attaché olympique soviétique.* — Le gouvernement américain a refusé la nomination de l'attaché olympique soviétique, chargé de la préparation du séjour de la délégation de l'Union soviétique pendant les prochains Jeux olympiques d'été, a annoncé, le 1er mars à Los Angeles, le comité d'organisation des Jeux 1984. Son président, M. Peter Ueberroth, a envoyé un télex à M. Marat Gramov, le président du Comité olympique soviétique, pour l'informer de la décision du gouvernement américain de refuser l'accréditation demandée pour M. Oleg Yermishkin, qui devait prendre ses fonctions le 1er mars à Los Angeles. Le département d'Etat américain s'est refusé à commenter le refus de visa à M. Yermishkin.

● *TENNIS : Navratilova et Potter en demi-finale du Masters féminin.* — En quart de finale du tournoi des Maîtres féminin, qui se dispute au Madison Square Garden de New-York, les Américaines Martina Navratilova et Barbara Potter se sont facilement qualifiées aux dépens respectivement de la Canadienne Carling Basset (6-3, 6-0) et de l'Américaine Kathy Horvath (6-1, 6-2).



LES DOSSIERS DU Monde

ÉCOLE PRIVÉE : les vrais enjeux

Versailles accueille, dimanche 4 mars, la dernière des cinq manifestations organisées par le Comité national de l'enseignement catholique. Auparavant, Bordeaux, Lyon, Rennes et Lille avaient été choisis successivement pour favoriser une participation populaire allant « crescendo ». Il s'agissait de marquer, par une démonstration de force, une période *« décisive pour l'avenir de la liberté de l'enseignement »* : celle des négociations avec le gouvernement. La discrétion avec laquelle les entretiens se sont engagés contraste avec l'ampleur des manifestations.

Commencées le 24 janvier pour durer six semaines, les négociations aboutiraient au dépôt devant le Parlement d'un projet de loi qui serait discuté lors de la session de printemps. Tel est du moins l'un des scénarios possibles. Si cette conclusion avait l'aval des partenaires de l'enseignement privé, elle mettrait peut-être fin à une querelle séculaire.

Le premier gouvernement de la Ve République a rapproché les deux réseaux scolaires public et privé. Il a établi des liens contractuels avec ce dernier, que l'Etat subventionne depuis lors.

C'est à cette époque que s'est cristallisée la revendication laïque d'une école unique qui pèse sur chaque échéance électorale. Privilèges inadmissibles de l'enseignement privé, disent les militants laïques. Défense de la liberté d'enseignement qu'il faut préserver, répondent les partisans de l'enseignement privé.

Lorsqu'ils étaient dans l'opposition, les socialistes avaient fait de la laïcité un cheval de bataille, tandis que la droite facilitait l'existence de l'enseignement catholique. Depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, et bien que les controverses politiques aient peu évolué, le débat s'est déplacé.

Les responsables de l'enseignement catholique savent qu'une adaptation de la législation est inéluctable, tant en raison du contexte économique que de la mise en place de la décentralisation. Ils déclarent d'ailleurs la souhaiter. Le gouvernement ne veut pas mettre le feu aux poudres. Surtout au moment où il affirme sa volonté de rénover le système scolaire pour le rendre plus efficace.

Le compromis souhaité par le président de la République depuis le début du septennat reste possible, mais il lui faut conclure une paix sans vainqueurs ni vaincus.

CATHERINE ARDITTI.

Le présent encombré par l'histoire

par RENÉ RÉMOND (*)

De toutes les controverses dont notre histoire est faite et notre présent encombré, la querelle des deux enseignements est, sans conteste la plus ancienne, exemple même de la pérennité des débats et symbole de la permanence des mentalités. La chose est plus vraie encore, considérée du point de vue de l'Eglise catholique, car si ses interlocuteurs ont changé, de Napoléon à Jules Ferry et de Waldeck-Rousseau à l'actuel Parti socialiste, les catholiques se sont toujours trouvés du même côté de l'affrontement.

Et pourtant, cette constance ne saurait masquer de grands changements dans les données objectives de la question comme dans le contenu des revendications et leur inspiration justificatrice : la position de l'Eglise a, elle aussi, une histoire. Elle a peut-être plus évolué dans les cinquante dernières années que la partie adverse. De surcroît, la position des catholiques n'a jamais été homogène, pas plus au reste que celle des laïques : ils n'ont à aucun moment formé un bloc homogène, et cette histoire est autant celle de leurs désaccords et de leurs interrogations que celle de leur stratégie commune.

L'origine de cette longue histoire remonte au début du dix-neuvième siècle : c'est la fondation par Napoléon de l'Université impériale. L'institution n'est alors guère plus qu'une corporation mais dotée du monopole de l'enseignement : elle affirme la prétention de la puissance publique à régenter l'ensemble des activités éducatives. L'Eglise, pour des raisons historiques et de principe, ne pouvait admettre que l'Etat s'arrogeât pareil pouvoir sur la formation des esprits : elle revendiqua donc la liberté de l'enseignement. Tel est le point de départ d'une querelle toujours vivace et qui dure ainsi depuis près de deux cents ans, bien que les termes en aient, depuis, changé plus d'une fois.

Les fils des libéraux

Pendant près de trois quarts de siècle, la controverse oppose tenants du monopole universitaire et partisans de la liberté scolaire. Si l'enjeu en est clair, les implications en compliquent la signification : les catholiques, qui combattent pour la liberté de l'enseignement, se défient des idées libérales, et les libéraux, au sens que cette appellation comporte alors, c'est-à-dire, des hommes héritiers de la philosophie des Lumières et de 89, qui sont au premier rang des défenseurs du monopole, parce qu'ils entendent soustraire l'éducation de la jeunesse à la tutelle d'une Eglise qui enseigne par voie d'autorité et dont le triomphe serait la ruine des principes sur lesquels repose la société moderne. Ainsi, catholiques et libéraux combattent-ils à fronts renversés.

Tout est-il effacé sans retour aujourd'hui de cette problématique ? On n'oserait l'assurer ; à certains égards, ceux qui entendent créer un grand service unifié laïque sont, sous une inspiration idéologique assurément bien différente, les héritiers de l'institution impériale et les fils des libéraux qui, par défiance du dogmatisme clérical, faisaient confiance au monopole ; et le camp des partisans de l'enseignement privé compte, sans doute plus d'un esprit proche des ecclésiastiques qui, tel La Mennais, contestait à l'Etat impérial ou monarchique, toute compétence en matière d'enseignement.

Le monopole de l'Université fut démantelé en trois temps : 1833 pour le primaire avec la loi Guizot, 1850 pour le secondaire avec la loi Falloux, 1875 pour le supérieur avec la loi Buffet. Les deux dernières ont été votées par des majorités conservatrices. Cette donnée politique aura des conséquences : elle confortera les démocrates dans leur conviction que la liberté en matière d'enseignement est une idée réactionnaire et que l'avenir de la gauche passe par l'essor d'un service public étroitement contrôlé par l'Etat et inspiré par une philosophie émancipée de toute influence religieuse.

A peine les catholiques venaient-ils de gagner leur dernière victoire sur le monopole que le bouleversement politique, qui amenait au pouvoir le Parti républicain, rendait caduque la problématique traditionnelle. Puisque l'Eglise était l'alliée de leurs adversaires politiques et la question religieuse un ferment de discorde entre les citoyens, les républicains entendirent fonder l'avenir de la République et l'unité de la nation sur un enseignement entièrement séparé des Eglises : non seulement les programmes mais aussi le personnel sont laïcisés.

Jusqu'à la loi de 1886, les communes, qui avaient l'obligation d'entretenir une école primaire, étaient libres de recruter des instituteurs laïques ou de faire appel à des congréganistes. Il y avait ainsi trois situations : écoles publiques avec enseignants laïques, écoles privées généralement tenues par du personnel congréganiste et écoles publiques où l'enseignement était dispensé par des religieux.

(Lire la suite page 15.)

(*) Président de la Fondation nationale des sciences politiques.

1981-1984 la drôle de guerre

Guerre de positions ? Guerre d'usure ? Drôle de guerre, en tout cas, depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir. Chaque camp occupe le devant de la scène un moment : quand les catholiques, très inquiets, ne descendent pas dans la rue, ce sont les laïques qui manifestent et crient à la trahison. Depuis trente-trois mois, Jean-qui-grogne et Jean-qui-rit échangent leur rôle dans un mouvement de balancier déroutant. Et le gouvernement, à la fois juge et partie, oscille en conséquence, habillant de flou ses propositions successives pour éviter les camouflets.

Le premier coup de feu remonte à 1972, avec le programme commun de la gauche. Il décrétait : *« Les établissements privés percevant des fonds publics seront, en règle générale, nationalisés. »* Un terme inquiétant, que M. François Mitterrand avait prudemment gommé avant sa campagne présidentielle de 1981. Objectif officiel du candidat socialiste : constituer *« un grand service public unifié et laïque »*, intégrant les maîtres du privé *« sans privilège ni sanction »*. On négociera le temps qu'il faudra, disait M. Mitterrand, sans remettre en cause *« la liberté de l'enseignement »*.

Cela n'empêche pas le Syndicat national des instituteurs (SNI) de lancer un gros pavé dans la mare le 14 juillet : il réclame la *« nationalisation laïque de l'enseignement »*. M. Savary est obligé de prendre ses distances : les positions du SNI, dit-il, n'engagent que cette organisation. Celles du gouvernement n'ont pas changé.

Le 19 septembre, l'enseignement catholique se donne un nouveau secrétaire général, le chanoine Paul Guiberteau. Un alpiniste paisible, pas un boutefeu. Il annonce d'emblée : *« Je reste ouvert à toute proposition. »*

C'est le 25 janvier 1982, huit mois après la victoire de la gauche, que M. Savary ouvre enfin ses consultations officielles. Elles doivent durer jusqu'à Pâques. Les responsables catholiques apprécient le climat de cette première rencontre et l'expriment dans leur jargon : *« atmosphère d'écoute mutuelle »*. Mais sur le fond, le ministre a été très normand, ne dévoilant rien de ses intentions.

L'abbé Guiberteau et ses amis seront encore plus perplexes, le 4 février 1982, lorsque la Fédération de l'éducation nationale (FEN) conclura son congrès : jouant la « force tranquille », la fédération enseignante adopte une position bien plus modérée que celle du SNI. Simple tactique ?



Dessin de PLANTU.

A Pâques, M. Savary n'a toujours pas fini ses consultations. Le débat est entré pourtant dans une autre phase. Les propos feutrés et les « petites phrases » calibrées ont cédé la place aux haut-parleurs.

Plus de cent mille personnes se rassemblent porte de Pantin, à Paris, le 24 avril, à l'appel des parents d'élèves de l'enseignement privé. *« Restez prêts »* leur lance M. Pierre Daniel, qui évoque des manifestations futures. Une participation remarquée : celle de Mgr Lustiger, archevêque de Paris, qui est un peu gêné par le caractère politique de ce rassemblement.

Les laïques ne sont pas en reste. Le 9 mai (fête de... Jeanne d'Arc), ils réunissent plus de deux cent mille personnes au Bourget pour célébrer le centenaire des lois Jules Ferry. Toute la gauche syndicale et politique est représentée, dont le premier ministre, le ministre de l'éducation nationale et six autres membres du gouvernement.

Croisade laïque ? Pas vraiment. Si M. Savary fait un plaidoyer pour l'école publique, c'est pour l'inciter à se rénover. On entend des sifflets. M. Mauroy est à peine plus encourageant : *« Le vrai débat n'est pas entre l'école privée et l'école publique, mais entre l'école d'hier qu'il faut changer et l'école de demain qu'il faut construire avec tous. »* On l'applaudit mollement.

Haussement d'épaules et scepticisme des intéressés. M. Mitterrand veut *« étatiser »* l'école privée, déclaraient en mars 1981 les responsables de l'enseignement catholique, promettant de s'opposer *« de toutes leurs forces à de tels projets »*. Nulle consigne de vote, mais une mise en garde. *« Nous ne disons pas : il faut voter pour untel ou untel,* expliquait l'abbé Victor Chopot, secrétaire général de l'enseignement catholique. *Nous disons : si vous tenez à la liberté de l'enseignement, sachez que certains y sont opposés. »* Fallait-il faire un dessin ?

Propos feutrés et haut-parleurs

Plus direct, M. Pierre Daniel, président de l'Union des parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL), engageait ses troupes à *« refuser leur voix »* au candidat socialiste. Donc à la donner à M. Giscard d'Estaing, qui, lui, défendait clairement le *statu quo*, avec cet argument : les relations Etat-enseignement privé *« font l'objet d'un large consensus dans le pays et il serait dangereux de leur porter atteinte »*.

Après le 10 mai 1981, quand M. Mitterrand franchit le portail de l'Elysée, chacun sait donc à quoi s'en tenir – ou à peu près. Les laïques se frottent les mains. L'autre camp se crispe et attend. *« Les écoles catholiques sont à danger »*, affirme l'UNAPEL le 2 juin, malgré quelques assurances données en privé par le nouveau ministre de l'éducation nationale, M. Alain Savary. Commandé par l'enseignement catholique, un sondage confirme qu'une écrasante majorité de Français réclament la liberté de choix pour l'école.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 15.)

Alain Savary, un marin dans la tempête

Par JEAN LACOUTURE

Les ministres de l'éducation nationale sont plus souvent recrutés parmi les personnages de Jules Romains que chez ceux d'Alexandre Dumas. Jerphanion est leur modèle plutôt que le vicomte de Bragelonne. On ne sait si M. Mitterrand préfère les romans de cape et d'épée aux canulars de normaliens : c'est, en tout cas, au survivant des plus surprenantes péripéties de la guerre et de la décolonisation – sinon des querelles du socialisme français – qu'il choisit, en juin 1981, de confier la mission de résoudre les plus insolubles des problèmes français. Navigateur de haute mer, M. Savary en avait tant vu qu'il pouvait peut-être affronter sans naufrage ces longues turbulences...

Alain Savary est étudiant à Sciences-Po, quand il est, en 1939, affecté aux forces navales. Dès juin 1940, il rejoint de Gaulle à Londres où l'amiral Muselier fait de lui son collaborateur le plus proche. C'est à lui, après le ralliement à la France libre de Saint-Pierre-et-Miquelon, que l'amiral confie l'administration du territoire : il a vingt-trois ans. Savary démontre alors à quel point il a le pied marin. Il réussit à rester fidèle à Emile Muselier sans entrer dans la cabale montée en son nom contre Charles de Gaulle – tour de force qui le préparait déjà mieux qu'un autre à faire le va-et-vient entre le chanoine Guiberteau et M. Bouchareissas.

Jusqu'au bout en tout cas, et, bien que devenus irréductibles adversaires, de Gaulle et Muselier lui garderont leur estime, parce que, sans jamais renier son « patron », Savary a suivi la directive que lui a adressée le général à Saint-Pierre : *« Il faut être centripète et non centrifuge. »*

Deux ans plus tard, député à l'Assemblée consultative, Alain Savary quitte Alger pour prendre le commandement d'une compagnie de fusiliers marins placée à l'avant-garde de la première DFL, elle-même avant-garde de la Ire armée. C'est lui qui fait la jonction entre les troupes de de Lattre et les unités avancées de Leclerc, à Montbard, en Bourgogne : moment symbolique de la réunification des forces françaises. Mais le général de Gaulle l'enlève bientôt à ses marins pour le diriger sur Angers, où, en mars 1945, succédant à Michel Debré, il devient commissaire de la République, responsable de six départements de l'Ouest en proie à la pénurie : il y trouve l'occasion d'apprécier, sur place, la vitalité et l'enracinement de l'enseignement catholique.

L'aventure de la France libre, Savary l'aura précocement vécue dans toute son intensité – gouverneur à vingt-trois ans, parlementaire à vingt-cinq ans, commandant d'unité à vingt-six, « super-préfet » à vingt-sept : on croirait lire une chronique de la Révolution. Mais le second chapitre de sa biographie est lié à une phase historique plus périlleuse encore : la décolonisation. Après un court passage au commissariat des affaires allemandes, il se retrouve à l'Assemblée de l'union française, puis à l'Assemblée nationale, immédiatement en quête de solutions pacifiques.

Quand, en 1951, René Pleven, conscient de la gravité de la situation en Indochine, cherche un parlementaire à envoyer à la rencontre de Hô Chi Minh, c'est lui qu'il choisit. Mais le ministre des affaires étrangères, Georges Bidault, qui a tenté de détourner Savary de sa mission en arguant qu'il va, ce faisant, *« renforcer le Viet-minh qui en est au dernier quart d'heure »*, fera échouer la tentative avant que l'émissaire de Pleven ait pu entrer en contact, au pont des Rapides, avec l'adversaire.

Quand, en 1954, Pierre Mendès France décide de prolonger le règlement indochinois par une négociation sur la Tunisie, il fait encore appel à Savary, qui a été le premier, un an plus tôt, à reprendre contact avec Habib Bourguiba, déporté à La Galite. C'est sur la base du rapport établi par le député de Saint-Pierre, après ses entretiens avec le leader du Néo-Destour, que s'ouvrirent les négociations qui permirent à Mendès France de faire l'économie de la guerre de Tunisie.

Le voici, tout naturellement, en 1956, secrétaire d'État aux affaires tunisiennes et marocaines, chargé d'inventer un nouveau type de rapports entre la France et les deux anciens protectorats d'Afrique du Nord. Pas pour longtemps. Il lui faudra bientôt rompre avec le gouvernement Guy Mollet. Quand, le 22 octobre 1956, un avion transportant Ben Bella et les principaux dirigeants du FLN de Rabat à Tunis est capturé à l'initiative des militaires d'Alger, il estime ne pas pouvoir se solidariser avec un gouvernement responsable d'un acte de piraterie qui a provoqué une grave crise entre Paris, Tunis et Rabat, et un massacre de Français à Meknès : il donne sa démission.

Escarmouches socialistes

L'opération qui ramène à la tête de l'État, en juin 1958, le chef de la France libre, qui a fait Alain Savary compagnon de la Libération, trouve celui-ci réservé. Mais si elle ouvrait la voie à un règlement algérien ? Pour y contribuer, il décide de présenter à Alger, où il est né, une candidature ouvertement axée sur une solution politique. Le général y est favorable. Les détenteurs de l'autorité sur place mettent leur veto.

Il lui reste à se consacrer au redressement du socialisme français perverti par le « national-molletisme », opération fort complexe à travers clubs, conventions et congrès, qui fait de lui le secrétaire général du nouveau Parti socialiste, le député de Toulouse, voire un éventuel candidat à la présidence de la République. Gaston Defferre lui est préféré par la gauche en 1969, en attendant François Mitterrand. Dire qu'il n'ait gardé aucune amertume de ces diverses péripéties serait excessif. Assurer que ces escarmouches lui ont valu de se voir confier l'un des postes les plus exposés serait aventureux.

Voilà cet éternel chercheur de paix accusé de vouloir, en recherchant, par la négociation, l'application partielle du programme approuvé par la majorité des Français en mai 1981, ranimer la guerre scolaire et risquer d'allumer la guerre universitaire. Pas plus qu'en matière de presse, il est vrai, il n'est de bonne loi dans le domaine de l'enseignement.

Fallait-il, pour corriger les abus du mandarinat universitaire, emboîter le pas aux syndicats et encourager la prolifération des conseils, cette « polysynodie » caricaturale, où s'était noyée la réforme de 1968 ? Fallait-il agiter l'épouvantail de la fonctionnarisation devant un corps enseignant privé qui, en vertu d'une législation imposée sans négociations par les majorités précédentes, estime que l'État lui doit une aide croissante sans obligation ni sanction ?

Qu'un homme qui n'a cessé depuis quarante ans de se battre pour la liberté – contre l'occupant étranger, au sein du socialisme et contre le colonialisme – et qui, depuis deux ans, se voue à la négociation en prônant le maintien du pluralisme se voie aujourd'hui accusé d'attenter aux libertés est l'un de ces paradoxes que les historiens commenteront avec plus de sérénité que les observateurs d'aujourd'hui.



Les points en discussion

Plus le débat sur l'enseignement privé avance, plus il devient complexe. La polémique, les escarmouches politiques, ont fini par escamoter le contenu du dossier. Même des militants des deux bords ignorent parfois le fonctionnement réel des écoles privées et les modifications proposées par le gouvernement.

Comment fonctionne l'école privée ?

Il existe deux types d'enseignement privé. L'un vit uniquement des fonds qu'il perçoit de sa clientèle. L'autre, le plus important, bénéficie d'une aide de l'Etat avec lequel il a des liens contractuels. Ce secteur seul est visé par les projets gouvernementaux. Il accueille près de deux millions d'élèves.

L'enseignement catholique, qui représente plus de 92 % de l'enseignement privé sous contrat, emploie cent vingt mille enseignants. Les autres écoles privées sous contrat sont laïques ou relèvent d'autres confessions.

Les contrats sont de deux types : dans le contrat simple, qui n'existe plus que dans les écoles primaires, l'Etat prend en charge les salaires des enseignants et les charges sociales ; dans le contrat d'association, il participe en outre aux dépenses de fonctionnement.

Que veut le gouvernement ?

Pour le Parti socialiste, l'unification laïque du système éducatif est un vieux cheval de bataille. Toutefois, depuis 1981, la prudence et la volonté de négociation dominent. Le 4 août 1982 le conseil des ministres expliquait ainsi la mission de M. Savary : *« L'inadaptation de la législation actuelle à une bonne gestion matérielle, morale et sociale de l'éducation, et la nécessité de décentraliser et d'assouplir les règles applicables à l'enseignement, exigent que soit menée une réflexion approfondie. »*

Depuis cette date, les objectifs et la méthode se sont précisés. Il s'agit à terme, pour le gouvernement, de rénover l'ensemble du système éducatif. Dans un premier temps, les mesures législatives et réglementaires envisagées pour cette année visent à s'adapter d'une part aux nécessités de la décentralisation, d'autre part à *« l'effort de rigueur dans la gestion du budget de l'Etat »*. Mais il n'est plus question d'intégration des écoles privées dans le service public.

Concrètement qu'est-ce qui changerait ?

Quatre séries de propositions ont été formulées par M. Alain Savary le 12 janvier 1984.

● *Les créations d'emplois* dans les établissements privés sous contrat ne seraient plus automatiquement accordées, mais soumises aux mêmes règles que dans l'enseignement public. Dans un premier temps, le système des contrats subsisterait. Ceux-ci seraient signés non seulement avec l'Etat mais aussi avec les collectivités territoriales (communes, départements ou régions).

● *Le financement des dépenses de fonctionnement* des établissements privés sous contrat serait décentralisé par référence à la loi du 22 juillet 1983 qui doit s'appliquer au secteur public (compétence de la commune pour le premier degré, du département pour les collèges et de la région pour les lycées). Pour les écoles primaires, toutes les communes où sont domiciliés des élèves seraient mises à contribution. La participation des collectivités locales serait égale au coût moyen d'un élève de l'enseignement public.

● *Des groupes d'établissements privés de même niveau* (écoles, collèges ou lycées) pourraient se constituer sous la forme juridique d'établissement d'intérêt public (EIP), tout en conservant leur autonomie de gestion, administrative et éducative. Créé par contrat, l'EIP servirait à répartir tous les moyens mis à la disposition de ses membres. Il serait dirigé par un conseil d'administration où siégeraient des représentants privés, mais où les personnes morales de droit public (Etat, collectivités territoriales notamment) seraient majoritaires.

● *Des enseignants du privé actuellement liés à l'Etat par contrat* et certains auxiliaires pourraient demander leur titularisation sur place selon des critères de pratique professionnelle et d'ancienneté, et dans la limite des emplois disponibles. Une fois titularisés dans les corps correspondants de l'enseignements public, *ils bénéficieraient des droits attachés à la fonction publique.* Leurs postes seraient implantés dans les EIP. Le pouvoir de nomination des professeurs, *aujourd'hui confié au* chef d'établissement privé, pourrait être partagé avec une commission d'agrément. Les passages de professeurs entre public et privé seraient possibles mais avec d'importantes restrictions.

Comment réagissent les laïques ?

Les responsables des mouvements et associations laïques sont en désaccord avec les propositions du ministre qui, selon eux, consacrent le dualisme. Ils rappellent toujours leur attachement au *« grand service unifié rénové et laïque de l'éducation nationale »*. Le Comité national d'action laïque (CNAL) se réfère continuellement dans ses déclarations aux *« principes démocratiques fondamentaux de la République laïque »*. Selon la Fédération de l'éducation nationale (FEN), *« aucun abandon ne saurait puiser aucune justification dans l'ampleur des manifestations de rues orchestrées par toutes les droites, confessionnelles ou non, une nouvelle fois rassemblées sous le prétexte fallacieux de défendre la liberté de l'enseignement »*.

Les organisations membres du CNAL, comme le Syndicat national des instituteurs (SNI-PEGC) ou la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (FCPE), acceptent mal que le gouvernement abandonne les promesses que les partis de gauche avaient formulées lorsqu'ils étaient dans l'opposition. La référence à *« la primauté indispensable de l'enseignement public ouvert à tous sans discrimination »* figure toujours dans les manifestes du CNAL.

...Et les catholiques ?

Les responsables de l'enseignement catholique déclarent se sentir *« en liberté de plus en plus surveillée »* après la lecture des dernières propositions de M. Savary. Toutefois, ils ne ferment pas la porte à toute discussion comme ils l'avaient fait au début de 1983. Ils font le tri et laissent entendre que deux des quatre points au moins méritent examen, ceux qui portent sur les règles de *financement.* En revanche, ils écartent totalement la mise en place des EIP et la titularisation des maîtres volontaires. Ils y décèlent le germe d'une intégration rampante du secteur privé au public.

Parmi les catholiques, des voix s'élèvent, isolées. L'hebdomadaire *Témoignage chrétien* lance une pétition. L'Association pour l'évolution de l'enseignement catholique et les Chrétiens dans l'enseignement public veulent rappeler que l'avenir de l'Eglise n'est pas lié à celui de l'école catholique.

Où en sont les négociations ?

Elles ont commencé le 24 janvier, *de façon bilatérale et pour* une durée de six semaines, avec les différents partenaires qui ont accepté l'invitation du ministre. Les organisations laïques, *qui ne souhaitent* pas cautionner un éventuel compromis entre le gouvernement et l'enseignement privé, n'y participent pas. *Du côté de l'enseignement* privé, les interlocuteurs sont divers : la commission permanente de l'enseignement catholique menée par le Père Paul Guiberteau, des syndicats et associations de l'enseignement catholique (membres ou non de la commission permanente), le groupe de liaison de l'école juive, la Fédération protestante de France, des directeurs d'écoles privées laïques...

La commission permanente de l'enseignement catholique ne négocie que sur deux des quatre textes proposés par le ministre : la carte scolaire et le financement des établissements privés par les collectivités territoriales. Elle refuse, en revanche, de discuter de la création d'établissements d'intérêt public et de la titularisation des enseignants volontaires dans la fonction publique. Sur ces deux thèmes, elle a fait des contre-propositions sur lesquelles le ministre n'a pas encore donné son avis. Les autres interlocuteurs du ministre, y compris les membres de la commission permanente, discutent, eux, de l'ensemble du dossier.

Les négociations doivent s'achever au cours de la semaine du 5 au 10 mars. Le ministre présentera alors ses conclusions au gouvernement qui décidera de la procédure à suivre et notamment de l'éventuel dépôt au Parlement d'un projet de loi portant sur un ou plusieurs des points soumis à la négociation. A moins qu'il ne se contente d'ajustements réglementaires.

PHILIPPE BERNARD et CHARLES VIAL.

L'embarras des socialistes

L'évolution de la position de *M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, sur la question de* l'école privée est significative des interrogations et des hésitations qui se sont emparées de ce parti à mesure qu'approchaient la fin des négociations entre M. Savary et les représentants de l'enseignement catholique et, d'autre part, *l'ouverture de la session de printemps du Parlement.*

Avant même que M. Jospin, le *27 février,* ne « mange le morceau », nombre de responsables *semblaient déjà convaincus que le* gouvernement et sa majorité ne pouvaient se permettre de continuer à lutter sur un nouveau front. La nécessité de mener à bien les restructurations industrielles, le risque d'accumulation des mécontentements, l'approche des élections européennes, étaient autant *de facteurs poussant à l'apaisement.*

Un seul argument pouvait inciter *le PS à accepter l'affrontement : la nécessité,* pour les socialistes, de ne pas *« laisser leurs amis sur le bord de la route »,* selon l'expression de M. André Laignel, député socialiste de l'Indre, membre du secrétariat national du PS, réputé porte-parole des laïques « *purs et durs* ». Pour *M. Laignel, la laïcité est le* « noyau dur » de la gauche. *« Aucun atome ne peut se passer d'un noyau dur. Si la gauche n'est pas capable de réaliser ses grands idéaux, on peut s'interroger sur la base qui pourra continuer à la soutenir. »*

Des responsables socialistes rappellent néanmoins que le Comité national d'action laïque (CNAL) n'a guère mobilisé autour *du gouvernement. Dès octobre 1983, jugeant trop timides* les propositions de M. Savary, il adoptait une attitude assez critique. Certains socialistes se demandent aussi si la mobilisation de la gauche, en cas d'affrontement, serait à la hauteur de celle de l'opposition.

Une fois choisie la voie de l'apaisement, comment y parvenir ? Pour certains parlementaires qui mettent l'accent sur la priorité à accorder aux restructurations *industrielles, mieux vaut renoncer purement et simplement.*

D'autres responsables considèrent qu'un tel renoncement susciterait une trop grande déception dans les rangs socialistes. M. Jean Poperen, *numéro deux du PS,* affirme, après les déclarations de M. Jospin : *« J'ai conscience que, pour quelques semaines, nous allons avoir de grandes difficultés de mobilisation. J'espère que nous les surmonterons. On nous dit que le rapport de forces n'est pas favorable. Si c'est exact, c'est le résultat de la démobilisation de la gauche sur cette question depuis des années, du complexe qu'a eu la gauche à propos de cette bataille : c'était devenu de mauvais goût. »*

M. Laignel lui-même considérerait comme un *« premier pas significatif »* tout accord allant dans le sens de la réduction des *« contraintes de l'école publique et des privilèges de l'école privée »*. Pour le député de l'Indre, *« ne rien faire serait cumuler les inconvénients »*.

C'est aussi l'avis de M. Michel Charzat, membre du CERES, *membre du secrétariat national, ou de M. Pierre Joxe, président du* groupe socialiste de l'Assemblée nationale, comme des députés socialistes bretons, tous courants confondus.

Et l'école publique ?

Dans un domaine où, au sein du PS, les clivages ne coïncident *pas exactement avec les courants, une place particulière doit* être faite aux socialistes de l'Ouest, même s'ils souhaitent se garder de tout particularisme uniquement régional. L'Ouest a pu être, pour le PS, une « terre de conquête ». Ces *régions* ont vu *apparaître un « type » de militants socialistes — se reconnaissant* souvent dans le courant Rocard — qui ont pu réaliser la *« fusion sociale »* de la laïcité et de la pensée chrétienne, selon l'expression de M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat chargé de la santé et maire de Rennes (qui n'appartient pas à ce courant). Cela leur a valu, parfois, *de passer aux yeux de certains* membres du PS pour des « curés déguisés ».

Plongés dans une quotidienneté *marquée par une école privée* omniprésente, *« les socialistes bretons auraient toutes les raisons d'être maximalistes,* affirme M. Hervé. *Pourtant, ce sont eux qui font l'analyse la plus lucide »*. M. Didier Chouat, député socialiste des Côtes-du-Nord, préfère dire que les socialistes bretons sont, depuis toujours, *« patiemment impatients »*.

En fait, c'est le même discours. *Depuis octobre 1983, les élus* bretons font bloc pour souhaiter avec acharnement un compromis autour des propositions Savary.

Ils savent que certains de leurs électeurs ont participé à la manifestation de Rennes en faveur de l'école privée, que le mouvement des parents d'élèves de l'enseignement privé risquerait, s'il se prolongeait, de converger avec *celui des agriculteurs,* dont ils sont, souvent, *sociologiquement* proches. Ils ont conscience que le climat de guerre scolaire a déjà pesé sur les résultats des élections municipales de mars 1983.

Pour M. Chouat, le *maintien du statu quo* placerait les socialistes de l'Ouest *« en mauvaise position »* pour les échéances de 1986. Il rendrait, aussi, plus difficile la rénovation de l'ensemble du système éducatif. *A ses yeux, la concurrence, dans l'Ouest, des deux écoles « crée une attitude de citadelle assiégée, engendre le conservatisme, gèle les comportements à l'égard de l'école ».* Les socialistes de l'Ouest voudraient convaincre leurs collègues moins sensibles à cette question que l'amorce d'un règlement du problème de l'école privée est un *préalable à la rénovation de l'école publique. Celle-ci, après deux ans et demi de gouvernement de la gauche,* pose problème au PS.

Pour M. Pierre Joxe, l'engagement *d'un effort plus massif* en faveur de l'école publique amènerait la question de l'école privée à se régler d'elle-même. Si cette analyse n'est pas partagée par *l'ensemble des socialistes,* on entend, *au PS,* des voix qui demandent si *« tous les fronts n'ont pas été ouverts en même temps, sans se soucier de l'état des troupes »*.

D'autres remarquent le malaise d'une base enseignante, qui a longtemps œuvré pour la victoire de 1981 et a le sentiment d'*« une légitimité qui n'est pas récompensée »*. Tous soulignent que la priorité doit, maintenant, être accordée à la rénovation de l'enseignement public.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

La prudence des communistes

Les communistes, défenseurs, certes, de la laïcité, *mettent dans* cet engagement beaucoup moins de passion que les socialistes. Soucieux, depuis plus de quarante ans, de dialoguer avec le monde catholique, le PCF *s'est montré souvent* moins agressif que ses alliés à l'égard de l'école confessionnelle. Des difficultés avaient surgi, par exemple, dans des municipalités *gagnées par le PS,* en 1977, à propos des subventions *aux écoles* privées, alors que rien de tel ne s'était produit dans les villes gérées par les communistes.

Après l'arrivée de la gauche au pouvoir, les communistes insistaient davantage sur la nécessité *de rénover l'école publique* que sur l'*intégration* de l'école *privée.* Ils soulignent, aujourd'hui, que les deux problèmes sont liés, principalement *parce que,* selon eux, la droite, en prenant la *défense* de l'école privée, tente, en fait, de remettre en cause le caractère public *du système d'éducation français.*

Face aux « forces de la régression sociale et culturelle », la gauche, estiment les communistes, doit affirmer sa volonté de promouvoir, en le modernisant, le service *public de l'éducation* et de la formation. Le problème *posé par l'affrontement* actuel n'est donc pas seulement, à leurs yeux, celui de la laïcité au sens habituel du terme, mais aussi et peut-être surtout *celui du projet de privatisation au moins partielle de l'enseignement,* qui inspirerait l'attitude de l'opposition.

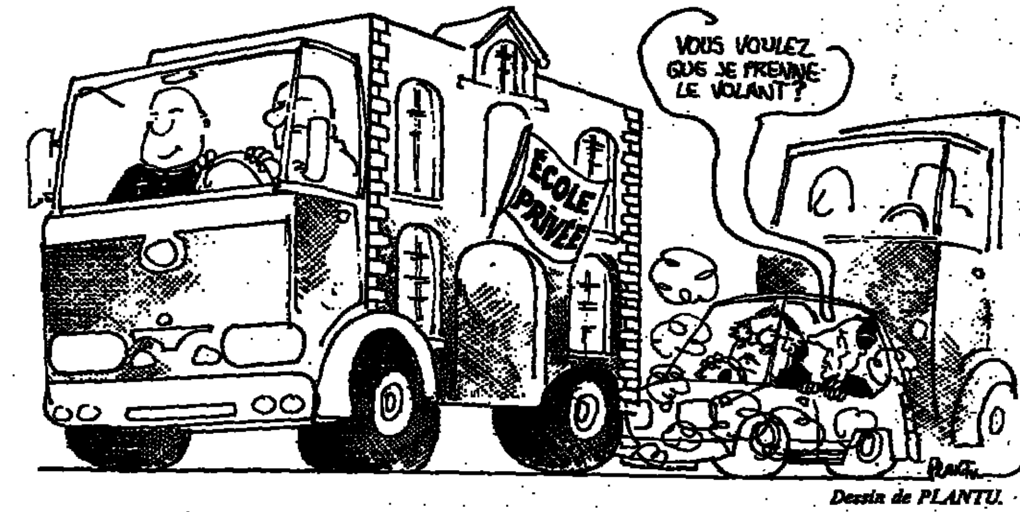
Cette analyse — appuyée sur les *déclarations de certains responsables* de droite comme M. René Haby, ancien ministre de l'éducation, ou M. Alain Madelin, tous deux *députés UDF* — permet aux communistes de *concilier leur* adhésion aux mots d'ordre du CNAL avec leur insistance sur la nécessité de mieux adapter l'enseignement *public à ses fonctions* et avec leur volonté de ne pas *heurter* de front l'opinion catholique.

Ainsi le PCF avait-il *condamné,* en octobre dernier, les propositions faites alors par M. Alain Savary, *qui lui paraissaient* susceptibles *d'« institutionnaliser le dualisme scolaire »*. Il avait approuvé, en revanche, la *démarche* adoptée par le gouvernement au mois de décembre et *réaffirmé,* en janvier, lors d'une rencontre avec le CNAL, sa détermination à *« avancer dans la voie de l'engagement du président de la République de construire le grand service public unifié, laïque et gratuit de l'éducation nationale »*.

L'embarras du Parti socialiste n'est pas pour déplaire au PCF, qui y trouve l'occasion de s'affirmer, là *comme* en *d'autres domaines,* fidèle aux *engagements pris par* M. François Mitterrand en 1981. S'étant montrés solidaires des socialistes face à la campagne de l'*opposition sur le thème de* l'« école libre », les communistes peuvent, aujourd'hui, devant les enseignants du public, se présenter comme *plus conséquents* et plus résolus que leurs alliés. Cette position vient à l'appui de leurs réserves sur d'autres aspects de la *politique* gouvernementale en matière d'éducation et des *craintes* qu'ils expriment devant les moyens budgétaires réduits dont dispose le ministre.

Toutefois, au moment où le pouvoir semble vouloir marquer le pas, *les communistes se montrent* prudents. Ils insistent davantage sur la nécessité de répliquer à la mise en cause de l'enseignement *public par l'opposition* que sur le contenu des mesures législatives préparées par le gouvernement. Ils jugeront sur pièces le projet qui sera éventuellement déposé au Parlement dans les semaines qui viennent.

PATRICK JARREAU.



Dessin de PLANTU.

Le présent encombré par l'histoire

(Suite de la page 13.)

La laïcisation du personnel enseignant public ramène à deux les cas de figure et conduit l'Eglise à constituer son propre système pour faire pièce à un enseignement public désormais doublement laïque, et par son inspiration et par son recrutement. De là date précisément le dualisme scolaire. L'Eglise, qui refuse d'admettre la distinction entre neutralité et irreligion, qui tient le silence sur les vérités révélées pour une profession d'athéisme, condamne le principe même de cet enseignement laïcisé et fait un devoir de conscience aux fidèles de confier leurs enfants aux seuls établissements confessionnels : elle dénie à l'Etat le droit de s'immiscer dans l'éducation et oppose à ses prétentions les droits de la famille.

De ce temps date l'attention accordée à l'institution familiale de la part d'une Eglise qui avait souvent défendu la liberté des individus contre l'autorité de la famille. C'est le point de départ du mouvement qui aboutira, à partir de 1930, à la constitution d'un vaste réseau d'associations ayant pour raison d'être de défendre les droits des familles en face de l'Etat. La querelle atteint son paroxysme quand le gouvernement que préside Emile Combes fait voter en 1904 une loi qui frappe d'une incapacité d'enseigner tout membre d'une congrégation et établit ainsi une catégorie de citoyens diminués.

Dès lors l'enseignement en France se divise en deux systèmes concurrents que tout oppose, les philosophies inspiratrices, les pédagogies pratiquées, les références idéologiques, les sympathies politiques, les recrutements, les clientèles. Les catholiques, sans accepter pour autant le principe d'un service public géré par l'Etat, renoncent à l'espoir de le supprimer ou de le contrôler.

Infléchissement

Ils tournent leurs efforts vers le développement de l'enseignement confessionnel, dont l'existence se justifie à leurs yeux par la mission de l'Eglise en matière d'enseignement, par la liberté du père de famille de choisir l'école qu'il juge préférable, par la nécessité de compléter l'instruction, dont ils veulent bien concéder à l'enseignement public qu'il s'acquitte bien, par une éducation qui implique référence à des valeurs explicites. Comme ils trouvent injuste de devoir payer deux fois, puisqu'ils contribuent par l'impôt à entretenir une école qu'ils ne fréquentent point, et qu'ils financent volontairement l'école privée, ils demandent une participation du budget public : la répartition proportionnelle scolaire. Ces positions, qui sont celles de la hiérarchie et de la majorité des fidèles, demeurent longtemps inchangées : en 1925, l'Assemblée des cardinaux et des archevêques adopte un long texte, qui énonce les raisons pour lesquelles les lois laïques ne sauraient être tenues pour des lois véritables qui engagent la conscience.

Mais déjà s'amorce un infléchissement, dont les raisons empruntent moins à des considérations de circonstance ou d'opportunité qu'à un changement plus profond qui porte sur les notions et sur la mission de l'Eglise. Si Rome continue de professer que les catholiques ont le droit et le devoir d'avoir leur enseignement propre, Pie XI dans l'encyclique *Divini illius magistri* (1929) reconnaît compétence à l'Etat : son intervention est légitime et il a des responsabilités en matière d'enseignement. Les catholiques apprennent à distinguer entre laïcité et laïcisme, entre un état de droit et une philosophie déterminée : en 1945, une déclaration de l'Assemblée des cardinaux et archevêques, qui fait pendant à la lettre de 1925, distingue quatre acceptions de la notion de laïcité, dont deux ne doivent créer aucune difficulté à la conscience chrétienne. En vingt ans, quelle évolution !

En 1958, l'épiscopat précisera que la référence à la laïcité de l'Etat n'est pas un motif pour voter contre une Constitution qui l'énonce. Dans le même temps, un nombre croissant de catholiques convaincus enseignent dans le service public, affirmant quotidiennement leur volonté de vivre une double fidélité, à leur foi et à la laïcité, à l'Eglise et à l'enseignement public.

Dans les premiers temps, ils sont en butte, à la fois, à la méfiance de leurs collègues, qui les soupçonnent d'être les instruments d'une pénétration cléricale, et à celle de leurs coreligionnaires, qui craignent que leur présence dans l'enseignement laïque n'induise des parents à s'interroger sur l'obligation de conscience.

Peu à peu l'Eglise accepte de reconnaître leur existence ; au début des années 50, la réception par Pie XII à Rome de la Paroisse universitaire consacrera l'acceptation implicite de l'enseignement laïque.

Prolongeant les réflexions d'un Pierre-Henri Simon avant la guerre et anticipant sur la déclaration de Vatican II relative à la liberté de conscience, André Latreille et Joseph Vialatoux écrivent, au seuil du numéro qu'*Esprit* consacre en 1951 à des propositions de paix scolaire, que la laïcité est l'expression juridique de la liberté de l'acte de foi.

L'abandon des thèses intransigeantes entraîne un réaménagement de l'argumentation qui appuie la revendication d'une aide publique à l'enseignement privé. Celle-ci est rendue plus insistante, après 1945, par la suppression des subventions accordées à partir de 1941 : il y a lieu de noter que le gouvernement de Vichy ne les justifiait pas par les raisons qu'invoque l'Eglise, mais par des motifs de circonstance. L'argumentation s'étoffe et s'enrichit ; elle emprunte davantage aux principes généraux sur lesquels repose la société : l'égalité devant l'impôt, la justice sociale, la nécessité d'assurer les moyens sans lesquels les principes demeurent formels.

La loi Debré

Le vote de la loi Debré, en décembre 1959, s'il accorde aux catholiques attachés à l'enseignement confessionnel de grandes satisfactions, ne les a pas trouvés unanimes : une fraction ne souhaitait pas autre chose qu'une aide financière sans contrepartie et a craint que le système des contrats, qui conférait à l'Etat un droit de regard sur l'exécution des clauses, n'entraînât les établissements dans un engrenage, où ils seraient peu à peu dépouillés de leur originalité et où ils perdraient leur liberté. C'est une crainte semblable qui inspire aujourd'hui les réserves à l'égard de certaines propositions du ministre.

Une autre fracture fissure le bloc catholique, provoquée par un débat interne d'une nature toute différente : la question n'est plus alors de savoir si la laïcité de l'Etat autorise ou non une aide à des écoles privées, problème de droit public ou d'opportunité politique, mais si l'existence d'un réseau d'écoles confessionnelles en marge du service public est souhaitable du point de vue de la mission apostolique de l'Eglise ou ne risque pas de créer un obstacle à l'évangélisation de la société. La prise de conscience de la déchristianisation, l'inspiration de l'Action catholique, qui était de substituer à la défense religieuse la préoccupation d'une présence universelle, le refus de l'isolement dans un ghetto confessionnel, ont inspiré une interrogation critique à l'encontre de toutes les institutions chrétiennes et singulièrement de l'école confessionnelle ; puisque quatre enfants sur cinq fréquentent l'école laïque, ne serait-il pas, à tous égards, préférable que les chrétiens s'y retrouvent tous et que l'Eglise concentre tous ses moyens pour y assurer une présence, plutôt que de paraître solidaire d'une école particulière au risque de justifier l'anticléricalisme et de fournir un aliment aux querelles politiques ?

Quels changements le réveil récent de la querelle a-t-il introduits dans la position de l'Eglise et le comportement des catholiques ? Contrairement à ce qu'on aurait pu attendre, loin de raviver l'intransigeance, l'actualisation de la menace suspendue sur l'enseignement libre par la victoire électorale de la gauche, a plutôt fait triompher la modération. L'épiscopat — qui a ressaisi le pouvoir qui paraissait être passé aux mains de minorités déterminées — s'est gardé d'attaquer l'enseignement public : il ne justifie pas la défense de l'enseignement privé par la crise du public, à la différence des politiques. Il a inscrit ses préoccupations dans la perspective globale de l'éducation de toute la jeunesse et de l'adaptation du système éducatif aux besoins nouveaux. Il a réaffirmé périodiquement que sa sollicitude ne s'arrête pas aux frontières de l'enseignement privé et qu'il se considère comme responsable de l'évangélisation de l'ensemble des enfants et des adolescents. Il veille à éviter que la cause de la liberté de l'enseignement soit récupérée par les politiques et, si quelques dérapages se sont produits récemment, il n'y a pas trop mal réussi. Nous sommes loin du ton des diatribes de ses prédécesseurs au début du siècle.

Affirmation d'identité

Et les catholiques ? Leur position est plus difficile à saisir. Néanmoins ils semblent se retrouver relativement unanimes : les minorités qui contestent l'utilité d'un enseignement privé, si elles ont quelques porte-parole prestigieux, paraissent peser moins lourd dans la balance des forces : un sondage récent ne suggère-t-il pas que l'attachement à la liberté de l'enseignement croît régulièrement avec le degré d'intégration dans la communauté ecclésiale ? Il y a dix ans seulement, les résultats eussent été tout autres. Est-ce un aspect d'une volonté — dont on pressent d'autres indices — d'affirmation d'identité chrétienne ? Encore que les grandes manifestations organisées par le Comité national de l'enseignement catholique rassemblent des foules qu'il serait plus difficile de mettre en marche pour des célébrations proprement religieuses, il y a une composante religieuse au principe de ce phénomène de masse : les catholiques réguliers sont encore cinq ou six millions. On objectera qu'il n'y aurait pas plus de 20 % des parents à mettre leurs enfants dans l'enseignement catholique pour des motifs d'ordre religieux, mais, outre que l'absence de tout sondage analogue pour des temps antérieurs interdit toute extrapolation sur la tendance, est-on sûr qu'il y ait une proportion plus forte pour l'enseignement public à obéir à des considérations de principe ?

L'ampleur du mouvement, venant confirmer les sondages, qui évaluent autour de 70 % la proportion favorable à l'enseignement privé, et montrant que la question ne départage plus droite et gauche, suggère que la défense de la liberté de l'enseignement a pris de nos jours une signification plus étendue : elle mobilise moins comme liberté confessionnelle que comme liberté tout court. En prenant la tête de ces manifestations, les évêques ne leur évitent pas seulement de dévier de leur objet. Ils expriment aussi une convergence entre les Eglises et les libertés essentielles.

RENÉ RÉMOND.

Ce qu'ont dit les socialistes

Voici des extraits des principales déclarations des responsables socialistes ces dernières années.

● **LE PROGRAMME COMMUN DE GOUVERNEMENT** du Parti communiste et du Parti socialiste (27 juin 1972) prévoyait : « *Tous les secteurs de l'enseignement initial et une part importante de l'éducation permanente seront réunis dans un service public unique et laïque dépendant du ministère de l'éducation nationale (...). Dès la première législature, les établissements privés — qu'ils soient patronaux, à but lucratif ou confessionnels — percevant des fonds publics seront, en règle générale, nationalisés. L'intégration progressive de leurs personnels non ecclésiastiques se fera selon des procédures garantissant le droit d'option, le respect des qualifications, le bénéfice des avantages du service public. Les transferts nécessaires de locaux excluront toute spoliation (...). Laïque, l'éducation nationale respectera rigoureusement toutes les croyances, toutes les options philosophiques. Elle n'enseignera pas de « philosophie officielle » (...). Tous les parents pourront faire donner à leurs enfants, en dehors des locaux scolaires et sans le concours des fonds publics, l'éducation religieuse ou philosophique de leur choix.* »

● **LE « PLAN MEXANDEAU »**, du nom de M. Louis Mexandeau, délégué à l'éducation pour le Parti socialiste, est divulgué et soumis à discussion au sein du PS, en 1976. Il affirme que « *l'existence de l'enseignement privé sous contrat et de l'apprentissage actuel donne lieu quotidiennement à une véritable gabegie des deniers publics (...). Les socialistes ne veulent pas plus d'une école conservatrice que d'une école du socialisme. Ils veulent, conformément au principe de la laïcité, faire de l'éducation de nouveau, et réellement nationale, un service public qui éveille l'esprit critique et élève la capacité d'autodétermination des futurs citoyens (...). Les socialistes se prononcent pour la nationalisation laïque de l'ensemble des établissements d'enseignement ou d'apprentissage percevant ou ayant perçu, directement ou indirectement, des fonds publics d'origine fiscale ou parafiscale.*

» *Bien entendu, les intérêts des personnels devant être prioritairement défendus, toute spoliation sera exclue, et le droit de refuser les nationalisations sera toujours garanti aux possesseurs des établissements.* »

● **UNE MISE AU POINT DE M. MITTERRAND** est publiée début 1977 : « *La coexistence de deux structures d'enseignement, le public et le privé, pose un problème qui n'est pas né d'hier et que personne ne résoudra par des habiletés de langage ou en gommant l'histoire.* » « *Jamais*, ajoute-t-il, *les partis responsables* [signataires du programme commun] *n'ont entendu imposer l'intégration, ni décider d'un monopole, ni même ordonner les nationalisations sans discuter, négocier, préparer les étapes, en tenant compte des réalités multiples de la France (notamment dans ses régions).*

» *La situation d'aujourd'hui est malsaine (...). Le système ne tient pas debout. Il faut donc en sortir (...). J'ai dit que, s'il était aisé de nationaliser un produit (l'ordinateur, l'avion de bombardement) ou une institution (le crédit, l'enseignement), il n'était ni possible ni concevable de nationaliser les esprits. J'en reste là.* »

● **LE PLAN SOCIALISTE**, qui a été remis sur le chantier, affirme, fin 1977 : « *L'objectif des socialistes en matière d'éducation, — mais l'école n'est pas la seule institution éducative, — est à la fois d'exprimer l'unité de la collectivité nationale et de permettre à chaque famille spirituelle ou idéologique d'affirmer son originalité et de la développer (...). Les socialistes refusent donc un dualisme scolaire qui consacrerait l'installation permanente de deux systèmes parallèles et concurrents, tous deux financés par l'Etat (...). Le libre choix repose sur la laïcité d'un service d'éducation librement ouvert à tous — public. C'est pourquoi les socialistes se prononcent pour l'intégration, en règle générale, des établissements percevant des fonds publics d'origine fiscale ou parafiscale au service public. Les établissements pourront refuser cette intégration, qui sera progressive et négociée, et exclura tout licenciement, toute spoliation et tout monopole. Les intérêts matériels et moraux des personnels seront préservés (...).* »

● **LES « DIX MESURES POUR L'ÉCOLE »** de M. François Mitterrand, candidat à l'élection présidentielle, sont formulées en mars 1981. Parmi elles : « *Un grand service public unifié et laïque de l'éducation nationale sera mis en place, mise en place qui sera négociée sans spoliation ni monopole ; les contrats d'association des établissements privés conclus par les municipalités seront respectés ; des conseils de gestion démocratique seront créés aux différents niveaux.* »

Depuis le 10 mai 1981

● **LA PREMIÈRE CONFÉRENCE DE PRESSE PRÉSIDENTIELLE DE M. MITTERRAND** est un rappel de ses promesses de candidat : « *Je connais trop la France, j'ai trop vécu la vie de mon pays dans la paix et dans la guerre, pour ignorer avec quelles précautions et quelle sagesse on doit aborder ces terrains difficiles. Mais que cela ne soit pas à sens unique (...). Mais aussi mon devoir à moi, et celui du gouvernement, est de veiller à ce que soit préservée, surtout dans ce domaine, l'unité nationale. Certains d'entre nous pensent que l'unité nationale sera d'autant mieux servie qu'un grand service de l'éducation nationale laïque réunifié aura été bâti. Mais on ne construira pas cette unité en commençant par la défaire. Voilà pourquoi la démarche que je préconise est celle de la négociation fraternelle, le mot « fraternelle » étant là comme une sorte de défi aux passions qui s'opposent.* »

● **LA « GRANDE FÊTE NATIONALE DE LA LAICITÉ »**, au Bourget le 9 mai 1982, donne à M. Mauroy l'occasion de s'écrier : « *Est-ce à dire que demain il n'y aura, en France, qu'une seule école ? La liberté de l'enseignement demeurera (...). Oui, il y a, et il y aura, plusieurs écoles dans la République. Mais il ne peut y avoir qu'une école de la République. Voilà le sens de ce rassemblement (...). Il y a et il y aura plusieurs réseaux d'éducation à la disposition des Français. Mais il ne peut y avoir qu'un seul service public de l'éducation, donnant à tous les établissements qui en font et qui en feront partie les mêmes droits et les mêmes devoirs.* »

Le même jour, M. Alain Savary déclare : « *Il nous appartient de tout faire pour donner au service public les moyens d'assumer sa mission (...). Ayons la lucidité de reconnaître que, parfois, lorsque les parents retirent leurs enfants d'une école pour les mettre dans une autre, ce n'est pas parce qu'ils ont renoncé ou donné prime à leurs croyances ou à leurs opinions ; c'est parce qu'ils cherchent une autre école, qu'ils espèrent meilleure, plus adaptée à son temps et à l'image qu'ils s'en font. Le service public rénové doit être cette autre école (...). L'école publique ne guérira pas d'un miracle ; le redressement sera long ; il coûtera à chacun, mais l'issue est certaine.* »

1981-1984 : la drôle de guerre

(Suite de la page 13.)

M. Savary a enfin terminé ses consultations. Le 4 août 1982, il annonce en conseil des ministres la constitution de quatre groupes de travail. Un groupe pour chaque point délicat : carte scolaire, caractère des établissements, statut des personnels, activités périscolaires. Des propositions sont promises pour novembre, qui serviront de base aux négociations.

Les responsables catholiques acceptent le principe du tapis vert, mais restent « *vigilants* ». La FEN, elle, éprouve « *une singulière impression de lenteur* ». Elle regrette surtout que le communiqué du conseil des ministres ne fasse aucune allusion au « *grand service public unifié et laïque de l'éducation nationale* ». Mais on est en pleines vacances scolaires. Les Français ont d'autres préoccupations.

A la rentrée de septembre 1982, la querelle scolaire prend un caractère local, autour d'une question bien précise : certaines municipalités de gauche refusent de participer aux frais de fonctionnement des écoles primaires sous contrat d'association. M. Savary les y avait indirectement encouragées en demandant aux commissaires de la République de ne plus faire appliquer d'autorité la loi. Qu'à cela ne tienne : les défenseurs de l'école privée descendent dans la rue. Ils sont vingt mille dans le Nord le 25 septembre, dix mille à Brest le 28 novembre, vingt mille à Nantes le 4 décembre. Petit avant-goût de ce que seront, un an plus tard, les grandes manifestations régionales.

Deux « non » successifs

Enfin, le 20 décembre 1982, après un an de consultations officielles, M. Savary fait ses propositions. Deux points essentiels : l'enseignement privé entrerait dans la carte scolaire, et ses dépenses en personnels seraient soumises aux règles de l'Etat. Mais chaque établissement — public ou privé — définirait son « *identité* », et les familles pourraient choisir, dans certaines limites, l'école de leurs enfants.

Les laïques sont assez satisfaits. L'opposition, elle, se déchaîne. C'est « *le garrot* » (M. Claude Labbé), « *l'asphyxie* » (M. Jean-Claude Gaudin). « *Une sentence de mort* », écrit *le Figaro*. Mais le vrai verdict viendra des responsables de l'enseignement catholique eux-mêmes : ils disent « non » à M. Savary. C'est le fiasco.

On a mal lu mon texte, affirme le ministre, qui cherche des paroles d'apaisement à l'approche des élections municipales. « *La paix est longue à trouver, même lorsque la guerre n'est pas ouverte.* » Mais il doit reporter les négociations prévues à une date ultérieure et proposer, en attendant, « *des contacts directs* ». Sage décision, disent les responsables catholiques, qui ne sont nullement pressés.

Septembre 1983 : les projecteurs sont braqués sur un religieux breton, le frère Guy Leclerc. Ce directeur d'une école de Quimper fait la grève de la faim pour un contrat d'association refusé. Une partie de la Bretagne catholique se mobilise autour de lui. Il cessera sa grève au bout d'une semaine, après que son frère Edouard, « l'épicier de Landerneau », aura tiré, pour le soutenir, trois fusées anti-grêle dans le ciel de Quimper...

Ce genre de baroud n'emballe pas l'épiscopat, qui cherche, plus que jamais, à modérer ses troupes. Car le vent tourne tout doucement. Ce sont les laïques, maintenant qui s'inquiètent des projets de M. Savary. Le ministre n'en finit pas de peaufiner son texte — quinze versions ont été nécessaires, — il ne peut se permettre d'être encore confronté à une chaise vide.

Les nouvelles propositions du ministre sont publiées le 15 octobre 1983. Elles ne plaisent pas aux laïques (car l'enseignement privé serait maintenu « *dans un cadre contractuel et décentralisé* »). Elles n'enthousiasment pas pour autant les catholiques (puisque les conditions de création de classes devraient être définies par voie législative et que la titularisation volontaire des enseignants ne se ferait même pas dans un corps spécial). L'opposition elle-même est perplexe. « *Je suspends mon jugement* », dit M. Alain Peyrefitte.

Les responsables catholiques, cette fois, ne renvoient pas la lettre à l'expéditeur. Ils acceptent de négocier sur plusieurs points tout en refusant « *la globalité de la méthode* » proposée. C'est une victoire de la « ligne Guiberteau », c'est-à-dire des modérés. Les laïques, en revanche, disent « non » à M. Savary. « *Le ministre se trompe d'objectif, il n'ouvre pas la voie à la paix scolaire* », affirme le CNAL, qui se sent « *ramené à la case départ, avec des illusions en moins* ».

Ultimes retournements

Traduction dans la pratique de cette déception : les laïques descendent dans la rue. Vingt-cinq mille personnes à Yssingeaux le 20 novembre, cent mille à Nantes le 27 novembre, cinquante mille à Arpajon le 3 décembre. Le départ de M. Savary — suggéré par le grand maître du Grand Orient de France — est réclamé à demi-mot par certains manifestants. On veut en tout cas le « *faire plier* » et l'obliger à « *tenir ses promesses* ». Un jeu de mots a beaucoup de succès : « *Plus Savary, moins c'est laïque.* »

La situation va encore se retourner à la veille de Noël 1983. Une petite phrase de M. Mauroy sème l'inquiétude dans le camp catholique. Le premier ministre a laissé entendre que le gouvernement interviendrait prochainement pour trancher le débat par voie législative ou réglementaire. Maladresse ? L'enseignement catholique craint « *le fait accompli* ». Mais il marque un point, le 29 décembre, lorsque le Conseil constitutionnel annule les dispositions budgétaires anticipant sur la titularisation des maîtres.

Dernière initiative de M. Savary le 12 janvier 1984 : il envoie à ses partenaires quatre textes qui doivent servir de base aux négociations. Mais qui veut s'asseoir autour d'une table ? Pour le CNAL, « *le temps de la négociation possible est passé* ». Pour Mgr Jean Honoré, le calendrier Savary « *interdit toute négociation sérieuse* ». L'enseignement catholique publiera, le 5 février, des contre-propositions.

La vraie réponse des défenseurs de l'école libre vient de la rue, avec une série de manifestations parfaitement programmées qui donnent l'impression d'un mouvement croissant : soixante mille personnes à Bordeaux le 22 janvier, cent vingt mille à Lyon le 29 janvier, deux cent vingt mille à Rennes le 18 février, deux cent cinquante mille à Lille le 25 février, en attendant l'apothéose de Versailles le 4 mars. Chaque fois, les responsables politiques de l'opposition sont poliment invités à la discrétion. Mais comment empêcher un tel débat de se politiser ?

Le message de la rue est passé. Entre Lille et Versailles, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti socialiste, suggère d'abandonner le projet Savary. Ne faut-il pas « *rassembler* [les Français] *sur la bataille économique* » ? Les militants laïques, éberlués, se demandent s'ils ont bien entendu. Les cartes seraient-elles une fois de plus retournées ? Des journaux d'opposition crient à l'« *intoxication* ». Très prudents, les évêques s'efforcent maintenant de prendre la tête du mouvement en faveur de la « *liberté de l'enseignement* » pour qu'il ne fasse pas l'objet d'une exploitation politique. Aucun des protagonistes de la querelle scolaire ne semble plus très bien savoir où on en est...

Ces trente-trois mois de querelle scolaire ont été émaillés de slogans simplistes et, chez certains extrémistes des deux camps, de propos d'un autre âge. Mais aucune violence physique n'est venue entacher le conflit. Du côté des responsables, la courtoisie l'a toujours emporté sur l'hostilité. Ce n'est pas si courant en France dans un débat national... Drôle de guerre, en effet.

ROBERT SOLÉ.

DOSSIER

Ne pas capituler

par MICHEL BOUCHAREISSAS (*)

OU en sommes-nous... du point de vue des organisations du CNAL ? La réponse peut tenir en cinq volets :

● Nous avons, à cette heure, dit tout ce qu'il y avait à dire au *ministre de* l'éducation nationale et aux autres responsables du gouvernement et de l'Etat.

Nous l'avons fait à propos de la carte scolaire et du financement des établissements privés d'enseignement, sujets sur lesquels les propositions *ministérielles* comportent des éléments d'équité... sans mettre en cause les fondements du dualisme subventionné.

Nous l'avons fait à propos des *deux autres canevas* de propositions relatifs à la structure des établissements d'intérêt public et au statut des personnels qui, selon les orientations finalement retenues, pourraient être la source d'avancées significatives vers *l'unification* laïque du système éducatif... ou la consécration d'un dualisme qui se cantonnerait dans une gestion publique des fonds publics, aux aléas près – et aux dangers – qui peuvent naître des effets pervers de la décentralisation.

● Nous rejetons les « contre-propositions » de la hiérarchie catholique pour deux raisons :

D'abord parce que s'il avait dû y avoir « contre-propositions », c'est en décembre 1982 – quand les responsables du privé ont dit « non » à l'offre de négociation – qu'il eût été normal et honnête de les *formuler. Un an et un mois* après, elles relèvent à l'évidence d'une stratégie consistant à faire durer pour ne pas aboutir.

Ensuite parce qu'elles comportent *deux exigences exorbitantes* : un statut spécifique pour les maîtres afin de contraindre chacun d'eux au respect du « caractère propre » confessionnel, une structure administrative de gestion des établissements privés équivalant à un véritable service « public » de l'enseignement catholique. Cela est incompatible avec la notion fondamentale de séparation de l'Eglise et de l'Etat que les cléri*caux ont toujours cherché* à contourner.

● Nous estimons à cette heure que le gouvernement, en élaborant des textes législatifs et réglementaires, *est en mesure de prendre* ses responsabilités afin que le Parlement prenne les siennes à son tour. Les organisations du CNAL *détermineront alors leur* attitude et interviendront à tous les niveaux utiles dans le débat.

● Constatant que des pressions diverses interviennent, d'ores et déjà, auprès du Conseil constitutionnel, sollicité par avance d'abroger des dispositions... non encore élaborées, nous condamnons ces attitudes révélatrices de la volonté de blocage de toute évolution. La droite politique, *alors majoritaire*, n'avait pas de ces pudeurs lorsqu'elle votait une *législation* scolaire d'exception sans concertation aucune et sans délai !

De même, récusons-nous toute démarche qui consisterait à adapter les mesures proposées aux humeurs supposées du Conseil constitutionnel, même si effecti*vement ses décisions récentes* (pour l'Université) paraissaient plus inspirées de la politique que du droit.

● Compte tenu, enfin, de la *nature des manifestations* en cours, sur le thème de la « liberté menacée » ainsi que de la déviation politicienne du débat, nous disons au gouvernement qu'il s'agit là d'une conséquence de ses hésitations à rétablir en France la primauté indispensable de l'enseignement public ouvert à tous sans discrimination.

La campagne idéologique incessante contre ce dernier marque avec clarté l'utilisation politique du thème de l'école par la droite pour une reconquête du pouvoir.

Les récentes déclarations de M. Chirac, parlant carrément de *« mainmise sur les cerveaux de nos enfants »*, illustrent la dérive monstrueuse du débat et son ex*ploitation indigne et gravement* dangereuse pour l'unité de la nation. Avec des déclarations de ce genre, M. Chirac rêve de guerre civile, rien moins. Et chacun, *hélas ! comprend sans peine* pourquoi.

En tout cas, ce ne serait pas en capitulant sur ce terrain fondamental, c'est-à-dire en reniant les *principes laïques et sa mission historique*, que la gauche, quant à elle, puiserait une chance de conserver longtemps le pouvoir ; elle en aurait beaucoup plus, au *contraire, de le voir s'enfuir.*

(*) Secrétaire général du Comité national d'action laïque (CNAL).

Avant de conclure

par ALAIN SAVARY (*)

DEPUIS deux ans, le dossier des rapports entre l'Etat, l'enseignement public et l'enseignement privé est ouvert. Chacun sait que sa complexité technique *est grande et* que sa complexité politique ne l'est pas moins. *Le gouvernement* l'a *donc abordé* au rythme qui convenait pour que chaque partenaire *puisse s'exprimer, réfléchir*, consulter et évoluer en toute *liberté*, y compris celle de *manifester*.

Si l'on veut bien se reporter aux *positions des différents partenaires* en 1981, on ne peut manquer de remarquer le *chemin* parcouru. Quoique ponctuée des refus aux propositions que j'ai faites en décembre 1982 et octobre 1983, l'évolution est bien réelle. De la rigidité des positions initiales, caractérisées par le dilemme *statu quo* absolu-unification totale, on est passé à une conception plus opératoire de la rénovation du système éducatif : personne ne refuse de faire une avancée limitée sur quatre groupes de problèmes précis ; reste seulement à *fixer* la limite de cette avancée. C'est un résultat très important, sur *lequel je regrette* que *les passions* du moment fassent l'impasse, car il est un signe que la rénovation de l'ensemble de notre système éducatif est possible.

Même dans un domaine où l'histoire des mentalités a une force considérable *sur* le présent, le mouvement est lent, mais il est.

Cela ne réduit certes pas la diffi*culté de la tâche, mais* devrait donner à réfléchir à ceux qui ont tendance à nous considérer comme les conquérants de l'impossible ou de l'inutile.

Pas d'illusion cependant ; les positions des uns et des autres se sont rapprochées, mais pas au point de dessiner le cadre de ce qui pourrait réunir un consensus minimal.

Les négociations ne sont pas achevées ; les arbitrages n'ont pas commencé ; les positions finales des partenaires ne seront pas arrêtées avant que le gouvernement n'ait fait connaître son choix ultime. De ce point de vue le mois qui commence est déterminant, puisqu'il va nous permettre de conjuguer le verbe conclure, ce qui, somme toute, est aussi un exercice pédagogique.

Certains, parmi les hommes politiques, ont déjà, pour leur part, conclu. J'entends depuis des mois parler de *« l'étranglement »*, de *« l'étouffement »* de l'enseignement privé ; or l'appareil *législatif* n'est pas modifié et les budgets ont été votés dans le strict respect de la loi.

Je ne suis pas partisan du *statu quo*, on le sait, mais depuis trois ans je le gère, on semble l'oublier. J'entends depuis des mois les sentences les plus définitives portées sur la liberté de l'enseignement ; elle se meurt, dit-on, elle est morte même, selon M. Chirac. Or jamais le gouvernement n'a eu le projet ni l'intention de porter atteinte à la liberté de l'enseignement ; les partenaires le savent bien, car c'est un point indiscuté depuis que j'ai ouvert ce dossier.

Quant aux prétendues menaces qui pèsent sur les libertés, j'en suis encore à les chercher, car, si les libertés venaient effectivement à être menacées, elles me trouveraient parmi leurs défenseurs. Je n'ai sur ce terrain de leçon à recevoir de personne.

Alors pourquoi tant de déraison et tant de passion ? J'y vois trois raisons essentielles.

La *première tient* à la méconnaissance des propositions qui sont ac*tuellement analysées et discutées* par les partenaires ; que certains *d'entre eux aient « découvert »* la semaine dernière que le libre choix des parents à l'égard d'un établissement privé n'était pas en cause ne laisse pas de *m'interroger sur leur capacité* de lecture.

La deuxième tient à la méthode *retenue par le gouvernement*. Faire des propositions publiques dans la *perspective de négocier et réunir* les partenaires pour une négociation ef*fective, cela n'a jamais été fait* par les gouvernements précédents, ni en *1959*, ni en *1971*, ni en *1977*. Ce respect des consciences dans une démarche démocratique a une contrepartie : la tentation de mobiliser pour montrer sa force et infléchir autant qu'on le peut la décision ultime. Comme on ne mobilise pas sur des nuances, ou des éléments techniques, c'est dans l'arsenal des grands principes que l'on puise. Cela ne contribue pas à clarifier le débat, surtout quand ils ne sont pas en cause.

La troisième, enfin, est proprement politique. Les rapports entre l'Etat, l'enseignement public et l'enseignement privé sont un thème séculaire. Si jamais la gauche parvient à enclencher un processus de résolution, par le rapprochement entre l'enseignement privé et l'enseignement public, si jamais la paix scolaire n'apparaissait plus comme un rêve impossible, le terrain politique *se verrait réduit* d'un bel hectare de passions mobilisatrices.

C'est peut-être cela qui inquiète tant l'opposition.

(*) Ministre de l'éducation nationale.

La richesse d'une nation

par PAUL GUIBERTEAU (*)

L'HEURE n'est *pas encore* au bilan. Pourtant trois années de débats, d'échanges, de projets, de rassemblements ou de manifestations permettent de faire le point, d'asseoir des convictions.

L'enseignement catholique a fait le pari qu'il se défendra en lui-même. *Il n'a pas le* monopole de la défense des libertés. Mais toute sa *stratégie* est *fondée sur* les communautés scolaires elles-mêmes, leur réflexion, leurs réactions, leur organisation.

C'est un pari difficile et fragile : *né* de la volonté commune de personnes attachées à un même type *d'éducation*, *l'enseignement* catholique vit dans les tensions normales à toute entreprise humaine. C'est un pari périlleux car, au-delà de ces limites, c'est une large portion de l'opinion publique qui se sent mobilisée par les objectifs et les enjeux. Mais c'est un pari gagnant : il *crée une force irrésistible* qui procède de la conviction et qui met en œuvre ceux *qui sont les acteurs* et les bénéficiaires de l'école.

On peut en tirer une leçon : face aux Etats modernes dont les moyens d'une toute-puissance sont une menace contre les libertés concrètes des citoyens, apparaît le *rôle des « groupes partiels »*, communautés exprimant des héritages et des *valeurs* ; dans le cas qui nous occupe : le choix libre des parents responsables, des équipes éducatives librement choisies, les références chrétiennes des projets d'éducation.

C'est au sein de ces groupes et autour d'eux que peut *s'établir* un consensus indispensable pour que se réalisent les objectifs formulés et leur mise en œuvre. C'est dans leur variété qu'est la richesse d'une nation.

∴

Ce chemin est le nôtre. Nous *voulons le poursuivre*.

Il met en cause l'unicité d'un service public monolithique, l'unicité de formation et de gestion du corps enseignant, l'unicité du fonctionnement administratif et pédagogique des établissements : *tout ce qui est finalement source* de sclérose et de dépérissement.

C'est pourquoi notre réponse aux propositions gouvernementales insiste tant sur les aspects concrets de la liberté d'enseignement. Nous entendons bien quand *on nous dit que* le *principe* de la liberté n'est pas en cause. Mais à travers les propositions qui nous sont faites, nous percevons les limites de plus en plus étroites de *ses* conditions d'exercice et les contraintes d'une harmonisation *poussée jusqu'à* l'identique : « gommer les différences, qui ne sont pas essentielles », « *réduire* le dualisme scolaire » : tels semblent être les objectifs gouvernementaux.

Or la nation attend de nous que *nous soyons* différents et c'est par là que nous pensons pouvoir rendre service à *la jeunesse*.

Alors, croit-on vraiment que l'alignement des exigences administratives et des structures éducatives ne réduirait pas le jeu né*cessaire* des autonomies et des initiatives ?

Croit-on vraiment que l'alignement des statuts des maîtres intégrés à la fonction publique ne *changerait* pas fondamentalement la manière de vivre des établisse*ments*, le style de relations des équipes éducatives, les liens qui unissent *actuellement* les établissements dans un système de formation et de gestion des personnels ?

Nous voyons dans ces tentatives d'assimilation une menace pour notre identité et une perte de notre origi*nalité. Nos réactions* d'aujourd'hui sont celles d'un vivant menacé dans ses forces vives. Qui s'en étonnerait ?

∴

Alors, n'y a-t-il pas de voies vers l'avenir ? L'enseignement catholique n'a pas misé sur un statu quo, ne s'est pas enfermé comme dans une citadelle assiégée : il a accepté des négociations sur des points techniques en dehors de toute idéologie, tels que les conditions de passation des contrats, le financement des collectivités locales.

Sur un statut des maîtres leur assurant une sécurité d'emploi accrue, sur les liens normaux à établir dans le cadre de la décentralisation, *il a fait des propositions* constructives.

Mais il pense qu'il faut ajuster très soigneusement dans ce nouveau cadre les responsabilités et la mission de chaque partenaire, en prenant du temps.

L'éducation, les communautés éducatives, ont besoin d'autonomie, de sécurité et de confiance et ne peuvent s'accommoder de brusques transformations législa*tives au gré des politiques* et *des* alternances électorales.

Dans ce pays, quelques consensus semblent s'être établis autour de réalités fondamentales *pour la vie nationale : mécanismes* constitutionnels, sécurité sociale, etc.

Est-il vain d'espérer que s'instaurent progressivement et se consolident les fondements mêmes de la liberté scolaire dans *la reconnaissance* concrète d'une réelle diversité des structures et des moyens éducatifs ?

Le vrai débat de l'enseignement en France n'est pas dans une *querelle dépassée entre écoles rivales* ; il est dans le rôle de l'école au service de la nation *tout* entière et de son avenir. Il est dans la volonté conjointe des responsables, des parents, des éducateurs, de faire reculer l'échec scolaire et dans la *réponse apportée* à l'attente des jeunes devant leur ave*nir professionnel* et humain. *Il est* dans la responsabilité de notre génération de transmettre les valeurs qu'elle estime essentielles.

C'est dans le cœur des hommes que *se construisent les destins* de l'histoire. En ces moments diffi*ciles, faudrait-il* désespérer de leur sagesse ou de leur courage ?

(*) Secrétaire général de l'enseignement catholique.

Dans les autres pays d'Europe occidentale

En Europe occidentale, c'est dans les pays à majorité catholique (Italie, Espagne, Belgique) que la cohabitation des établissements privés et publics soulève des problèmes. Ailleurs, un *modus vivendi* s'est établi entre les deux systèmes, qui fonctionnent en bonne intelligence. La plupart du temps, les écoles privées sont largement financées par les pouvoirs publics. Une marge de manœuvre importante est laissée à l'enseignement, qu'il soit confessionnel ou non.

BELGIQUE : Flamands contre Wallons

La guerre scolaire, qui avait soulevé des passions au siècle dernier, *a été apaisée par le pacte conclu le* 20 novembre 1958 entre les chrétiens-sociaux, les libéraux et les socialistes. Cet accord instituait, pour les traitements, une quasi-égalité entre les professeurs des deux branches. L'autre problème important, celui des constructions scolaires, ne fut réglé qu'en 1973 sous le gouvernement socialiste de M. Leburton. Les décisions prises à cette époque permettent de subventionner de façon importante l'enseignement libre. Selon le programme d'investissements pour les trente années à venir, le privé bénéficiera de 110 milliards de francs belges, alors que l'aide au secteur public ne dépassera pas 54 milliards.

Divers organismes de concertation, coiffés par *une commission* nationale du pacte scolaire, ont permis d'harmoniser *les* programmes et d'assurer l'équivalence *des diplômes*. Dans le système public, les parents peuvent choisir chaque semaine entre deux heures de cours de religion ou de morale. Mais la querelle éteinte il y a vingt-cinq ans a tendance à se rallumer. Les Flamands ont déclenché une offensive en faveur de la « communautarisation » totale qui prévoit une mainmise plus importante des catholiques sur l'enseignement dans le *nord* du pays. C'est pourquoi en Wallonie, où le Parti socia*liste occupe une position dominante*, on est partisan d'une réforme qui prévoit *le* séparatisme culturel.

ESPAGNE : une loi très combattue

Le congrès des députés a adopté le 20 décembre 1983, dans un véritable climat de guerre scolaire, la « loi organique du droit à l'éducation » (LODE), l'une des pièces maîtresses de la réforme de l'enseignement, présentée par les socialistes. Ce texte a rencontré une opposition farouche dans les milieux religieux, notamment de la part de la confé*dération espagnole des centres* d'enseignement qui voyait ainsi *battu en brèche l'immense pouvoir* dont elle jouissait à l'époque du franquisme.

La LODE doit régir neuf millions d'élèves et s'appliquer aux établissements publics et privés. Ces derniers, pour la plupart confessionnels, regroupent environ 40 % des effectifs. Le gouvernement, qui fournira 5,2 milliards de francs en 1984 aux centres privés, entend en démocratiser le fonctionnement. La *LODE doit limiter l'autonomie des* responsables de ces institutions en instituant *dans chacune d'elles un* « conseil scolaire » qui interviendra dans la nomination du directeur et le choix des professeurs.

Reste le problème des valeurs enseignées dans ces établissements qui a soulevé d'âpres débats, la LODE estimant que les professeurs ne peuvent plus être contraints d'assurer la défense *d'une certaine idéologie*.

Pour les socialistes au pouvoir, le droit à la scolarisation est bien plus important que le libre choix de l'établissement scolaire. Actuellement, deux cent cinquante mille *enfants ne peuvent recevoir* d'enseignement, car les centres scolaires sont trop éloignés de leur domicile.

GRANDE-BRETAGNE : des écoles presque semblables

Le système d'éducation est extrêmement décentralisé. 80 % des dépenses publiques en matière d'éducation sont assurées par les collectivités locales. D'autre part, les Local Education Authorities, à l'échelon des villes et des comtés, sont maîtresses non seulement de la pédagogie et de la définition des programmes mais aussi de la gestion. De plus, les directeurs de chaque établissement disposent d'une très grande autonomie.

Si la guerre scolaire n'existe pas en Grande-Bretagne, c'est d'abord et surtout parce qu'il n'existe pas de véritable différence entre l'école publique et l'école privée. Au sein du système dit « d'Etat » figurent d'ailleurs bon nombre d'écoles privées *(voluntary schools)* qui, comme les autres écoles du secteur public *(maintained schools)*, sont subventionnées. Près du tiers des quelque trente mille établissements scolaires subventionnés que comptent l'Angleterre et le Pays de Galles (l'Ecosse et l'Irlande du Nord sont autonomes) sont en effet des écoles confessionnelles, anglicanes ou catholiques en *majorité*.

Les seules qui ne reçoivent aucune subvention publique *(indépendant)* sont moins de trois cents. Ce sont des établissements qui, *pendant* longtemps, *ont* fourni l'élite de la classe dirigeante et qui, *maintenant, sont faiblement* concurrencés par les *comprehensive schools* destinées à rétablir une véritable égalité des chances.

C'est sur ce point que les travaillistes et les conservateurs divergent. Ces derniers voulant réduire les *comprehensive schools* alors que les travaillistes souhaitent les développer. La querelle scolaire se situe davantage à ce niveau qu'entre établissements privés et établissements publics.

ITALIE : le « privé » réclame des subventions

Actuellement, seule l'école publique est gratuite. Une campagne est en train de se développer en faveur d'une financement du secteur privé (dont les écoles maternelles peuvent recevoir des subventions). La démocratie chrétienne prépare une proposition de loi en faveur du financement public de l'enseignement privé. La conférence épiscopale italienne s'est prononcée dans le même sens. Ce financement serait destiné aux personnes et non aux institutions.

Le débat ne date pas *d'aujourd'hui. Les partis laïques*, notamment les socialistes et les *communistes, restent hostiles* à une sorte de « service public privé ». *Il n'existe pas au Parlement* une majorité favorable à l'adoption d'une loi du type de la loi Debré. Pourtant, l'école privée continue de *se développer* en Italie. En 1982, 60 % des écoles maternelles étaient privées, et 7,7 % des élèves du *primaire appartenaient* à ce secteur. Les écoles privées *secondaires sont particulièrement* recherchées dans les grandes villes, *où leurs effectifs représentent* plus de 20 % de la population scolaire. Ce taux est nettement plus faible dans le Sud.

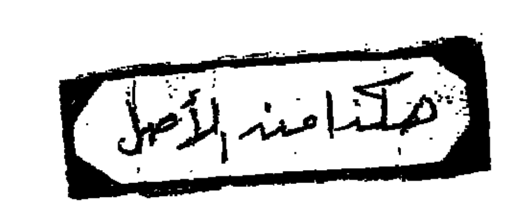
RFA : une grande autonomie

La Constitution allemande prévoit la création d'écoles privées secondaires, mais à deux conditions : l'enseignement et la formation des professeurs doivent être d'une qualité égale à ceux des écoles publiques, et l'on ne doit pas aboutir par ce moyen à une « discrimination des élèves par l'argent ».

Ces dispositions constitutionnelles permettent aux écoles privées d'être financées par l'Etat, ou plus exactement par les Länder puisque ceux-ci jouissent d'une large autonomie dans ce domaine. En règle générale, le financement public représente une proportion de 90 % à 98 %. Malgré cela, les établissements privés peuvent choisir les professeurs et organiser les cours comme ils l'entendent.

Ce système ne soulève guère de difficultés, bien que certains syndicats, notamment dans la fonction publique, émettent des réserves. Les partis politiques acceptent eux aussi cet état de fait. Cependant, il y a deux ans et demi, une querelle scolaire avait éclaté dans plusieurs Länder, notamment en Bavière, quand le gouvernement régional social-démocrate avait voulu réduire la part du financement de 90 % à 85 %. Les autorités avaient finalement dû *y renoncer face à la* violente opposition des écoles privées et de la *démocratie* chrétienne.

Pour l'année scolaire 1982-1983, la RFA *comptait* 3 800 écoles privées représentant 9,4 % *du nombre des établissements*, soit 610 000 élèves (5,5 % *du total*). *Plus* de la moitié d'entre elles étaient des établissements professionnels. Environ 50 % des institutions étaient religieuses, les écoles catholiques étant plus nombreuses que les protestantes.



Le Monde

culture

NOTES

Archéologie

UNE EXPOSITION A PARIS

L'origine des peuples d'Espagne

L'homme vivait en Espagne il y a au moins un million d'années : un fragment de crâne, trouvé en 1983 à Orce (à 100 km au nord d'Almeria), le prouve. Certes, ce témoin est modeste, mais son moulage constitue une des pièces importantes (quoique très peu spectaculaire) de l'exposition *l'Origine des peuples d'Espagne*, présentée à la Casa de España en Paris.

Cette exposition donne une idée claire de la vie des hommes en Espagne pendant le dernier million d'années, des milieux naturels (faune, flore, climat) et des activités humaines, depuis les premiers outils : des galets aménagés.

La fin du paléolithique (de moins trente cinq mille à moins dix mille ans) voit s'épanouir dans le nord de l'Espagne un art superbe dont la célèbre grotte peinte d'Altamira, découverte en 1879, est l'exemple le plus connu.

L'art rupestre du Levant qui s'est développé plus récemment à l'est de l'Espagne, dans les abris sous roches, produit des peintures de petite taille et qui font penser à celles du Sahara. Plus tard encore est venu un art de plus en plus schématique que l'on trouve dans presque toute l'Espagne et qui s'achève dans l'abstrait.

Avec le néolithique, apparaissent, vers deux mille ans avant Jésus-Christ, l'agriculture et une céramique décorée très finement. De la fin du néolithique datent trois pièces exceptionnelles en alfa : deux petits pots en vannerie très fine et une semelle de sandale. Avec l'âge de bronze apparaissent enfin les armes et les bijoux.

Y. R.

★ Casa de España en Paris, 7, rue Quentin-Bauchart, Paris-8e. Jusqu'au 11 mars.

Variétés

VINGT-CINQ ANS DE CHANSONS A BOBINO

Le jardin secret de Pierre Perret

A Bobino, Pierre Perret célèbre, à la fois, son cinquantième anniversaire et ses vingt-cinq ans de chansons. De ce fils de Castelsarrasin, qui respire la joie de vivre et qui s'est fait surtout connaître par la caricature bouffonne, l'humour d'« affreux jojo », les jeux de mots et un argot truculent, on oublie trop souvent ses chansons pleine, de tendresse et de poésie. *Blanche* est, à cet égard un petit chef-d'œuvre.

Rue de la Gaîté, où le spectacle prend l'allure d'une réunion de famille et où l'on chante en chœur *les Jolies Colonies de vacances, la Cage aux oiseaux* et *la Fille qui avait des seins comme des violoncelles*, Pierre Perret ne néglige pas son espèce de petit jardin secret, et son retour sur scène est ainsi, pour certains, une découverte.

Beaucoup de chansons de Perret puisent dans une observation aiguë de la vie quotidienne, et le regard ironique, tendre et amusé, fait basculer dans la charge énorme ou dans des vibrations fragiles.

Le récital de Bobino dure à peine deux heures. Mais il convainc à un moment ou à un autre les plus récalcitrants.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Bobino, 20 h 45.

Mort du photographe Serge Lido

Le photographe Serge Lido est mort mardi 28 février à Paris. Il était âgé de soixante-dix-sept ans.

[Né à Moscou en 1906, d'où il avait émigré au moment de la révolution d'Octobre, Serge Lidoff s'était fait photographe à Paris et se spécialisa dans la danse. Durant l'entre-deux guerres, son studio devint le rendez-vous des «étoiles» de la rampe. Devenu Serge Lido, il a suivi les grandes manifestations chorégraphiques et participé activement aux «soirées de la danse» de Paris. Il est notamment l'auteur d'un album, *les Stars de la danse*, paru chez Vilo, qui est un peu son testament de photographe.]

■ A L'INSTITUT LUMIÈRE. – L'Institut Lumière de Lyon projette, jusqu'au 14 mars, tous les films de Jean-Luc Godard. Et jusqu'au 8 mai, il présente une exposition sur les affiches françaises du cinéma muet – affiches pour la plupart inédites et appartenant au service des archives du film de Bois-d'Arcy.

ROCK

CLASH à l'Espace BASF

Les Iroquois nouveaux

Sans prévenir, à la veille d'une tournée mondiale en 1983, Joe Strummer, le chanteur-guitariste de Clash, fait un fugue. On lance des avis de recherche, on annule toutes les dates du périple. Caché à Paris, pendant trois semaines, Strummer fait le point. Depuis le début de l'année, il a cessé la consommation de drogues, *« parce que, si nous devons garder un rôle de porte-parole, quelqu'un dans le groupe doit savoir où il va »*. L'écart se creuse entre les musiciens, on parle d'une séparation. Lorsqu'il revient, Topper Headon, le batteur, est viré. Avec un remplaçant, Clash reprend la route. *Combat Rock* (qui titre l'album) est le slogan de la tournée, et, pour la première fois de sa carrière, le groupe grimpe en tête des *charts* américains.

Quelques mois plus tard, c'est au tour de Mick Jones d'être congédié. Strummer se radicalise : plus d'écarts ni de digressions. Clash sera combatif ou ne sera plus. Et, pour cela, il revient aux racines du rock'n roll. Pourtant, cette fois, c'est différent : depuis les débuts, les deux hommes signent toutes les compositions ensemble. Joe Strummer sans Mick Jones, c'est comme Mick Jagger sans Keith Richards, John Lennon sans Paul McCartney.

Seuls rescapés de la formule originale, Strummer et Paul Simonon (basse) s'entourent de nouveaux musiciens – Vincent White (guitare), Nick Sheppard (guitare), Pete Howard (batterie). A peine formés, sans passer par le studio, ils prennent la scène d'assaut. On les a vus, le jeudi 1er mars, à l'Espace BASF, vindicatifs, guerriers, en rang serré : un mur de guitares (quatre dont une basse) faisant front au public sur le devant des planches.

FiniS les expériences, les dérapages afro, reggae ou funk, terminés les métissages : du rock, dur, pur et glorieux. Les nouveaux morceaux sont des brûlots de rock'n roll, détonants, pétrifiants de concision, de dépouillement, ramassés, taillés dans la matière première ; les anciens ont subi le même traitement, épurés, réduits à leur plus simple expression.

La coupe iroquois et l'attitude en concordance, Strummer, courbé sur son micro, tourne autour, saute d'un pied sur l'autre, exécute une danse guerrière. Dernier des Mohicans, fanatique, possédé, dangereux, il est l'homme du rock. La voix cassée, nerveuse, il arrache les mots, les presse, lance les manifestes. Le plus souvent, il abandonne la guitare aux deux nouveaux qui construisent un rempart de son en juxtaposant les riffs sans laisser un espace libre. Une électricité foudroyante, des accords plaqués sans répit sur des guitares furieuses et trépidantes, poussées par une batterie qui mitraille les rythmes.

On s'en doutait, les nouveaux ne sont pas Mick Jones. Du jour au lendemain, ils se sont retrouvés acteurs du groupe qui les faisait rêver. Pas encore dans la peau du rôle, on les sent jouer à Clash, imitant les attitudes de leur prédécesseur. Mais l'esprit est là. Le temps fera le reste. Ce que Clash a perdu avec Mick Jones en élégance et en nuance, il l'a gagné en urgence.

A. W.

★ Discographie chez CBS.

Un entretien avec Joe Strummer

« Le départ de Mick Jones et la nouvelle formation de Clash ont-ils insufflé une nouvelle énergie à la musique ?

– Je prends pour exemple les personnages de bande-dessinées qui se promènent en permanence avec un nuage noir au-dessus de la tête : quand l'ambiance est mauvaise entre les musiciens, ça détruit tout énergie. Si un climat de méfiance s'installe la créativité est empêchée. Le sentiment d'apprécier, le goûter la vie est indispensable à la musique.

» Il nous fallait repartir sur des bases nouvelles ou arrêter. Même Mick Jones dit aujourd'hui que c'était pour le mieux. *Clash* a commis de nombreuses erreurs, nous sommes tombés dans beaucoup de pièges mais il n'y avait pas de mensonge. Aujourd'hui je veux simplement être honnête et tirer parti de ces erreurs. Tout le monde en fait, le plus dur est d'avoir les tripes de l'admettre. Il est plus facile de continuer à tapisser ses murs de mauvaises chansons.

» La maladie de Clash c'était la drogue. Arrive un moment où il faut se nettoyer, se purifier pour être conscient. Aujourd'hui aux États-Unis tout le monde en prend, de la drogue : les astronautes, les généraux. Si on veut être un hippie, *OK*, mais comment prétendre alors qu'on est la superpuissance technologique du monde ? C'est de la schyzophrénie. Le Vietnam l'a prouvé. Quelle que soit l'importance qu'on donne à un gouvernement, la réalité est la réalité.

– C'est ce qui vous a conduit à vous remettre en question ?

– Lorsqu'on a du succès, on se replie trop sur soi-même : Est-ce vraiment moi ? Ai-je vraiment vendu tant de disques ? Est-ce que tous ces gens achètent des tickets pour venir m'entendre ? On commence à s'analyser et s'écarte des choses essentielles, de ce qui doit être dit comme *« apportez la guerre nucléaire dans le salon, posez-là sur la table et ça va exploser dans dix minutes »*. Je suis géri de ces problèmes nombriliques. Mieux vaut dépenser son énergie à des choses réelle. Suis-je juste un maillon dans la chaîne ? Qu'arrive-t-il aux jeunes ? Ils sont de plus en plus désespérés. Est-ce cela l'efficacité du système capitaliste ?

– Clash doit-il passer par le militantisme ?

– Bien sûr. Il ne reste plus une seconde à perdre. Je me sens comme un bâton de dynamite dont la mèche est prête à s'enflammer. Les gens ont peur des gens, de toute vraie relation, peur de vivre. Ils se nourissent d'expédients, de la télé. Les jeunes n'ont pas connu la guerre mondiale, ils n'ont pas eu de parents disparus. Ils savent seulement le cinéma, la bière et le rock'n roll. Pour eux, la guerre se résume à des images qui bougent sur un écran. La réalité n'est pas ça. Pleurer, c'est la réalité.

– Quel est votre rôle alors ?

– Je suis le président d'un rassemblement de mangeurs de crème glacée et je dis : stop. Nous flottons dans la crème glacée. Les gosses aujourd'hui connaissent tous les détails de la vie de Paul Newman, mais ignorent comment ils sont sortis du ventre de leur mère et si on leur explique, ils sont dégoûtés. Ils se prélassent dans leur lit de crème glacée.

» Lorsque j'étais aux Etats-Unis, un sondage a révélé que 82 % d'Américains n'ont pas idée de l'endroit où se trouve le Nicaragua. Je n'en dormais plus la nuit et toutes les questions qu'on me posait c'était sur la couleur de mes cheveux ou sur notre prochain album. Je finissais par penser que j'étais fou. Les journalistes me demandaient pourquoi nous avions titré notre album *Sandinista!* ou plutôt ce que ça signifiait.

» Même les étudiants diplômés ont du mal à réfléchir, se concentrer sur quelque chose plus de trois minutes. C'est la vraie maladie du monde et le système scolaire, empirique, l'alimente. On n'apprend pas aux gens à réfléchir par eux-mêmes. On leur impose une culture sans essayer de les intéresser. J'ai toujours été attiré par la France, j'ai appris la langue pendant sept ans, et tout ce que je sais dire quand je suis à Paris, c'est *« j'ai la gueule de bois! »*.

A dix ans, j'ai entendu les Rolling Stones sur une petite radio que nous cachions parce que c'était interdit : ça ressemblait au bruit d'une abeille mêlé à celui d'un bourdon. Le punk-rock a été une réaction à ça. Une alternative. Tout à coup – était-ce Johnny Rotten ou son ombre ? – quelqu'un s'est réveillé et a dit : *« Tout ça est le plus gros tas d'ordures qui existe, pourquoi devrais-je y gâcher mes précieux instants ? »* Et le chuchotement s'est répandu comme un feu dans la prairie. On n'avait pas besoin d'expliquer ce qu'était le punk-rock.

Les gens ont soudain réalisé qu'ils avaient été trompés. Avaient-ils besoin d'être de bons garçons qui embrassent les chaussures du directeur de l'usine dans une longue marche funéraire du berceau à la tombe au rythme d'un job solitaire sans avoir pris le temps d'exister ? En une heure vingt de concert, c'est le destin d'une Renault à deux portes et d'un père que même son chien n'aime pas qui s'est évanoui. Les jeunes ont compris : le punk-rok, c'était un retour à la réalité de la vie, le refus de devenir les robots des « bâtards » victoriens.

– Pourquoi, aujourd'hui, ce retour de Clash aux racines du rock après les influences du reggae, du funk et de la musique africaine ?

– Par souci d'honnêteté. Je possède en tout et pour tout une guitare et une batterie. Ce sont mes racines. Pourquoi ne pas les utiliser ? Est-ce qu'on a besoin d'enregistrer des trompettes à l'envers, de transporter sur une brouette des joueurs de maracas espagnols ou le Boston Symphony Orchestra ? J'ai enregistré tous les sons du monde. J'aurais enregistré une fourmi, si j'en avais trouvé une en studio. A quoi ça sert ? Pendant des années, j'ai été pris entre deux feux : doit-on jouer tel qu'on est ou se poser en artiste (ça c'est une bêtise), faire passer des émotions ou bousculer les frontières ? Je crois que se rapprocher de l'art, c'est se rapprocher de la réalité. Plus on est direct, plus on est efficace et sincère. »

Propos recueillis par ALAIN WAIS.

■ CHANGEMENT DE DIRECTION MUSICALE A COVENT GARDEN. – Sir Colin Davis quittera la direction musicale de l'Opéra royal de Covent Garden de Londres en juillet 1986, après quinze ans d'activité. Il sera remplacé par Bernard Haitink, chef titulaire du Concertgebouw d'Amsterdam et, depuis 1978, directeur du Festival de Glyndebourne.

■ LE CONTRAT liant le chef d'orchestre Gérard Akoka – à l'Orchestre philharmonique de Lorraine, qui venait à expiration le jeudi 1er mars, n'a pas été renouvelé. M. Jean-Marie Rausch, sénateur, maire de Metz et président de l'Orchestre philharmonique, a décidé de mettre fin à la période d'essai de six mois de celui qui, depuis le 1er septembre 1983, remplaçait M. Emmanuel Krivine à la tête de la formation. En effet, M. Akoka s'est attiré l'hostilité d'un certain nombre de musiciens. A la suite d'une grève de quinze jours observée par les interprètes en novembre 1983, une commission d'experts avait été chargée d'établir un rapport. Si ce document ne remet pas en doute, semble-t-il, les compétences musicales de Gérard Akoka, il tient compte de l'incompatibilité d'humeur entre le groupe et son chef. Selon M. Ferrari, l'adjoint au maire chargé des affaires culturelles, *« la formation demeure en sursis, les incidents récents ayant porté atteinte à la crédibilité de ses membres »*. En attendant l'éventuel recrutement d'un nouveau chef, la baguette reviendra à des personnalités extérieures.

CINÉMA

« MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS », de Peter Greenaway

Le secret des dessins

On dirait le titre d'un roman d'Agatha Christie (l'original étant *The Draughtsman's Contract*) et il y a en effet une sorte d'énigme policière dans le film. Mais ce jardin anglais, d'une beauté et d'une ordonnance marquées d'influences italiennes, appartient à une famille aristocratique de la fin du XVIIe siècle. Et Peter Greenaway traite, d'une manière ironique et subtile, des rapports de classes engendrant une suite de situations et d'actes ambigus.

M. Herbert a laissé entrer chez lui Neville, peintre-paysagiste réputé, mais capricieux et insolent devant tout ce beau monde auquel il n'appartient pas. Tandis que M. Herbert, qui néglige et trompe sa femme vieillissante, part pour une partie de plaisir à Southampton, celle-ci commande à Neville une série de dessins du château et du jardin qu'elle prétend vouloir offrir à son mari. Le peintre accepte devant l'intendant un bien curieux contrat : il sera payé, cher, pour chaque dessin et pourra avoir des rapports sexuels avec la dame.

Comme elle loin d'être affriolante, on suppose que Neville exerce sa perversité et son arrivisme en humiliant Mrs Herbert. En réalité, c'est un naïf, et il s'en apercevra trop tard.

Peintre lui-même et réalisateur de nombreux films expérimentaux, Peter Greenaway organise ici sa première mise en scène narrative. A côté de la reconstitution historique, au reste stylisée, dans le langage, les costumes comme pour une mascarade, il y a tout un jeu de « points de vue » délimités, d'une part, dans le champ du viseur (donc, le cadrage) du peintre, d'autre part dans les positions, les angles de la caméra.

L'histoire étant mystérieuse, les acteurs habilement dirigés, les images fort belles, ce travail cinématographique très concerté, passe comme une lettre à la poste. D'autant que l'énigme se manifeste vite : des objets, des vêtements, s'ajoutent, sans qu'on sache comment, dans les décors naturels que Neville doit dessiner et qu'il avait préparés à son idée. Et, parce qu'il les reproduit tout de même, des spéculations, des hypothèses, s'engagent, à leur propos, entre les habitants du domaine sur une affaire criminelle.

A partir de là, le spectateur, intrigué, se prête lui-même au jeu du cinéaste. C'est très excitant, et les éléments du contrat (argent, érotisme, scandale, rapports sociaux truqués) pimentent le secret aussi déconcertant que les apparitions d'un serviteur nu jouant les statues (ou le destin témoin !) avec des ricanements faunesques.

Y a-t-il ou non un piège et, si oui, qui sera pris ? Peter Greenaway, lui, gagne sa partie. Ce cinéaste anglais arrive à point pour nous étonner (1).

JACQUES SICLIER.

* Voir les films nouveaux.

(1) Cf dossier dans *Positif*, n° 276, février 1984. 24 F.

Mesrine 2

Mesrine, encore. Après le *Jacques Mesrine*, d'Hervé Palud et Gilles Millet, voici le *Mesrine*, d'André Genovès. Le paradoxe veut que le premier, film-document, ait pris des allures de belle légende, genre « à la gloire de... » et que cette fiction respire le réalisme, à quelques poussières près. Nicolas Silberg fait un Mesrine tout à fait convenable, les autres acteurs tiennent leurs rôles. Pour le reste, pas de surprise.

La vie de Mesrine, on connaît. Les journaux, dans les années 70, en ont tenu la chronique. André Genovès n'avait qu'à bien se tenir. Son public n'assiste pas à un polar, suspense à la clé. Il veut revivre ce qu'il a « vécu ». Aucun rebondissement ne le surprend. Seule sa mémoire, rarement, a oublié. Bref, il participe à la cavale de l'ennemi public numéro un, vit la traque policière de ce même ennemi public. Un montage rapide au début, des séquences plus lentes ensuite, une musique soutenue font le reste. On se laisse porter par ce film dont l'unique prétention est de distraire.

Fiction très réaliste, *Mesrine* est sorti dans les salles sans coupe. Le tribunal de Paris avait pourtant ordonné que les noms de M. Henri Lelièvre (enlevé puis libéré contre une forte rançon) et de son fils Michel soient supprimés. Sylvia Jeanjacquot, dernière compagne de Mesrine, avait obtenu pour sa part six coupes sur les vingt-deux demandées. André Genovès n'en a pas tenu compte. Mesrine lui a donné le goût du risque. Il devrait en principe payer 150 000 F par jour d'astreinte...

LAURENT GREILSAMER.

JACKIE COOGAN « The Kid », est mort

Jackie Coogan, célèbre notamment pour son interprétation, en 1921, du film muet *The Kid* aux côté de Charlie Chaplin, est mort jeudi 1er mars à Santa-Monica, en Californie. Il était âgé de soixante-neuf ans.

[Jackie Coogan, né en 1914 à Los Angeles, enfant prodige de Hollywood, avait commencé sa carrière à l'écran à l'âge de dix-huit mois. Remarqué par Charlie Chaplin, celui-ci l'engagea pour un court métrage *A Day's pleasure*, en 1919. Deux ans plus tard, il en faisait, à l'âge de six ans, l'interprète principal de *The Kid*, où il incarnait un espiègle enfant vagabond, aux pantalons trop large et à la casquette vissée sur la tête.

Jackie Coogan interpréta notamment le rôle d'Oliver Twist en 1922 et n'arrêta pas de tourner jusqu'en 1927. Sa popularité était alors immense et ses cachets figuraient parmi les plus élevés de Hollywood. Mais il devait réaliser à sa majorité que ses parents avaient dilapidé la plus grande partie de sa fortune (4 millions de dollars dont un procès ne lui restituera qu'une infime partie). En raison de ce précédent, une loi, connue sous le nom de « loi Coogan », devait être adoptée aux Etats-Unis pour protéger les intérêts des enfants acteurs.

La carrière de Jackie Coogan ne résista pas au passage à l'âge adulte, et, dès le début des années 30, il avait pratiquement sombré dans l'oubli. Il continua cependant à tourner dans plusieurs films et dans des feuilletons.]

MUSIQUE

CRÉATION DE « RÉSERVÉ AUX SOPRANES » de Tom Johnson

La règle du jeu

Donné pour la première fois en France à l'American Center en mars 1982, repris quelques mois plus tard avec le même succès par le Festival d'automne, l'Opéra de quatre notes *avait attiré l'attention sur le compositeur américain Tom Johnson (né en 1939), dont la démarche, proche de celle des musiciens minimalistes et répétitifs, se distingue par une rigueur tantôt souriante, tantôt d'une austérité déconcertante.* L'Opéra de quatre notes, *véritable mise à plat du phénomène lyrique en même temps qu'une éblouissante suite de variations sur* la, si, ré, mi, *appartient à l'espèce malicieuse, tandis que ses* Musiques à compter *ou ses* Rational Mélodies *(le* Monde *du 15 décembre 1982) invitent souvent l'auditeur à franchir les limites ordinaires de la patience.*

Le nouvel opéra de Tom Johnson, Réservé aux sopranes, *écrit directement en français et dont le public parisien a la primeur, se situe entre les deux. « En comparaison, nous dit le compositeur, l'*Opéra de quatre notes*, c'était presque le chaos... » Certes, il y a davantage de notes, six sopranos, quatre instruments, mais le traitement, où le canon strict entre pour une bonne part, obéit à une discipline de fer... dans un gant de velours, car il s'agit d'une musique très consonante, d'une transparence évoquant Satie, « écologique », pourrait-on dire.*

Le premier acte, sous-titré la Procession, *évoque le travail préparatoire des chanteurs : exercices matinaux, vocalises, audition devant un imprésario invisible... Il n'y a d'abord pas de texte, puis des mots ou des phrases qui se bornent à expliquer ce qui se chante et de quelle façon. C'est l'occasion, pour chacun des interprètes – sopranos et instrumentistes, – de se livrer, techniquement parlant, à un numéro de strip-tease d'autant plus impitoyable que la moindre défaillance dans l'exécution d'un texte musical d'une pureté minérale prend des proportions exorbitantes. Il faut, en outre, une musicalité naturelle assez développée pour donner vie à des séquences mélodiques aussi désincarnées. Dans le moment où cela se produit, l'auditeur reste émerveillé ; dans les autres, il ne sait trop s'il doit s'en prendre aux défaillances humaines ou à la cruauté du jeu.*

Le Divertissement, *qui forme le deuxième acte, est un jeu sur cinq notes, sans autres paroles que leur nom :* ré, mi, sol, la, do *; chaque chanteur, debout devant un panneau, a la sienne, dont il ne peut changer qu'en se plaçant devant un autre panneau. Du chassé-croisé des sopranos effectué selon des règles variées naît une sorte de chorégraphie directement liée aux changements de la structure musicale. Le résultat est inégalement heureux, d'un didactisme qui va parfois jusqu'à empêcher, par lassitude, d'apprécier et de comprendre réellement la règle du jeu. On souhaiterait plus de souplesse dans la réalisation.*

Le dernier acte laisse au metteur en scène plus de latitude que les deux premiers. C'est, comme son titre l'indique, un Grand Canon *en dix-neuf épisodes qui sont autant d'inventions sur ce procédé. Comme dans les actes précédents, le « sujet » n'est rien d'autre que l'exécution de l'œuvre et sa composition, ce qui ne suffit pas à justifier une autre mise en espace que celle suggérée par le déroulement de la partition. De là, peut-être, l'impression d'une certaine gratuité dans le travail de mise en scène de Henry Pillsbury, mis lui aussi à rude épreuve par la logique implacable du compositeur. Lorsque Mauricio Kagel, dont la démarche n'est pas sans rapport avec celle de Tom Johnson, met en scène ses œuvres les plus systématiques, il le fait avec une fantaisie qui donne tout son prix, pour qui sait l'apprécier, à la rigueur cachée de l'écriture. Ici, tout est tellement mis en lumière, surexposé, qu'il faut parfois fermer les yeux pour apprécier ce qu'on nous montre.*

Il n'en reste pas moins que, dépit de ces réserves, il s'agit là d'un spectacle musical d'une véritable originalité, d'une partition dont les excès mêmes soutiennent l'intérêt et dont l'exécution, confiée à de jeunes chanteurs – Claire Alby, Annie Brion, Sara Goldstein, Birgit Keulertz, Henry de Rouville, Maria-Joao Serrao, – constitue une redoutable prouesse, avec les petites défaillances que cela comporte et qui devraient disparaître au fil des représentations.

GÉRARD CONDÉ

★ Prochaines représentations les 2, 3, 7, 8, 9 et 10 mars à 21 heures à l'American Center, 261, boulevard Raspail, Paris-14e.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

J'ARRIVE - Escalier d'or (523-15-10), 20 h 30.
PLUS LA PEINE DE FRIMER - Splendid Saint-Martin (208-21-93), 22 h.
FAUT-IL CHOISIR, FAUT-IL RÊVER - Gémier (727-81-15), 20 h 30.
LE RETOUR - Athénée (742-67-27), 21 h.
PASSAGERES - Athénée (742-67-27), 20 h 30.
EN ATTENDANT GODOT - Ménilmontant (255-26-47), 20 h 30.
TCHOUJA - La Bruyère (874-76-99), 21 h.
LE GRAND JEU - Cergy-Pontoise, Centre André-Malraux (030-33-30), 21 h.
LA DEDICACE - Saint-Denis, TGP (243-00-59) 20 h 30.

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (296-06-11). 19 h 30 : Commedia Dell'Arte.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre, 20 h 30 : la Mouette.
ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 20 h 30 : Die Hermannsschlacht.
PETIT ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 18 h 30 : Jack Wie Hose.
TEP (364-80-80), 20 h 30 : la Double Inconstance.
BEAUBOURG (277-12-33), Débats : 19 h : Michel Butor, « Lire la peinture et l'écrire »; 19 h et 21 h : Les enfants de l'immigration. Cinéma-Vidéo : Nouveaux films Bpi; 16 h : Golfe zone vitale, de J. Meppiel et M. Pellas; 19 h : Varsovie quand même, de Y. Bellon; 18 h : Biennale 1983 du Whitney Museum; 12 h 30 à 21 h 30, Vidéo-théâtre; 15 h : L'école de Vienne.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : Tartuffe ; 18 h 30 : M. Bourgue.
CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34) 21 h : les Perses.

Les autres salles

A. DÉJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Tchouk Tchouk Nougah.
ANTOINE (208-77-71), 18 h 30 : Hamlet ; 20 h 45 : Nos premiers adieux.
ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
BASTILLE (357-42-14), 20 h : Grand magasin ; 21 h : People who live in hotels get eyes of killers.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Rufus.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
CALYPSO (272-25-95), 20 h 45 : Lâche-moi les claquettes.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...ique.
CARTOUCHERIE (374-24-08), 18 h 30 : Henri IV.
CENTRE MATHIS (19e), 20 h : Caligula.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : les Amours tragiques de Pyrame et Thisbe ; Resserre, 20 h 30 : l'Homme job ; Grand Théâtre 20 h 30 : le Cercle de craie caucasien.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : la Manie de la villégiature.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 19 h : Un mensonge. De la prison au théâtre ; 21 h : les Marchands de gloire.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : la Chienlit.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : les Eaux et Forêts ; 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi ; 22 h 30 : le Dernier Film.
ÉDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.
ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 et 22 h 30 : Extravagances (Cie Ph. Genty, Th. Manarf.).
ESPACE MARAIS (584-09-31) (D., L.) 22 h 30 : Un milieu sous la mère ; 18 h : Atelier R. Cordier.
ESSAION (278-46-42), I : 20 h 30 : les Chaises ; II : 20 h 30 : Chant dans la nuit.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (237-41-56), 20 h 30 : Biographie : Un jeu.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-Père.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon : 21 h 30 : les Cerises rouges.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Noces de cire ; 20 h 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h 15 : Un autobus pour Mathilda. — II. 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : le Frigo. — Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame.
LYS MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Labiche de poche ; 22 h : Enfantines.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 30 : Rhinocéros.
MAISON DE L'ASIE (580-04-73), 21 h : les Gugus.
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIGNY, Grande salle (256-04-41), 20 h 30 : Autant en emporte le vent. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : la Femme assise.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : Banco.
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Tchin tchin. — Petite salle, 20 h 30 : Saint-Simon le voyeux; 22 h : Chant du cygne.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (240-27-28), 20 h 30 : Patience... Patience dans l'azur.
POCHE (548-92-97), 20 h 30 : le Pharaon.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Assassino-Assassino.
QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 : Echec à la reine.
RENAISSANCE (208-18-50), 20 h 30 : Vincent et Margot.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : Agnès.
STUDIO FORTUNE (13e) 21 h : la Petite Bouffe.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : le Horla ; 22 h 15 : Orlamonde. — II. 20 h 30 : Huis clos.
TEMPLIERS (278-91-15), 18 h 30 et 20 h 30 : le Grand Écart.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 20 h : J'paye, j'veux voir ton truc ; 21 h 15 : Y'en marr... ez vous; 22 h 15 : les Reconvertis.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 21 h : Fils de butte ou les seigneurs de Montmartre.
THÉATRE EN HERBE (277-15-92), 20 h 30 : Le pupille veut être tuteur.
THÉATRE DE LA MER (589-70-22) 21 h : l'Étau.
THÉATRE MARIE-STUART (508-17-80), 18 h 30 : le Roman de renard.
THÉATRE DE PARIS, Petite salle (280-09-30), 20 h 30 : Rayon femmes fortes.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : Vers Damas.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80) ; 18 h 30 : Angelo tyran de Padoue ; 20 h 30 : Les affaires sont les affaires ; Petite salle 20 h 30 : Enfance.
THÉATRE 7 (262-80-81), 21 h : la Visite.

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Vendredi 2 mars

THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : Long Voyage vers la nuit.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Médée.
THÉATRE DE LA VILLA (542-80-72) 21 h : Arlequin valet de deux maîtres.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : les Elles et les Eux.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : Jamais deux... sans toi.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 15 : Acteur... est acteur... est acteur ; 22 h : A/Bu.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83), 21 h : les Chaussures de Mme Gilles.
AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 45 : Le boa voit rouge ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Odd numbers sur un air de jazz.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : les Caïds : 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Chant d'épandage ; 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.
L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : Muche; 22 h : Duo Jazz moderne.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention belles-mères méchantes.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi, je craque, mes parents raquent.
PROLOGUE (575-33-15), 20 h 30 : Automobilocratie, Petite suite pour femme solo.
RESTO-SHOW (508-00-81), 20 h 30 : Soirée « privée ».
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : B. Dimey ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette.
SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 21 h : M. Boujenah.
LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; 22 h 30 : le Céleri jaune.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : P. Miserez ; 22 h 30 : les Soliloques du pauvre : R. Gasser.

La danse

CENTRE CULTUREL DE L'ABBAYE (354-30-75), 21 h : Cie Multitude.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 20 h 30 : Ballet du XXe siècle M. Béjart (Messe pour le temps futur).
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Carmen, Ballet A. Gades.
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h : Ecole de danse de l'Opéra de Paris.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : P. Perret.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Rufus.
CASINO DE PARIS (874-26-22), 20 h 30 : Charles Dumont.
CENTRE CULTUREL WALLONIE-BRUXELLES (271-26-16), 20 h 30 : P. Auberson, P. Charpentier.
ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : J. Villeret.
FNAC MONTPARNASSE (544-39-12), 17 h 15 : Accordéon-rencontre.
FONTAINE (874-82-34), 20 h 30 : P. Desproges.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : Alice Dona.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Holiday on Ice.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 h : Jim van der Woude.
PÉNICHE-ATMOSPHÈRE (249-74-30), 20 h 30 : Carlos Repetto Mime ; 22 h 30 : Marcia Maria.
PÉNICHE-OPÉRA (245-18-20), 21 h : les Garçons « Boris super Vian ».
RANELAGH (288-64-44), 20 h 30 : From Harlem to Broadway.

Les concerts

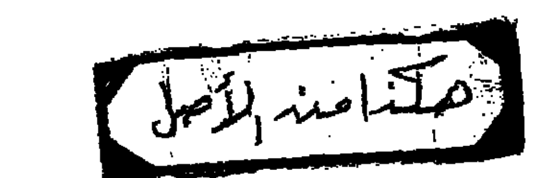
Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris. Dir. : D. Barenboïm. Chœur de l'Orchestre (Wagner, Brahms).
Gaveau, 20 h 30 : Ensemble M. Piquemal (Brahms, Schumann).
Salle Rossini, F. Killian (Haydn, Beethoven, Brahms).
Centre Bösendorfer, 20 h 30 : N. Bera-Tagrine, A. Roussin (Beethoven, Franck, Sarasate).
Temple de Pentemont, 20 h 45 : F. Malgoire, H. Reyne, C. Michèle, J. Minkowski, M. Cook (Vivaldi, de Boismortier, Telemann).
Lucernaire, 21 h : trio BB.
American Center, 21 h : réservé aux sopranos (opéra de Tom Johnson).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Gérard Badini.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Jo Tongo.
CITHEA (357-99-26), 20 h : Parachute.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : H. Texier.
FORUM (297-53-47), 21 h : Taj Mahal.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : Y. Chelala ; 24 h : Worthy.
MUTUALITÉ (200-61-43), 21 h : Super Blues Festival.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Art Blakey.
PHIL' ONE (776-44-26), « Journées de la femme africaine », 21 h 30 : M'Bamina + soirée dansante.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : Watergate Seven + One.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : F. Bourec, Fr. Faure, Ph. Lacarrière, E. Dervieu.
SAVOY (277-86-88), 21 h : R. Raux.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Maxim Saury Jazz Music.
SUNSET (261-46-60), 23 h : J.-M. Kadjan.

En région parisienne

ANTONY, Théâtre F.-Gémier (666-02-74), 21 h, Liberté à Brême.
ARGENTEUIL, Salle Jean-Vilar (961-25-29), 20 h 45 : Golden Gate Quartet.
BAGNEUX, Théâtre V.-Hugo (663-10-54), 20 h 30, Plan d'évasion.
CERGY-PONTOISE, Théâtre des Louvrais, 21 h : Bekummernis.
CHATILLON, salle des fêtes (657-22-11), 21 h : Chagrin zoologique.
CRETEIL, Comédie de Créteil (339-21-87), 20 h 45 : la Balade de Monsieur Tadeuz.
MEUDON, C.C. (626-41-20), 20 h 45; Antigone.
NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), 20 h : Terre étrangère.
MONTREUIL-SOUS-BOIS, Auditorium du Conservatoire (755-87-94), 20 h 30 : C'est quoi l'amour ?
SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59), 22 h 30 : Michel Hermon.
SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), 21 h : la Perle de la Canebière.
VILLEJUIF, Th. R.-Rolland (726-15-02), à 21 h : Ismene.
VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-81-16), 20 h 30, Semiramis ; Tour du Village, IVT (365-63-63), 21 h ; Siècle enchaîné à un angle du monde.



SPECTACLES

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, La colère des dieux, de K. Lamac ; 19 h, Cinéma japonais : le Port en fleurs, de K. Kinoshita ; 21 h, la Peine du talion, de H. Levin.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Arènes sanglantes, de F. Niblo ; 17 h, Cinéma de la RDA : le Vieux Nouveau Monde, de A. Thordike ; 19 h, le Dernier Cri, de R. Van Ackeren.

Les exclusivités

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert 14e (321-41-01).

A MORT L'ARBITRE (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Rex 2e (236-83-93) ; Impérial 2e (742-72-52) ; UGC Opéra 2e (261-50-32) ; Quintette 5e (633-79-38) ; UGC Danton 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (329-15-71) ; George V 8e (562-41-46) ; Marignan 8e (359-92-82) ; Nation 12e (343-04-67) ; Fauvette 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé 14e (320-12-06) ; Mistral 14e (539-52-43) ; UGC Convention 15e (828-20-64) ; Images 18e (522-47-94) ; Secrétan 19e (241-77-99)

LES ANGES DU MAL (A., v.f.) : (**) : Arcades 2e (233-54-58).

A NOS AMOURS (Fr.) : Contrescarpe 5e (325-78-37) ; Olympic Balzac 8e (561-10-60) ; Parnassiens 14e (329-83-11).

L'ASCENSEUR (Holl., v.o.) (*) : Forum Orient 12e (233-42-26) ; Rotonde 6e (633-08-22) ; Paramount Odéon 6e (325-59-82) ; George V 8e (562-41-46) ; Paramount City 8e (562-45-76) ; Ermitage 8e (359-15-71) – V.f. : Rex 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon 12e (343.01.59) ; UGC Gobelins 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles 15e (579-33-00) ; Pathé Wepler 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre 18e (606-34-25).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri. 2e (508-11-69).

LE BAL (Fr.-It.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LE BON PLAISIR (Fr.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

BRAINSTORM (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

CANICULE (Fr.) (*) : Gaîté Rochechouart 9e (878-81-77).

CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).

LES CAVALIERS DE L'ORAGE (Franco-Yougoslave) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta 20e (636-10-96).

LES COMPÈRES (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88).

CONCILE D'AMOUR (All., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

CHRISTINE (A., v.o.) : George V 8e (562-41-46) – V.f. : Arcades 2e (233-54-58) ; Montparnasse Pathé 14e (320-12-06).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

DON CAMILLO (It., vf) : Rex, 2e (236-83-93) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Tourelles 20e (364-51-98).

L'ÉDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Epée de Bois 5e (337-57-47) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)

EMMANUELLE 4 (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

FRERES DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

LE GARDE DU CORPS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Montparnasse 6e (544-14-27) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis Matignon 8e (359-31-97) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

GORKI PARK (Britannique – v.o.) : Gaumont-Halles 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon 6e (325-59-83) ; Parnassiens 14e (320-30-19) ; V.F : Paramount Marivaux 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille 12e (343-79-17 ; Paramount Gobelins 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles 15e (579-33-00) ; Passy 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre 18e (606-34-25).

GWENDOLINE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

JACQUES MESRINE (Fr.) (**) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71).

LE JOLI CŒUR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE JOUR D'APRES (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Bretagne, 6e (222-57-97).

KRULL (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).

LOUISIANE (Fr.) : Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (570-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (548-24-24).

LE LÉZARD NOIR (Jap., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE MARGINAL (Fr.) : Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

MEGAVIXENS (A., v.o.) (**) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15.

MEIN VATER (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.), Marbeuf, 8e (225-18-45).

NUAGES FLOTTANTS (Jap., v.o.) : Olympic, 14e (545-36-38).

LES PARENTS NE SONT PAS SIMPLES CETTE ANNÉE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA QUATRIÈME DIMENSION (A., v.o.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

– V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27).

LE RETOUR DE L'ÉTALON NOIR (A), V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE ROI DES SINGES (Ch. v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE ROULEAU COMPRESSEUR ET LE VIOLON (Sov.), v.o. : Cosmos, 6e (544-28-80).

RUE BARBARE (Fr.) (*) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 12e (357-90-81) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Forum, 1er (297-52-74) ; Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE SECRET DES SÉLÉNITES (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85).

SOB (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Biarritz, 6e (723-69-23) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

LE SPECTRE DE LA DANSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

STAR 80 (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Nation, 12e (343-04-67).

cinéma

LES FILMS NOUVEAUX

LA CASSURE (*), film français de Ramon Munoz : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

L'ETINCELLE, film français de Michel Lang : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA FEMME FLAMBÉE (**), film allemand de Robert van Ackeren, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

MESRINE, film français d'André Génoves : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13 (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS, film britannique de Péter Greenaway, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

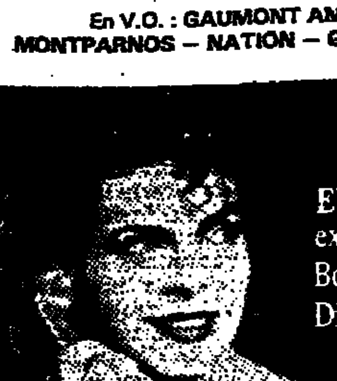
PLANÈTE DES FEMMES, film français de Gordian Troeller et Claude Deffarge : Le Marais, 4e (278-47-86).

REBELOTE, film français de Jacques Richard, version concert : Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Ranelagh, 16e (288-64-44) ; Version « film sonore » : Logos, 5e (354-42-34) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

LE SERPENT NOIR (**), film américain de Russ Meyer, v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).







SPECTACLES

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles ; L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).
TCHAO PANTIN (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA TRACE (Fr.) : UGC Marbeuf (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) versions Delavault ; Gal ; Saurova : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).
TRICHEURS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).
UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; St-Germain Studio, 3e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-48) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Miramar, 14e (320-89-52).
LA VILLE BRULÉE (Esp., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Calypso, 17e (380-30-11).
LA VILLE DES PIRATES (Franco-Portugais, v.f.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
WARGAMES (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).
ZELIG (A.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Galande, 5e (354-72-71).
AGENT SECRET X26 (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
ALLEZ COUCHER AILLEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
AURELIA STEINER (Fr.) : Denfert (Hsp), 14e (321-41-01).
LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).
BARRY LINDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
BLANCHE-NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32.
CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
CONAN LE BARBARE (A., v.f.) : Max Linder, 9e (770-40-04).
COUP DE FOUDRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
DERNIER COMBAT (Fr.) : Logos, 5e (354-42-34).
LES DÉSARROIS DE L'ÉLÈVE TORLESS (All., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).
DÉTRUIRE DIT-ELLE (Fr.) : Denfert (Hsp), 14e (321-41-01).
DIVORCE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
DON GIOVANNI (Angl., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
EAUX PROFONDES (Fr.) : Rialto, 19e (607-87-61).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
ERASERHEAD (A., v.o.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).
EUROPE 51 (It., v.o.) : Action Rive Gauche, 6e (325-65-04).
LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).
LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Rialto, 19e (607-87-61).
FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Logos III (Hsp.), 5e (354-15-04).
FENETRE SUR COUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 14e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
FURYO (A., v.o.) : Saint-Lambert (Hsp), 15e (532-91-68) ; Boîte à films, 17e (622-44-21)).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).
LE GOUFFRE AUX CHIMÈRES (A., v.o.) : Logos Quartier Latin, 5e (354-42-34).
L'HOMME DE LA RUE : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
JE NE SUIS PAS UN ANGE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62).
JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
LA LUNA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LOLITA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
MARK DIXON DÉTECTIVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MOLIÈRE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
LE MINISTÈRE DE LA PEUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
NINOTCHKA (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).
LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).
ONIBABA (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
PAIN ET CHOCOLAT (Fr.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).
PRIX DE BEAUTÉ : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).
PULSIONS (A., v.o.) (**) : Rialto, 19e (607-87-61).
LE SEPTIÈME SCEAU (Suéd., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
SHINING (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
THE ROSE (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).
TRON (A., v.o.) : Ciné 13, 18e (259-62-75).
TUEURS DE DAMES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
LA VEUVE JOYEUSE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN U.S.A. (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 15 h 45.
L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) 20 h 15.
AMERICAN GIGOLO (*) (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 0 h 15.
BLADE RUNNER (*) (A., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h.
LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 17 h.
CLÉMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 25.
ELEPHANT MAN (Brit., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 45 + Grand Pavois, 15e (554-46-85), 21 h 30.
IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85), 19 h 15.
MORT A VENISE (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.
LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné
OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.
OUTSIDERS (A ; v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
SALO (**) (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), 0 h 05.
LE SHERIF EST EN PRISON (A, v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85), 18 h.
SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 22 h.
TANT QU'IL Y AURA DES HOMMES (A; v.o.) Movies, 1er (260-43-99), 16 h 10.
TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 30 et 0 h 20.
VOYAGE AU PAYS DE LA PEUR (A ; v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

Club du Monde des spectacles
Nº 00001
Nom :
Adresse :
Expire le :

Pour réserver vos places

Location réservée aux adhérents du Club du Monde des Spectacles.

Si vous n'avez pas encore votre carte du Club, téléphonez-nous au 281.26.20

Date choisie — Nombre de places

- **Dom Juan**, mis en sc. : M. Bénichou ; les 18, 24 et 30/05 : 20 h 30. *(Bouffes du Nord)*. 60 F au lieu de 70 F.
- **Angelo, tyran de Padoue**, les 24/03, 3/04, 5/04 : 20 h 30 ; le 25/03 : 15 h *(Rond-Point)*. 68 F au lieu de 80 F.
- **Les affaires sont les affaires**, les 22/03, 6/04, 7/04 : 20 h 30 *(Rond-Point)*. 60 F au lieu de 80 F.
- **Terre étrangère**, les 26, 27/03 : 20 h *(Nanterre Amandier)*. 66 F, prix normal.
- **Le Retour d'Iphigénie**, de Ritsos, les 23/03, 12/04 : 20 h 30 ; le 1/04 : 16 h. *(Cartoucherie, Tempête)*. 48 F au lieu de 55 F.
- **La lanterne magique de Prague**, les 13, 27/04, le 15/04 : 15 h ; le 21/04 : 17 h 30 *(Rond-Point)*. 130 F au lieu de 150 F, 105 F au lieu de 120 F. 80 F au lieu de 90 F.
- **Pense à l'Afrique**, les 28/03, 10/04 : 20 h 30 *(Rond-Point)*. 70 F au lieu de 80 F.
- **La Grande Ecurie et la Chambre du Roy**, (J.-C. Malgoire), (Haendel : *Le Messie*), le 5/03 : 20 h 30. *(Th. des Champs-Élysées)*. 160 F au lieu de 200 F, 100 F au lieu de 120 F.
- **Ensemble Intercontemporain**. G. Gelmetti (dir.) (Castiglioni, Donatoni, Ferrero, Stravinski), le 28/04, 20 h 30 *(Rond-Point)*. 67 F au lieu de 75 F.
- **Solistes de l'ensemble orchestral** (dixième ann. de la mort de D. Milhaud), le 6/03 : 20 h 30 *(Th. des Champs-Élysées)*. 90 F au lieu de 110 F, 70 F au lieu de 85 F.
- **Ens. orchestral de Paris** (J.-P. Wallez) (Stravinski, Bon, Haydn), le 28/03 : 20 h 30 *(Th. des Champs-Élysées)*. 90 F au lieu de 110 F, 70 F au lieu de 85 F.
- **M. Beroff**, piano (Schumann, Beethoven, Ravel, Debussy), le 17 : 21 h, Fac Droit Assas. 70 F au lieu de 100 F.
- **Hair**, le 31/03 *(Casino)*. 68 F au lieu de 80 F, 85 F au lieu de 100 F, 120 F au lieu de 140 F.
- **From Harlem to Broadway**, les 13, 21 : 20 h 30 *(Ranelagh)*. 70 F au lieu de 80 F.
- **G. Vigneault**, les 13, 15, 16/03 : 20 h 30 ; le 18 : 17 h *(Olympia)*. 65 F au lieu de 100 F.
- **J. Lapointe**, le 5/04, 20 h 30 *(Bobino)*. 93 F au lieu de 110 F.
- **Graeme Allwright**, les 2, 4 et 5/05 : 20 h 30 *(Bobino)*. 93 F au lieu de 110 F.
- **Charles Dumont**, le 14/03 : 20 h 30 ; le 18 : 16 h *(Casino)*. 85 F au lieu de 110 F, 120 F au lieu de 140 F.
- **Saxon**, hard-rock, le 14/03 *(Zénith)*. 67 F au lieu de 75 F.
- **David Gilmour**, funky-rock, le 14/04 : 20 h *(Zénith)*. 77 F au lieu de 85 F.

Chèques-cinéma Pathé (52 salles région Paris) valables à Paris, Lyon, Lille, Marseille, Tours (sf du sam. 18 h au dim. 18 h, veilles de fêtes et fêtes). 110 F (les 5), 220 F (les 10).

Réservation dans la limite des places disponibles. Indiquez les dates et le nombre de places choisies. Pour réserver, téléphonez-nous et confirmez par écrit avec un chèque sous 48 heures, ou bien retournez-nous directement ce bulletin de location avec votre chèque. (Les prix indiqués comprennent les frais de location.)

Nom : ______ Prénom : ______
Rue : ______ Nº : ____ Ville : ______
Code Postal : | | | | | | Nº carte club : ______

Chèque joint à l'ordre de CAMERA PRESS. Retournez ce bulletin réponse avec votre chèque et une enveloppe timbrée au tarif-lettre à CAMERA PRESS du Monde des Spectacles, 94, rue Saint-Lazare - 75008 Paris

adhésion au club

A retourner au journal LE MONDE, 5 rue des Italiens, 75009 PARIS.
Je désire recevoir la Carte du Club du Monde des Spectacles et je joins 100 F français par chèque ou mandat-lettre à l'ordre du Journal "Le Monde".

Nom : ______
Prénom : ______
Ville : ______ Rue : ______
Code postal : |_|_|_|_|_|
Nº tél. ______

Le Monde

COMMUNICATION

Une première rencontre prometteuse entre les radios privées parisiennes TDF et la Haute Autorité

Une séance de travail au siège de la Haute Autorité a réuni pour la première fois, mercredi 29 février, les représentants de dix-sept radios privées parisiennes, les dirigeants de TDF (Télédiffusion de France), et plusieurs des « neuf sages », afin de régler le différend qui les oppose actuellement à propos des conditions *d'émission des radios et de mettre un terme à* « la course à la *puissance* ». Une réunion utile que les radios réclamaient depuis plusieurs mois et qui semble avoir satisfait l'ensemble des participants.

Deux principes importants ont en effet été affirmés qui témoignent d'une évolution considérable de TDF, plus ouverte au dialogue avec les représentants de radios locales. D'abord la priorité donnée à la notion de *confort d'écoute : on ne parle plus de puissance fixée a priori*, et avant de déterminer les conditions d'émission de chacune des stations, on se préoccupe des conditions de leur réception. Une réception qui devra être « *satisfaisante* » à l'intérieur de la zone de service – Paris intra muros – et donc conforme aux normes internationales. Ensuite, la possibilité pour chacune des *stations de déléguer* un *représentant – probablement* un technicien – pour assister TDF lors des mesures et essais qu'elle va effectuer, notamment depuis Romainville, dans la période du 19 au 30 mars, afin de déterminer les conditions de réception. Pendant cette période, les radios présentes se sont d'ailleurs engagées à limiter leur puissance de manière à ne pas dépasser 1,5 KW PAR (puissance apparente rayonnée).

Un communiqué, approuvé par l'ensemble des participants à la réunion, conclut : « *Cette concertation n'aura son plein résultat que si l'ensemble des radios locales de la région parisienne respectent cet engagement et si le dialogue constructif entre la Haute Autorité, les radios locales et TDF se poursuit.* » Un pas important pour la résolution du problème parisien, puisque se trouve temporairement gelée la procédure de retrait d'autorisation engagée contre plusieurs stations parisiennes et qu'une séance de travail identique réunira prochainement les stations de la banlieue, TDF et la Haute Autorité.

A. Co.

« VOIR », UN MENSUEL DE L'AUDIOVISUEL

Patronné par *Télérama*, un nouveau mensuel a fait son apparition le 1er mars : *Voir* (vendu 20 F). « *Ni catalogue, ni revue pour les spécialistes* », il se propose de « *balayer le spectre large de ces nouveautés* » que sont les ordinateurs, les microprocesseurs, les vidéo-clips, etc., dans un monde télévisuel assez tentaculaire.

Par rapport aux autres magazines « branchés » exclusivement sur la vidéo, *Voir* – qui bénéficie du label-qualité *Télérama* – embrasse l'ensemble des médias-image pour en analyser les mécanismes les plus secrets. Le directeur de *Voir* est Francis Mayor et le rédacteur en chef Marc Lecarpentier.

Au sommaire du numéro de mars (qui comporte 152 pages) : « Hitchcock : garanti par peur » et « J'ai vécu huit jours avec un robot ». – R. B.

M. JUQUIN (PCF) PLAIDE POUR LE SERVICE PUBLIC

M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du Parti communiste, écrit, dans *l'Humanité* du 1er mars – à propos des récentes déclarations de MM. Pierre Desgraupes et André Holleaux (*le Monde* des 23 février et 1er mars) – que l'« *on peut s'interroger sur la présence à la tête d'entreprises nationales – pas seulement à la télévision – d'hommes qui préfèrent la logique du privé* ».

« *Quand l'argent commande à la culture, on a toujours vu, dans l'histoire du capitalisme, la culture perdre du terrain au bénéfice de l'argent* », écrit M. Juquin. Il observe que, « *à partir du 9 mars, il y aura, pour la première fois dans l'histoire de la télévision française, trois séries américaines programmées, à 20 h 30, sur les trois chaînes nationales* ». « *Quant à l'information*, ajoute M. Juquin, *elle a besoin de pluralisme et d'honnêteté. La télévision actuelle en est encore loin. Mais si le privé mène le bal, donnera-t-il les garanties nécessaires ? Ecoutez RTL. Voyez la presse du groupe Hersant.* »

M. Juquin rappelle que les communistes étaient favorables à la constitution d'une société nationale de télévision et qu'ils n'avaient pas voté, en mai 1982, la loi sur l'audiovisuel. Il écrit : « *La gauche a inauguré une politique du théâtre, de la musique, des musées, de la lecture, du cinéma. Il est encore temps qu'elle mette le service public de la télévision en état de contribuer à une floraison culturelle, à un essor démocratique de l'information. A coup sûr, si une telle volonté s'exprime, le service public trouvera en lui l'énergie nécessaire pour répondre aux défis des techniques nouvelles, pour se décentraliser, se démocratiser, s'ouvrir bien au-delà de l'Hexagone. Encore doit-il – qu'on me permette de le souligner – recevoir davantage que le denier du pauvre.* »

● *Nominations à Radio-France*. M. Marc Rassat, journaliste à *la Correspondance de la presse*, vient d'être chargé par M. Jean-Noël Jeanneney, PDG de Radio-France, des relations de la présidence avec la presse. M. Rassat organisera les coordinations utiles entre les services de presse des directions de programmes et contribuera au développement de la circulation de l'information au sein de la société. M. Alain Veinstein, producteur des « Nuits magnétiques » sur France-Culture, est d'autre part chargé d'une mission d'étude et de réflexion sur la création non musicale à Radio-France.

LES PREMIERS ESSAIS DE CANAL-PLUS

La quatrième chaîne, Canal-Plus, a procédé, jeudi 1er mars, à ses premiers essais techniques à Paris en diffusant, entre 14 heures et 18 heures, sa mire puis une série de cinq dessins animés britanniques depuis l'émetteur de la tour Eiffel.

Ces expériences se répéteront de plus en plus fréquemment jusqu'au lancement commercial de Canal-Plus, prévu pour le 1er novembre, dans le double but de promouvoir la nouvelle chaîne et de permettre l'adaptation des antennes aux fréquences de la bande VHF qu'elle utilisera à la place de l'ancienne première chaîne en noir et blanc. Durant cette période, ces émissions seront diffusées sans codage et pourront donc être reçues de tous.

Les premiers téléspectateurs qui pourront recevoir, techniquement, Canal-Plus et s'abonner (120 F par mois) seront ceux de la région parisienne, à l'exception du sud et de l'est de la Seine-et-Marne, ainsi que ceux de l'Oise, des régions Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Rhône-Alpes, d'une partie de l'Auvergne et tous ceux du littoral méditerranéen, de Sète à Menton.

L'affaire du « Marginal »

LE DÉCRET SUR LA VIDÉO DEVANT LA COUR EUROPÉENNE

Le décret du 4 janvier 1983, interdisant, sauf dérogation, l'exploitation des films sur vidéocassettes avant l'expiration d'un décret d'un an à compter de leur sortie en salles, est-il compatible avec le traité de Rome sur la libre circulation des marchandises et la libre prestation de services dans la Communauté européenne ? La Cour de justice de Luxembourg va être amenée à le dire, car elle a été saisie, le 15 février, par la première chambre civile du tribunal de Paris, qui jugeait de la saisie des cassettes des films *le Marginal* et *Furyo*, obtenue à la demande de la Fédération nationale des cinémas français, (*le Monde* du 18 janvier). Les juges, qui devaient se prononcer sur la levée de cette saisie, ont décidé de surseoir à statuer en attendant la décision de la Cour de justice européenne.

Le recours devant la Cour européenne risque d'entraîner une dangereuse déréglementation en chaîne de l'audiovisuel français. Si le décret sur le délai vidéo est jugé incompatible avec le traité de Rome, qu'en sera-t-il des délais de programmation des films sur Canal Plus ou sur les chaînes publiques ? Cette remise en question de la hiécharchie des supports, qui a inspiré la loi du 29 juillet 1982, ne profiterait ni aux salles de cinéma ni à la vidéo, mais au diffuseur le plus puissant, c'est-à-dire la télévision.

Un certain nombre de pays membres de la Communauté sont favorables à la levée de toutes les réglementations nationales et à la création d'un espace audiovisuel européen complètement libéralisé. M. Jack Lang, ministre de la culture, est déjà intervenu vigoureusement au dernier sommet d'Athènes pour défendre le fonds de soutien à l'industrie cinématographique, jugé par certains Etats comme une réglementation protectionniste. Le problème se repose aujourd'hui avec la vidéo mais aussi avec l'importation de chaînes étrangères par satellite ou sur les réseaux câblés, qui pose de délicats problèmes en matière de règles publicitaires et de droits d'auteurs.

COMMUNICATION

LE DÉBAT SUR LA PRIVATISATION DE LA TÉLÉVISION

M. Georges Fillioud : la télévision française a cinq années pour gagner

« La télévision française a cinq années pour gagner », a déclaré M. Georges Fillioud, au cours d'une conférence de presse réunie le 1er mars. Il estime que le service public porte en lui les ressources de sa nécessaire modernisation, et juge « vaine » la querelle privé-public.

S'il a semblé tarder à intervenir dans le débat amorcé dans les colonnes du *Monde* par M. Pierre Desgraupes sur l'avenir du système audiovisuel français, M. Georges Fillioud, secrétaire d'État chargé des techniques de la communication, se félicite pourtant de son opportunité : *« Des tas de question étaient posées depuis bien longtemps sans que personne ne les formule ouvertement et publiquement. Voilà qu'enfin on le fait »*, observait-il notamment, jeudi 1er mars devant la presse, en émettant le vœu que ce débat, qualifié de *« nécessaire »*, soit *« poursuivi et approfondi »*. Encore précisait-il qu'il ne fallait pas *« le fausser dès le départ »* en opposant les secteurs privé et public, lesquels *« doivent concourir à la satisfaction des besoins de tous »*. Aux élus d'en *« organiser la complémentarité et le cas échéant la concurrence »*.

Sans doute, la question se pose-t-elle avec plus d'acuité qu'elle ne le faisait avant la loi du 29 juillet 1982, *« alors que l'audiovisuel n'était pas un service public mais le service de l'État, où tout ce qui n'était pas de lui était proscrit »*. Le monopole de droit du service public a bel et bien été aboli. Toutefois, a précisé M. Fillioud : *« le monopole de fait demeure pour quelques années encore »*, laissant ainsi aux sociétés nationales de l'audiovisuel le répit nécessaire pour leur préparation *« aux rendez-vous de l'avenir »*.

Canal Plus ? On en attend un million et demi d'abonnés dans les trois ans à venir. Le câble ? Il ne devrait atteindre le million d'usagers que dans trois ou quatre années. Les télévisions hertziennes ? Le gouvernement n'accordera aucune autorisation d'émettre au cours des prochaines années.

Le service public dispose donc de cinq ans pour s'adapter, lui que le gouvernement considère comme *« la composante essentielle de notre système de communication audiovisuelle d'aujourd'hui est de demain »*. Lui dont *« le domaine et inaliénable »* et qui *« porte en lui-même les ressources de son adaptation et de sa modernisation »*. Et le secrétaire d'État de préciser : *« Aucun secteur nouveau n'est interdit aux télévisions nationales. Ni le câble, ni le satellite, ni le reste (...) Ce n'est pas le statut juridique de l'entreprise qui compte, c'est la position qu'elle ocuppe et le dynamisme de ceux qui l'animent. Il n'y a pas deux façons de gérer : la publique et la privée. Il n'y en a qu'une : la bonne ! »*. Et là, a constaté M. Fillioud, *« il y a encore beaucoup à faire »*, notamment pour l'amélioration de la productivité, la transparence des budgets, et l'affectation – désormais contrôlée – de la part maximale des ressources à la création.

Excès de contraintes ? Non, répond-il, puisque l'argent des chaînes est de l'*« argent public »*, et *« qui accepte de le gérer doit accepter la rigueur et le contrôle »*. Non, dit-il encore, puisqu'il est des missions (recherche, conservation des archives, action internationale, équipement des réseaux...) qui ne seront jamais assurées par le secteur privé. Non, assure-t-il enfin, au sujet des cahiers des charges des sociétés de programmes, critiqués à la fois par Pierre Desgraupes et un rapport de la Haute Autorité. N'est-il pas indispensable de prendre en considération le droit des minorités, le droit à la diversité, à l'harmonisation des programmes... tout comme la protection du cinéma ? M. Georges Fillioud affirme cependant avoir *« souvent »* demandé au premier ministre d'*« arbitrer dans le sens de l'allégement »*, face aux exigences *« excessives »* de certains ministres, et tenu compte, dans la version définitive des cahiers des charges, des avis de la Haute Autorité et de la délégation parlementaire.

Enfin, après avoir réaffirmé la volonté du gouvernement de prendre des dispositions pour réprimer les contrevenants à l'interdiction de la publicité sur les ondes des radios libres (responsables des stations, annonceurs et intermédiaires) et rappelé que la loi n'impose pas une puissance uniforme pour toutes les stations, le secrétaire d'État a tenu à inciter à l'optimisme, face à l'avenir, rendant hommage *« à ceux qui servent le service public »*. *« Bien des signes marquent leur volonté de s'adapter et de gagner dans les cinq ans »*, a-t-il noté, prenant l'exemple de la création des filiales – comme Eva-2 sur la deuxième chaîne – *« qu'on ne peut qu'encourager »*.

Le débat en tout cas doit absolument se poursuivre, M. Fillioud l'a assuré en annonçant sa prochaine rencontre, jeudi 8 mars, avec les présidents des organismes du service public, et en se disant *« tout prêt »* à voir, dès qu'ils le souhaiteront, les syndicats représentatifs du personnel.

A. Co.

A deux doigts du coup de chapeau

On était prévenu : il s'agissait d'une « déclaration à la presse », genre peu utilisé et que l'on pourrait décrire comme une communication solennelle non suivie de questions. Bigre ! L'assistance flairait déjà le coup de théâtre, les envolées lyriques sur le chevalier Service public, le réquisitoire passionné contre l'épouvantail du privé et le coup de baguette vilain sur les doigts d'un PDG trop serein.

Personne n'en doutait : c'est bien dans le débat lancé par M. Desgraupes sur l'avenir du système audiovisuel français que souhaitait intervenir le secrétaire d'État.

Il le fit sans détour. Mais sans condamnation, sans accusation, sans procès d'intention. Avec mesure et ouverture. Oui, le service public de l'audiovisuel doit constituer le fondement, *« la composante essentielle de notre système »*. Oui, son adaptation et sa modernisation sont à la fois nécessaires et urgentes ; oui, les chaînes doivent désormais regarder vers le câble, le satellite et tous les autres médias... Et bravo pour la création des filiales ! Et tant pis pour l'irritation manifestée à Matignon après les propos du président d'Antenne 2. Et l'on n'était pas loin du coup de chapeau à certains responsables dynamiques de l'audiovisuel – ils ne sont pas si nombreux. M. Desgraupes aurait pu déclarer en réponse au ministre : *« Vous m'avez bien compris »*, si...

Si l'on avait abordé enfin le problème des moyens. N'est-ce pas la question-clé ? Hélas, M. Fillioud fut, sur ce point, discret. Non, muet. Car si elle s'impose, la transparence des budgets des sociétés ne résoudra pas la question cruciale de leur financement. Des gains de productivité, espère le ministre. Certes, il faut en dégager. Mais soyons lucides. Seront-ils en mesure de combler la baisse ou la stagnation des produits de la redevance et de la Régie française de publicité ? Seront-ils à même de financer l'extension souhaitable des heures de programmes, la décentralisation de Radio-France, la régionalisation de FR 3, le renouvellement de la création ?

Le débat est utile, et M. Fillioud a au moins raison sur un point : il ne fait tout juste que commencer.

ANNICK COJEAN.

Vendredi 2 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Porte-bonheur.
Emission de P. Sabatier et R. Grumbach.
Avec l'Orchestre du Splendid, J.-J. Goldman, le groupe Belles Stars, P. Young, D. Tell.

21 h 50 Série : Frédéric Pottecher.
L'affaire du siècle. Avec G. Dominici et Y. Dominici.
Le 5 août 1952, les corps de trois touristes britanniques sont découverts sur la route de Manosque. Commence l'une des plus grandes affaires pénales de l'après-guerre. Un accusé, Gaston Dominici, père d'une nombreuse famille. Un procès très controversé, raconté par Frédéric Pottecher. Avec des témoignages de quelques membres de la famille Dominici. Une excellente série.

22 h 45 Branchés-musique : 22, v'là le rock.
Emission de J.-B. Hébey.

23 h 30 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Guérilla, ou les désastres de la guerre.
De J. Semprun, R. Azcona, et E. Chamorro, réal. M. Camus. Avec B. Fresson, P. Santini, J.-C. Dauphin...
Cinquième épisode. – *Sous le commandement de Wellington, les Anglais débarquent en Espagne pour renverser Napoléon. Mais les Espagnols ne montrent pas plus de reconnaissance à leurs nouveaux « sauveurs » qu'aux précédents. Les « horreurs » continuent, dont témoigne Goya.*

21 h 30 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Des fabriques de cancres ? Sont invités : Jacqueline de Romilly (« l'Enseignement en détresse »), Francine Best (coauteur de « Naissance d'une autre école »), Jean-Pierre Despin (coauteur de « le Poisson rouge dans le Perrier »), Jean François (« A moi ! Pour une écoute des adolescents »), Maurice T. Maschino (« Voulez-vous vraiment des enfants idiots ? »)

22 h 45 Journal.

22 h 55 Ciné-club : Pitié pour le prof.
Cycle : les quatre coins du monde. Film canadien de Silvio Narizzano (1976), avec B. Cort, S. Eggar (v.o. sous-titré).
En 1933, un jeune instituteur prend son premier poste dans une bourgade perdue de l'Ouest canadien. Il doit s'affirmer contre l'hostilité ou l'indifférence des paysans et des enfants qui n'ont pas envie d'apprendre.
Un film touchant, empreint de sensibilité, de pittoresque dans l'observation d'un milieu rural. Une leçon d'optimisme, malgré les épreuves.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : Silence, on tue.
Magazine d'information d'A. Campana.
Le 15 novembre 1983, dans un train Bordeaux-Vintimille, quatre candidats à la légion étrangère battent et défenestrent un homme de vingt-six ans, Habib Grimzi. Jean-Charles Deniau et Philippe Handiquet, chargés de l'enquête, ont retrouvé trois des témoins du drame. Le contrôleur du train et deux autres personnes.

21 h 35 Journal.

21 h 55 Festival international du jazz à Juan-les-Pins.
Emission de J.-C. Averty.
Avec C. Luter, R. Franc, Y. Singery...

22 h 25 Avec le temps : Edith.
Emission de Ménie Grégoire.

22 h 30 Prélude à la nuit.
Passion pour Verdi, extraits interprétés par la Chorale Verdi de Parme.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Pinocchio.
17 h 12 Ozone Jazz (festival de Vienchâtel).
17 h 22 Monsieur l'ordinateur : la robotique.
17 h 35 Thalassa, magazine de la mer.
18 h Rocking chair, Magazine du rock.
18 h 30 Le monde des médecines différentes : homéopathie et enfants handicapés.
19 h Informations
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : Le 16 à Kerbriant.
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

20 h Emission médicale (en liaison avec l'émission de TF 1), l'infarctus, avec les professeurs Slama et Beaufils.
21 h 30 Musiques : Black and Blue (portrait de R. Luccioni, bassiste).
22 h 30 Nuits magnétiques : Invitation au voyage (autoportraits au cénotaphe).

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20 Concert : (émis de Stuttgart : extrait des « Troyens », de Berlioz ; « Liaison », de Liebermann ; « les Tableaux d'une exposition », de Moussorgski, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. E. Bour., sol. S. Palm (violoncelle) et A. Kontarsky (piano).
22 h 15 Fréquence de nuit : Musique et psychanalyse, de l'hallucination au fantasme.

Les programmes du samedi 3 et du dimanche 4 mars se trouvent dans « le Monde Loisirs »

LE CARNET DU Monde

Décès

– Le docteur Claire Aupinel,
son épouse,
M. Marc Aupinel,
son fils,
M. et Mme Jean-Louis Tavernier,
Le docteur et Mme Claude Tavernier,
ses beaux-frères et sœurs,
M. et Mme Jean-Claude Vazeille
et leurs enfants,
Le docteur Chantal Tavernier,
Mlles Muriel et Claire Tavernier,
ses neveux et nièces,
M. et Mme Marcel Gauthier,
M. Alexandre Andriolo,
Mme Jeanne Durant,
ses cousins,
Mme Yvonne Durili,
Les familles Tavernier, Mazas, Bouffier,
Toute la famille
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Rodolphe AUPINEL,
ancien chef de clinique à la faculté,
ancien chirurgien
de l'hôpital de Saint-Denis,

survenu le 29 février 1984, dans sa soixante-douzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu à Coulommes (Seine-et-Marne) le lundi 5 mars 1984, à partir de 11 heures, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

98, avenue Niel,
75017 Paris.
5, rue Gustave-Le-Bon,
75014 Paris.

– M. Jean-Claude Boulet,
Olivier Boulet,
M. et Mme Michel Duranteau,
M. et Mme Alain Coupel
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Catherine BOULET,

leur épouse, mère, fille, sœur, belle-sœur et parente,
survenu le 27 février 1984, à Boulogne (Hauts-de-Seine).

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale à Saint-Georges-d'Oléron (Charente-Maritime), le 29 février.

– M. Yves Saint-Laurent,
M. Pierre Bergé,
Les membres du conseil d'administration et les employés d'Yves Saint-Laurent S.A. ont la tristesse de faire part du décès survenu dans sa soixante-dix-neuvième année de

M. Edouard BOYADJEAN,
ancien directeur administratif,
ancien administrateur
d'Yves Saint-Laurent S.A.

– Mme René Petiteaux,
son épouse,
Mme veuve André Billard,
ses enfants et sa petite-fille,
M. et Mme Jean Mahieux
et leurs enfants,
M. et Mme André Petiteaux
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. René Pierre PETITEAUX,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité le 5 mars 1984, à Nanterre.

Cet avis tient lieu de faire-part.
116, rue Raymond-Barbet,
92000 Nanterre.

[Tous les anciens du « Monde » se souviennent de cet ami, qui, dès le mois de décembre 1944, dans les conditions difficiles de l'époque, avait pris en charge la publicité de notre journal.

A l'âge de seize ans, en septembre 1916, il était entré au « Temps », où il avait gravi les premiers échelons de sa carrière dans la presse, dont il n'ignorait aucun secret. Appelé sous les drapeaux en 1940, fait prisonnier puis libéré à la fin de la guerre, il rejoignait, le 11 décembre 1944, l'équipe de M. Beuve-Méry comme chef de publicité et ne quittait notre titre que pour son départ à la retraite, le 30 juin 1967. Il laisse à ceux qui l'ont approché durant sa longue carrière le souvenir d'un homme dont la compétence et l'intégrité dans ses fonctions étaient indiscutables.

« Le Monde » adresse à sa famille ses sincères condoléances.]

– Mme Georges Liron,
M. et Mme Jean-Claude Victor Laurent et Anne,
M. et Mme Philippe Baude,
Monelle et Clément,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Louis POIROT,
née Camille Her,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

survenu à Boulogne (Hauts-de-Seine), le 27 février 1984, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation à Gauchy (Aisne) ont eu lieu dans l'intimité familiale.

86, avenue Foch,
75116 Paris.

– Mme Delphine Seyrig Youngerman,
son fils Duncan,
Mme Francis Seyrig Delhumeau,
ses enfants Coralie, Fabien, Sylvain,
Les familles Seyrig, de Saussure, parentes et alliées,
ont la douleur d'annoncer la mort de

Mme Henri SEYRIG,
née Hermine de Saussure.

L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Albert Toubeau,
Mme André Gouaislin
et ses enfants,
M. et Mme Claude Toubeau
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert TOUBEAU,
ancien chef de service
de la répression des fraudes,
inspecteur général honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 27 janvier 1984.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

– Pour le dixième anniversaire du rappel à Dieu du

chanoine Pierre BOOS,

une messe sera concélébrée le samedi 10 mars, à 11 heures, en l'église Saint-Etienne-du-Mont,
1, place Sainte-Geneviève,
75005 Paris.

– En ce dixième anniversaire de la mort de

Emile LABIN
nous le rappelons au souvenir de ceux qui l'ont connu, joignant à sa mémoire celle de ses deux frères,

Armand LABIN,
décédé en 1956,

Edouard LABIN,
décédé en 1982.

INFORMATIONS « SERVICES »

JEUNES

« Ici, bienvenue aux enfants »

Un nouveau logo aux couleurs de la France va fleurir sur les portes des hôtels et des restaurants pour signaler les établissements accordant une attention particulière aux familles. Il est gai et explicite. On y voit une fillette blonde et un garçonnet brun porter en riant le couffin de leur bébé frère (à moins que ce ne soit une sœur) avec, en dessous, la mention *« Ici, bienvenue aux enfants »*.

Progressivement, ce logo sera introduit dans les guides et les documents touristiques, désignant ainsi les lieux où les tout-petits sont bien accueillis : une attention, un petit rien qui aideront les parents dans leur choix de haltes sur la route des vacances ou sur les lieux touristiques. Quels parents n'ont jamais éprouvé un sentiment de gêne, voire de culpabilité, en franchissant avec leur pétulante progéniture le seuil d'un établissement inconnu ? Certes on peut s'interroger sur une société obligée de signaler ce qui devrait aller de soi. Il faut se rendre à l'évidence : insensiblement, le monde du voyage est devenu le royaume des célibataires, des couples, à l'extrême rigueur des familles avec un seul enfant. Aux autres, les campings, les locations diverses. Les raisons en sont multiples bien sûr : le coût du voyage lorsque l'on abandonne la voiture, de l'hébergement, du restaurant. Mais aussi l'inadaptation des structures hôtelières aux benjamins, qui, jusqu'à présent, étaient ressentis par leurs hôtes comme dérangeants et non comme des clients et futurs clients.

Un gouvernement soucieux de la baisse de natalité se devait de s'interroger sur l'accueil réservé aux enfants. A la demande du secrétariat d'Etat chargé de la famille, de la population et des travailleurs immigrés et de celui du tourisme, le Conseil supérieur du tourisme a réuni, en 1983, une commission sur le thème *« L'enfant et le tourisme »*.

Ménageant la chèvre et le chou, celle-ci ne ferme pas les yeux sur les désagréments que peuvent apporter aux hôteliers nos joyeuses petites canailles, mais elle montre également qu'un minimum d'équipement contribuerait à calmer les esprits : *« Si l'hôtelier quittait son appréhension de l'enfant pour l'entrevoir comme un client à attirer, à servir et à satisfaire, s'il pensait à l'enfant en tant que tel, et s'il voulait pour lui des services adaptés, il y trouverait davantage qu'il ne mettrait. »*

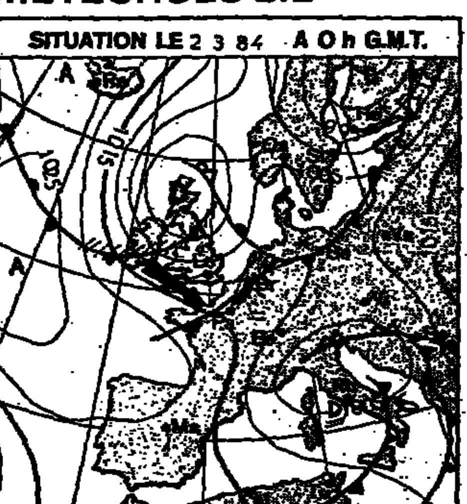
Les suggestions de la commission découlent du bon sens : *réétudier les normes des chambres pour permettre l'installation de lits supplémentaires, revoir les isolations phoniques pour les rendre plus efficaces, prévoir un coin nurserie, des espaces de jeux où les enfants pourront s'égayer sans ennuyer ceux qui recherchent le calme. « Au restaurant, il existe des moyens de calmer des attentes et des impatiences : carafe d'eau ou boisson enfant « maison », set de table à colorier avec deux ou trois crayons... sans parler des chaises hautes pour les bébés »*, et, pourquoi pas, un menu enfant ?

Faisant suite aux travaux de cette commission, la Fédération nationale de l'industrie hôtelière, la Confédération française des hôteliers, restaurateurs, cafetiers, limonadiers, le groupe Accor, Mapotel Best Western et les Logis et auberges de France se sont mis d'accord, avec les deux secrétariats d'Etat, sur une charte dans laquelle les hôtels s'engagent à offrir un équipement minimum pour la petite enfance (chauffe-biberons, lits pliants, tables ou matelas à langer) et les restaurants à fournir : un menu ou une carte spécial enfant, un chauffe-biberon, une chaise haute et une table ou matelas à langer. Ce sont ces établissements, signataires de la charte, qui afficheront le nouveau logo.

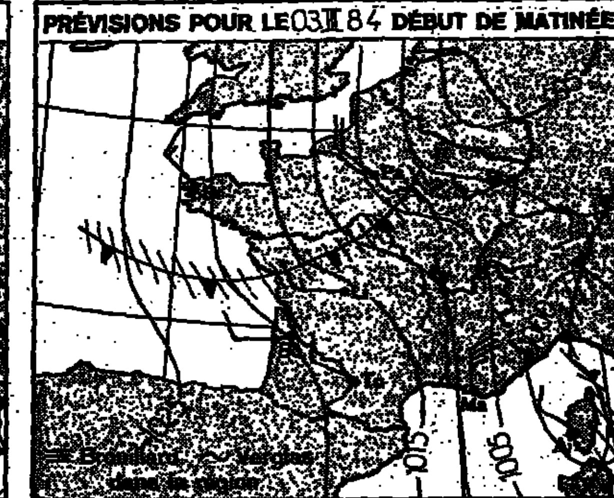
CHRISTIANE CHOMBEAU.

MÉTÉOROLOGIE

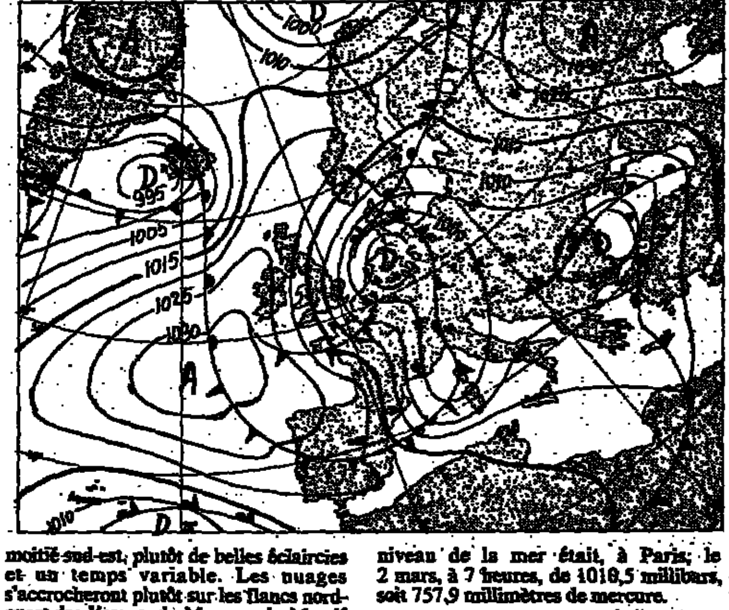
SITUATION LE 2 3 84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 03 III 84 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 3 MARS 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 2 mars à 0 heure et le samedi 3 mars à 24 heures.

La France va repasser dans un courant de nord-ouest frais et instable sur la face est des hautes pressions du proche Atlantique et en bordure d'une dépression centrée sur les Pays-Bas.

Samedi, le temps sera marqué par un refroidissement ponctué de faibles gelées n'épargnant que les côtes, où il fera 1 à 2 degrés. Le vent soufflera encore très fort sur la Manche orientale et la mer du Nord, où les rafales de nord-ouest seront violentes. Le mistral et la tramontane seront également très forts.

Toute la journée en toutes régions, ciel variable avec de fréquents passages nuageux donnant des averses de pluie en plaine, de neige au-dessus de 300 mètres. Quelques averses de grêle sont également fort probables.

Au nord de la Loire, l'après-midi, les ondées seront plus rares mais le ciel sera plus nuageux à l'approche d'une nouvelle perturbation. En Manche, le vent faiblira. Les températures seront presque partout comprises entre 2 et 4 degrés, elles atteindront tout juste 6 à 7 degrés en Bretagne et près de la Méditerranée.

Dimanche, nouvelle offensive nuageuse et faiblement pluvieuse avec l'arrivée sur l'ouest de la nouvelle perturbation. Le ciel sera donc très nuageux sur les régions au nord de la Loire, où il pleuvra un peu par intermittence. Du brouillard ou des brumes le matin de l'Aquitaine au Massif Central, au Bassin parisien et au Nord, puis en cours de journée arrivée aussi des nuages. Sur la moitié sud-est, plutôt de belles éclaircies et un temps variable. Les nuages s'accrocheront plutôt sur les flancs nord-ouest des Vosges, du Morvan, du Massif Central et des Pyrénées.

Le vent se calmera un peu dans le Midi méditerranéen, où le soleil fera de larges apparitions. Les températures ne bougeront pas beaucoup par rapport à samedi, les gelées s'accentueront légèrement, mais, dans l'après-midi, il fera un peu plus doux par l'ouest.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 2 mars, à 7 heures, de 1010,5 millibars, soit 757,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er février ; le second le minimum de la nuit du 1er février au 2 mars) : Ajaccio, 10 et 7 degrés ; Biarritz, 7 et 7 ; Bordeaux, 8 et 1 ; Bourges, 8 et 2 ; Brest, 8 et 6 ; Caen, 7 et 7 ; Cherbourg, 8 et 6 ; Clermont-Ferrand, 2 et 1 ; Dijon, 6 et –3 ; Grenoble-St-Martin-d'Hères, 4 et 3 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 1 et 1 ; Lille, 5 et 4 ; Lyon, 2 et –1 ; Marseille-Marignane, 5 et 3 ; Nancy, 6 et –3 ; Nantes, 9 et 4 ; Nice-Côte d'Azur, 11 et 8 ; Paris-Montsouris, 8 et 5 ; Paris-Orly, 8 et 5 ; Pau, 6 et 0 ; Perpignan, 10 et 6 ; Rennes, 9 et 6 ; Strasbourg, 6 et –2 ; Tours, 8 et 5 ; Toulouse, 5 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 5 degrés ; Amsterdam, 5 et 4 ; Athènes, 20 et 13 ; Berlin, 7 et –1 ; Bonn, 7 et –2 ; Bruxelles, 6 et 4 ; Le Caire, 27 et 11 ; îles Canaries, 21 et 13 ; Copenhague, 5 et –1 ; Dakar, 22 et 17 ; Djerba, 20 et 11 ; Genève, 2 et 0 ; Jérusalem, 22 et 8 ; Lisbonne, 14 et 5 ; Londres, 13 et 4 ; Luxembourg, 6 et –2 ; Madrid, 7 et –4 ; Moscou, –2 et –3 ; Nairobi, 27 et 14 ; New-York, –1 et –6 ; Palma-de-Majorque, 12 et 5 ; Rome, 14 et 9 ; Stockholm, 3 et –8 ; Tozeur, 21 et 11 ; Tunis, 18 et 6.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au 1er mars 1984. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au 266-64-28.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 140-205 ; Arèches-Beaufort : 240-290 ; Avoriaz : 80-300 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 150-250 ; Bonneval-sur-Arc : 140-280 ; Carroz-d'Araches/Samoëns : 110-280 ; Chamonix : 110-320 ; La Chapelle-d'Abondance : 120-250 ; Châtel : 120-290 ; La Clusaz : 155-240 ; Combloux : 110-250 ; Les Contamines-Montjoie : 120-330 ; Le Corbier : 150-300 ; Courchevel : 170-230 ; Crest-Voland : 190-270 ; Flaine : 180-350 ; Flumet : 180-200 ; Les Gets : 120-230 ; Le Grand-Bornand : 90-280 ; Les Houches : 100-300 ; Megève : 170-210 ; Les Menuires : 150-250 ; Méribel : 145-230 ; Morzine-Avoriaz : 120-300 ; Peisey-Nancroix : 130-280 ; La Grande-Plagne : 165-300 ; Pralognan-la Vanoise : 145-180 ; Praz-sur-Arly : 140-200 ; La Rosière : 210-290 ; Saint-François-Longchamp : 100-200 ; Saint-Gervais-Le Bettex : 50-210 ; Tignes : 180-315 ; Val-Cenis : 90-150 ; Val-d'Isère : 120-240 ; Valloire : 115-170 ; Valmorel : 220-280.

ISERE

Alpe-d'Huez : 195-400 ; Autrans : 60-150 ; Collet-d'Allevard : 120-130 ; Les Deux-Alpes : 120-350 ; Les Sept-Laux : 100-200 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 50-260 ; Villard-de-Lans : 60-200.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 120-180 ; Auron : 110-140 ; La Colmiane-Valdeblore : 80-100 ; La Foux-d'Allos : 135-165 ; Isola 2000 : 135-155 ; Montgenèvre : 100-160 ; Les Orres : 150-180 ; Pra-Loup : 110-130 ; Puy-Saint-Vincent : 100-170 ; Risoul 1850 : 110-150 ; Le Sauze : 90-200 ; Serre-Chevalier : 140-220 ; Superdévoluy : 160-280 ; Vars : 90-140.

PYRÉNÉES

Les Agudes : 40-80 ; Les Angles : 40-160 ; Ax-les-Thermes : 40-120 ; Barèges : 20-130 ; Cauterets-Lys : 240-305 ; Font-Romeu : 35-75 ; Gourette : 75-300 ; Luchon-Superbagnères : 80-170 ; La Mongie : 90-160 ; Saint-Lary-Soulan : 90-130.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 80-155 ; Super-Besse : 90-130 ; Super-Lioran : 120-180.

JURA

Les Rousses : 150-300.

VOSGES

Le Bonhomme : 60-120 ; Gérardmer : 50-100 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 90-190.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national du tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 742-04-38 ; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 508-50-28 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 742-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 266-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 742-45-45.

SALON

DU 3 AU 6 MARS

Tir, chasse et armes place de la Bastille

Quinze pays producteurs d'armes de chasse et de tir seront présents au Salon de la chasse qui s'ouvre, samedi 3 mars à Paris, place de la Bastille. Bretton, Manufrance, Unique, Matra-Manurhin, Winchester y rendront publics leurs derniers modèles d'arme.

Le tourisme sera également représenté par les offices de pays très ouverts à la chasse, comme l'Irlande ou la Pologne, mais aussi par des agences spécialisées, notamment Jet-Tours, filiale d'Air France.

Rappelons que la France est le premier marché d'Europe pour la fabrication des armes de chasse. L'INSEE a publié en 1982 une étude d'où il ressort que le parc des fusils à canon lisse est de 4,5 millions d'unités et que 15 % des ménages en ont au moins un. Les ventes annuelles se situent entre 150 000 et 180 000 armes neuves dont la valeur moyenne est de 3 000 F pièce.

Les constructeurs français détiennent 17 % à 18 % du marché. La concurrence est forte.

Il faut savoir également que le poids économique de la chasse s'estime à 5,6 milliards de francs par an (1).

Ce salon est organisé par l'Association nationale des groupements industriels de la chasse et du tir (2). Il sera ouvert au public les 3 et 4 mars, de 9 h à 18 h (entrée : 30 F), et aux professionnels les 5 et 6 mars.

(1) Voir à ce propos l'enquête du *Saint-Hubert* (février 1984), 10, rue de Lisbonne, 75008 Paris.

(2) L'ANGICT regroupe : la chambre syndicale nationale de l'industrie de l'arme et de la distribution en gros d'armes, munitions et accessoires ; le SNAM, Syndicat national des articles métalliques, section munitions. Elle s'est aussi assurée le concours de la chambre syndicale nationale des armuriers et commerçants détaillants en armes et munitions.

PÊCHE

La truite attend la moitié de la France

Une demi-heure exactement avant l'heure (légale) du lever du soleil, le samedi 3 mars, plus d'un million de vers, cuillers ou mouches artificielles, vont griffer ensemble la surface de l'eau. Saisis par le virus de la truite, les pêcheurs « font l'ouverture » dans plus de la moitié des départements français (pour les autres, ce sera, selon les cas, les 17 mars, 31 mars ou 7 avril). Et cette année, avec une entière bonne conscience : par extraordinaire, aucune élection ne vient concurrencer leur passion.

Cette année aussi, le nombre des pêcheurs du domaine public, qui diminuait régulièrement depuis dix ans, semble remonter de façon sensible. Le recul général depuis 1973-1975 des pollutions et nuisances (malgré quelques accrocs) explique en partie ce phénomène qui a une autre raison : le travail de fourmi des associations locales de pêche (AAPP) et de leurs fédérations départementales pour lutter contre la privatisation. Car, hormis les cours d'eau navigables et les canaux, qui constituent le domaine public au sens strict, le droit de pêche est de plus en plus souvent devenu la propriété de personnes ou sociétés qui font profession de le commercialiser au mieux de leurs intérêts.

Sur certaines rivières, les « lots » privés se multiplient. Le droit de pêche y est facturé très cher à l'amateur ; on réempoissonne sans arrêt, dans le désordre. Aussi les fédérations utilisent-elles les cotisations des pêcheurs pour racheter (ou louer) tous les lots qu'elles peuvent et, du même coup, augmentent le nombre de leurs cotisants auxquels elles offrent un domaine de plus en plus vaste. L'objectif à longue échéance est de gérer harmonieusement une rivière ou un bassin dans son ensemble, et, ainsi, de reconstituer un patrimoine naturel qui s'est dispersé au fil des ans.

M. D.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 2 mars 1984 :

UNE LOI

- Relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises.

DES DÉCRETS

- Portant publication des amendements aux annexes I et II de la convention internationale sur la sécurité des conteneurs, adoptés le 13 juin 1983.
- Relatif à la situation de certaines formations de la Résistance.

DES ARRÊTÉS

- Portant habilitation des fonds d'assurance-formation du secteur des métiers prévue à l'article 4 de la loi du 23 décembre 1982 relative à la formation professionnelle des artisans.
- Portant création d'une commission consultative d'attribution des aides à la création en faveur des compagnies chorégraphiques.

Les mots croisés se trouvent dans le « Monde Loisirs » en page XIV

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 4 MARS

« Le palais du Luxembourg », 10 h 30, angle rue de Vaugirard, rue de Tournon, Mme Oswald.

« Le Conseil d'État », 15 heures, grille d'entrée, place du Palais-Royal, Mme Oswald.

« Hôtel de Mayenne », 15 h, 23, rue Saint-Antoine, Mme Lemarchand.

« Le château de Maisons-Laffitte », 15 h 30, entrée côté parc, Mme Hulot (Caisse nationale des monuments historiques).

« Saint-Eustache », 15 heures, 2, impasse Saint-Eustache (Arcus).

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, devant l'église (B. Czarny).

« Hôtel de Rochechouart », 15 heures, 110, rue de Grenelle (Mme Ferrand).

« Port-Royal de Paris », 15 heures, 123, boulevard de Port-Royal (Histoire et archéologie).

« Hôtel de Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (Paris et son histoire).

« Saint-André-des-Arts », 15 heures, métro Mabillon (Résurrection du passé).

CONFÉRENCE

15 h 30, 15, rue de la Bûcherie, M. J. Raillard : « Sarah Bernhardt super-star » (Les artisans de l'esprit).

LOTO NATIONAL

13 19 27 34 39 44 — 22

6 [illegible]	[illegible]	916 358,70 F
5 [illegible]	[illegible]	57 272,40 F
5 [illegible]	[illegible]	6 151,70 F
4 [illegible]	[illegible]	109,70 F
3 [illegible]	[illegible]	9,30 F

WEEK-END D'UN CHINEUR

VENTES

Samedi 3 mars

PARIS

Nouveau Drouot, 14 h, vins (salle 8), tapis (salle 10). Pavillon de la Bastille, 15 h, armes, vénerie.

ILE-DE-FRANCE

Versailles, palais des congrès, 14 h, tableaux anciens et modernes, meubles, objets d'art, tapisseries. Chevau-légers, 14 h 15, estampes, tableaux modernes.

PLUS LOIN

Aix-en-Provence, 10 h, bibelots ; 14 h 30, argenterie, bijoux, monnaies. **La Rochelle**, 14 h, meubles et objets d'art XVIIIe. **Lyon**, 14 h 30, Extrême-Orient. **Marseille**, 14 h 30, importante bibliothèque. **Lille**, 14 h, meubles, bronzes, porcelaines d'Extrême-Orient. **Poitiers**, 14 h, meubles et objets d'art. **Tourcoing**, 14 h, meubles, faïences, tableaux.

Dimanche 4 mars

ILE-DE-FRANCE

Chartres, 14 h, meubles, objets d'art, tableaux. **Enghien**, 14 h 30, tableaux orientalistes. **L'Isle-Adam**, 14 h 30, Extrême-Orient, archéologie. **Sens**, 14 h, objets d'ameublement, meubles rustiques, bijoux. **Vernon**, 14 h 30, tableaux XIXe.

PLUS LOIN

Alençon, 14 h 30, cartes postales. **Aubagne**, 14 h 30, curiosités, art primitif, Extrême-Orient. **Béthune**, 10 h, cinq cents bouteilles de grands crus ; 14 h 30, bijoux, céramiques. **Dijon**, 14 h 15, meubles, tableaux anciens. **Mâcon**, 14 h 30, argenterie, bibelots, meubles, tableaux. **Reims**, 14 h, archéologie antique, Extrême-Orient. **Semur-en-Auxois**, 14 h, meubles, objets d'art, tableaux XVIIIe. **Monte-Carlo**, (hall du Centenaire, Art-Monaco), 14 h 15, tableaux, lithos, meubles. **Monte-Carlo**, Sporting d'hiver (Sotheby), 11 h et 16 h, porcelaines de Chine ; 21 h 30, meubles français XVIIIe.

FOIRES ET SALONS

Paris-Balard, foire à la ferraille et au jambon. **Brest**, foire à la brocante et aux antiquités.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La la mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

9, RUE ST-MERRI
TRÈS BEL IMM. P. DE TAILLE, studios et 2 P. en duplex LUXUEUSEMENT RÉNOVÉS s/pl. ts les jrs 14/18 h. 271-90-44. 327-82-40.

5e arrdt

Part. vd pet. 2 P., Mouffetard, clair, mans., poutres, équipé 365.000 F. Visite les 2-5-6. Tél. : 535-12-61 de 13 h à 20 h.

6e arrdt

ST-SULPICE, dernier ét. Studio s/2 balcons, soleil calme, asc. 354-74-48 (20 h).

30, R. MAZARINE
Dans belle rénovation, 2/3 P. Duplex, 60 m². Dernier ét., asc. calme. Vis. sam. 14 à 18 h.

7e arrdt

7e, CHAMP-DE-MARS
Particulier vend studio très calme, tt cft, 27 m² + jardinet 16 m². 420.000 F. Tél. 551-67-79 (répondeur).

Mo LATOUR-MAUBOURG
2 petites pces, entrée, kitch., dche, w.-c., 3e ét. sur rue. Agréablement aménagé. PRIX INTÉRESSANT 11 bis, rue Amélie samedi, dimanche, 14 à 17 h.

ST-PÈRES, imm. XVIIIe BEAU 160 m², 4,50 m sous plafond. 307-31-62, matin.

8e arrdt

AV. GEORGE-V
Tr. gd stand. 8 P., 300 m² 4e ét. Prix élevé justifié. DORESSAY - 624-93-33.

9e arrdt

N.D.-LORETTE
2 P., entrée, cuis., bains, BON PLAN, 1er ét. rue et cour. 350.000 F. 526-99-04.

11e arrdt

PROX. NATION, urgent, logt 80 m² à rénover, 2e ét., imm. ravalé. 381.000. 347-57-07.

A SAISIR
5 P., 128 m², PARKING
980.000 F.
S/PL., SAMEDI 3 ET LUNDI 5 14 HEURES A 17 HEURES 55, RUE SEDAINE, PARIS-XIe

12e arrdt

NATION
Imm. 1935 tt cft, très beau 3 P., 57 m², 5 ét., asc. 550.000 F. Pptaire s/pl., 28, cours de Vincennes, lundi 5, mercredi 7, vendredi 9 de 11 h à 19 h.

PORTE DORÉE, sur rue calme, vaste 2 P., 50 m², tt cft, à rafraîch., parquet, chem., p. de taille. 318.000 avec 31.000. Solde comme loyer. 347-57-07.

AV. CLAUDE VELLEFAUX, imm. bourgeois, 5/6 P., cuis. équipée, 2e ét., vue dégagée, exposition ouest. 930.000. Tél. : 347-57-07.

REUILLY, sur bd, 2 P., refait neuf, très belle cheminée, bel imm. ravalé. 260.000 avec 10 % solde comme un loyer. 347-57-07.

Part. à part. DAUMESNIL imm. ancien, 135 m². Très gd cft 1.400.000 F. Dom. 628-39-34 ou bureau. 340-92-02.

Mo REUILLY-DIDEROT
Bon imm. pierre de taille séj., entrée, 2 pces, cuisine équipée, bains, w.-c., 70 m². Agréablement aménagé, calme soleil. Prix intéressant 18, rue Crozatier samedi, dimanche, 14 à 17 h.

13e arrdt

800 m de paris, Mo BICÊTRE 4 et 6 pièces neuves
7.900 LE m²
Prêts conventionnés + APL Tél. : 670-01-44.

14e arrdt

ALÉSIA, STUDIO 30 m² cuis., tt cft, 3e ét., ascenseur 255.000 F. Tél. 589-49-34.

4, rue de Bigorre, maison familiale, 150 m², 5 p. + terrasse + s-sol. 1.460.000 F. Samedi 14 h/17 h. 250-04-28.

15e arrdt

Mo PTE VERSAILLES/ISSY, 6 P., cft. 100 m². Impeccable. Balc. 730.000 F. 577-96-66.

16e arrdt

PRÈS VICTOR-HUGO
Pptaire vd dans imm. p. de taille, restauration soignée, dernier étage à aménager. 3 et 4 P. libres 2, 3, 4, 5 P. occupées. R.C.I. 758-12-21.

EXELMANS, P. de T., beau 3 P., cft, chf cent. indiv., bon état. 730.000 F. 577-96-65.

Mo PASSY
Bel imm. pierre de taille tout confort, 4e ét., calme 2 pces, entrée, cuis., bains PRIX INTÉRESSANT 90, rue Raynouard samedi, dimanche, 14 à 17 h.

17e arrdt

A SAISIR
2 PCES, ÉTOILE
580.000 F.
SUR PL., SAMEDI, 14 A 17 H. 18, RUE DES ACACIAS.

18e arrdt

MONTMARTRE
Gestionnaire de biens revend cause succession, très beau 4 p., 90 m², nf, non occupé rare, immeuble neuf, caractère. Prix élevé justifié. Tél. 563-76-88, h. b.

20e arrdt

A VENDRE PARIS-20e
STUDIO
Cuis. amén. (nbr. plac.), sal. d'eau, w.-c., séj. meubl. sur mes. (nbr. plac.), s.rue, ensol. – PRIX 138.000 F T. 322-99-76 de 11 h à 15 h 020-16-28 de 15 h à 20 h.

91 - Essonne

MASSY, part. vd séjour + 3 ch., 81 m² + 15 m² loggias, très bon état. Tél. : 011-13-52.

92 Hauts-de-Seine

Mo MAIRIE-D'ISSY
3 P., cuis., w.-c., poss. bns 50 m² + balcon, exceptionnel 295.000 F. Sur place, samedi de 11 à 16 h., 4, rue Marceau Issy-les-Moulineaux. – Téléphone : 206-15-30.

Province

CHAMONIX
Dans petite résidence plein soleil, appts ttes surfaces à aménager à partir de 149.000.
AVIS 404 rue J.-Vallot CHAMONIX (16 50) 53-05-60.

MENTON
Appt 2 chbres, séjour, cuis., s. de bns, cave, 3e ét., asc., vue panoramique, imprenable, sur mer, 5 mn à pied, centre ville. Prix : 800.000 F. Tél. : (3) 954-71-99.

appartements achats

PART. CH. APPART. 8 P., SALON, SALLE A MANGER DANS 17e et 16e. Écr. s/no 6.597 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

GROUPE DORESSAY
RECH. POUR AMBASSADE
– HOTEL PARTICULIER.
– APPTS de 5 à 8 p.
– PIED A TERRE.
624-93-33.

RECHERCHE
Urgent 1 à 2 P., avec ou sans travaux. Bon quartier. PAIE CPT chez notaire. 873-23-55 même le soir.

T.T.I. 553-14-14
pour loger un directeur et 2 cadres financiers rech. appts de 120 à 200 m². Préf. 16e arr. ou limitrophe. Paiement cpt. Agence s'abstenir.

locations non meublées offres

Région parisienne

VITRY, gare, pavillon liv. dble, 2 chbres, tt cft, gar. Jard. 4.000 F. 672-87-47.

locations non meublées demandes

Paris

Pr personnel et dirigeant IMPORT. STÉ EUROPÉENNE mondialement connue rech. APPTS 2 à 8 PIÈCES Villes Paris et environs 504-01-34, poste 10.

Région parisienne

Pour Stés européennes ch. villas, pavillons pour CADRES Tél. 889-89-66 - 283-57-02.

J.F. sérieuse, cherche POISSY ou environ. STUDIO ou F2. 1.200 F C.C. Tél. : 293-02-24, p. 469 de 9 h à 17 h sf w.-e.

locations meublées offres

Paris

FG-ST-ANTOINE, PART. LOUE studio meublé, env. 25 m² à célibataire. 1.600 F. après 18 h. 387-47-23.

locations ventes

ÉVRY 29
ÉVRY, Quartier Résidentiel
Maisons individuelles bon standing
« Location, vente »
Bail de 3 ans assorti d'une promesse de vente.
Villa Gripet.
Maison décorée sur place. Rue du Gripet à Evry.
Sam., dim., de 11 à 13 h. et de 14 h à 18 h. Lundi, de 14 h à 18 h. Tél. : 077-74-99.
En semaine Boutique OCIL 522-22-22.

LES MAISONS D'ASNIÈRES
28 maisons terrasse près de Paris.
Habitables immédiatement
Bail 3 ans avec promesse de vente.
Rens. et visite sur place angle av. de la Redoute et rue Emile-Zola.
Sam., dim., de 11 à 13 h et de 14 à 18 h. Lundi, de 13 à 18 h.
Téléphone : 799-86-45.
Et Boutique OCIL : 522-22-22.

immeubles

Vd centre Bédarieux, Hérault, 3 km Lamalou-les-Bains, 30 km Méditerranée, maison 32 m² sol. Magasin 3 étages, grenier. 50.000 F. T. (67) 28-71-96, H. R.

pavillons

PAVILLONS-SOUS-BOIS Résidentiel, belle construct. sur sous-sol, séjour, 32 m² 4 chbres, tt cft, gar. 450 m² terrain. 650.000 F. 826-88-48 et 828-10-80.

villas

Part. vds Béziers, villa 6 P. cuis. équipée, jardin 700 m² terrasse, puits. Px 520.000 F. Ecr. s/no 6.598 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Au cœur de la Provence Part. vd dans résidence sur 450 m², villa F 5, garage, piscine 10×5, arrosage automatique avec puits, cuis. équipée. 600.000 F dont 220.000 F, prêt cessible. (90) 47-13-31.

maisons de campagne

MONTARGIS, Loiret vd cause mutation Antilles splendide maison campagne aménagée tout confort séjour rustique + 6 chbres, bain. Véritable parc 9.000 m² clos. Traite avec 85.000 F, long crédit. 16 (38) 85-22-92 et après 19 h 16 (38) 96-22-29.

VOTRE RÊVE EN PROVENCE (LUBERON) UN MAS à votre idée réalisé par des artisans régionaux à des prix compétitifs. Devis et doc. gratuite sur demande.
MAISONS DOHEM
LE LOUVIER STE-CROIX-A-LAUZE 04110 REILLANNE Tél. (92) 76-46-16.

fermettes

RÉGION ALENÇON, 180 km PARIS, fermette avec 19 ha. Seul tenant libre. 550.000 F. Tél. (43) 97.00.51, le soir.

propriétés

EURE, VEND PROPR. TT CONFORT, SÉJOUR, CUIS., 3 CH., S. DE BNS, GARAGE, CAVE, SUR TERRAIN, ARB., 3.300 m². BORDE RIVIÈRE. 630.000. T. 32 32-60-07.

SOLOGNE
A VENDRE
BONS TERRITOIRES DE CHASSE
de superficie variable, avec ou sans étangs et bâtiments. Ecr. No 202.332 à AGENCE HAVAS, B.P. 1519, 45005 ORLÉANS CEDEX.

GUADELOUPE
BEBEL, Sainte-Rose, à 20 mn de Pointe-à-Pitre
Propriété 5.000 m², vue sur mer + maison type F 5 avec combles aménageables ; charpente en bois exotique, poutres apparentes, surface 250 m². 1.200.000 F à débattre.
Pour tous renseignements, écr. M. BUDON, Morne Bunel-Chauvel, ABYMES 97110 POINTE-A-PITRE. Tél. : 19 (590) 828749.

Vends au Cellier (44) sur 4.000 m² de terr., maison s sesol, entrée, 1 ch., cuisine, salle à manger, cab. toilette, dégagement, gar. A l'étage : entrée, séj. 35 m², bur., 2 ch., s. de b., w.-c. Le tout entièrement clos. 650.000 F. (16-40) 25-41-20.

Lot-et-Garonne, près rivière, ppté élevage oies + conserverie 5 ha. Demeure pierre 600 m², dép., 950.000 F. Cabinet JARGEAU, 47500 Libos. Téléphone : (53) 71-01-28.

Recherchons pour clientèle étrangère, propriétés de rapport et agrément. AG. GARCIN IMMOBILIER 8, boulevard Mirabeau, 13210 St-Rémy-de-Provence. Tél. (90) 92-01-58.

terrains

PAVILLONS-SOUS-BOIS Résidentiel, 410 m² terrain 285.000 F hors taxes 826-88-46 et 826-10-80.

viagers

Libre dans 3 ans, Fontenay-aux-Roses, imm. récent 3/4 P. + jardin privatif, parking, 240.000 + 3.000/mois-loyer pour acquéreur 2.800/mois. Viagers CRUZ. 266-19-00.

immobilier information

SUISSE
Près de Montreux
Chalets dès fr 220.000, lux. villas dès fr. 325.000, appts dès fr 100.000. Hyp. 70 % à 6 1/2 %. Contactez H. SEBOLD S.A., Tour grise 6, CH-1007 LAUSANNE. Tél. : 21/252611.

bureaux

Ventes

PRÈS DÉFENSE
IDÉAL INVESTISSEUR Burx 245 m². 1.300.000 F Loyer 150.000. R.C.I. 758-12-21.

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitution de sociétés et tous services. 355-17-50.

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

- **INGENIEUR EXPORT** — Réf. VM 19881 C
  Expérience Télécom
- **INGENIEUR D'AFFAIRES** — Réf. VM 19881 E
  Chargé du suivi technique de projet
- **JEUNE INGENIEUR** — Réf. VM 19881 D
  Futur spécialiste hyperfréquences

Région lyonnaise
- **DIRECTEUR D'USINE** — Réf. VM 14/1026 A

Bourg-en-Bresse
- **RESPONSABLE TECHNIQUE** — Réf. VM 14/1026 B

SORETEX — Angers :
- **INGENIEUR DEVELOPPEMENT** — Réf. VM 1/1029 A
- **JEUNE CONTROLEUR DE GESTION** — Réf. VM 17/1029 B

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie à :

GROUPE EGOR
8 rue de Berri 75008 Paris.

egor — PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system

emplois régionaux

L'ÉCOLE D'APPLICATION DES HAUTS POLYMÈRES
Université Strasbourg I, recrute sur poste d'Assistant

UN PHYSICIEN
(mécanique des fluides) ou diplômé de génie chimique.

Activités :
- Enseignement : procédés de mise en œuvre des polymères. Rhéologie.
- Recherche : Modélisation des procédés.

Adresser C.V. à Jean TERRISSE E.A.H.P., 4, rue Boussingault 67000 STRASBOURG.

STÉ DIGITONE recherche en région aixoise INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN Pour études Micro-Electronique et Micro-Informatique. Débutants acceptés. Envoyer C.V. à S.A. DIGITONE, 13970 LA BARQUE.

VILLAGE VACANCES 400 LITS Bord de mer, ch. 1er mai à octobre : 1 RESP. ANIMATION, 1 CHEF DE SALLE. Exp. adultes et 3e âge 5 ans min. Écrire No 1.038 à HAVAS SAINT-RAPHAËL.

VILLE DE MURET (17.000 habitants) RECRUTE un SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE Les candidats devront être titulaires du C.A.F.B. Adresser candidature et copie des diplômes à M. le Maire (service du personnel) avant le 30 AVRIL 1984. Renseignements : Mairie de Muret, tél. : (61) 56-96-96.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SPORTSWEAR RECHERCHE POUR PRENDRE LA RESPONSABILITÉ DE SON SERVICE INFORMATIQUE I.B.M. 34
UN ANALYSTE PROGRAMMEUR CONFIRMÉ
(3 années d'expér. minim.) PRATIQUE DU GAP ET DÉVELOPPEMENTS SUR P.C. X.T. IBM SALAIRE 160.000 F ANNUEL Écrire avec C.V. à Mme JANKELEWICZ, IVY OXFORD, 39-43, rue N.-D.-DE-NAZARETH 75003 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

JOAILLER CHERCHE PLACE STABLE OJ2, dégagé O.M., 22 ans SALAIRE 30 F/H Tél. : 637-07-16 (le soir).

INGÉNIEUR D'AFFAIRES PROJETS CIMENTERIES, CARRIÈRES, MINES Longue expér. intern. et U.S.A. Prêt à nouveaux engagements de PROSPECTION et OUVERTURES de MARCHÉS OUTRE-MER. Tél. : (1) 671-04-42.

J.H., ch. travail comme garde du corps, chauffeur, agent de protection, véhicule personnel, sports de combats, parlant parfaitement 4 langues. Tél. : 041-59-79.

capitaux propositions commerciales

CRÉATION CENTRE MÉDICO-SPORTIF rech. MÉDECIN SPÉCIALISTE. 590-28-88.

l'agenda du Monde

Antiquités

Achète meubles, tabl., linge anc., etc. Paie cpt. Tél. même dim. 373-38-63 et 262-80-20.

Artisans

Ts trav. renov. Ts corps d'état, remise neuf appt, électricité, plomb., maçon, peinture. Devis sur demande, trav. soigné. Tél. après 19 h. Curro Giovanni. 770-75-75.

Beauté

CELLULITE, CICATRICES, RIDES ACNÉ, COUPEROSE, traitement au laser. 227-92-58.

Bijoux

Vds collier or dressé 50 g. Fermoir fait main ancien, bijou de famille. Valeur 22.000 F. Vendu 12.000 F. Téléphone 885-84-76.

Si vous vendez : bijoux, or, débris, pièces, etc., ne faites rien sans téléph., 588-74-36.

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS MODERNES, BRILLANTS
ARGENTERIE – VIEIL OR
PERRONO DEPUIS 1880
A Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, Étoile, 37, av. Victor-Hugo.

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
Brillants, débris or
PAUL TERRIER. 225-47-77 225-77-77. 35, rue du Colisée, 75008. Métro Saint-Philippe-du-Roule.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole, 4e. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Cadeaux

DRUG-PHOT
Spécialiste Mickey
CADEAUX-GADGETS GROS, DEMI-GROS, DÉTAIL. 21, rue Le Peletier, Paris-9e. T. 523-31-27.

Cours

Cours math. phys. par prof. Séances de TD en cours collectifs, Paris-6e. 548-01-52.

Pour Jeune Homme, niveau bac, cherche étudiant ou professeur : cours de français. Téléphone à partir de 18 h. 638-97-62.

COURS MATHS PHYSIQUE tous niveaux secondaire par ingénieur. 503-48-81.

Livres

HENRI LAFFITTE Achat comptant de LIVRES 13, r. de Buci, 6e. 326-68-28.

Maroquinerie

SOLDE sur PRIX de GROS
20 à 30 % sur prix marqués
VISCONTI, 5, rue M.-le-Comte Mo Rambuteau. 272-16-88.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100 % PUR LAINE
PRIX POSÉE 76 F TTC /m².
TÉL. 658-81-12.

Papyrus

PAPYRUS D'ÉGYPTE Peint. main, gros, 1/2 gros. Particuliers à partir de 55 F. 95, r. M.-Ange 75016. 651-81-67.

Particuliers (offres)

VEND MANTEAU MARMOTTE T. 38-40, prix 7.500 F. 209-32-19, après 20 h.

Psychologie

LE CENTRE GURDJIEFF-OUSPENSKY EST OUVERT. Tél. : 436-61-69.

Perdu

PERDU BAGUE A 5 BRILLANTS, valeur sentimentale, dans les toilettes du T.G.V. Genève-Paris, lundi 24 février, arrivée 20 h 33. RÉCOMPENSE. Tél. : 325-36-57.

Philatélie

ACHÈTE CHER COLLECTION TIMBRES FRANCE, EUROPE, OUTRE-MER. 359-76-88.

Pour les jeunes

PAQUES, GDES VACANCES 4/12 ans, petit effectif, vie familiale, activités variées, poterie, poney-club, etc. YONNE. Les Lutins. Tél. (86) 66-05-55.

Troisième âge

RÉSIDENCE LES CÈDRES 10' Pte Italie, Paris Tourisme – A midi restaurant ouvert à tous, repos, retraite reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés, soins assurés Petits animaux familiers acceptés. 33, av. de Vitry 94800 VILLEJUIF. Tél. : (1) 726-89-63, (1) 638-34-14

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND
Au bord de la mer (100 Km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, situé dans le même bâtiment notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront (école fondée en 1957 et reconnue par le British Council) £16.00 par jour: leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).
25% RÉDUCTION pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus)
écrire **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH** Ramsgate, Kent, Angleterre Tel 843-51212 Telex 96454 ou Mme Boullon, 4 Rue de la Persévérance, Eaubonne 95 Tel (3) 959 26 33 (Soirée)
pas de limite d'âge – pas de séjour minimum
ouvert toute l'année – cours spéciaux vacances scolaires

Camping-car

FORD TRANSIT, essence, 10 cv 1977. Cellule auto-home. Couchage 6 personnes. Frigo, 2 feux, évier + cuisine, chauffage, coin toilette, lavabo uniquement. 70.000 kms + Tél. : 005-57-95. Prix : 55.000 à débattre.

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

A VENDRE 104 Z.A. 1980, peu roulée, 28.000 km, parfait état, couleur rouge, intérieur marron. Disponible de suite. Tél. hors repas, CROCO GRILL, 878-07-24.

de 5 à 7 C.V.

URGENT
Part. vd R 5 GTL rouge 5 portes, année 1980 57.000 km, parfait état Prix 25.000 F. Tél. h. b. 296-15-01 ou apr. 19 h 30 : 860-25-90.

PART. VEND FIAT 1273 P 1980, 49.000 kms, 1re main, radio K7. Px Argus à débattre. Tél. : 337-43-53.

de 12 à 16 C.V.

MERCEDES 280 SE 83
gris métal. ttes options. 41.000. CAUMEL (6) 490-34-34

divers

BMW
CONCESSIONNAIRE
GAP
PANTIN
216, Av JEAN LOLIVE N. 3 - 93500 PANTIN
840.40.64

VOLVO PARIS
LE PLUS GRAND CENTRE DE VOITURES "OCCASION"
VOITURES NEUVES
54-56, av. de Versailles 75016 PARIS Métro Mirabeau
524.43.61

BMW SÉRIE 3-5-7
83 et 84. Peu roulé, garantie Auto Pans-XV, 533-69-95. 63, rue Desnouettes, PARIS-15e.



BMW
CONCESSIONNAIRE
GAP
WAGRAM
25, RUE CARDINET 75017 PARIS
267.31.00



Vacances-Tourisme-Loisirs

COTE VAROISE, MAISON séjour + 4 chambres, tout confort, télé, barbecue, etc. Tél. (8) 766-67-37.

FORFAIT SPÉCIAL PAQUES basse saison. jusqu'à fin mai et fin sept. à fin nov. 3 ou 6 JOURS
EN QUERCY
A 10 km de Cahors.
– 1/2 PENSION POUR DEUX PERSONNES :
– Grand cft : 990 F TTC pour 3 jours ; 1.900 F TTC pr 6 jrs.
– Confort 1 étoile : 630 F TTC pr 3 jours ; 1.250 F TTC pr 6 jrs.
Forfaits loc. STUDIOS Rens. : J.-P. LEMOZIT Hôtel-Motel « Le Relais des Champs » et « Chez Nadal » 46140 CAILLAC. Tél. : (65) 30-92-35 30-91-66.

A LOUER En mai, juin, septembre Port du Crouesty Presqu'île de Rhuys (56) à 50 m de la plage. Maison avec jardin, terrasse living, cuisine, salle de bns w.-c., cellier, 2 chbres à l'étage. Tél. 989-81-05, le soir.

MULTIPROPRIÉTÉ A TIGNES GRANDE-MOTTE Particulier vend club-hôtel 1re sem. de mars, studio 4 pers. 25 000 F Tél 058-29-39

VACANCES EN BRETAGNE
– ILE-ET-VILAINE.
– LOIRE ATLANTIQUE.
– MORBIHAN.

Informations, réservations, vacances avec LOISIRS ACCUEIL du 2 au 10 mars 1984 à la Maison de la Bretagne. De Paris, vous pourrez effectuer directement vos réservations hôtels, gîtes, locations d'appartements ou de maisons meublées, villages de vacances, camping, vacances à thèmes.

MAISON DE LA BRETAGNE
Centre Commercial, Maine-Montparnasse, 17, rue de l'Arrivée, 75015 PARIS. Tél. : (1) 538-73-15.

Driscoll House Hotel 200 chambres à un lit. Demi-pension, £ 50 par semaine adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1 Téléphone : 01-703-4175.

LOCATION CAP D'AGDE LANGUEDOC MÉDITERRANÉE LOGEMENTS SÉLECTIONNÉS TARIF SANS SURPRISE 3e SEMAINE GRATUITE Écrire AGENCE MERCURE 34300 CAP D'AGDE (C).

SKI PAQUES 6, 17 ans, encadrés par prof. 860-54-27 ou 860-02-39.

AVORIAZ, loue ds résidence hôtelière, appt 5-6 pers. pour 1, 2, 3 sem., entre le 25 mars et le 16 avril. Forfait sport, loisirs, ainsi que serv. hôtelier inclus ds loc (91) 66-13-63

Le Monde

économie

LA GRÈVE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Au-delà des revendications salariales...

La grève du 8 mars prochain dans la fonction publique risque d'être le plus fort mouvement syndical de contestation de la politique gouvernementale depuis mai 1981. Non seulement la CGT, la FEN et les autonomes ont appelé à une grève nationale de vingt-quatre heures, non seulement FO et la CGC ont opté pour un mouvement de quarante-huit heures débordant sur le 9 mars, mais des fédérations de la CFDT, comme celle des PTT et celle des finances, ont décidé de s'y associer, et une partie du secteur public et nationalisé pourrait venir en renfort. Des grèves sont envisageables à la RATP, et à l'EGF, et d'ores et déjà décidées chez les navigants d'Air France, la CGT souhaitant une *convergence très grande de secteur public et nationalisé sur les revendications de salaires.*

La question est de savoir si la combativité des fonctionnaires sera à la hauteur de leur mécontentement ou de leur déception. Dans les banques, elle semble s'être émoussée. La CGT, FO, la CFTC et la CFDT, à l'origine de la *grève nationale de vingt-quatre heures* du 1er mars dans ce secteur, parlent de « succès », la manifestation parisienne ayant réuni, selon eux, cinq mille personnes. Mais l'Association française des banques (AFB), qui avait souligné que la grève du 3 février dernier, avec 27 % de grévistes, avait été la plus importante depuis dix ans, indique que le taux de grévistes est tombé à 18 %, avec, selon elle, mille cinq cents manifestants, soit moitié moins qu'il y a un mois; le service aux usagers ayant été assuré dans des conditions « *à peu près normales* ». Vraisemblablement, la signature d'un accord salarial entre l'AFB et le SNB-CGC (qui représente 18 % aux élections) a dû jouer dans cette relative démobilisation. Les milieux gouvernementaux peuvent espérer que la proposition ambiguë d'un réajustement de 1 % du niveau des salaires au 1er avril comme la non-participation des unions CFDT et CFTC – brisant l'unanimité du front syndical – auront un effet démobilisateur chez les fonctionnaires...

Le gouvernement comme les fédérations de fonctionnaires n'ignorent cependant pas que les motifs de mécontentement chez *les agents de l'Etat ne concernent* pas que le pouvoir d'achat. D'autres raisons de grogne, diverses, peuvent se greffer sur les mots d'ordre syndicaux pour donner plus d'ampleur au mouvement. *A contrario,* certains *fonctionnaires,* nombreux à être des électeurs de la majorité actuelle, peuvent hésiter à sauter le pas d'une action contre le gouvernement. Autant de considérations qui ont amené diverses fédérations, participantes ou non *au mouvement du 8 et du* 9 mars, à expliquer leurs positions le 1er mars.

L'Union générale des *fédérations* de fonctionnaires CGT fait porter au gouvernement, qui a *« refusé d'apporter des solutions correctes pour rattraper les pertes salariales subies en 1982-1983 »*, la responsabilité d'un *« conflit grave ».* Elle appelle à des manifestations *« les plus unitaires possibles »* dans tout le pays. L'Union interfédérale des agents de la fonction publique FO n'entend pas jouer la carte de l'unité. Non seulement elle n'organisera pas, contrairement au 16 février, des manifestations, mais elle a demandé à ses organisations *« de ne pas participer à des rassemblements ou des manifestations décidés par d'autres centrales syndicales ».* Alors que son secrétaire général, M. André Giauque, a accusé M. Le Pors d'être le ministre de la *« parole reniée »*, cette organisation entend montrer par cette nouvelle action revendicative que le gouvernement risque par sa politique d'aboutir à une rupture de l'équilibre social.

M. Jacques Pommateau, secrétaire général de la FEN – qui pourrait organiser une manifestation unitaire à Paris et dans plusieurs villes de province avec la CGT et les autonomes, – a résitué ce mouvement de grève dans une dénonciation de la politique gouvernementale allant *« au-delà des difficultés salariales ».* Il a vivement critiqué *« la dérive de la politique de rigueur en politique d'austérité ».* Dans une déclaration, la FEN estime qu'il *« s'agit bien plus que d'une banale question pécuniaire ».* Reprenant ses revendications, elle craint *« une campagne anti-fonctionnaires »*, redoutant que, *« dans les allées du pouvoir, des apprentis sorciers espèrent tirer popularité et bénéfice politique d'un conflit entre le gouvernement et les fonctionnaires ».* Pour la FEN, *« la fonction publique et le secteur public peuvent devenir des domaines moteurs pour moderniser la France, pour améliorer la productivité du travail, pour innover, pour aider à dynamiser la politique industrielle et de recherche. Un conflit entre le gouvernement et ses fonctionnaires ruine ces possibilités ».*

S'inquiétant de la politique économique du gouvernement, la FEN élimine toute possibilité d'augmentation de la croissance et de reprise des investissements si le pouvoir d'achat diminue. Demandant *« une politique plus volontariste et donc plus ferme et cohérente »* pour réformer la fiscalité, le financement de la protection sociale et *« protéger notre marché intérieur là où, de toute évidence, la loi du marché est faussée par des pratiques déloyales de la part de nos partenaires internationaux »*, la FEN réclame en fait une réorientation *« à gauche »* de la stratégie gouvernementale. Si elle est écoutée, la fédération d'enseignants, qui accepte l'objectif de 5 % d'inflation pour 1984, pourrait discuter d'un *éventuel « appel à la solidarité générale ».*

Toute autre est la démarche de l'Union des fédérations de fonctionnaires et assimilés CFDT, qui a à justifier son absence dans un mouvement dont elle parie sur l'insuccès. *M. Jean-Pierre Delhomenie, son secrétaire général,* soutient que la clause de sauvegarde en masse assurant le pouvoir d'achat moyen a été respectée pour 1982 et 1983. Selon la CFDT, il y a maintien ou progression du pouvoir d'achat en masse de 80 % des fonctionnaires. Sur les deux années écoulées, et en moyenne, un million de fonctionnaires gagnant moins de 5 200 F brut ont eu, selon ses calculs, qui intègrent la prime de *500 F* de mars *1984,* une progression de *1,8 %* en masse. Pour les deux *millions* de fonctionnaires, C et D pour la plupart, gagnant DE 5 200 à 7 000 F, la progression est ramenée à 0,7 %. De 7 000 à *10 000 F* (huit cent mille *agents*), *il y a perte de pouvoir* d'achat de 0,5 % à 0,6 %, la diminution étant de 1 % à 1,2 % au-dessus de 10 000 F bruts (deux cent mille fonctionnaires), pertes qui, selon la CFDT, par le jeu d'un effet de *report différencié des hausses de* 1983 en 1984, *seront récupérées* en 1984.

Divergeant avec M. Le Pors sur l'octroi d'une *prime de* 500 F, qui ne concerne pas les retraités – elle demandait trois points uniformes, – mais se félicitant que son caratère uniforme favorise les bas salaires, la CFDT est cependant consciente que, par le biais des *prélèvements* sociaux, le pouvoir d'achat du traitement net des fonctionnaires n'a pas augmenté et même a souvent diminué. Mais elle estime que les problèmes essentiels sur lesquels il faut *« marteler »* concernent l'emploi et les inégalités comme la subsistance d'une *« attitude autoritaire »* dans la fonction publique. *« L'initiative CGT-FEN-FO,* commente-t-elle, *est dommageable, car cela aboutit à déplacer les enjeux. C'est une attitude défensive extrêmement grave,* qui *« frise la grève politique. »* Les fonctionnaires trancheront les 8 et 9 mars prochain.

MICHEL NOBLECOURT.

Le nouveau patron de Christian-Dior sera désigné le 5 mars

La société Christian-Dior SA retrouvera-t-elle son calme après l'assemblée générale extraordinaire de ses actionnaires le lundi 5 mars ? Cette *assemblée devra* mettre un terme à la bataille de succession qui a éclaté publiquement au début de février. Une publicité dont se serait bien passée *la* firme, prestigieuse certes, mais fragile : il n'est jamais sage de laisser se répandre des rumeurs sur la qualité d'une gestion (*le Monde* des *12, 13* et *18 janvier*).

De surcroît, la société, au chiffre d'affaires annuel de quatre milliards de francs (dont les 9/10e proviennent de *royalties* étrangères) et qui *emploie environ huit cents* personnes, ne peut être laissée longtemps sans direction effective.

Lundi, les actionnaires devront décider – ou refuser – de ramener de soixante-quinze à soixante-cinq ans l'âge limite pour être PDG de la société ; ils devront, aussi, ratifier – ou non – la nomination de *cinq administrateurs supplémentaires.* Actuellement, le conseil en compte sept.

L'adoption de la première proposition signifierait le départ très rapide de M. Jacques Rouët (soixante-six ans), un homme de qualité mais qui n'a pas su, dit-on, préparer sa succession. Ce départ *n'est pas sans risque. Pour l'étranger,* (où se recrute l'essentiel de la clientèle de la firme), Christian-Dior, c'est M. Jacques Rouët : il y *était à sa création en 1946 et, depuis* 1957, date de la mort du fondateur, il a forgé le renom international du haut couturier.

Cinq noms

Alors qui ? Toutes les cartes du jeu sont dans les mains d'un homme seul : Me Albert Chassagnon, l'administrateur *provisoire* de Boussac-Saint-Frères, propriétaire à 98 % de Christian-Dior.

Une responsabilité redoutable. Certains, proches des alliées du pouvoir, *rêvent de s'instroduire dans* la société. Pour sa part, M. René Mayer, PDG de la Compagnie Boussac-Saint-Frères (CBSF), aimerait *lui aussi* y pousser *quelques* pions. Le contrat gérance de la compagnie qu'il gère lui donne, légalement, davantage qu'un simple droit de regard chez Christian-Dior. Les *bénéfices* de la *maison de haute couture* sont tentants. La vente de l'affaire plus encore. L'argent dégagé permettrait à la compagnie de survivre *moins mal, et l'opération ferait* oublier l'échec des accords passés en juillet dernier entre MM. Willot et la CBSF, accords qui prévoyaient la reconstitution de « l'empire Boussac ». Mais *comment serait accueillie* par la clientèle de Dior une telle opération ?

Qui conseillera M. Chassagnon, lundi, plus particulièrement dans le *choix des noms des nouveaux administrateurs ?*

Des cinq noms qui sont aujourd'hui murmurés, et pour lesquels milite M. Mayer, figurent un *proche du président de* la République, un ambassadeur, collaborateur jadis de Georges Pompidou, le responsable de la création de Dior.

Il paraît difficile de faire se retrouver à la même table MM. Jean-Paul Elkann, administrateur, directeur général démissionnaire, et M. Jacques Rouët. Ce serait pourtant la solution la plus heureuse. Difficile de *les faire se retrouver peut-être,* mais pas totalement impossible. M. Elkann a été coopté il y a une année par M. Rouët et il devait lui succéder. M. Elkann *est autoritaire* certes, mais compétent. Il a de l'entregent et c'est un gagneur. Il a fait d'excellentes affaires avec Caron. Au nom de l'Institut de développement industriel (IDI), il a *redressé* Givenchy, où l'IDI avait dû prendre des intérêts pour faciliter le redressement de l'affaire.

Avant de prendre en main Christian-*Dior,* M. Elkann a-t-il eu le tort de demander une expertise de la société ? Non sans doute. Mais des rumeurs mettant en cause sa gestion – invérifiables – ont bientôt *circulé. MM. Elkann et Rouët se* sont heurtés. Sans doute le président actuel de la firme a-t-il commis des erreurs. Surtout, on lui impute des *frais de représentation excessifs. Mais on ne gère pas une maison de* haute couture comme une société sidérurgique. Le faste n'est pas étranger au prestige d'une « griffe ».

Outre sa succession qu'il n'a pas su préparer, M. Rouët n'a pas rajeuni *à temps son équipe de créateurs* et il n'a pas su renouveler assez vite la politique industrielle de la firme. Dior habille encore – seulement – une bonne centaine de personnalités du Tout-Paris ; c'est dans des activités annexes modernes, d'avant-garde, qu'elle devrait chercher son développement. Contrairement à *Yves Saint-Laurent,* un concurrent dont les modèles de prêt-à-porter de luxe (fabriqués par des sous-traitants) remportent du succès, ceux, plus récents, de *Christian-Dior (il les confectionne* lui-même) ont été un échec.

Un autre danger guette la société : 85 % de son chiffre d'affaires provient de deux licenciés, un Américain et un Japonais. Si ceux-ci par*venaient – ils y songent –* à faire baisser le taux de redevance qu'ils versent à la sociétémère, la bonne santé de Dior serait rapidement compromise. *De même,* si la valeur *du dollar et du yen, par rapport* au franc français, baissait.

ALPHONSE THÉLIER.

Alsthom-Atlantique étudie la construction en Chine d'une ligne ferroviaire de 600 kilomètres

De notre correspondant

Pékin. – La société française Alsthom-Atlantique vient de se voir *proposer par la Chine l'étude d'un* projet d'une ligne ferroviaire complète dans le nord du pays. Cette suggestion a été présentée par M. Li Peng, vice-premier ministre, à M. J.-P. Desgeorges, *président* d'Alsthom-Atlantique, à l'occasion d'une visite de travail de ce dernier, cette semaine, à Pékin.

Le projet envisagé par les Chinois *consisterait à relier* le centre charbonnier de Datong, dans la province du Shanxi, à l'ouest de Pékin, au port de Qinhuangdao, *situé dans* le golfe de *Bohai,* à l'est de la capitale chinoise.

La longueur de cette ligne ferroviaire, dont les Chinois souhaitent vivement la construction en raison de leurs difficultés d'acheminement du charbon des lieux d'extraction vers les régions côtières, serait d'un peu plus de 600 kilomètres.

L'idée d'un seul maître d'œuvre pour l'ensemble du *projet a été* retenue par les Chinois. La société qui s'en verra confier la responsabilité devra donc se *charger, outre la réalisation* des travaux d'infrastructure et du système de signalisation, de livrer le matériel roulant adéquat. Les contacts entre Alsthom-Atlantique et *le* ministère chinois des chemins de fer doivent se poursuivre, à ce sujet, dans les prochains mois.

La possibilité d'une coopération pour la construction des parties conventionnelles de centrales nucléaires a, d'autre part, *été* envisagée. Le programme nucléaire chinois devrait comprendre, après les centrales du Guangdong (deux *unités de 900 mégawatts*) et du Zhejiang (une unité de 300 mégawatts), la réalisation de deux autres usines, chacune composée de deux unités de 900 mégawatts, l'une dans la *région* de Shanghaï, l'autre dans le Nord-Est. Leur construction devrait figurer dans le prochain plan quinquennal (1986-1990).

Désireuse d'être associée à ce développement, la société française s'est déclarée disposée, par la voix de son président, à s'engager sur la voie d'un transfert de technologie vers la Chine de longue durée (vingt ans) pour la fabrication de l'équipement conventionnel des prochaines centrales. Alsthom-Atlantique est, en ce domaine, le premier exportateur mondial. Une délégation du ministère chinois de l'industrie mécanique doit se rendre prochainement en France pour poursuivre l'examen de cette question.

MANUEL LUCBERT.

● **Brevets japonais aux Etats-Unis.** – Les Japonais ont été les plus nombreux à déposer des brevets aux Etats-Unis en 1983, selon le rapport annuel publié par le bureau américain des patentes et des marques déposées. Au total, 36 561 Américains ont fait breveter une invention l'année *dernière* contre 25 424 pour les étrangers. Les dix pays étrangers qui ont déposé le plus de brevets sont dans l'ordre : le Japon (9 212), la RFA (5 567), la Grande-Bretagne (2 075), la France (2 018), le Canada (1 003), la Suisse (1 074), la Suède (709), l'Italie (686), les Pays-Bas (661), l'Australie (304). – *(AFP.)*

● **M. François Ceyrac à l'Élysée.** – M. Ceyrac, président du comité économique et social des Communautés européennes, devait être reçu, le 2 mars, par M. Mitterrand. L'ancien président du CNPF doit faire part au président en exercice du conseil européen de la préoccupation des milieux économiques et sociaux des Dix avant la réunion des chefs d'État et de gouvernement qui se tiendra à Bruxelles les 19 et 20 mars.

La Commission européenne propose un doublement des recettes de TVA

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – La Commission européenne a demandé, le 1er mars, aux Etats membres de la CEE de doubler – de 1 % à 2 % – *leur* versement de TVA (1) au budget de la Communauté. Il s'agit d'un changement sensible de sa position.

En mai 1983, la Commission avait proposé le *« déplafonnement »* du 1 % de TVA qui, avec les droits de douane et les prélèvements agricoles aux frontières des Dix, financent les dépenses communautaires. Cette opération devait permettre dans un premier temps de porter à 1,4 % le pourcentage des recettes nationales versées à la caisse européenne.

Aujourd'hui, la Commission se rend compte qu'une tranche complémentaire de 0,4 % s'avérera très vite insuffisante. Dans ces conditions, *elle craint* que la bataille budgétaire – en supposant que les Dix s'entendent sur le relèvement envisagé – ne rebondisse dès 1986.

En outre, elle a pris conscience *que la majorité des Etats membres* ne souhaitent pas déssaisir leurs Parlements de leurs prérogatives financières. Le projet initial consistait, en effet, à demander aux Assemblées *nationales* de voter le *déplafonnement,* et il devait appartenir ensuite au conseil des ministres de la CEE et à l'Assemblée européenne de se prononcer *sur les tranches complémentaires* de TVA.

Ainsi conclut-elle à la nécessité de fixer un nouveau plafond égal à 2 % *des recettes fiscales des Dix.* Selon la Commission, la CEE serait ainsi assurée de la « paix budgétaire » jusqu'à la fin de la décennie. *Bruxelles explique que l'Europe* a besoin d'une telle garantie pour réussir la réforme de la politique agricole commune et l'élargissement de *la CEE* à l'Espagne *et au Portugal,* ainsi que pour financer l'allégement de la contribution britannique au budget communautaire et le lancement de nouvelles politiques *communes.*

Cette nouvelle orientation va à l'encontre de la position du Royaume-Uni – *et* probablement de l'Allemagne *fédérale,* – qui n'a toujours *pas donné son* accord au principe de l'accroissement des « ressources propres ». Un compromis des Dix à ce sujet ne pourrait de toute façon *intervenir* que *dans* le cadre d'un arrangement *général* sur l'ensemble du contentieux communautaire entre les chefs d'Etat et de gouvernement au *prochain* sommet *européen les 19 et 20 mars à* Bruxelles.

De plus, le projet de la Commission ne peut régler les difficultés immédiates, c'est-à-dire l'insuffisance des *crédits inscrits en 1984* pour honorer les engagements des Dix. L'augmentation des versements de TVA nécessite en effet la ratification des Parlements nationaux.

MARCEL SCOTTO.

(1) 1 % de TVA *correspond* actuellement à 15 milliards d'ECU (103 milliards de francs).

Il faut appeler une vache une vache

(Suite de la première page.)

Et le montant des feuilles de paie du lait de février qui parviendront aux producteurs à la mi-mars, en pleine assemblée générale de la FNPL d'ailleurs, risque d'être déterminant pour l'ordre public.

C'est bien de feuilles de paie qu'il faut parler. Le lait, c'est la rentrée régulière mensuelle, un argent assuré que l'on soit pauvre et vieux *ou jeune et nouvellement installé.* Le lait, c'est, dans une profession agricole pleine d'aléas, la ressource la plus sécurisante.

Le problème posé alors par la surproduction *laitière* en Europe est le suivant pour la France : comment endiguer le fleuve blanc sans provoquer une catastrophe sociale et tout en maintenant le potentiel de production ? *Plus le nombre de producteurs* diminue (moins 35 000 en deux ans), plus la production augmente. Car la marge de productivité est encore grande. Ce dernier aspect est *important.* M. *Rocard,* le 1er mars, a déclaré que, à l'inversé de la sidérurgie, le lait avait un avenir considérable devant lui, notamment sous forme de produits industriels nouveaux. De même qu'il y a une chimie du maïs, il pourra y avoir une chimie du lait.

Mais ce n'est pas la seule raison pour conserver l'outil de production en état de marche. Les *producteurs* français sont en moyenne âgés et une majorité impressionnante n'a pas de remplaçants. Par exemple 40 000 d'entre eux, près de *10 %,* ont plus de soixante ans et *moins* de... 5 vaches. Si l'on n'y prenait garde on risquerait en décourageant trop la production de se retrouver *dans quelques années,* une demi-douzaine au plus, dans une situation de pénurie.

Que faire alors ? Les préférences de la France iraient à un quota *national qu'elle gérerait* avec souplesse, c'est-à-dire avec ses « sous-quotas » par entreprise ou, mieux, par bassin laitier. Au-delà du quota fixé, on ne soutient plus les prix, on pénalise, on taxe. L'idée *dans* l'air serait de moins pénaliser les producteurs des régions en difficulté, de laisser aux jeunes une marge *d'accroissement et* de favoriser la cessation d'activité des plus âgés *par* une sorte d'indemnité viagère de départ (IVD).

M. Debatisse, ancien président de la FNSEA *et ancien ministre,* a, *lui,* lancé l'idée d'un programme à l'américaine : on subventionnerait la non-production. Dès juin 1981, la FNPL avait proposé une IVD laitière, un *« droit de dételer de ce métier de chien »* pour les plus de soixante-cinq ans. Aujourd'hui, elle avance qu'elle peut faire admettre l'idée *d'une pause à ses troupes,* mais elle ne veut pas payer pour la rétroactivité. De quoi s'agit-il ? Du volume de production qui sera pris comme référence pour déterminer le quota national qu'elle s'engage à gérer. La FNPL réclame le volume de 1981 plus 4 %, ce qui correspond en fait à la production de 1983. Tout volume inférieur pris comme référence, reviendrait à faire payer aujourd'hui aux producteurs leurs efforts d'hier, dit la FNPL.

La formule française est séduisante, mais elle a le défaut d'être contraire à l'*« eurorthodoxie ».* A Bruxelles, on aime les mesures tranchées globales, quitte à multiplier (mais en les gérant depuis le Berlay*mont*), les *exceptions...* La France saura-t-elle faire prévaloir une politique agricole nouvelle, de gestion souple, progressive et décentralisée ? C'est un premier enjeu car *la* méthode *ne vaudrait évidemment* pas que pour le lait.

Le second enjeu, c'est l'accord lui-même : s'il ne se fait pas, les producteurs se retrouveront dans une *situation qu'ils n'ont pas connue* depuis 1953 (année où fut créé le premier office d'intervention, Interlait) c'est-à-dire avec un prix fixé en fonction de l'offre et de la demande, la *Communauté n'ayant plus de* ressources pour financer les interventions. Ce serait alors plus dramatique qu'avec le pire des compromis possibles.

Il y a pour la France, si l'on veut bien oublier ce scénario d'échec, un troisième enjeu, celui de la restructuration de l'appareil de production. L'industrie laitière française a fait des progrès considérables. *Elle se* caractérise par la *créativité,* la valeur ajoutée des produits, ses exportations. Mais, en dépit des *excédents,* on se dispute les producteurs *(en témoigne le conflit* entre l'Union laitière normande et la société Besnier) pour faire marcher à plein régime des usines sans doute trop nombreuses.

Les camions des 1 600 sociétés de collecte *se suivent trop souvent sur* la même route. La crise peut être l'occasion d'une rationalisation dans ces domaines. Elle peut être l'occasion *aussi* de faciliter les mutations entre générations et de *modifier* les méthodes de production : moins de lait, plus de revenus par un abaissement des coûts.

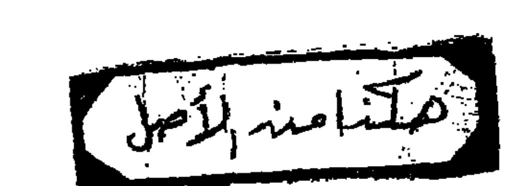
Elle pourrait permettre enfin, *cette crise, de gérer encore plus* souplement le quota national en admettant que les coûts de production varient d'une région à l'autre, d'une *étable* à l'autre (1). *Cela* s'appelle des prix *différenciés,* un *quantum* par travailleur, et c'était dans le programme électoral du parti socialiste, tout comme l'Office du lait qui, lui, *existe* et pourrait donc exercer ses talents sur l'inévitable *restructuration* de l'économie laitière. Est-ce qu'en parlant vrai, en appelant une vache une vache, MM. Rocard et *Souchon iront jusque-là ?*

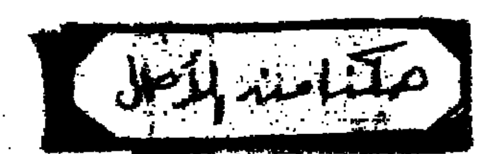
JACQUES GRALL.

(1) Plus de six producteurs de lait sur dix livrent moins de 60 000 litres de lait *par an, volume qui correspond* à la moyenne des livraisons des étables françaises. Ils sont trois sur dix à livrer moins de 30 000 litres. A l'autre bout de l'échelle, six sur cent livrent plus de 150 000 litres.

● *M. Pierre Méhaignerie,* président du CDS, ancien ministre de l'agriculture, s'inquiète du plafonnement de la production laitière. *« Le gouvernement va-t-il abandonner 600 000 producteurs français de lait ? Tout semble l'indiquer »,* déclare-t-il dans un communiqué.

● *M. Bernard Pons,* secrétaire général du RPR, a déclaré, jeudi 1er mars : *« Le président de la République n'a jamais aimé les agriculteurs. Le gouvernement prouve maintenant qu'il veut les matraquer au niveau de leurs revenus. Les décisions envisagées pour la production laitière sont scandaleuses, car elles feront baisser le revenu de 8 %. »*





TRANSPORTS

AVEC UN PRÊT GOUVERNEMENTAL DE 3 MILLIARDS DE FRANCS

La Grande-Bretagne participera à la construction de l'Airbus européen A-320

Londres (*AFP*.) – La participation de la Grande-Bretagne à la construction du nouvel avion européen Airbus A-320 a *été* confirmée implicitement, jeudi 1er mars, aux Communes, par le ministre britannique du commerce et de l'industrie, M. Norman Tebbit, qui a expliqué que son gouvernement accorderait un maximum de 250 millions de livres (3 milliards de francs) à British Aerospace, la société de construction aérospatiale britannique, pour l'aider à financer sa participation au projet. La compagnie avait demandé initialement 437 millions de livres (environ 5,2 milliards de francs).

Le prêt gouvernemental à British Aerospace, remboursable au fur et à mesure que les recettes provenant des ventes seront encaissées, couvrira les besoins de la société pendant les premières années du projet. Pour le reste, la société devra faire appel au secteur bancaire privé, à des conditions qui font encore l'objet de discussions entre British Aerospace et la City de Londres.

La décision a été difficile à prendre du côté britannique. Mme Margaret Thatcher, premier ministre, et son ministre des finances, M. Nigel Lawson, n'étaient pas convaincus que le projet soit rentable. *« Je ne tiens pas à avoir un nouveau Concorde sur les bras »*, avait déclaré Mme Thatcher. Mais, après plusieurs mois de discussions, British Aerospace, à moitié privatisée il y a deux ans par le gouvernement, est finalement parvenue, avec l'appui de divers milieux, à convaincre les ministres non seulement de l'importance politique, industrielle et sociale du projet, mais aussi de sa rentabilité, sans pour autant obtenir la totalité de la somme réclamée.

M. Norman Tebbit a exprimé l'espoir que l'A-320 se révélera être *« le meilleur avion »* de sa classe et que, par conséquent, British Airways, la compagnie aérienne d'Etat britannique, sera en mesure de le commander. British Airways a préféré attendre que cet avion ait fait ses preuves avant d'opter pour lui.

British Aerospace a aussitôt exprimé sa satisfaction. La société a même été en mesure d'annoncer, par la même occasion, la mise en chantier d'un nouveau type d'appareil de 64 à 72 places qui comblera le dernier « trou » dans sa gamme d'avions commerciaux, entre son BAE-748 de 44 à 52 places et son BAE-146 de 82 à 109 places. Cet avion, baptisé ATP (Advancer Turboprop Airliner), sera équipé de deux turbopropulseurs Pratt and Whitney PW-124 de 2 520 ch. Les livraisons pourront commencer en septembre 1987, et la compagnie estime qu'il existe, pour ce type d'appareil, un marché mondial de huit cents à mille unités dont un tiers pourrait lui revenir.

⁂

A Toulouse, siège des usines de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), le conseil régional de Midi-Pyrénées se déclare satisfait de la décision du gouvernement britannique. Dans un communiqué, l'établissement public régional espère *« une amélioration rapide des plans de charges non seulement de la SNIAS, mais également des entreprises de sous-traitance de la région qui en dépendent et qui étaient en difficulté depuis de nombreuses années »*.

PREMIÈRES LIVRAISONS EN 1988

Le coût de lancement de l'Airbus A-320 – un moyen-courrier biréacteur de cent cinquante places – devrait dépasser les 13 milliards de francs. Le financement devrait être partagé à raison de 35 % pour la France, 35 % pour la RFA, 26 % pour la Grande-Bretagne et 4 % pour l'Espagne. Ce qui correspond aux participations des industries respectives des pays concernés : la Société nationale industrielle aérospatiale (France), Messerchmitt - Bolkow - Blohm (RFA), British Aerospace (Grande-Bretagne) et Casa (Espagne).

A l'heure actuelle, il est prévu de doter l'A-320 de deux réacteurs du modèle CFM-56 que la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA), en France, a conçu pour d'autres types d'appareil en coopération avec General Electric, aux Etats-Unis. Mais l'A-320 pourra être équipé d'autres réacteurs, notamment de réacteurs Rolls-Royce.

L'Airbus A-320, qui coûtera 25 millions de dollars au prix 1983, a déjà été commandé à 96 exemplaires, dont 51 fermes et 45 en option, par cinq compagnies différentes : Air France, Air Inter, British Caledonian, Inex Adria (Yougoslavie) et Cyprus Airways.

Les premières pièces de l'appareil arriveront aux chaînes d'assemblage de Toulouse au printemps 1986. Il effectuera son premier vol en hiver 1987 pour être livré aux premiers clients dans le courant de 1988.

M. FITERMAN : Toutes les conditions sont réunies pour un lancement définitif

Commentant la décision britannique, M. Charles Fiterman, ministre des transports, a déclaré :

« Après les décisions positives déjà prises en RFA et en Espagne, et le gouvernement français ayant garanti que les financements qui concernent la part française seraient assurés à hauteur nécessaire, toutes les conditions sont donc maintenant réunies pour qu'Airbus Industrie procède au lancement définitif de l'A-320 et assure, comme prévu, sa sortie commerciale au printemps 1988.

» Afin d'entériner conjointement la décision de nos gouvernements et d'arrêter les conditions du développement de notre coopération, je vais rencontrer mes collègues allemand, britannique et espagnol dans les prochains jours. Je suis persuadé que l'annonce de la naissance prochaine d'un petit dernier dans la famille Airbus va réjouir profondément tous ceux, et ils sont nombreux dans notre pays, qui sont attachés au développement de notre industrie aéronautique ».

Le gouvernement accepte une accélération de la détaxation du gazole au profit des transporteurs routiers

Au terme de la négociation, le jeudi 1er mars, entre les organisations professionnelles de routiers et le ministère des transports, à laquelle ont été associés les principaux syndicats de chauffeurs, M. Charles Fiterman, ministre des transports, s'est félicité des *« conclusions positives »* obtenues, mais il a, néanmoins, souligné que les coûts des mesures annoncées restait limité. Quatre séries de décisions ont été prises :

● LE PASSAGE DES FRONTIÈRES

Le gouvernement français a décidé d'appliquer, au 1er janvier 1985, les directives européennes tendant à faciliter le passage des frontières aux partenaires. Un conseil extraordinaire des ministres des transports a été convoquer à cet effet pour le 22 mars par M. Fiterman, qui le présidera.

Les mesures adoptées dès le 21 février, d'autre part, sont en cours d'application : ainsi la commission de travail Mont-Blanc-Fréjus se réunira d'ici à deux semaines ; les effectifs qui assurent la viabilité hivernale ont été accrus de 14 personnes, et 2 700 routiers ont bénéficié d'ores et déjà de l'indemnité de 2 000 francs.

● LES IMPOTS

La déductibilité de la TVA sur le gazole, de 30 % actuellement, devrait être accélérée. Le taux de récupération, en matière de transport international, devrait être porté à 50 % au plus tard en novembre 1984 (et non en 1986, comme cela était prévu initialement) ; un processus de passage progressif à 100 % en novembre 1987, toujours pour les échanges internationaux, est engagé. D'autre part, le taux de récupération de la TVA pour le transport national passera à 50 %, également de manière anticipée, dès le premier mai 1985 (et non en 1986), ce qui n'avait pas été envisagé explicitement par les pouvoirs publics jusqu'à présent. Le président de la Fédération nationale des transports routiers (FNTR), M. Maurice Voiron, tout en se félicitant de *« la brèche »* ainsi ouverte, a trouvé le calendrier retenu *« trop long, timide et d'une grande tristesse »*.

Toujours en matière fiscale, la France proposera et soutiendra activement à l'échelon européen la transformation de la taxe sur les assurances (qui a doublé cette année) en TVA déductible. La FNTR aurait souhaité que le gouvernement se préoccupe aussi de la révision de la taxe professionnelle et de la possibilité de récupérer les péages autoroutiers.

● L'AIDE A LA MODERNISATION

Le secteur routier pourra accéder aux financements privilégiés ouverts aux autres entreprises industrielles – et notamment aux prêts des CODEVI et aux aides aux économies d'énergie ou à la gestion des PME.

● LES CONDITIONS DE TRAVAIL

La France contribuera à l'assouplissement du règlement social européen sur les durées de conduite, de huit heures par jour actuellement à neuf heures (avec des pointes de dix heures). La diminution du temps de conduite hebdomadaire reste pourtant un objectif du ministère, tout comme l'extension des limitations de vitesse à tous les pays de la Communauté.

Ces mesures d'aide, encore insuffisantes au total aux yeux de la profession, ne sauraient, pour le ministre des transports, résoudre tous les problèmes de fond de ce secteur : *« Il faut agir pour améliorer les structures de cette profession,* a déclaré M. Fiterman, *et maîtriser l'évolution de ses capacités. »* La suppression à terme du statut des tractionnaires, petits artisans, sous-traitants des gros, qui ont été largement à l'origine de la crise actuelle, apparaît, en effet, toujours extrêmement prioritaire pour le ministre des transports.

M. ALAIN MAUGARD DIRECTEUR DE LA CONSTRUCTION

● M. Alain Maugard, ingénieur en chef des ponts et chaussées, a été nommé directeur de la construction au conseil des ministres du 29 février.

[Né le 23 avril 1943, à Nérac (Lot-et-Garonne), polytechnicien et ingénieur en chef des ponts et chaussées, M. Alain Maugard a fait toute sa carrière au ministère de l'urbanisme et du logement (qui s'appelait ministère de l'équipement, au début de sa carrière, avant de devenir « du cadre de vie et de l'environnement », puis de connaître la dénomination actuelle). De 1967 à 1972, il fut chargé des problèmes de rationalisation des choix budgétaires au service des affaires économiques et internationales, puis, jusqu'en 1975, chargé de l'urbanisme-opération à la direction départementale de l'équipement (DDE) des Hauts-de-Seine, puis, jusqu'en 1978, directeur départemental adjoint de la DDE de Meurthe-et-Moselle, chargé de l'urbanisme et du logement. De 1978 à 1981, il est chef du service de la politique technique à la direction de la construction et secrétaire permanent du plan-construction. Dès le 9 juillet 1981, il est directeur adjoint du cabinet de M. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement ,et il gardera ses fonctions , en octobre 1983, auprès de M. Paul Quilès.]

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	7,9630	7,9650	+ 150	+ 180	+ 300	+ 345	+ 790	+ 910
$ can.	6,3560	6,3580	+ 120	+ 159	+ 250	+ 302	+ 694	+ 805
Yen (100)	3,4080	3,4120	+ 157	+ 176	+ 236	+ 363	+ 1003	+ 1064
DM	3,0000	3,0040	+ 169	+ 183	+ 342	+ 363	+ 1011	+ 1070
Florin	2,7290	2,7320	+ 141	+ 155	+ 287	+ 307	+ 856	+ 907
F.B. (100)	15,0450	15,0600	– 114	+ 27	– 172	+ 26	– 352	+ 40
F.S.	3,6840	3,6890	+ 274	+ 296	+ 555	+ 584	+ 1592	+ 1666
L. (1 000)	4,9400	4,9470	– 228	– 184	– 453	– 403	– 1274	– 1161
£	11,8325	11,8500	+ 295	+ 347	+ 622	+ 713	+ 1922	+ 2134

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 1/2	9 7/8	9 3/4	10 1/8	9 7/8	10 1/4	10 1/4	10 5/8
DM	5 3/8	5 3/4	5 1/2	5 7/8	5 9/16	5 15/16	5 3/4	6 1/8
Florin	5 3/4	6 1/2	5 3/4	6 3/8	5 3/4	6 3/8	5 7/8	6 1/2
F.B. (100)	10	10 3/4	12 1/4	13 1/4	12 1/4	13 1/4	12 1/4	13 1/4
F.S.	2 1/4	3	3 5/16	3 11/16	3 7/16	3 13/16	3 5/8	4 1/8
L. (1 000)	16	16 3/4	15 1/2	17 1/2	16 1/2	17 1/2	17 3/8	18 3/8
£	8 3/4	9 7/16	9	9 3/8	9	9 3/8	9	9 5/8
F. franç.	12 1/4	13 1/4	15 3/8	16 1/4	16 1/4	17 1/4	16	17

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MONNAIES

La Yougoslavie va recevoir du FMI une aide de 500 millions de dollars

De notre correspondant

Belgrade. – Après de longues et difficiles négociations, un accord de principe a été conclu entre la Yougoslavie et le Fonds monétaire international. Cet accord devra encore être soumis à l'approbation de l'Assemblée nationale yougoslave et des organes compétents du FMI.

Le Fonds avancera à Belgrade *près de 500 millions de dollars, dont* 220 millions représenteront un prêt financier, le reste devant servir au *rééchelonnement et au paiement* des intérêts d'une dette extérieure, évaluée actuellement à environ 21 milliards de dollars. Cet accord permettra à la Yougoslavie d'obtenir des pays et des banques occidentaux des *crédits pour un montant* de 3 milliards de dollars.

Au cours des négociations, le Fonds monétaire aurait posé notamment les conditions suivantes :

– Augmentation des taux d'intérêt à un niveau supérieur de 1 point à celui de l'inflation. Les Yougoslaves n'ont pu accepter cette condition, l'inflation dans leur pays ayant en 1983 atteint près de 60 %, mais, aux termes d'un compromis, cette majoration sera réalisée à la moitié de l'année 1985 ;

– Etablissement d'un cours « réel » du dinar. Cette condition, elle aussi, n'a pas été acceptée. Les négociateurs sont tombés d'accord pour maintenir le cours « glissant » qu'il avait suivi jusqu'à présent. En 1983, le dinar s'est déprécié de 80 % par rapport au dollar ;

– Levée du blocage des prix et des services décrété en décembre dernier par le gouvernement fédéral. L'accord de principe conclu à ce sujet prévoit qu'à partir de la fin du mois de mars la moitié environ des prix seront libérés, le reste devant l'être progressivement d'ici à la fin de l'année.

Au cours des négociations avec le FMI, plusieurs dirigeants auraient fait état, ces dernières semaines, de la possibilité pour la Yougoslavie, si des conditions acceptables ne lui étaient pas proposées, de proclamer un moratoire de sa dette. Le gouvernement fédéral avait même préparé un « plan de réserve » qu'il aurait appliqué dans ce cas. Cette éventualité semble maintenant écartée, les milieux financiers étant convaincus que l'Assemblée nationale fédérale et les organes compétents du FMI donneront leur aval à l'accord réalisé. Mais, même dans ce cas, il est évident que 1984 sera encore une année des plus difficiles pour la population yougoslave et qu'il en sera ainsi, à en croire M. Markovitch, président de la Ligue des communistes, jusqu'en 1990, la dette extérieure devant alors être ramenée entre 10 et 12 milliards de dollars.

PAUL YANKOVITCH.

● **Prêt américain de 780 millions de dollars au Chili.** – Un consortium de douze banques américaines, dirigé par la Manufacturers Hanover Trust Company, vient d'accorder à la Banque centrale du Chili un prêt de 780 millions de dollars. Ce prêt est remboursable sur neuf ans, avec un délai de grâce de cinq ans, à un taux d'intérêt supérieur de 1,75 % au taux interbancaire de Londres et de 1,5 % au taux de base de New-York. Le dernier prêt important obtenu par le Chili avait été accordé en juillet 1983. Il portait sur une somme de 1,3 milliard de dollars, remboursables en huit ans, avec un délai de grâce de quatre ans, mais à un taux d'intérêt bien supérieur, selon une source proche des milieux bancaires chiliens. – (*AFP.*)

LE DOLLAR AU-DESSOUS DE 8 F

Sur des marchés des changes relativement nerveux, les cours du dollar ont repris leur glissement vendredi 2 mars 1984. A Francfort, la devise américaine est retombée au-dessous de 2,60 DM pour la première fois depuis le 28 octobre 1983 s'établissant à 2,5850 DM environ et à Paris, elle a baissé au-dessous de 8 F, pour la première fois depuis la fin octobre, également, s'inscrivant à 7,96 F, après avoir touché 7,95 F.

Ces jours derniers, le dollar paraissait partout se stabiliser aux alentours de 2,60 DM et 8 F, cours considérés comme des « seuils » de résistance. Mais les seuils sont faits pour être enfoncés. Cette fois-ci, c'est l'annonce d'une augmentation de 1,7 milliard de dollars de la masse monétaire des États-Unis, qui a déclenché la reprise de la BAISSE. Cette augmentation, est conforme aux prévisions certes, mais elle est tout de même, jugée trop forte car elle pousse ladite masse monétaire au voisinage du plafond de croissance qui lui a été assignée par le Réserve fédérale, Banque centrale des États-Unis. Par ailleurs, M. Paul Volcker, président de la Réserve, a poursuivi son offensive, jeudi 1er mars, devant une commission du congrès, comparant l'énorme déficit budgétaire américain à un « pistolet chargé » pointé sur le cœur de l'économie des États-Unis et ajoutant : « Nul ne peut savoir quand le coup partira ».

Dans ces conditions, le dollar, qui avait déjà fléchi jeudi soir à New-York, s'est affaibli par la suite sur les marchés d'Extrême-Orient, notamment Singapour, et a été vendu vendredi en Europe.

C'est le lundi 1er août 1983 que le cours du « billet vert » avait, pour la première fois, dépassé le cours de 8 F à Paris, pour monter, peu après, à 8,24 F. Il retombait, début octobre, au-dessous de 7,90 F, puis reprenait irrésistiblement son ascension pour culminer à près de 8,70 F le 12 janvier 1984. Il est à remarquer qu'en un mois, il a refait, en baisse, tout le chemin qu'il avait parcouru, à la hausse, en six mois.

FAITS ET CHIFFRES

Industrie

LES SYNDICATS DES CHANTIERS NAVALS OPPOSÉS AU PLAN DE RÉDUCTION DES CAPACITÉS DE PRODUCTION

Les syndicats CGT, CFDT, FO et CGC ont exprimé leur opposition le 1er mars, au cours de la *réunion tripartite* avec les directions des chantiers et le gouvernement, à la réduction du tiers des capacités de production dans les chantiers navals français (*le Monde* du 2 mars). Pour eux, les cinq commandes annoncées par M. Guy Lengagne, secrétaire d'Etat à la mer, sont insuffisantes.

M. Yves Gioda (CGT) a déclaré qu'il n'était pas possible de « *partir d'une hypothèse de réduction de la capacité de production des chantiers. Toute réduction se heurtera à l'opposition des travailleurs* », a-t-il dit, en ajoutant toutefois que « *le processus de discussion engagé va se poursuivre, notamment sur le devenir de l'industrie, la modernisation des chantiers, l'étude des coûts et la formation professionnelle* ».

Selon M. Marcel Ghuiheneuf (CFDT), plusieurs navires pourraient être immédiatement construits, notamment un car-ferry pour les lignes de la Manche de la SNCF et des navires pour le renouvellement de la flotte de la Compagnie générale maritime.

Pour M. Michel Huc (FO), « *la discussion de ce jour ne règle rien dans l'immédiat. Aucune réponse n'a été apportée sur les problèmes immédiats d'emplois. Le combat va se poursuivre* ».

Enfin, la CGC a regretté que, « à ce jour, aucun élément ne soit intervenu sur les conséquences sociales des réductions des capacités de production ». Elle a demandé « *une concertation pour la mise en œuvre d'emplois de substitution* ».

Social

● **Les syndicats hostiles aux licenciements chez Citroën.** – L'annonce par la direction de Citroën, le 9 mars, la résorption d'un sureffectif de 5 959 personnes, dont près de 3 000 licenciements, a suscité de vives réactions des syndicats. La CGT a affirmé son rejet des licenciements, demandé l'annulation du chômage technique (six jours prévus en mars à Aulnay-sous-Bois), la réduction du temps de travail et la retraite à cinquante-cinq ans. Elle demande l'embauche pour accroître la production. FO, pour sa part, « *refuse les licenciements secs mais est favorable aux départs volontaires en prérétraite* ».

● **Antifer : reprise du travail des remorqueurs.** – Les officiers-mécaniciens CGT de la société de remorquage Les Abeilles du Havre *on décidé*, le 1er mars, de reprendre leur service au terminal pétrolier d'Antifer. Ils avaient commencé *leur grève* le 9 janvier à la suite d'un différend sur les congés avec la direction. (Ils réclament dix jours de congés supplémentaires par an.)

● **Des sidérurgistes d'Usinor-Longwy occupent l'aciérie de Réhon (Meurthe-et-Moselle).** – Une centaine de sidérurgistes d'Usinor-Longwy (cinq mille huit cents salariés) occupent depuis jeudi 1er mars l'aciérie de Réhon (Meurthe-et-Moselle), bloquant entièrement la production. Déclenchée en riposte à la décision de la direction de « *remodeler les équipes du train à feuillards en fonction de la production prévisible au mois de mars* », cette action vise, selon la CGT, à obtenir « *le réexamen du dossier de Longwy* ». Le mouvement risquant d'entraîner une paralysie complète des installations d'Usinor-Longwy, la direction a réuni, jeudi soir, le comité d'établissement à la sous-préfecture de Briey, en terrain neutre. A cette occasion, il a présenté le calendrier d'arrêt des installations si les barrages mis en place par les sidérurgistes n'étaient pas levés. Une vingtaine de sidérurgistes d'Usinor ont dévidé, le 2 mars, vers 0 h 30, quatre feuillards (des lames d'acier enroulées, pesant plusieurs tonnes chacune) dans les rues du centre de Longwy. – (*Corresp.*)

Nominations

● **M. JACQUES POLY**, PDG de l'INRA (*Institut national de la recheche agronomique*), vient d'être élu président du GERDAT (*Groupement d'études et de recherches* pour le développement de l'agriculture tropicale), en remplacement de M. Hubert Dubois, qui occupait ces fonctions depuis septembre 1980.

● **M. EDME NEROT** vient d'être *nommé* président-directeur général de la Société française de soins et de parfums (FSP), qui regroupe, depuis novembre dernier, trois filiales du groupe Unilever : Elida Gibbs (produits de soins de grande diffusion), Pharmeurop (produits pharmaceutiques), et Harriet Hubbard Ayer (parfums et produits de luxe). La FSP a un chiffre d'affaires annuel de 900 millions de francs ; elle emploie sept cent cinquante personnes. M. Nerot, cinquante-cinq ans, ancien élève de HEC, a fait toute sa carrière chez Unilever. Il est, d'autre part, président de l'Union des annonceurs.

● **M. LOUIS COLLAUDIN** a été élu président de la Fédération nationale bovine (dont il était jusqu'ici secrétaire général), en remplacement de M. Marcel Bruel, qui demeure *président* de l'OFIVAL (Office interprofessionnel des viandes.

● **RICHARD ZISSWILLER** a été nommé directeur du CPA (Centre de perfectionnement dans l'*administration des affaires*), en remplacement de Pierre Méchin. M. Richard Zisswiller, quarante-deux ans, est diplômé de HEC. Il a complété ses études par un diplôme de l'Institut de statistiques de l'université de Parsi, un diplôme d'études supérieur de sciences conomiques et l'International Teachers Program de Harvard. Le CPA est un établissement dépendant de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, qui a pour mission de perfectionner des dirigeants d'entreprise aux fonctions de direction.

● **M. FRANÇOIS HECKER**, qui dirigeait la division internationale de la BNP avant de prendre sa retraite en 1983, a été nommé PDG de la Banque *arabe privée* (BAP), filiale à 100 % de la Banque arabe et internationale d'investissements (BAII), *dont le président* est M. Yves Lamarche. La BAP est une banque commerciale, dont l'essentiel de l'activité se partage entre le service à la clientèle de particuliers (principalement gestion de fortune) et l'aide aux PME à vocation exportatrice. Rappelons que la BNP détient une participation dans le groupe BAII au travers du consortium Société financière internationale.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



BANQUE VERNES ET COMMERCIALE DE PARIS

Le conseil d'administration, dans sa séance du 23 février 1984, a examiné les résultats provisoires de l'exercice 1983.

Malgré une augmentation satisfaisante du produit net bancaire (+ 11 %) et un net ralentissement de la croissance des frais généraux, ceux-ci se traduiront par une perte voisine de 160 millions de francs.

En effet, il a été nécessaire de constituer des provisions d'un montant élevé pour faire face, d'une part aux pertes générées par les filiales immobilières de la banque, notamment la SERDI, sur un portefeuille d'opérations initiées il y a plusieurs années dans une conjoncture plus porteuse, et d'autre part à l'évolution défavorable du recouvrement d'importantes créances sur des débiteurs depuis longtemps en situation contentieuse ou précaire.

Au cours de cette réunion, il a été indiqué que les actionnaires (Etat et *Compagnie financière de Suez*) avaient décidé d'effectuer des apports de fonds propres à hauteur des pertes constatées, sans préjuger des compléments qui pourraient s'avérer nécessaires pour permettre à la Banque de poursuivre son développement.

CHARGEURS SA

Le conseil d'administration a, dans sa séance du 29 février, pris connaissance des premières informations sur l'ensemble de l'exercice 1983 *dont* les *comptes* définitifs lui seront soumis dans sa réunion du 18 avril prochain.

Le chiffre d'affaires consolidé a atteint 11,2 milliards de *francs*, en augmentation de 5 % sur celui de l'exercice 1982. Le bénéfice net consolidé marquera une progression très nettement plus forte que celle du chiffre d'affaires.

Le résultat social de Chargeurs SA devra supporter les importantes provisions rendues nécessaires par la situation de certaines filiales, spécialement du secteur maritime, et sera de ce fait très fortement déficitaire.

En raison de la forte surcapacité mondiale de navires, les affaires de transport maritime ont, pour la deuxième année consécutive, enregistré des pertes importantes. L'UTA, malgré la baisse de son activité sur l'Afrique et la hausse du *dollar*, est *parvenue* à *améliorer* ses résultats grâce à une bonne gestion de l'offre de transport, à la baisse du prix des carburants et aux résultats favorables de la gestion de sa trésorerie.

En l'absence, pour la première fois, de pertes exceptionnelles importantes, les filiales industrielles ont vu leurs résultats progresser de façon très sensible.

INSTITUT DE DÉVELOPPEMENT DES INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

(35, av. Franklin-Roosevelt, 75008 Paris)
Tél. : (1) 359-91-41

L'Institut de développement des industries agricoles et alimentaires (IDIA), établissement financier spécialisé dans l'apport de fonds propres et *quasi-fonds propres aux* entreprises du secteur agro-alimentaire, vient de procéder, conformément à la décision de l'assemblée générale de ses actionnaires de mai 1983, à une augmentation de capital de *248 275 500 F.*

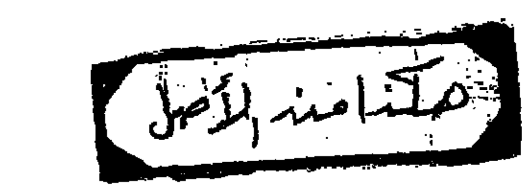
Le capital se trouve ainsi porté de 201 850 000 F à 450 125 500 F.

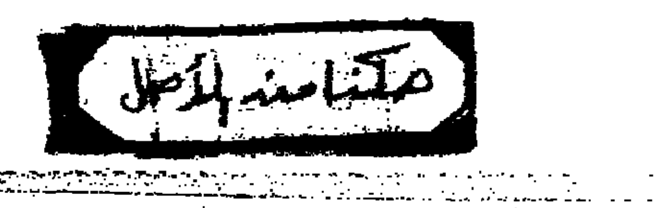
CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE – OBLIGATIONS 16,90 % MARS 1982

Les *intérêts* courus du *9 mars* 1983 au 8 mars 1984 sur les obligations Electricité de France 16,90 % mars 1982 seront payables, à *partir* du *9 mars* 1984 à raison de F 760,50 par titre de 5 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 2 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 84,50 (montant global : F 845,00).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de F 126,69 auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit *F 8,45 faisant* ressortir un net de F 625,36. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code *général* des impôts.





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

1er mars

Reprise

Très affaiblie ces deux derniers jours, la Bourse de Paris avait meilleure mine jeudi. Un mouvement de reprise s'amorçait à l'ouverture. Entretenu par la suite grâce au raffermissement de CSF et de plusieurs valeurs pétrolières, il allait permettre à l'indicateur instantané de se hisser à 1,2 % environ au-dessus de son niveau de la veille.

En s'organisant, la résistance de Wall Street a quelque peu revigoré le marché, qui, d'autre part, a appris que la croissance économique s'était accélérée aux États-Unis en janvier. Ce qui n'est pas pour lui déplaire.

Cependant, les opérateurs étaient toujours dans l'expectative. Plusieurs fois échaudés, le plus grand nombre se sont engagés sur la pointe des pieds. Quelques rachats faits par les vendeurs à découvert mais aussi les acquisitions de certains investisseurs américains – sur Perrier en particulier – ont fait la décision.

Derechef, l'effet de levier a joué avec un nombre très restreint de baisses. Les divers indices ont été ainsi plus sensibles aux hausses enregistrées pendant la séance, dont on retiendra : Bellon, SFIM, Chargeurs, Schneider, SCREG, Beghin, CFR, Leroy-Somer, Olida, CFP, Esso.

Baisse de la devise-titre, qui a coté entre 10,20 F et 10,28 F contre 10,27-10,42 F. L'or s'est un peu redressé à Londres : 395,25 dollars l'once contre 394,25 dollars.

A Paris, le lingot a valu 102 400 F (– 300 F) et le napoléon 656 F (– 4 F). Le volume des transactions a diminué : 8,29 millions de francs contre 11,90 millions de francs.

NEW-YORK

Légère hausse

Timidement, le marché new-yorkais a repris un peu de vigueur pour s'adjuger 4,81 points, à 1 159,44 points en fin de séance, jeudi, le bilan des échanges régressant à 82 millions d'actions contre 92,8 millions la veille. Les valeurs pétrolières ont été à nouveau très entourées en raison des rumeurs d'OPA en tout sens qui continuent à circuler sur le Big Board.

Les derniers chiffres relatifs à la masse monétaire, en augmentation de 1,7 milliard de dollars, ont été jugés conformes aux prévisions des spécialistes, lesquels tablaient sur une progression comprise entre 1 et 2,5 milliards pour la semaine bancaire au 20 février dernier.

Selon eux, ces statistiques ne vont pourtant apporter aucun élément nouveau à la polémique qui continue à se développer dans les milieux financiers sur l'évolution possible des taux d'intérêt dans la perspective d'un trou budgétaire dont on se demande bien comment il pourrait être comblé.

A cet égard, le président de la Réserve fédérale, M. Paul Volcker, qui intervenait devant le Congrès américain, a indiqué qu'une baisse des taux d'intérêt de 1 % environ ne serait pas exclue dans les prochains mois à la condition que le déficit fédéral puisse être comprimé de 50 milliards de dollars à brève échéance, seul moyen, selon lui, d'éviter un télescopage entre les demandes publiques et celles d'entreprises privées sur le marché des capitaux.

VALEURS	Cours du 29 fév.	Cours du 1er mars
Alcoa	37 1/2	37 1/2
A.T.T.	17	17 1/8
Boeing	43 1/8	43
Chase Manhattan Bank	50 5/8	50 5/8
Du Pont de Nemours	47 3/8	47 3/4
Eastman Kodak	67 7/8	67 5/8
Exxon	38 1/2	39 1/8
Ford	37	37 5/8
General Electric	52	51 3/4
General Foods	48	48 1/2
General Motors	69	69 3/8
Goodyear	26 1/4	27 1/8
I.B.M.	110 1/8	111 3/8
I.T.T.	40 3/4	41
Mobil Oil	31 1/4	31 3/4
Pfizer	37 3/8	37 3/8
Schlumberger	48	47 7/8
Texaco	45 1/4	45 3/8
U.A.L. Inc.	30	30 3/4
Union Carbide	54 1/4	54 3/4
U.S. Steel	27 1/4	27 1/8
Westinghouse	46 1/8	45 1/4
Xerox Corp.	41	40 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

TONNA ELECTRONIQUE. – Ce groupe, qui consacre près des trois quarts de son activité à la fabrication et à la vente d'équipements destinés à la réception des signaux radio et télédiffusés, fera son entrée le 13 mars prochain au second marché de la Bourse de Nancy au prix minimal de 120 F par action. Cette PME, dont le siège est à Reims, a réalisé en 1983 un chiffre d'affaires de 190 millions de francs à travers cinq filiales (Téléréseaux, Sadtel, Sicart, Elap et Diela) débouchant sur un bénéfice net voisin de 5 millions de francs, la marge brute d'autofinancement ressortant à 10 millions de francs. En 1984, compte tenu des retombées liées au programme Canal Plus et aux projets de réseaux câblés, le chiffre d'affaires de Tonna Electronique devrait atteindre 230 millions de francs, le bénéfice net consolidé passant aux alentours de 7,5 millions. Au titre de l'exercicede 1983, la firme dont le capital est détenu par la société familiale Antennes Tonna (38 %), la SAT (Société anonyme de télécommunications) (14 %), les dirigeants de l'entreprise (29 %), Média Investissement, fonds commun de la Banque Worms (13 % environ) et le personnel (6 %) mettra en distribution un dividende net de 2,20 F par action, soit 15 % à 20 % du résultat réalisé, le président, M. Jacques du Bourguet, escomptant une distribution de 25 % à 30 % du résultat au cours des prochaines années. L'opération d'introduction est animée par la Banque Worms et par la charge d'agent de change Tuffier-Ramier. Elle concernera 19 000 actions sur les 295 000 qui composent le capital.

ELECTRO FINANCIERE. – Suspendue depuis le 27 février dernier, la cotation de cette action à la Bourse de Paris sera reprise le 9 mars prochain, sa société-mère, la Compagnie générale d'électricité, ayant fait connaître les conditions de l'offre publique de vente concernant cette société de portefeuille. A partir du jeudi 8 mars 1984, 160 000 actions Electro-Financière seront offertes au public au prix de 465 F par action, ce qui représente 11,9 % de son capital, actuellement réparti entre Alsthom Atlantique (10 %), Cit-Alcatel (idem), Alcatel Electronique (8 %), Blanzy-Ouest (28,6 %), pour l'essentiel.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1983)

	29 fév.	1er mars
Valeurs françaises	105,3	104,4
Valeurs étrangères	100,5	100,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	29 fév.	1er mars
Indice général	160,2	162,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 2 mars .... 12 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1er mars	2 mars
1 dollar (en yens)	233,55	233,26

BOURSE DE PARIS — Comptant — 1er MARS

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	26 05	1 254
5 %	39 60	0 410
3 % amort. 45-54	....	1 754
Emp. 7 % 1973	8880	..
Emp. 8,80 % 77	118	6 828
9,80 % 78/93	90 20	6 256
8,80 % 78/86	91 45	1 948
10,80 % 79/94	92 59	6 311
13,25 % 80/90	100 55	9 883
13,80 % 80/87	102 60	5 203
13,80 % 81/99	101 80	1 772
16,75 % 81/87	110 20	7 963
16,20 % 82/90	111 35	2 169
16 % juin 82	110 90	11 672
E.D.F. 7,8 % 61	137	1 567
E.D.F. 14,5 % 80-92	101 35	9 812
Ch. France 3 %	139 50	..
CNB Bques janv. 82	101 97	2 225
CNB Paribas	102 20	2 225
CNB Suez	102 20	2 225
CNI janv. 82	101 78	2 226

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Obligations convertibles		
B.S.N. 10,50 % 77	2850	2800
Carrefour 6,75 % 77	333	333
Interbail (obl. conv.)	236 10	244 60
Lafarge 6 % 72	350	348
Martel 8,75 % 70	1640	1660
Michelin 5,50 % 70	638	....
Moët-Hennes. 6% 77	1630	1677
Pétr. (Fse) 7,50 % 79	236	236
Peugeot 6% 70-75	364 50	....
Sanofi 10,25% 77	....	....
SCREG	160	....
Télém. 7% 74	175	180
Thom.-CSF 8,8% 77	350	360
Actions au comptant		
Aciers Peugeot	50 60	50 10
A.G.F. (St Cent.)	361	361
A.G.P. Vie	5889	5750 o
Agr. Inc. Madag.	98	98
Alfred Herlicq	70	70
Allobroge	345	350 20
André Roudière	138	135
Applic. Hydraul.	299 60	298
Arbel	37 10	38
Artois	396 50	398 20
At. Ch. Loire	15 50	15 20
Ausseda-Rey	28 50	28
Bain C. Monaco	85 20	88
Bazaris	460	441 40
Banque Hypoth. Eur.	297	294 50
Blanzy-Ouest	272	261
B.N.P. Intercontin.	176 80	170 50
Bénédictine	1659	1655
Bon-Marché	120	120
Borie	305	295
Bras. Glac. Int.	935	....
Cafff	370	370
Cambodge	210	214
C.A.M.E.	98	98
Campenon Bern.	156 50	155
Caout. Padang	320	320
Carbone-Lorraine	52	50 40
Carnaud S.A.	140	140 10
Caves Roquefort	791	822
C.E.G.Frig.	206	207
C.E.M.	30	29
Centen. Blanzy	781	760
Centrest (Ny)	107 50	....
Cerabati	70 50	68
C.F.F. Ferrailles	168	170
C.F.S.	782	780
C.G.I.B.	80 60	....
C.G.V.	109 20	109 70
Chambon (M.)	410	....
Chambourcy (M.)	1025	....
Champex (Ny)	105	105
Chim. Gde Paroisse	78	78
C.I. Maritime	410	402
Ciments Vicat	239 50	237
Citram (B)	125	....
Clause	456	460
Cl. MA (Fr.-Bail)	350	350
Cochery	46	....
Cofradel (Ly)	415	410
Cogifi	239 60	240
Comindus	690	688
Comiphos	173 60	175
Comp. Lyon-Alem.	210 50	205
Concorde (La)	260	260
C.M.P.	14 20	14 70
Conte S.A. (Li)	43	....
Crédit (C.F.B.)	187	185 10
Créd. Gén. Ind.	385	400
Cr. Universel (Cie)	488 80	470
Crédital	125	124
Darblay S.A.	221	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Darty Act. d. p.	705	....
De Dietrich	350	350
Degremont	142	....
Delalande S.A.	248	257
Delmas-Vieljeux	635	635
Dév. Rég. P.d.C (Li)	127 50	....
Didot-Bottin	601	601
Dist. Indochine	385	385
Drag. Trav. Pub.	250	245 20
Duc-Lamothe	228	....
Dunlop	14 10	11 o
Eaux Bass. Vichy	981	....
Eaux Vittel	810	790
Ecco	2725	2735
Economats Centre	530	533
Electro-Banque	260	263
Electro-Financ.	471	....
Elf-Antargaz	150	153
E.L.M. Leblanc	709	710
Entrepôts Paris	268	267
Epargne (B)	1182	1183
Epargne de France	306 50	....
Epeda-BF	1160	1165
Escaut-Meuse	375	370
Eurocom	587	585
Europ. Accumul.	30 15	31 35
Eternit	335	340
Félix Potin	1055	1060
Ferm. Vichy (Ly)	130	....
Finalens	100	100
FIPP	100	....
Fnac	238 50	235
Focep (Chât. eau)	1000	1000
Foncière (Cie)	183	180 10
Fonc. Agache-W.	85 20	88
Fonc. Lyonnaise	1410	....
Foncina	171	171
Forges Gueugnon	15 35	....
Forges Strasbourg	130	131
Forinter	1300	1301
Fougerolle	68	65 30
France I.A.R.D.	102	99 50
France (La)	805	803
Frankel	188	....
Fromageries Bel	779	789
From. Paul Renard	429	446 20
GAN	688	689
Gaumont	627	627
Gaz et Eaux	1419	1476
Gevrais	110	....
Gér. Arm. Hold.	25 10	25 10
Gerland (Ly)	632	640
Gévelot	296	....
Gr. Fin. Constr.	203 40	205 60
Gds Moul. Corbeil	79 50	80
Gds Moul. Paris	289	265
Groupe Victoire	713	700
G. Transp. Ind.	135	129 60
Huard-U.C.F.	33	32 10
Hutchinson	31	32 20
Hydro-Energie	180	187 20
Hydroc. St-Denis	50	51
Immindo S.A.	210	202
Imminvest	168 50	176
Immobail	300	296
Immobanque	490	490 10
Immob. Marseille	2307	2250
Immofice	388	393
Industrielle Cie	760	745
Invest. (Sté Cent.)	772	772
Jaeger	31 60	33
Lafitte-Bail	307	310
Lambert Frères	65 10	65
Lampes	110	106
La Brosse-Dupont	61	60
Lebon Cie	710	715
Lille-Bonnières	248	....
Locabail Immob.	504	505
Loca-Expansion	189	195
Locafrancière	260	260
Locatel	363	354
Lordex (Ny)	110	....
Louvre	406	400
Luchaire S.A.	240	230 40
Machines Bull	33 20	33
Magasins Uniprix	56 20	....
Magnant S.A.	50 50	....
Maritimes Part.	136	....
Marocaine Cie	35 20	....
Métal Déployé	271	279
M. H.	137 10	126
Mic	262	265
Mors	265	270
Nadella S.A.	113 40	113 40
Naval Worms	117	116
Navig. (Nat. de)	54	....
Nicolas	374 50	363
Nodet-Gougis	87	90
OPB Paribas	141	135 40
Optorg	116	116
Origny-Desvroise	97 80	95
Palais Nouveauté	291	293
Paris France	90	93 60
Paris-Orléans	143	143
Part. Fin. Gest. Im.	278 60	281
Pathé-Cinéma	278	....
Pathé-Marconi	105 20	101 20
Piles Wonder	134 90	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Piper-Heidsieck	331	....
P.L.M.	98	100
Porcher	192	194
Profils Tubes Est	6 15	....
Prouvost ex-Lain.R.	63 50	63 50
Providence S.A.	464	460
Publicis	1210	1240
Raff. Souf. R.	138 10	....
Ressorts Indust.	94 60	....
Révillon	442 10	....
Ricqlès-Zan	128 90	130
Ripolin	43 20	....
Rochefortaise S.A.	64	....
Rochette-Cenpa	28	....
Rosario (Fin.)	111	108
Rougier et Fils	53	53
Roussalot S.A.	520	520
Sacer	37 50	37 60
Saclor	3	3 12
SAFAA	77 80	74 80 o
Safic-Alcan	229 60	....
SAFT	252	247
Saunier Duval	22	22 50
Saint-Raphaël	80 10	80
Salins du Midi	296	296
Santa-Fé	173 50	175
Satam	60	57 60
Savoisienne (M)	85	....
SCAC	182	180
Sellier-Leblanc	260	260
Senelle Maubeuge	166 40	166
S.E.P. (M)	168	....
Serv. Equip. Véh.	39 10	39 20
Sicli	41	41
Sicotel	261	266
Sintra-Alcatel	536	536
Sinvim	132	131 50
Siph (Plant. Hévéas)	211	207
SMAC Acieroïd	155	152 10
Sofal financière	430	435
Soffo	192	187
Soficomi	440	436
S.O.F.I.P. (M)	90	....
Sofragi	840	860
Sogepal	260	....
Soudure Autog.	67	69 70
S.P.E.G.	168	168
Speichim	170	170
S.P.I.	345 70	347 10
Spie Batignolles	158	157
Stemi	235	236
Synthelabo	267	265 50
Taittinger	696	700
Testut-Aequitas	270 40	281 20 d
Thann et Mulh.	56	....
Tissmétal	29	29
Tour Eiffel	330	340
Ufiner S.M.D.	184 80	181
Ugimo	225 90	225
Unibail	530	520
Unidel	96	98
U.A.P.	556	553
Union Brasseries	80	....
Union Habit.	260	260
Un. Imm. France	270	271
Un. Ind. Crédit	329	330
Usinor	1 10	1 10
U.T.A.	208	211
Vincey Bourget (Ny)	8 80	8 50 o
Virax	53	51 80
Waterman S.A.	250	260
Brass. du Maroc	110	....
Brass. Ouest-Afr.	36	37
Étrangères		
A.E.G.	376	....
Akzo	374 80	380
Alcan Alum	380	380
Algemeine Bank	1430	1415
Am. Petrofina	599	....
Arbed	232	....
Asturienne Mines	126	....
Banco Central	112	113
Bco Pop Espanol	93	93
B. Régl. Internat.	32060	32110
Barlow Rand	115	115 60
Blyvoor	155 10	165
Bowater	38 60	37 80
British Petroleum	67 80	69
Br. Lambert	441	422
Caland Holdings	124	130
Canadian-Pacific	360 10	371
Cockerill-Ougre	20 25	....
Cominco	458	460
Commerzbank	690	....
Courtaulds	20 80	22 40
Dart and Kraft	695	690
De Beers (port.)	90 50	....
Dow Chemical	285 50	280
Dresdner Bank	710	710
Entrep. Bell Canada	261	264
Femmes d'Auj.	73 40	....
Finoutremer	255	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Finsider	0 30	....
Gén. Belgique	312 10	316
Gevaert	570	....
Glaxo	119	119
Goodyear	280	....
Grace and Co	411	400
Grand Metropolitan	55 90	56
Gulf Oil Canada	149 20	154 50
Hartebeest	824	810
Honeywell Inc.	1135	1135
Hoogovens	189	184 80
I. C. Industries	465	460
Int. Min. Chem	445	....
Johannesburg	1410	1460
Kubota	14 80	14 70
Latonia	248	246 50
Mannesmann	597	....
Marks-Spencer	35	35
Midland Bank Plc	64 90	60
Minéral-Ressourc.	112	....
Nat. Nederlanden	755	800
Noranda	190	190
Olivetti	27	....
Pakhoed Holding	225	223
Petrofina Canada	936	....
Pfizer Inc.	393	390
Phoenix Assuranc.	73 20	70 10
Pirelli	10	9 20
Procter Gamble	480 10	480
Ricoh Cy Ltd	46	46 80
Rolinco	1106	1068
Robeco	1157	1157
Rodamco	474	471
Shell fr. (port.)	94	....
S.K.F. Aktiebolag	218	228
Sperry Rand	426	431
Steel Cy of Can.	222	....
Stilfontein	175 10	175
Sud. Allumettes	343	309
Tenneco	420	....
Thorn EMI	93	102 d
Thyssen c. 1 000	333	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Toray indust. inc	18 10	17 55
Vieille Montagne	631	631
Wagons-Lits	371	355
West Rand	97	96 50
SECOND MARCHÉ		
A.G.P.-R.D.	1540	....
C.D.M.E.	500	502
C.E.E.	210	210
Delsa	358	383
Dauphin O.T.A.	1340	1320
Merlin Immobilier	1820	1820
Métallurg. Minière	152	152
M.M.B.	268	280
Novotel S.I.E.H.	1504	....
Petit Bateau	380	380
Petrofigaz	549	528
Poron	515	512
S.C.G.P.M.	235	237
Far East Hotels	1 35	1 30
Sodexho	3090	3100
Sofibus	207	208
Hors-cote		
Air-Industrie	18 40	12 70 o
Alser	170	....
Cellulose du Pin	29 50	29 50
C.G.Maritime	6 50	....
CMM-Mar Madag.	....	....
C. Sabl. Seine	115 50	....
Coparex	500	....
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Files.Fourmies	1 46	....
Imp. G.-Lang	2	....
La Mure	58	....
Pronuptia	150	....
Rorento N.V.	715	714
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F. (Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	150	....
Total C.F.N.	60 10	....
Ufinex	223 10	....

SICAV 1/3

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	228 56	218 20
Actions-Investiss.	275 18	262 70
Actions sélectives	338 68	323 32
Aedificandi	363 65	347 16
A.G.F. 5000	251 38	239 96
Agfimo	385 77	368 28
A.G.F. Interfonds	380 09	362 86
Altefi	234 08	223 47
A.L.T.O.	197 98	189
Amérique Gestion	480 87	458 87
Assoc. St-Honoré	11038 77	10983 85
Associc	22248 10	22248 10
Bourse-Investiss.	296 88	283 42
Bred Associations	2087 48	2081 28 ◆
Capital Plus	1289 86	1289 86 ◆
C.I.P.	831 96	794 23
Convertimmo	292 49	279 23
Cortexa	1049 94	1002 33
Credintor	398 33	380 27 ◆
Croiss. Immobil.	368 05	351 36
Démêter	58610 79	58493 80
Drouot-France	296 48	283 04 ◆
Drouot-Investiss.	749 01	715 05 ◆
Drouot-Sécurité	199 80	190 74 ◆
Energie	251 27	239 88
Epercourt Sicav	6337 32	6305 79
Epargne Associations	24521 29	24447 95
Epargne-Capital	5376 08	5322 85
Epargne-Croiss.	1357 52	1295 96
Epargne-Industr.	447 98	427 67
Epargne-Inter	693 74	662 28
Epargne-Oblig.	185 43	177 02 ◆
Epargne-Unie	877 12	837 35
Epargne-Valeur	355 54	339 42
Eparoblig	1121 43	1119 19
Eurocic	8718 64	8323 28
Euro-Croissance	417 76	398 81
Foncier Investiss.	664 50	634 37
Fonsival	139 93	133 58 ◆
France-Garantie	291 92	286 20
France-Investiss.	422 39	403 24 ◆
Fr.-Obl. (nouv.)	422 75	403 58
Francic	244 79	233 69
Fructidor	232 48	221 94 ◆
Fructifrance	444 88	424 71 ◆
Fructivar	60835 77	60684 06 ◆
Gestion Associations	113 68	110 91
Gestion Mobilière	579 61	553 33
Gest. Rendement	509 71	486 60
Gest. Sél. France	388 19	370 59
Haussmann Oblig.	1287 73	1229 34
Horizon	691 05	659 71
I.M.S.I.	381 98	364 66
Indo-Suez Valeurs	607 38	579 84
Ind. française	11898 42	11665 12
Interoblig.	10889 36	10405 12
Intersélect France	278 04	265 43
Intervaleurs Indust.	424 99	405 72
Invest. net	10723 13	10701 73
Invest. Obligataire	12530 65	12505 64
Invest. St-Honoré	692 96	661 54
Laffitte-crt-terme	121111 60	121111 60

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Laffitte-Expansion	657 11	627 31
Laffitte-France	205 10	195 78
Laffitte-Oblig.	146 84	140 18
Laffitte-Rend.	211 16	201 58
Laffitte-Tokyo	959 81	916 29
Lion-Associations	11425 21	11425 21
Livret portefeuille	502 05	479 28
Mondiale Investissem.	355 08	338 99
Monecic	56203 03	56203 03
Multi-Obligations	443 90	423 77
Mutuelle Unie Sél.	104 10	99 38 ◆
Natio.-Assoc.	23190 05	23143 76
Natio.-Epargne	12615 81	12490 90
Natio.-Inter.	961 52	917 92
Natio.-Obligations	440 62	420 65 ◆
Natio.-Placements	57158 83	57158 83
Natio.-Valeurs	515 18	491 82
Oblisem	157 88	150 72 ◆
Pacifique St-Honoré	424 91	405 64
Paribas Epargne	12198 71	12148 12
Paribas Gestion	550 77	525 79
Patrimoine-Retraite	1162 59	1139 79 ◆
Phénix Placements	246 33	245 10
Pierre Investiss.	439 85	419 90 ◆
Placement crt-terme	53585 28	53585 28
Province Investiss.	283 95	271 07
Rendem. St-Honoré	12121 45	12061 14
Sécur. Mobilière	381 04	363 76
Sél. court terme	12223 10	12132 11
Sélec. Mobil. Div.	330 12	315 15
Sélection-Rendem.	181 87	173 62
Sélect. Val. Franç.	203 01	193 80
Sicav-Associations	1076 55	1074 40 ◆
S.F.I. fr. et étr.	468 42	447 18
Sicavimmo	492 57	470 23
Sicav 5000	220 75	210 74
Sinafrance	337 23	321 94
Sivam	323 79	309 11
Sivarente	203 57	194 34
Siventer	347 28	331 53
S.I.-Est	1005 51	959 91
S.I.G.	777 73	741 61 ◆
S.N.I.	1090 33	1040 89 ◆
Sofinvest	453 76	433 18
Sogepargne	328 71	313 80
Sogevar	883 62	843 55
Sogintar	1146 88	1094 87
Soleil Investiss.	467 95	446 73
Technocic	1027 59	980 99 ◆
U.A.P. Investiss.	348 45	332 65
Uni-Associations	104 66	104 66
Unifrance	270 83	258 55
Unifoncier	706 97	674 91
Unigestion	655 33	625 61
Uni-Japon	1193 20	1139 08
Uni-Régions	1432 80	1367 83
Unirente	1847 49	1786 74
Univar	132 84	132 84
Valorem	392 61	374 81 ◆
Valorg	1118 96	1117 84 ◆
Valrea	122276 82	122154 77
Worms Investiss.	673 73	643 18

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1913	4,5 % 1973	1970	1990	1984	+ 0 71
3364	C.N.E. 3 %	3418	3438	3445	+ 0 78
206	Accor	205 80	206	206	+ 0 04
770	Agence Havas	771	781	781	+ 1 29
510	Air Liquide	521	524	524	+ 0 57
420	Als. Superm.	420	420	420	....
76	A.L.S.P.I.	79	81 50	81 50	+ 3 16
185	Alsthom-Atl.	187 90	187 90	187 90	....
610	Amrep	634	634	640	+ 0 94
320	Applic. gaz	322	332	332	+ 3 10
395	Arjomari Prioux	386	389	389	+ 0 77
1350	Aux. Entrepr.	1300	1310	1310	+ 0 76
535	Av. Dass.-Br.	519	505	517	– 0 38
260	Bail-Equipem.	268 50	269 90	270	+ 0 55
580	Bail-Investiss.	558	582	590	+ 5 73
435	Cie Bancaire	457	459	462	+ 1 09
115	Bazar H.-V.	117	118 80	116 80	– 0 17
265	Béghin-Say	279	285	292	+ 4 65
405	Bic	398	398	395 50	– 0 62
270	B.I.S.	256	265 10	269	+ 5 07
1620	Biscuit (Génér.)	1370	1360	1360	– 0 72
1740	Bongrain S.A.	1610	1605	1610	....
680	Bouygues	680	695	690	+ 1 47
2480	B.S.N.-G.D.	2450	2465	2475	+ 1 02
1520	Carrefour	1520	1549	1545	+ 1 84
890	Casino	890	875	884	– 0 67
590	Cedis	570	535	548	– 3 85
380	Cetelem	374	371	371	– 0 80
550	C.F.A.O.	555	589	586	+ 1 98
90	C.F.D.E.	96	97 10	96 80	+ 1 89
7 30	Ch. France-Dunk.	7 10	7 10	7 25	+ 2 11
270	Charg. Réunis	269	282 30	282	+ 4 83
26	Chiers-Châtill.	26 50	26 80	27	+ 1 88
235	Ciments franç.	249 90	258	258	+ 3 24
1420	C.I.T. Alcatel	1345	1345	1345	....
785	Club Méditerr.	797	809	809	+ 1 50
114	Codetel	116 90	117	117	+ 0 08
210	Coframeg	212	211 80	211 70	– 0 14
240	Colas	238	236	236	– 0 84
167	Compt. Entrepr.	165	164	164	– 0 60
305	Compt. Mod.	302	310	317	+ 4 96
565	Créd. Foncier	581	580	580	– 0 17
220	Crédit F. Imm.	227	229	229	+ 0 88
450	Crédit Nat.	471	470	470	– 0 21
49	Creusot-Loire	46	45 10	48 10	+ 2 44
139	Crouzet	120	121	122	+ 1 66
1430	Damart-Servip	1395	1400	1405	+ 0 71
810	Darty	780	780	781	+ 0 12
800	Docks France	611	611	610	– 0 16
91	D.M.C.	89	90	90	+ 1 12
780	Dumez	790	765	770	– 2 53
505	Eaux (Gén.)	518	530	535	+ 3 28
230	Elf-Aquitaine	227	232	230	+ 1 32
220	– (certific.)	217	225	225	+ 3 68
2380	Essilor	2370	2370	2370	....
600	Esso S.A.F.	578	587	585	+ 1 21
780	Euralrance	760	775	775	+ 1 97
710	Euromarché	740	765	765	+ 3 37

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
660	Europe no 1	631	640	640	+ 1 42
850	Facom	821	830	830	+ 1 09
740	Fichet-Bauche	725	759	759	+ 4 68
180	Finextel	181 90	182 50	182 50	+ 0 32
260	Fives-Lille	256	254	256	....
36	Fonderie (Gén.)	34 90	34 80	34 70	– 0 57
85	Fraissinet	85	85	85	....
385	Francarep	396	408	408	+ 3 03
171	Gal. Lafayette	171	170 20	172 50	+ 0 87
880	Gén. Géophys.	839	839	839	....
290	GTM-Entrepose	275	265	268	– 2 54
315	Guyenne-Gasc.	313	302 20	309 50	– 1 11
1370	Hachette	1300	1300	1300	....
325	Hénin (La)	312	310	310 20	– 0 57
78	Imétal	78 10	79	81	+ 3 71
280	Imm. Plaine-M.	255	255	255	....
400	Ind. et Particip.	380	380	386	+ 1 57
790	Inst. Mérieux	810	820	815	+ 0 61
410	Interbail	420	421	422	+ 0 47
1310	Intertechnique	1310	1320	1320	+ 0 76
131	J. Lefebvre	131 50	131	132	+ 0 38
194	Jeumont Ind.	182	180 10	180 10	– 1 04
620	Lab. Bellon	687	731	731	+ 6 40
330	Lafarge-Coppée	322	323	323	+ 0 31
1870	Legrand	1955	1953	1955	....
1280	Lesieur	1248	1240	1240	– 0 64
300	Locafrance	302	300	302 50	+ 0 16
675	Locindus	643	640	640	– 0 46
730	Lyonn. Eaux	740	742	743	+ 0 40
290	Mais. Phénix	270	267	268	– 0 74
1010	Majorette (Ly)	1084	1088	1088	+ 0 36
146	Manurhin	136	137	140	+ 2 94
85	Mar. Wendel	82	81	82	....
1630	Martell	1610	1635	1630	+ 1 24
840	Merlin-Gerin	835	850	850	+ 1 79
1600	Matra	1505	1530	1530	+ 1 66
910	Michelin	898	908	908	+ 1 11
1380	Midi (Cie)	1381	1399	1400	+ 1 37
235	Midland Bk S.A.	218	215	220	+ 0 91
136	Mines Kali (Sté)	135 20	135 10	135 50	+ 0 22
58	M.M. Penarroya	58 50	58 50	58	+ 2 65
1360	Moët-Hennessy	1385	1419	1417	+ 2 31
480	Mot. Leroy-S.	465	483	483	+ 3 87
91	Moulinex	91 20	91 30	91 80	+ 0 65
550	Museum	589	594	590	+ 0 16
240	Navig. Mixtes	221 50	225 10	227	+ 2 48
12	Nobel-Bozel	12	12 75	12 80	+ 6 66
49	Nord-Est	49 80	49 80	50 40	+ 1 20
290	Nordon (Ny)	265	279 50	279 50	+ 5 47
89	Nouvelles Gal.	85	84 20	84 20	– 0 94
605	Occident. (Gén.)	552	563	559	+ 1 26
285	Olida-Caby	288	299	299	+ 3 81
900	Opfi. F. Paris	920	925	925	+ 0 54
153	Opfi-Paribas	152	150	150	– 1 31
2190	Oréal (L')	2195	2172	2180	– 0 68
73	Papet. Gascogne	71	72	72	+ 1 40
650	Paris-Réescomp.	630	615	631	+ 0 15
230	Pechelbronn	231	231	233	+ 0 86

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
490	Penhoet	484	484	484	....
675	Pernod-Ricard	685	690	695	+ 1 45
205	Pétroles (Fse)	211	213 50	214	+ 1 42
48	– (certific.)	49	49 95	49 95	+ 1 93
88	Pétroles B.P.	82 60	82 20	83	+ 0 48
235	Peugeot S.A.	234 20	234	235	+ 0 34
60	Poclain	55 10	55	55 50	+ 0 72
325	Poliet	328	316	316	– 3 65
130	Pompey	136	131 50	131 50	– 3 30
330	P.M. Labinal	325	321	322	– 0 92
1700	Presses Cité	1781	1770	1772	– 0 50
900	Prétabail Sic.	893	900	899	+ 0 67
220	Primagaz	215 10	220	220	+ 2 27
139	Printemps	138 10	139 20	139 50	+ 1 01
1310	Promodès	1304	1315	1319	+ 1 15
390	Radiotechn.	365	362	363	– 0 54
101	Raffin. (Fse)	96 10	100	100	+ 4 05
1070	Redoute (La)	1053	1046	1050	– 0 28
760	Roussel-Uclaf	776	785	795	+ 2 44
1340	Rue Impériale	1486	1495	1495	+ 0 67
145	Sade	151	150 10	150 10	– 0 59
1370	Sagem	1380	1370	1370	– 0 72
490	St-Louis B.	405	413	413 50	+ 2 09
475	Sanofi	469	470	470	+ 0 21
290	S.A.T.	292	294	294	+ 0 68
29	Saulnes	28 80	29 20	29 15	+ 1 21
610	Saupiquet Cie	571	572	572	+ 0 17
127	Schneider	118	119 50	124	+ 5 08
51	S.C.O.A.	51	52	52	+ 1 96
166	S.C.R.E.G.	159 60	168	168 80	+ 5 76
455	Seb	484	487	488	+ 0 86
250	Sefimeg	250	247	247	– 1 20
890	S.F.I.M.	840	880	879	+ 4 64
79	S.G.E.-S.B.	77 10	79 50	79 50	+ 3 11
850	Sign. Ent. El.	859	889	889	+ 3 49
460	Silic	430	440	440	+ 2 32
285	Simco	294	295	295	+ 0 34
142	Simnor	139 50	140	140	+ 0 35
1290	Skis Rossignol	1350	1350	1350	....
500	Sliminco	515	510	510	– 0 97
510	Sogerap	495	499	499	+ 0 80
630	Sommer-Allib.	608	600	604	– 0 65
490	Source Perrier	473 50	498	497	+ 4 96
445	Talcs Luzenac	440	444	451	+ 2 50
1570	Tél. Elect.	1595	1625	1625	+ 1 88
310	Thomson-C.S.F.	307 50	321	321	+ 4 39
1870	T.R.T.	1930	1965	1965	+ 1 81
325	U.F.B.	335	335	335	....
585	U.I.S.	558	554	554	– 0 71
235	U.C.B.	237	240	240 10	+ 1 30
280	Valéo	278	285	285	+ 2 51
71	Vallourec	72	72	71 90	– 0 13
1790	V. Clicquot-P.	1870	1880	1880	+ 0 53
1030	Viniprix	990	990	990	....
930	Elf-Gabon	950	977	977	+ 2 84
280	Amax Inc.	264	267 80	267 80	+ 1 43
305	Amer. Express	307	301	303	– 1 30
180	Amer. Teleph.	176 50	177	177 10	+ 0 33

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
185	Anglo Amer. C.	196	198 20	196 80	+ 0 40
1230	Amgold	1346	1300	1300	– 3 41
930	B. Ottomane	960	959	959	– 0 10
655	BASF (Akt)	668	660	663	– 0 74
670	Bayer	681	673	676	– 0 73
635	Buffelsfont.	669	670	668	– 0 14
37	Charter	36 20	35 95	35 75	– 1 24
530	Chase Manh.	511	520	519	+ 1 56
295	Cie Pétr. Imp.	306	311	311	+ 1 63
89	De Beers	91 60	90 50	91 80	+ 0 32
1520	Deutsche Bank	1525	1540	1540	+ 0 98
155	Dome Mines	157 10	160	153 c	– 2 60
385	Driefontein Cnd	399	391 80	392	– 1 75
465	Du Pont-Nem.	494	490	490	– 0 80
700	Eastman Kodak	710	696	698	– 1 69
173	East Rand	185	184 10	182 90	– 1 13
475	Ericsson	476	470	470	– 1 26
395	Exxon Corp.	412	405	406	– 1 45
395	Ford Motors	392	388 50	386 c	– 1 53
430	Free State	473	463	466	– 1 47
245	Gencor	248	249	247 10	– 0 36
320	Gén. Belgique	312 10	310	315	+ 0 92
560	Gén. Electr.	539	542	540	+ 0 18
725	Gen. Motors	722	710	718	– 0 55
89	Goldfields	92 30	88	88 30	– 4 33
235	Harmony	257 20	256	249	– 3 18
37	Hitachi	38	37 30	37 20	– 2 10
715	Hoechst Akt.	718	713	713	– 0 69
91	Imp. Chemical	92 80	92 50	92 40	– 0 43
143	Inco. Limited	140	138 50	138 50	– 1 07
1170	IBM	1155	1150	1152	– 0 25

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
92	Ito-Yokado	92 60	83 30	83 30 c	– 1 03
420	ITT	425	423	423	– 0 47
82	Matsushita	81 60	80 75	80 60	– 1 22
990	Merck	974	970	970	– 0 41
795	Minnesota M.	774	788	788	+ 1 80
315	Mobil Corp.	325	331	330 50	+ 1 69
23500	Nestlé	23200	23080	23120	– 0 34
800	Norsk Hydro	811	802	805	– 0 73
1280	Petrofina	1309	1317	1335	+ 1 98
715	Philip Morris	717	707	707	– 1 39
165	Philips	161 10	163 90	163 90	+ 1 73
480	Pres. Brand	485	483	480	– 1 03
675	Président Steyn	602	600	589	– 2 15
1090	Quilmès	1075	1078	1080	+ 0 46
1600	Randfontein	1680	1643	1643	– 2 20
530	Royal Dutch	533	542	542	+ 1 68
99	Rio Tinto Zinc	99 20	97 50	98 10	– 1 10
390	St Helena Co	394	395	395	+ 0 25
470	Schlumberger	493	494	494	+ 0 20
96	Shell transp.	95 60	95 20	95 50	– 0 10
1570	Siemens A.G.	1591	1593	1593	+ 0 12
161	Sony	153 90	152 90	152 90	– 0 64
290	T.D.K.	299 50	290 50	291 50	– 2 67
870	Unilever	867	875	880	+ 1 49
645	Unit. Techn.	622	617	620	– 0 32
1340	Vaal Reefs	1440	1450	1430	– 0 69
605	West Deep	668	655	657	– 1 64
515	West Hold.	549	544	539	– 1 82
450	Xerox Corp.	430 10	424 40	424	– 1 41
2 36	Zambia Corp.	2 65	2 61	2 61	– 1 50

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 025	8 023	7 780	8 180
Allemagne (100 DM)	307 880	308 300	295	315
Belgique (100 F)	15 045	15 053	13 700	14 800
Pays Bas (100 fl.)	272 740	273	260	280
Danemark (100 krd)	83 960	84 040	79	87
Norvège (100 k)	106 810	106 880	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 950	11 927	11 600	12 400
Grèce (100 drachmes)	7 944	7 962	6 250	8 500
Italie (1 000 lires)	4 954	4 948	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	370 450	369 960	360	381
Suède (100 krs)	103 110	103 220	98	105
Autriche (100 sch)	43 620	43 720	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 366	5 360	5	5 600
Portugal (100 esc.)	6 115	6 110	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 410	6 426	6 200	6 540
Japon (100 yens)	3 437	3 439	3 330	3 490

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1/3
Or fin (kilo en barre)	102500	102200
Or fin (en lingot)	102700	102400
Pièce française (20 fr)	660	656
Pièce française (10 fr)	430	415
Pièce suisse (20 fr)	656	651
Pièce latine (20 fr)	622	618
Souverain	770	769
Pièce de 20 dollars	4470	4420
Pièce de 10 dollars	2035	2055
Pièce de 5 dollars	1200	1200
Pièce de 50 pesos	4070	4070
Pièce de 10 florins	651	651

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

M. GEORGES PLESCOFF EST CHARGÉ D'UNE MISSION D'ANALYSE SUR BOUSSAC

M. Georges Plescoff a été pressenti par le gouvernement pour préparer rapidement un rapport sur le dossier Boussac. L'ancien président des Assurances générales de France (AGF) précisera si les accords conclus en juillet dernier entre MM. Willot et le président de la Compagnie Boussac-Saint-Frères (CBSF) sont juridiquement recevables. Au ministère de la justice, cependant, on les tient pour inapplicables. Ces accords prévoyaient la reconstitution de l'ancien groupe Boussac-Willot, notamment par la récupération des titres que détiennent MM. Willot.

L'adoption définitive par les pouvoirs publics du « plan industriel » de la CBSF est donc encore différé en attendant les conclusions de M. Plescoff.

D'autre part, la publication par les responsables de la CBSF d'une publicité titrée « La CBSF a confiance en ses actionnaires » (*le Monde* du 1er mars) a vivement surpris les pouvoirs publics et a rendu perplexes certains fournisseurs de la firme.

C'est à l'Etat que s'adressait publiquement la CBSF ; or c'est lui qui contrôle dans les faits l'entreprise. *Le texte publié rappelait « aux actionnaires »* leurs devoirs.

Les trois ministres directement concernés par le dossier Boussac (*MM. Pierre Mauroy, Jacques* Delors et Laurent Fabius) ont le 1er mars confronté eux-mêmes leurs points de vue sur la singulière démarche de la compagnie. *A.T.*

● *Le Syndicat national des professionnels du théâtre et de l'action culturelle-CGT (SYNPTAC)* appelle vendredi les personnels des établissements subventionnés (théâtres nationaux, centres dramatiques nationaux, maisons de la culture, centres d'action culturelle), à s'associer le 8 mars au mot d'ordre de grève lancé dans la fonction publique, par un arrêt de travail de quatre heures, en fin de service. Selon la CGT, cette grève devrait entraîner l'annulation des spectacles dans les établissements subventionnés. A l'Opéra de Paris, un préavis de grève est déposé pour le 6 mars, ce théâtre n'affichant pas de spectacle le 8 mars au Palais Garnier. Cette décision du SYNPTAC est en partie consécutive à une lettre du directeur du théâtre et des spectacles au ministère de la culture envoyée à l'administrateur de la Comédie-Française (*le Monde* du 2 mars).

● *Le Parti radical et l'enseignement.* – Réuni jeudi 1er mars en bureau national, le Parti radical, tout en rappelant *« son attachement à la laïcité »*, a jugé que *« la défense de l'enseignement laïque n'implique pas la négation de l'enseignement libre »*.

Le numéro du « Monde » daté 2 mars 1984 a été tiré à 457 340 exemplaires

LA RESTRUCTURATION DE CHARBONNAGES DE FRANCE

● Un contrat avec EDF apportera à l'entreprise 2,5 milliards de francs en cinq ans
● De 25 000 à 30 000 suppressions d'emplois d'ici à 1988

Jour J pour le charbon français. Dans les bassins où une grève générale semble, ce vendredi 2 mars, fort suivie (82,6 % de participation en Lorraine). Dans les rues de la capitale, où plusieurs milliers de mineurs (5 000 selon les premières estimations) venus en cars et en trains de toutes les régions doivent défiler. Au siège de Charbonnages de France enfin, où le conseil d'administration, réuni ce même jour, doit adopter un plan de restructuration pour les cinq ans à venir, entraînant la suppression de quelque 5 000 à 6 000 emplois par an, soit 25 000 à 30 000 au total sur un effectif actuel *de 57 000 personnes.*

Le gouvernement a tranché. EDF et CDF signeront un nouveau contrat *commercial assurant* aux Houillères, de 1984 inclus à 1988, un niveau de débouchés et de recettes minimum, ce qui devrait apporter à l'établissement charbonnier quelque 2,5 milliards de francs de plus que prévu sur cette période. EDF s'engagera à acheter, pour une somme forfaitaire de 15,7 milliards de francs, environ 37 terrawatts/heure de courant produit par les centrales minières. Le surplus, c'est-à-dire le charbon vendu pour alimenter les centrales thermiques d'EDF (16 millions de tonnes prévues sur la période) et le courant supplémentaire fourni par les centrales minières (au total les fournitures de courant devraient atteindre *52 terrawatts/heure*), sera payé soit au prix du charbon importé, soit au coût moyen du nucléaire. Au total, le *volume de recettes escompté par* CDF devrait atteindre 22,5 milliards de francs en cinq ans, soit 2,5 milliards de francs de *plus que* prévu avant la signature du nouveau contrat.

Ce « coup de pouce » devrait se traduire, pour EDF, par un relèvement des tarifs de l'électricité destinée aux usages domestiques, estimé à *un point de hausse supplémentaire* par an pendant cinq ans. Il devrait à l'inverse réduire le déficit prévisionnel de CDF de 8 à 5,5 *milliards de* francs sur les cinq ans à venir. Une convention sociale sera également conclue, *prévoyant le transfert* d'un millier de jeunes mineurs (moins de quarante ans) par an pendant cinq ans à *EDF*, après une année de formation financée par les deux établissements.

Car l'« aide » d'EDF, qui devait *permettre* aux Charbonnages de France d'asseoir sur des bases plus solides son plan d'entreprise, n'épargnera *pas* à *l'établissement* une rationalisation drastique de sa production. Sommés par l'Etat de rétablir d'ici à 1988 l'équilibre de ses comptes, après une subvention publique maintenue en francs constants à son niveau de 1983 (6,5 milliards de francs), CDF devra, pour ce faire, réduire ses effectifs de cinq mille à six mille emplois par an, ce qui sera réalisé sans licenciement grâce aux départs en retraite (trois mille cinq cents à quatre mille par an) aux tranferts vers EDF et à des mises en préretraite et à des congés de conversion (*un millier par an*). *Un certain nombre* de puits et d'installations trop peu rentables devraient être fermés.

Dans le Nord-Pas-de-Calais seuls deux puits (Oignies et Arembert) sont assurés d'un avenir après 1990. Des cinq autres, l'un (Barrois-Desjardin) sera fermé en 1984, les quatre autres étant fort menacés, sauf amélioration sensible de la productivité. Plusieurs installations (cokeries, usines d'agglomération, centrale thermique) pourraient également être touchées. En Lorraine (le bassin le plus rentable), seul un puits (Sainte-Fontaine), une cokerie et une centrale seraient concernés par la rationalisation engagée, mais le niveau de production (environ *10 millions de tonnes*) devrait globalement être maintenu. Dans le Centre-Midi enfin, un puits au moins (à Ladrecht) *devrait être* fermé, ainsi qu'une cokerie et une usine d'agglomération. Par contre, la décision de lancer l'exploitation à ciel ouvert de Carmaux devrait être prise. Au total, la production de CDF devrait être réduite de 18 millions de tonnes actuellement aux environs de 11 à 13 millions de tonnes en 1988.

Le détail de ces restructurations pourrait ne pas être annoncée ce vendredi 2 mars, la direction des Charbonnages laissant aux différentes houillères de bassin, dont les conseils d'administration se réuniront les 8 et 13 mars, le soin de définir avec *précision* leurs plans de production.

Une entreprise ou une administration

De façon générale il est clair que CDF doit, pour tenter de mener une véritable politique d'entreprise, rationaliser au préalable ses structures de production, afin de réduire le déficit endémique qui grève ses ressources, *mobilise toutes* les énergies et bloque toute initiative. Les effectifs indirects, dits « du jour » ont été, par exemple, *jusqu'ici*, très peu ou très mal adaptés à la diminution de la production. CDF, s'il veut enfin apparaître comme une véritable entreprise et non plus comme une administration du charbon, gérant tant bien que mal la récession à *coups de subventions* publiques, doit à tout prix se mobiliser pour développer la commercialisation du charbon, *notamment dans* l'industrie. L'une des causes profondes de ses difficultés tient à la diminution de ses débouchés et à la baisse du prix du charbon, qui en réduisant ses recettes, depuis trois ans, tandis que ses coûts de production continuaient de *croître ont provoqué une envolée* des déficits.

Autre action indispensable à moyen terme : le développement de sa présence internationale, laquelle, compte tenu de l'évolution prévisible du marché charbonnier mondial *d'ici à la fin du siècle, pourra seule* permettre de mieux mettre en valeur le savoir-faire technique accumulé dans l'entreprise. CDF pourrait, pour ce faire, s'appuyer sur les réseaux internationaux de sa filiale CDF-Chimie, dont la gestion était jusqu'ici totalement séparée de celle des Houillères.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) 1 *Terrawatt/heure* = 1 milliard de kiloWatts/heure.

Sur le vif
Nos vieilles laitières

Vous avez vu Rocard à la télé l'autre soir ? Ça y est, il l'a dit, c'est décidé, on produit trop de *lait, il va falloir fermer* les robinets. Comme on ne peut pas demander aux jeunes agriculteurs *de se restreindre, de se surveiller*, ce sont les vieux, entendez les éleveurs de cinquante à *cinquante-cinq ans, qu'on* va pousser dehors bien gentiment en les incitant à fermer boutique, ou plutôt étable, et à *apprendre à* jouer au scrabble.

Je ne sais pas ce que vous en pensez, mais moi je trouve la *solution absurde. Il faudrait*, pour l'appliquer, doubler les effectifs des brigades de surveillance du territoire. *Ces croulants* tiennent à leurs bêtes, ils les appellent par leur prénom, ils ne voudront *jamais s'en séparer, et ils seront* tentés de leur trouver des planques, des caches et des filières pour les faire entrer dans la *clandestinité*.

Non, ce qu'il faut, c'est traiter le mal à sa source : la vache. *Impossible d'exterminer* l'énorme surplus de nos bonnes grosses laitières. Même en cachette. Ça *se saurait et on aurait* la SPA *aux* fesses. La seule mesure digne d'un pays civilisé, démocratique, c'est la retraite. *La retraite* des vaches. Il faut qu'elles puissent bénéficier du FNE. Il faut leur *construire des maisons*. Il faut leur offrir des clubs. Il faut leur offrir des voyages organisés en charter *dans des coins qu'elles ne* connaissent pas : Monte-Carlo, les Baléares, l'Acropole ou le Vatican.

Et si ça ne suffisait pas à réduire les flots de lait dont nous sommes menacés, pourquoi ne pas traire nos *Limousines et nos* Frisones au bord des ruisseaux et présenter dans les dépliants touristiques la France comme le *pays où coule* le lait et le miel ? Ça attirerait la clientèle. On pourrait aussi leur proposer des *congés de formation*. Ça permettrait de les recycler. On leur ferait brouter du raisin, du malt et du *houblon, et ça donnerait* des vaches à cognac, à bière ou à whisky.

Celles-là, croyez-moi, *n'auraient aucun mal à retrouver* un emploi. Une vache à scotch ou à bourbon, j'en engage une immédiatement. *Nourrie, logée* dans le placard de l'entrée. Traite à la main plusieurs fois par jour. Bonne atmosphère familiale. Ambiance, gaieté assurées.

CLAUDE SARRAUTE.

Au Bangladesh

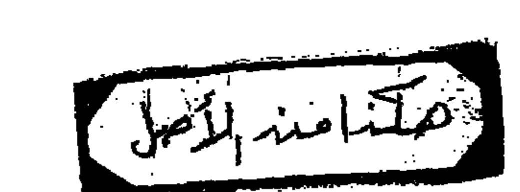
Grève générale à Dhaka
Deux morts, quarante blessés

Dhaka (*AFP-Reuter-UPI*). – Deux personnes ont été tuées et au moins quarante autres blessées au cours d'incidents qui ont marqué une grève générale, jeudi 1er mars, à Dhaka. Le mouvement avait été organisé par les deux alliances de l'opposition, l'une de quinze partis conduite par la Ligue du peuple, de Mme Hasina Wajed, la fille de l'ancien président Mujibur Rahman ; *l'autre rassemblant sept formations* sous la direction du Parti national du Bangladesh (BNP) de Mme Khaleda Zia, la veuve de l'ancien président Ziaur Rahman. L'une et l'autre personnalités ainsi qu'un ancien premier ministre, (BNP) M. Azizur Rahman, et un ancien ministre de l'intérieur (Ligue du peuple) *M. Abdul Mannan, ont été placés en* résidence surveillée.

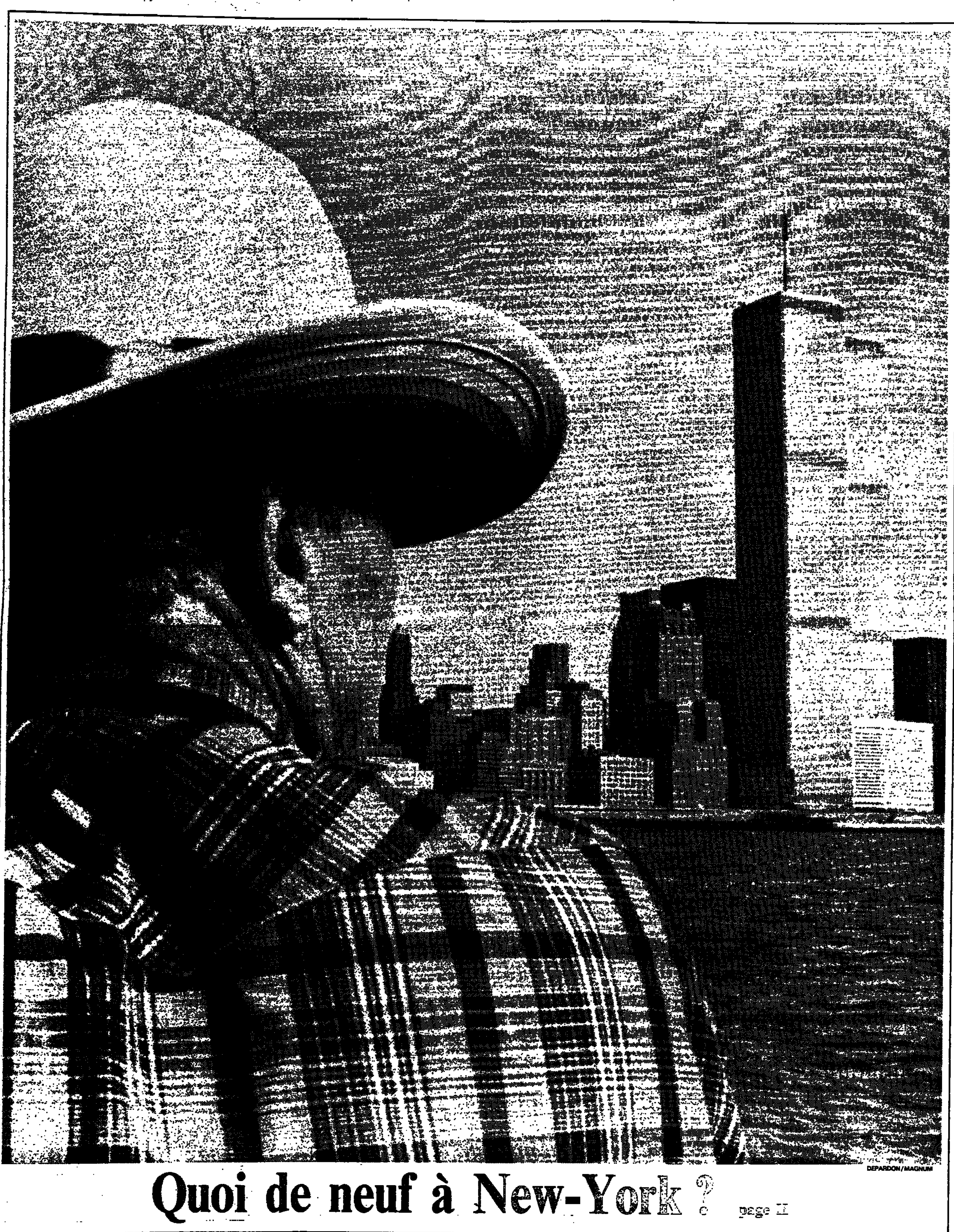
L'opposition au régime militaire avait lancé ce mouvement pour réclamer le report des élections locales qui doivent se dérouler le 24 mars, la tenue préalable d'élection parlementaire, ainsi que la levée de la loi martiale, la restauration des droits civiques et la libération de prisonniers politiques.

Le général H.-M. Ershad avait annoncé, mercredi 29 février, que les élections présidentielle et législatives, respectivement prévues pour mai et novembre 1984, auraient lieu, l'une et l'autre, le 27 mai prochain. Il avait précisé qu'il avait pris cette décision à l'issue des entretiens qu'il avait eus avec une partie des *représentants* des groupes *politiques* auxquels ont, cependant, refusé de participer les deux principales tendances de l'opposition. L'annonce de ces élections était intervenue au lendemain de la mort, à Dhaka, de deux étudiants écrasés par un car de police lors d'une *manifestation anti*gouvernementale.

[Le 11 décembre 1983, le général Ershad, administrateur de la loi martiale, s'est proclamé lui-même chef de l'Etat. L'opposition demande que les élections législatives aient lieu avant la consultation présidentielle. *Elle* ne s'estime pas satisfaite par la nouvelle initiative du général Ershad et affirme vouloir poursuivre son mouvement de protestation.]



Le Monde
Loisirs



DEPARDON/MAGNUM

Quoi de neuf à New-York ? page II

Supplément au numéro 12162. Ne peut être vendu séparément. Samedi 3 mars 1984.

Quoi de neuf à New-York ?

Au risque de chagriner, je prétends que Greenwich Village est tout à fait « passé ».

NEW-YORK est redevenu à la mode. Comme à l'époque des années 30. Pas comme il y a vingt ans, où les Français – toujours un peu en retard d'une guerre – dépeignaient les horreurs de la Bowery et de Harlem comme au temps de la « grande dépression ».

Il est donc de bon ton, depuis cinq ou six ans, d'aller faire le *pèlerinage* de New-York et d'en revenir enchanté, plein des merveilles du Village, de Soho et des délicieux frissons que les rues aussi mal famées que mal pavées font passer sur les échines touristiques.

Mais vivre à New-York, c'est autre chose. On y apprend, notamment, que si les images de la ville ont tant changé au cours des décennies, c'est, *en vérité*, parce qu'elle est en perpétuel devenir : en dix ans, des quartiers entiers passent de la cour des miracles au « radical chic », ou du style bourgeois cossu aux trottoirs défoncés assortis de poubelles toujours *trop* pleines. Il suffit, pour cela, que la spéculation immobilière s'empare d'une rue, rénove ses maisons, fasse, du *même coup*, *grimper* les loyers et, avec le concours d'une ou deux personnalités chéries de la presse, assure la publicité de l'opération. Ou que, au contraire, deux ou trois maisons d'une même rue cessent d'être bien entretenues, attirent des indésirables, entraînant une fuite éperdue des citoyens plus honorables.

C'est ainsi que Riverside Drive, *le long de l'Hudson, a vu* ses superbes appartements construits à la fin du siècle dernier se transformer en taudis *dans les années 60, parce que* la proximité de Harlem rendait le voisinage dangereux, pour recouvrer, ces derniers temps, leur splendeur, grâce au remplacement des *habitants* miteux des rues proches du quartier noir par de jeunes couples d'intellectuels prêts à prendre *quelques risques pour* le bonheur d'être bien logés à des prix inconnus plus au sud dans la ville.

Si l'on veut apprécier toute l'extravagance de New-York, il faut remonter de bout en bout Madison Avenue : petite-bourgeoise à sa source, près de Union Square, *affairiste* vers la 40ᵉ Rue, ultra-chic à partir de la 60ᵉ, avec, l'hiver, le plus fort pourcentage mondial de manteaux de zibeline au mètre carré et, *l'été, de voitures de* sport italiennes décapotables. A partir de la 96ᵉ Rue – véritable frontière de l'« habitable » et de l'« *inhabitable* » – Madison devient « hispanique » avant d'être tout à fait « noire ». Sa *limite* nord, c'est le Harlem le plus loqueteux – il y a aussi un Harlem « bouge », – avec ses immeubles *noircis* par les incendies volontaires, destinés à débarrasser les propriétaires des locataires par trop impécunieux, ses trafics de drogue sur les *trottoirs et* ses 80 % de chômeurs. Pourtant, dans les années 60, tout New-York allait encore danser le soir à l'Apollo, *sur* la 125ᵉ Rue, au son des orchestres de jazz les plus réputés.

Harlem reste à voir. Ne serait-ce que pour en parler à bon escient. Si, on peut y aller. Non, pas la nuit, à moins d'être accompagné d'amis noirs. Si, on peut s'y promener, mais pas en vison ni avec une caméra japonaise dernier cri. Oui, il faut aller assister à un service du dimanche dans l'une de ses trois cents « églises ». Pour les chœurs (*admirables*) *et* les chapeaux (attendrissants). On y est très bien reçu, si on ne se conduit pas comme un touriste au *zoo*, et si *on* fait un *petit* geste à la quête... Et l'on peut, en sortant, aller manger chez Sylvia, sur Lenox Avenue, la meilleure cuisine « soul » de New-York, avec du poulet frit, qui n'a rien à voir avec celui du Kentucky, des patates douces qui sentent le caramel, et toutes les épices que les Américains blancs ont, *depuis* longtemps, bannies de leurs recettes.

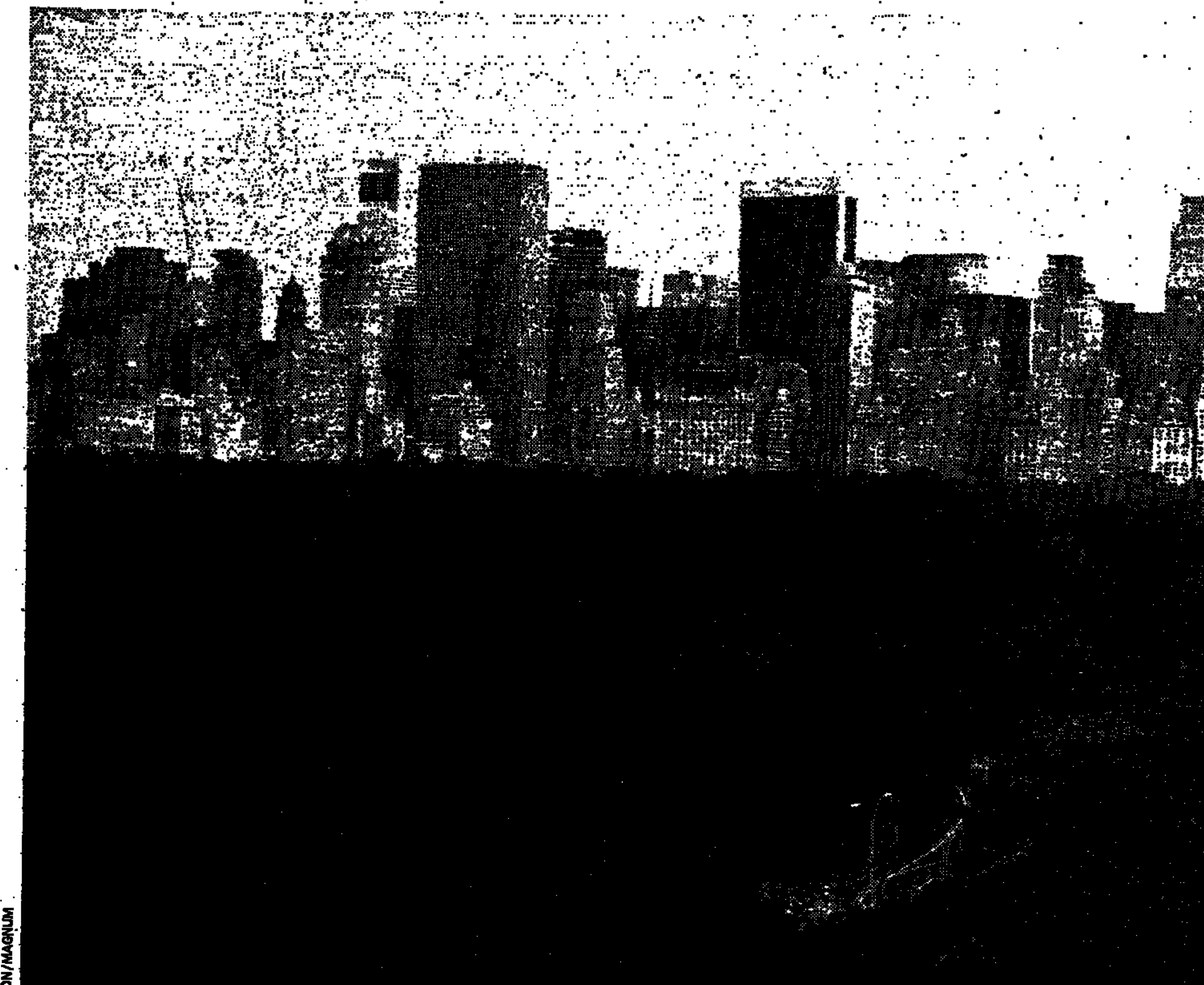
Côté « ghettos », Harlem n'est pas seul : Bed Stuyvesant, à Brooklyn, n'est pas mal non plus. Il y a encore le Lower East Side, près de Houston Street, l'ancien quartier juif tombé en décrépitude depuis que ses habitants ont, comme leurs voisins de la Petite Italie, « réussi » à grimper dans l'échelle sociale et, par la même occasion, plus au nord dans la ville. La spécialité du Lower East Side, c'est la « came » misérable et les clodos handicapés mentaux rejetés des hôpitaux psychiatriques. Mais, à Orchard Street, on peut encore faire de vraies affaires, surtout si on parle espagnol, yiddish et, dernièrement, russe : un certain nombre de juifs soviétiques récemment arrivés aux Etats-Unis ont, en effet, retrouvé le chemin du quartier et paraissent se spécialiser dans le blouson de cuir noir. Peut-être parce que, là d'où ils viennent, c'était le comble du chic contestataire.

Soho, aussi, change : du misérabilisme à la Dickens de ses ateliers de prêt-à-porter, construits au siècle dernier, il était passé, depuis dix ans, au rang de *nouveau* Village dans le vent. Le voilà voué aux fripes et au « design » de luxe. Le dimanche après-midi, sur West Broadway, les chalands sont à peu près les mêmes que ceux qui, le matin, vont acheter leur camembert garanti non pasteurisé (ce qui est rigoureusement interdit par la loi) chez Zabar, Balducci ou Dean and Deluca.



PARINET/COLLECTIF

Une heure pour aller de Times Square à Coney Island : le métro (Subway).


DEPARDON/MAGNUM

Le sud de Central Park. Au fond, la 5e avenue et la 59e rue.

Au risque de chagriner les « vieux » New-Yorkais, je prétends que Greenwich Village est tout à fait « passé ». Il s'est à la fois embourgeoisé et encanaillé, le tout nappé d'un violent parfum touristique que trahit la médiocrité de ses « usines à manger ». Enfin, Dieu merci ! Washington Square reste charmant, particulièrement lorsque les premières journées de printemps font sortir du bois les joueurs d'échecs, les amoureux de sexes indéterminés et des chiens qui paraissent se répartir en deux catégories bien distinctes : les purs de races rarissimes et les « corniauds », apparemment nés d'amours particulièrement compliquées, le cou ceint du foulard rouge de Mad Max.

On peut avoir encore quelques bonnes surprises en flânant du côté de West Village : dans Greenwich Street, par exemple, où de vieux entrepôts ont été transformés en « lofts » pour jeunes cadres d'avenir, intellectuels et ambitieux, dans un style de décors expressionnistes pour le théâtre de Brecht : mi-cour d'usine, mi-mansarde de Mimi Pinson. C'est joli, poétique, pratique et, dit-on, extrêmement sûr depuis que quelques gros bonnets de la Mafia ont pris goût à ce nouveau quartier dans le vent.

Mais le vrai nouveau quartier « in », c'est Columbus Avenue, dans le prolongement du Lincoln Center : en deux ou trois ans s'y sont installées les boutiques les plus inventives, drôles, et pas encore tout à fait hors de prix. C'est là qu'on trouve, notamment, le marchand de jouets « made in China », avec ses chaussures-qui-marchent et ses singes-qui-font-des-sauts-périlleux. Les « *brunches* » du dimanche y sont encore convenables, voire civilisés, et les promeneurs sont vraiment les gens du quartier, anciens ou nouveaux habitants des vieilles maisons à perron des rues adjacentes, qui abritèrent, au début du siècle, des familles cossues à la recherche d'un air plus pur que celui de Mid Town.

L'un des attraits de Columbus Avenue est son style loufoque qui évoque les joyeuses comédies des années 30 : le meilleur camenbert se vend, assurent les initiés, chez l'antiquaire proche de la 84e Rue, et la Bicyclette de Gengis Khan est, comme son nom ne l'indique pas forcément un (pas très fameux) restaurant turc. Malheureusement, la « gentryfication », cette maladie new-yorkaise des années 80, guette Columbus : des chandails italiens à 400 dollars ont été aperçus dans certaines vitrines, et le petit quincaillier qui vendait des gants de cuisine avec la tête de Groucho Marx offre maintenant des couverts finlandais.

Heureusement, il est des institutions new-yorkaises que ni le temps ni les modes ne changent : par exemple, la 47e Rue et ses ruissellements d'or et de pierres précieuses. Que l'amoncellement moitié caverne d'Ali Baba, moitié marché aux puces ne vous décourage pas : il y a de tout dans la 47e Rue, y compris de très belles pièces et des exemples de « kitch » mirobolants.

Même si on n'est pas acheteur, le spectacle de la rue vaut le déplacement, avec ses hommes d'affaires en costume trois pièces, ses juifs hassidiques en caftan noir, ses courtiers discrets qui promènent parfois sur eux des pierres façon Mille et une nuits et ses Américains moyens venus du fin fond de l'Arizona ou du Texas acheter une minuscule bague de fiançailles ou une énorme chevalière ornée d'un respectable nombre de carats.

Il y a aussi, au milieu de la rue, en étage, la boutique réputée pour pratiquer les « meilleurs prix de New-York » en matière de photo, radio, TV. Connue sous le nom de 47 Photo, elle ressemble plus à un atelier de réparation qu'à une salle de ventes, et son personnel - de jeunes juifs hassidiques des deux sexes — est connu pour ne guère faire la cour au client. Mais si on sait exactement ce qu'on veut, on y fait de bonnes affaires.

Autre institution qui reste égale à sa légende : Broadway. Le nouveau venu est généralement déçu par l'aspect vieillot du quartier et le clinquant démodé de Times Square. Mais les spectacles restent de qualité, sinon toujours géniaux, en tout cas toujours hautement professionnels. On ne se produit pas à Broadway si on ne sait pas danser, chanter et jouer la comédie mieux que dans les troupes d'amateurs — souvent excellentes — des universités.

Pour les visiteurs mal familiarisés avec la langue américaine qui auraient des difficultés à entendre ce qui se dit sur les scènes de Soho ou du Village (« off » Broadway ou « off off » Broadway), certaines comédies musicales donnent une bonne idée de ce que cet art typiquement américain peut offrir de plus achevé. Parmi les meilleures de ces dernières années : *Chorus Line*, qui vient de fêter ses huit ans, et *Nine* (tiré de *Huit et demi*, de Fellini), plus raffiné et aussi plus osé que la production moyenne.

Et puis, il y a les ballets. Le public new-yorkais de la danse doit ressembler à celui de Saint-Petersbourg à la Belle Epoque : passionné, enthousiaste, et aussi connaisseur. Il faut avoir vu une grande représentation du New York City Ballet ou de l'American Ballet Theater à Broadway ou au Lincoln Center pour apprécier cette passion : à l'orchestre, les abonnés en smokings et robes à falbalas — les plus grands noms des milieux d'affaires et de la finance.

Ailleurs, en jeans, polos, fringues à l'indienne, les fans — petite friture d'innombrables cours de danse, copains ou lecteurs assidus des critiques célèbres, comme Anne Kisselgoff, du *New York Times*, qui ne se contente pas de faire et de défaire des réputations, mais passe aussi beaucoup de temps à éduquer le lecteur.

Les chorégraphes et les danseurs les plus connus ont un statut de stars, et la presse rapporte minutieusement les faits et gestes de Michael Baryschnikov, Peter Martins, Susan Farrell, Alvin Ailey ou Judith Jamison.

Même gloire pour les grands chanteurs du Met, les chefs d'orchestre dans le vent. A New-York, la culture va au grand public : le plus bel exemple en est fourni par innombrables spectacles de plein air et gratuits apportés par les beaux jours. L'« Opéra dans le parc » (Central Park) est l'un des évènements de l'été : vers les 5 heures du soir, on se rend au Park avec les amis, un pique-nique et une grande couverture à carreaux à étaler sur l'herbe. On choisit son coin, on déballe son pique-nique et on attend l'ouverture.

Les plus grands chanteurs, les meilleurs orchestres, ne dédaignent pas de se produire devant ce public en or. L'acoustique n'est pas très bonne, mais il s'agit moins d'imiter Bayreuth ou Glyndenbourne que de communier dans la joie d'une belle nuit d'été.

A propos de nuit d'été, la question à 100 dollars : peut-on oui ou non sortir la nuit à New-York ? Mais si, mais si... Juste deux ou trois précautions communes à bon nombre de grandes villes : éviter de se trouver seul dans une rue déserte, ne transporter sur soi que le stricte minimum : assez de dollars pour prendre des taxis, le reste en chèques de voyage, aucun « papier » (personne ne vous en demandera), que votre passeport (seulement si vous voulez changer des chèques) et votre adresse à New-York (en cas de « pépin ») ; pas de bijoux apparents en or, vrai ou faux. Bref, circulez « léger » pour que, si vous êtes « mugged » (attaqué et volé), ce ne soit pas un drame... Et tâchez de rester à égale distance de la paranoïa et de la fanfaronnade. Au reste, vous verrez : très vite, il vous poussera des « yeux dans le dos », comme à tout vrai New-Yorkais.

NICOLE BERNHEIM.

Trois îles à l'ancre

La saison ou jamais pour visiter l'archipel d'Hyères.


ATLAS-PHOTO

Une halte pour les Celtes, les Ligures et les Romains.

HISTORIENS et géographes n'ont pas vraiment réussi à se mettre d'accord sur les îles que Pline l'Ancien, Strabon et Ptolémée appelaient Stoechades : les voici devenues Iles d'Or, si ce n'est îles d'Hyères, ce qui les localise mieux près des rives de notre Méditerranée. L'archipel d'Hyères est un fragment du massif des Maures et se compose principalement des îles de Port-Cros, Porquerolles et du Levant.

Celtes, Ligures, Phocéens, Romains, Maures d'Afrique, bénédictins se succédèrent là durant des siècles. En 1531, François Ier créait le marquisat des Iscles d'Or comprenant l'île de Bagaud, de Port-Cros et du Levant, et qui devait exister jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. En 1812, Napoléon Ier faisait restaurer forts et batteries. Cultures et vignes y prospéraient au dix-neuvième siècle. Quant au vingtième, il gardera le souvenir d'une nature fort belle qu'il faut protéger du tourisme à Port-Cros et Porquerolles, tandis que l'île du Levant, réduite en terre de désolation et de ruines, est devenue la Mecque du naturisme, sous la garde des militaires du Centre d'essais de la Méditerranée.

L'hiver y est plus chaud que sur la côte, il fait très doux et les jours de gelée sont pratiquement inexistants. Voilà donc un coin de France où trouver le dépaysement au franc coûtant, à moins d'une heure ou deux de bateau du littoral varois, dans un cadre naturel préservé qui comble de joie les vrais amis de la nature.

Mais la nature, ici, ne se savoure pleinement qu'en dehors

Partir

Balade en Israël

Israël en toute liberté. De Jérusalem à Eilat en passant par Saint-Jean-d'Acre, Césarée, Tibériade et En-Boqeq. Visite du site fameux de Massada. Neuf jours : 5 960 F. Départ de Paris.

- **Brochure Jet Tours dans toutes les agences de voyages ou agences Air France.**

Felouques à louer

Un peu d'aventure entre Assouan et Louxor. Une felouque à louer. Cinq jours et quatre nuits sur le pont et dans un sac de couchage. Le Nil pour soi. Le « felouquier » préparera la cuisine. Prix du voyage Paris-Le Caire : 3 390 francs pour une personne. La location de la felouque en plus. Il faut compter environ 680 francs pour deux personnes.

- **Découvrir, 23, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris. Tél. : 544-48-80.**

Jazz à Megève

Toujours soucieuse de son après-ski, Megève, la station « chic savoyarde » si réputée pour ses stars, ses boutiques et autres fariboles se lance maintenant dans les manifestations musicales : les amateurs de jazz (et de ski) pourront assister les 9 et 10 mars prochains à la première parade style New-Orleans. Au menu, cavalcade sur des chars dans les rues du village (le 9) et concert au palais des Congrès (le 10) avec notamment les Haricots rouges, qui fêteront, à cette occasion, leur vingtième anniversaire.

- **Office du tourisme de Megève. Tél. : (50) 21-29-52 ou 21-27-28.**

Chez François-Joseph

Douze jours à travers l'ancien Empire austro-hongrois. Innsbruck, le lac Balaton, Budapest, Vienne, Salzbourg, Munich et Ulm. En prime, une balade sur le Danube. Prix : 5 775 F au départ de Paris (5 500 F au départ de Metz et 4 400 F de Strasbourg). Deux dates de voyage sont proposées : du 12 juillet au 23 juillet et du 16 août au 27 août.

- **Austro Pauli, 3, rue du Roule, 75001 Paris. Tél. : 261-43-83.**

En Cévenne...

Le musée du désert, la forêt de bambous géants, Anduze et le mont Aigoual. Et le Gardon pour la baignade. La Cévenne endimanchée. Tout cela à Saint-Étienne-Vallée-Française en Lozère. Location d'appartements : du studio aux quatre pièces, à partir de 425 F la semaine et selon la saison.

- **Agence Lagrange. 34, rue Pasquier, 75008 Paris. Tél. : 266-16-65.**

Sur les traces de Marco Polo

Korean Air Lines et Daro Voyages ont mis au point un programme de croisières en mer de Chine comprenant le transport aérien jusqu'au port d'embarquement, les séjours hôteliers et la croisière proprement dite. Un palace flottant, le *Pearl of Scandinavia*, relie Hongkong à Kobe (Japon) en passant par Tientsin (Chine) et Pusan (Corée du Sud). Excursions à Pékin, Séoul Yantai et Shanghai. Vingt-deux jours de croisière. Départ de mars à octobre. Prix à partir de 44 300 francs, selon la cabine réservée. Transport aérien en classe prestige.

- **Renseignements dans toutes les agences de voyages.**

Itinéraire syrien

L'épopée d'Alexandre à Palmyre, Alep, Damas et les châteaux du désert. Le choc des croisades. Quinze jours pour découvrir les plus belles régions de la Syrie. Prix : 9 800 francs. Deux départs le 12 septembre et le 31 octobre.

- **Explorator, 16, place de la Madeleine, 75008 Paris. Tél. : 266-66-24.**

L'Hérault en deux roues

A bicyclette entre « la Méditerranée, les Cévennes et les Causses. » Une randonnée qui serpente de Montpellier à Pézenas avec étape, à Castries, Gignac, Mourèze et Fabrègues. Huit jours : 2 570 F (avec cycle).

- **Association de loisirs à bicyclette, 5, rue du Bignon, 94500 Champigny. Téléphone : 523-51-51.**

Philatélie nº 1833

Farman F-60 Goliath

Comme nous l'avons annoncé dans notre chronique nº 1831 du 18 février, voici les renseignements complémentaires concernant ce



premier timbre d'une nouvelle série « poste aérienne », hors programme, le Farman F-60 Goliath (et non S-60 annoncé). Vente générale le 5 mars (5e/84).

15 F, bleu-gris.

Format 48×27 mm. Maquette de Joseph De Joux, gravé par Claude Jumelet. T.-d., Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 3 et 4 mars, de 9 h à 18 h, par le bureau de poste temporaire, ouvert au Parc des expositions (hall C) à Toulouse. Oblit. « P.J. ».

— Le 3 mars, de 8 h à 12 h, au bureau de poste de Toulouse R.P. Boîte aux lettres spéc. « P.J. ».

Calendriers des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 78600 Le Mesnil-le-Roi (Centre G.-Brassens), le 17 mars, Journée de la Philatélie.

⊙ 26100 Romans-sur-Isère (Office de tourisme), le 17 mars, Cinquantenaire du Rotary Club.

⊙ 80000 Amiens (Centre rég. de docum. pédagogique), les 17-18 mars, Journée de la Philatélie.

⊙ 59400 Cambrai (Base des loisirs Citadelle), le 18 mars, 10e anniversaire des parcours du cœur.

⊙ 59000 Lille (Esplanade) le 18 mars, 10e anniversaire des parcours du cœur.

⊙ 81100 Castres (Hôtel de Ville), le 18 mars, Exposition philatélique.

● COTE D'IVOIRE : premier Forum de l'audiovisuel, 100 F. Offset, Cartor S.N., d'après J.-F. Boursin.

● DJIBOUTI : série des « papillons », cinq timbres, sujets divers, 5 F., Colotis Chrysonome Khug ;

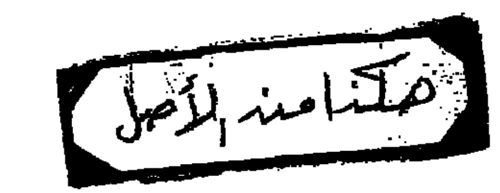


20 F., Colias erate Esper ; 30 F., Junonia Orithyia Linné ; 75 F., Acraca Doubledayi Guérin ; 110 F., Byblia Ilithya Drury. Offset, Édila.

● FIDJI : Série « champignons », cinq timbres, 8, 15, 40, 50 cents et 1 $, sujets divers.

● SÉNÉGAL : 25e anniversaire de la Commission économique des Nations-Unies pour l'Afrique ; 90 et 95 F., sujet unique. Maquette de Momar Ndiaye. Offset, Cartor S.N.

ADALBERT VITALYOS.





Port-Cros ou l'hiver en douceur.

MARTINE FRANCK/MAGNUM

des périodes touristiques, quand les bateaux ne déversent pas encore leurs marées de visiteurs et quand les plaisanciers ne s'attardent pas, jour et nuit, dans les criques, bien attrayantes il faut le dire. L'hiver et au printemps, on retrouve aux Iles d'Or un parfum de paradis perdu, dont l'attrait principal réside dans la nature non apprivoisée : c'est la Provence retrouvée. La couverture forestière y est remarquable, même si le nombre d'espèces est quatre fois mois important que dans la zone méditerranéenne varoise. Le pin d'Alep s'est installé en abondance, le maquis d'arbousiers et de bruyères arborescentes atteint son développement maximum. Dans les vallons plus humides domine le chêne vert tandis que sur la bordure littorale se pressent les plantes résistant aux embruns : cinéraires maritimes, euphorbes...

La végétation sous-marine dont la « visite » est organisée par le parc national de Port-Cros révèle un monde d'algues et d'espèces végétales brunes, rouges ou vertes, aux formes variées (les dessins du guide du parc sont bien utiles pour les identifier). Toujours côté aquatique, on peut faire la connaissance d'étoiles de mer, d'ophiures, d'oursins, de mollusques, de crustacés et rencontrer toutes les espèces de poissons de roche de la côte méditerranéenne : rascasses, sars, murènes, loups...

L'hiver, une très grande variété d'oiseaux y séjourne. Au printemps de nombreux fous de Bassan et des goélands argentés représentent la population maritime. Les oiseaux terrestres viennent y faire escale pour une durée très variable : huppes, tourterelles, bergeronnettes, rouges-queues, fauvettes, guêpiers, hirondelles, martinets. D'autres restent pour y nicher, tels hibou, petit duc, rossignol, faucon crécerelle, merle, mésange... L'été constitue la période creuse, par manque d'eau notamment. L'automne, c'est la « repasse » des migrateurs, mais ils s'y posent en moins grand nombre qu'au printemps.

Pour jouir pleinement de toutes ces richesses naturelles, il faut aller tranquillement à leur recherche. Sur Port-Cros, seuls des sentiers pédestres sillonnent l'île : un vrai bonheur ! Sur Porquerolles, il est aussi facile de randonner... à moins d'enfourcher une bicyclette. Quant à l'île du Levant, elle est réservée aux adorateurs de la nature humaine et il n'y a d'ailleurs rien d'autre à y voir.

Port-Cros s'allonge sur 4,5 kilomètres pour environ 2 de large : son minuscule village et sa vingtaine d'habitants se nichent au fond d'une anse profonde. C'est la plus montagneuse des Iles d'Or (194 mètres au Mont-Vinaigre !) ; cinq chaînons en éventail délimitent les principaux vallons et autant de rades : Port-Cros, La Palu, Port-Man... au sud, des falaises abruptes dominent la mer.

Le parc national de Port-Cros, créé en 1963, regroupe les îles de Port-Cros, Bagaud, la Gabinière, le Rascas et une zone maritime de 600 mètres de large autour de leurs rivages. Son rôle ne se limite pas à la protection de la flore et de la faune terrestre et marine ; l'éducation et l'information du public est nécessaire et devient problématique l'été en raison de l'affluence. La pêche est autorisée, sauf avec des filets traînants, mais la chasse sous-marine est interdite.

Il est facile de faire le tour de l'île (17 km), grâce au topo des petites randonnées. En outre, la récente brochure du parc apporte d'autres idées de découverte, tel le « sentier » d'initiation au milieu marin aménagé entre La Palu et l'îlot du Rascas : il nécessite palmes, masque et tuba et la capacité de nager ainsi équipé sur une distance de 300 mètres, pour visiter les dix points d'observation balisés sous l'eau. Autres itinéraires : un chemin botanique (2 h 30), le tour des forts (une demi-journée ou plus).

Le problème reste l'hébergement : camping et bivouac sont interdits, le seul hôtel, le Manoir d'Hélène, est classé trois étoiles (trente chambres, ouvert toute l'année). Les horaires de bateaux sont variables et contraignants, ce qui oblige à écourter la découverte... ou à revenir.

Il n'y a hélas pas de liaison régulière entre Port-Cros et Porquerolles.

Porquerolles est la plus grande des îles, la plus proche du continent, la plus habitée et la plus cultivée. En 1971, l'Etat l'acheta en quasi-totalité pour sauvegarder son patrimoine naturel menacé par trop de projets de constructions. Le village est groupé autour de la place d'Armes : on compte deux cent cinquante habitants, plus l'effectif d'une école de gendarmes auxiliaires. Porquerolles s'étend sur 8 kilomètres de large, en une succession de collines coupées de quatre plaines remises en cultures. Sur le rivage nord on trouve des plages en pente très douce au sable remarquablement fin ; au sud, les falaises plongent dans la mer, avec des criques d'accès facile.

Le tour complet à pied représente près de 30 kilomètres, que l'on peut fractionner en deux jours (topo PR), à moins de se limiter à la visite de quelques forts présentés dans le guide du parc (Sainte-Agathe, le Grand-Langoustier, la Repentance...). On peut séjourner sur l'île dans cinq hôtels : Sainte-Anne (**) est ouvert toute l'année et les autres, dès mars-avril.

ANNICK MOURARET.

En route

● **Informations**

Parc national de Port-Cros, 50, avenue Gambetta, 83400 Hyères. Téléphone : 94/65-32-98.

Informations sur le parc (et les éventuelles visites organisées par des gardes-moniteurs).

Office du tourisme d'Hyères, Rotonde Jean-Salusse, 83400 Hyères. Téléphone : 94/65-18-55.

Les îles dépendent de la commune d'Hyères qui en connaît les possibilités d'hébergement : il est indispensable de réserver à l'avance.

Sentiers de petite randonnée sur le littoral méditerranéen, 40 pages, 30 F. Huit itinéraires dans le Var, dont le tour de Porquerolles et Port-Cros.

Le parc national de Port-Cros, guide 136 pages, 52 F (Ed. Créer, 63340 Nonette), tout sur le parc, ses origines, flore, faune, habitants, nombreuses photos.

Carte IGN 1/25 000 nº 34.46 Est : Iles de Port-Cros et du Levant (18 F).

Carte IGN 1/25 000 nº 34.46 Ouest : Ile de Porquerolles (18 F).

● **Comment s'y rendre**

Trains et avions quotidiens pour Toulon et Hyères depuis Paris.

Liaison autocar Toulon-Hyères-Le Lavandou : Sodetrav 94/93-09-34. Les liaisons maritimes sont à horaire variable ! Bien se renseigner.

Bateaux pour Port-Cros et le Levant : Du port d'Hyères : T.L.V. 94/41-65-87 (1 h 15). Du Lavandou : vedettes îles d'Or 94/71-01-02 (45 minutes).

Bateaux pour Porquerolles : De la tour Fondue (presqu'île de Giens) : T.L.V. 94/58.21.81 (15 minutes) d'Hyères ; T.L.V., 94/57-44-07 (30 minutes).

Du Lavandou : vedettes îles d'Or, 94/71-01-02 (50 minutes).

● **Réglementation du parc**

Pas de camping ni de bivouac : pas de cueillette, pas de pêche sous-marine, pas de bruit, pas de déchets abandonnés, pas de chiens, pas de feu, pas de cigarette, enfin, hors des lieux habités.





Soudain l'été prochain

Concerts, festivals, sports, expositions...



Concert d'Elton John à New-York en juillet 1980.

PARCE que le temps est révolu où les jeunes, victimes des habitudes sociales et du coût des voyages, devaient se contenter de passer leurs vacances en famille, parce qu'aujourd'hui des vacances réussies doivent marier harmonieusement l'aventure avec beaucoup de sports et un zeste de culture, nous avons rassemblé ici quelques-unes des grandes étapes internationales, sportives et culturelles de l'été.

De l'immense et rassembleur concert rock de Central Park à New-York jusqu'au Festival international de folklore de Straznice en Tchécoslovaquie, de la Course internationale de baignoires de Nanaimo au Csqu'au championnat de lutte turque d'Edirne en Turquie. A chacun selon son goût.

Festivals de musique

● Jazz, pop music, blues

— Nashville (Tennessee, Etats-Unis). Fête de la « country-music » du 4 au 9 juin : International Country music fan fair.

— New-York (Etats-Unis). Concert rock à Central Park, fin juillet ou début août selon la ou les stars invitées, on saura son ou leurs noms en mai prochain...

— Stockholm (Suède). Festival de jazz et de blues ; en juin sur l'île de Skeppsholmen.

— Freedom Village (Mississippi, Etats-Unis). Delta Blues Festival. Le blues là où il est né. Début août.

— Trèves (République fédérale d'Allemagne). Festival de jazz, dans le cadre des Fêtes du 2 000e anniversaire de la ville. 13 et 14 juillet.

— Wiesen (Autriche). Festival de jazz. 7 et 8 juillet.

● Musique classique — Danse

— Munich (RFA). Festival de l'opéra — Mendelssohn, Honegger, Beethoven, Strauss, Mozart, Wagner, Britten, etc. Du 4 au 31 juillet. Réservations par écrit à partir du 1er mars.

— Bayreuth (RFA). Sessions d'études pour jeunes musiciens dans le cadre du Festival Wagner avec possibilité d'assister aux spectacles. Du 8 au 30 août.

— Leningrad (URSS). Festival de danse « Les nuits blanches ». Ballets classiques et modernes. Du 21 au 29 juin.

— New-York (Etats-Unis). Au mois de juillet et août, le Metropolitan Opera (MET) et le New-York Philharmonic Orchestra descendent pour des concerts gratuits sur les pelouses de Central Park.

Festivals divers

— Edimbourg (Ecosse, Grande-Bretagne). Festival de théâtre et de musique. 12 août au 1er septembre.

— Istamboul (Turquie). Festival de musique, théâtre, danse folklorique. Du 20 juin au 15 juillet.

— Carthage, Hammamet et Monastir (Tunisie). Festivals de théâtre, cinéma, musique. Du 9 juillet au 18 août.

— Caraquet (New-Brunswick, Canada). Festival acadien. Musique, théâtre et sport. Du 10 au 19 août.

— Red Rock State Park (Nouveau-Mexique, Etats-Unis). Rencontres indiennes inter-tribus. Danse, rodéo, artisanat des Indiens d'Amérique. Du 9 au 12 août.

— Péru (Indiana, Etats-Unis). Festival du cirque. Sur les lieux mêmes du rassemblement des grands cirques américains d'autrefois. Du 14 au 21 juillet.

— Bruges (Belgique). Deuxième Festival international du carillon. Du 24 au 26 août.

Folklore

— Cobh (comté de Cork, République d'Irlande). Festival international de danse folklorique. Du 10 au 17 juin.

— Kilkenny (République d'Irlande). Fleadh Cheoil Na Heireann. Grand festival de musique traditionnelle. Du 24 au 26 août.

— Sidmouth (Devon, Grande-Bretagne). Festival international de folklore. Du 3 au 10 août.

— Strazhice (Tchécoslovaquie). Festival international de folklore. Du 29 juin au 1er juillet.

Théâtre

— Londres (Grande-Bretagne). Saison de théâtre en plein air à Regent's Park. Du 4 juin au 25 août.

— Stratford-upon-Avon (Warwickshire, Grande-Bretagne). Festival Shakespeare, par le Royal Shakespeare theatre. De mars à janvier.

— Cedar City (Utah, Etats-Unis). Festival Shakespeare de l'Etat d'Utah. Du 12 juillet au 1er septembre.

Sports

● Olympiades

— Los Angeles (Californie, Etats-Unis). XXIIIes Jeux olympiques d'été. Du 28 juillet au 12 août. Un estival d'art international servira de prélude aux Jeux, du 1er juin au 20 juillet.

● Baignoires

— Nanaimo (Colombie britannique, Canada). Course internationale de baignoires. Deux cents participants au départ de l'île de Vancouver. Troisième dimanche de juillet.

● Automobile

— Indianapolis (Indiana, Etats-Unis). Course automobile des 500 miles. 27 mai.

— Nürburgring (RFA). Grand Prix d'Allemagne. Championnat du monde de formule 1. Du 4 au 5 août.

— Heusdenzolder (Belgique). Championnat d'Europe des voitures de course historiques. 11 et 12 août.

● Moto

— Spa-Francorchamps (Belgique). Grand Prix de Belgique de moto. 6, 7 et 8 juillet.

— Brno (Tchécoslovaquie). Championnat d'Europe de motocyclettes et side-cars. 25 et 26 août.

● Marathon

— Stockholm (Suède). Marathon. 25 000 coureurs au départ. 2 juin.

● Tennis

— Bastad (Suède). Open de Suède. 14-22 juillet.

● Lutte

— Edirne (Turquie). Championnat de lutte turque. 8-16 juillet.

● Equitation

— Bozeman (Montana - Etats-Unis). Rodéo des collèges et universités américaines. 19-23 juin.

— Clifden (comté de Galway, Irlande). Soixante et unième Festival du poney du Connemara. 16 août.

Expositions

— La Nouvelle-Orléans (Louisiana, Etats-Unis). Exposition mondiale de la Louisiane. Sur les bords du Mississippi. 12-19 mai.

— Liverpool (Grande-Bretagne). L'art des Beatles. Les « garçons dans le vent » dans la littérature, le cinéma, la photographie, la mode, la peinture, etc. 8 mai-29 septembre.

Anniversaire

— Québec (Canada). Quatre cent cinquantième anniversaire de la découverte de la Nouvelle-France par Jacques Cartier. Animation culturelle, course de planches à voile durant tout l'été. A cette occasion, l'Office franco-québécois pour la jeunesse propose aux jeunes de dix-huit à trente ans une traversée de l'Atlantique nord.

Rencontres internationales

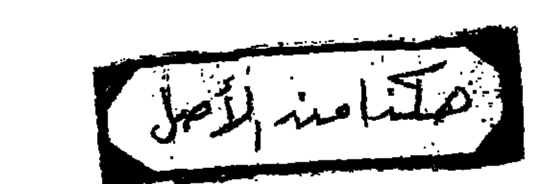
— Burg-Waldeck (RFA). Atelier-théâtre avec l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ). 1er-2 juillet.

— Séez (Savoie, France). Rencontre franco-allemande de jeunes compositeurs de musique de l'OFAJ. 22-30 septembre.

— Namur (Belgique). Université de paix. « Les causes de conflit, connaître pour comprendre » (1er-13 août) et « Entraînement à l'action non violente » (21-26 août).

— Aberdeen (Ecosse, Grande-Bretagne). Festival international de la jeunesse. Musique et culture de tous les pays. 8-18 août.

Des renseignements précis sur toutes ces manifestations peuvent être obtenus auprès des offices de tourisme des pays concernés. Pour les rencontres et les bourses d'études franco-allemandes et franco-québécoises, s'adresser à l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ), 6, rue Casimir-Delavigne, 75006 Paris, tél. 354-34-04, et à l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ), 5, rue de Logelbach, 75847 Paris, Cedex 17, tél. 766-04-76.



Les révolutionnaires du Yiddishland

Trois volets pour une épopée dramatique absurde.

ICI, tout semble réduit, obscur comme l'intérieur d'un noyau ou une page de l'antique Talmud. Les hommes vivent têtes baissées, naviguent dans des rues étroites de bourgades situées au fond de l'immense steppe russe ou polonaise. Ici, tout a disparu... brûlé. La vie était pourtant une place forte, circulait comme à l'intérieur d'un tigre. L'air résonnait du bruit des métiers à tisser, des prières muettes, des musiques hassidiques. Mais la misère devenait de plus en plus grande, l'atmosphère irrespirable. Les jeunes esprits ne supportaient plus le fatum biblique des rabbins. Se révolter ! S'insurger contre la tradition. Penser l'avenir. En un mot être révolutionnaire, utopique.

C'est ainsi que débute l'une des grandes aventures de ce siècle, celle des révolutionnaires du Yiddishland, racontée par Nal Lilenstein, Michel Rotman et Gérard de Verbizier sur A 2. Trois volets pour une épopée dramatique, sanglante. « Du Shtetl à la révolution » (de la fin du dix-neuvième siècle à la mort de Lénine) ; « Entre Hitler et Staline » (l'entre-deux-guerres, jusqu'au début de la deuxième guerre mondiale) ; « Auschwitz et après » (la déportation nazie, l'occupation). Un vaste travail de mise en lumière de notre histoire, composé comme un ouvrage de marquetterie – à partir d'une profusion de documents d'archives – piqués à New-York où a été rassemblé la majeure partie de la mémoire juive.

Sur de vieilles photos jaunies sauvées par miracle des charniers de ce siècle mangeur d'hommes, sur des films approximatifs, modestes, sur lesquels sont gravés le visage des disparus, la parole cassée des déportés. Anciens révolutionnaires, parents de victimes, creusent le fond de l'infamie. Histoires d'hommes, de femmes, étranglées, noyées, racontées dans le tréfond de la gorge.

Quelques points de repère pour suivre l'histoire d'une dérive : la première partie – indispensable à la compréhension de l'ensemble, – c'est le noyau culturel, politique, idéologique, ce qui constitue l'essence de vie du Shtetl. Ce lieu clos, terre fertile en intelligence révoltée où germe des grandes espérances, internationales, sionistes. L'incarnation politique, vivante de ces idées généreuses, c'est le Bund, mouvement social juif fondé en 1897 en Russie tsariste. Sa première réussite – et la seule peut-être – est la reconnaissance en 1908 de sa culture populaire contenue tout entière dans le yiddish, *« cette langue qui échappe aux grammairiens »*, disait Kafka. Le mouvement, largement composé d'intellectuels, bat à plein régime au début du siècle, sert de dynamo à la Révolution d'octobre. Après la mort en 1924 de Lénine (c'est la deuxième partie), l'histoire s'accélère : la roue stalinienne commence à tourner à un rythme autrement plus lent et caché que l'holocauste nazi écrase. De 1924 à 1953, le juif en URSS est utilisé comme matière grise, assimilé au restant du peuple russe, et en même temps, selon les besoins politiques, rejetté, déporté. Mouvement d'assimilation et de répulsion, propre à la grande machine stalinienne, qui constitue la force centrale de cette deuxième partie.

Le troisième volet « Auschwitz et après », traite de la déportation, traverse trop rapidement peut-être la période de l'occupation allemande en France, le camp de Drancy... Témoignages à fleurs de visages plus directs, mutisme brutal, fixité du regard. Impossibilité de formuler un récit, parce que comme dit Maurice Blanchot, *« cette nécessité de témoigner est l'obligation d'un témoignage que seul pourrait apporter chacun dans sa singularité »*.

Périple terminé. Le Shtetl n'est qu'un lointain souvenir, un centre éclaté, une parcelle d'utopie, si bien rapporté par Martin Buber dans *Gog et Magog* et analysé somptueusement par Rachel Ertel (collaboratrice précieuse de l'émission). Travail accompli, commenté avec la sobriété sourcilleuse des copistes de la Kabbale. Nat Lilenstein et son équipe ont fait saute-mouton d'un continent à un autre, de Tel-Aviv à New-York, en passant par Paris. Des origines de l'époque moderne, de la naissance des idéologies à leur faillite. Lourds sont les enseignements. Long chemin taché de sang. Amertume, lassitude. L'histoire semble s'être violemment retournée contre ceux qui voulurent lui donner une impulsion. Les idéaux ont sombré dans les charniers de l'histoire. Restent les témoignages, les images brûlées, la mémoire, les voix écorchées, les vies qui, malgré tout, continuent.

MARC GIANNÉSINI.


ANTENNE 2

Leçon de yiddish dans le Shtetl.

● « Les Révolutionnaires du Yiddishland », A2, les dimanches 4, 11, 18 mars à 21 h 40 (55 minutes chacun).

Vu pour Vous

Pensum pédagogique

● « L'instit », à partir du lundi 5 mars, A 2, 13 h 35 (55 mn chaque épisode).

Vingt épisodes pour un pensum pédagogique. Un psychologue enfant perdu de Summerhill, des professeurs que l'on prend pour des idiots, une flopée d'enfants brailleurs qu'on puérilise à souhait, le tout fagoté dans une histoire sans queue ni tête.

« L'instit », feuilleton nouveau à usage strictement digestif, réalisé par Gérard Gozlan, sur un texte de Ronny Coutteure, est affligeant.

Son seul mérite est l'heure de sa diffusion. 13 h 35, heure lourde et somnolente où les navets du petit écran peuvent dormir en toute impunité.

M. G.

Rêve européen

● Buenos-Aires aller et retour, A 2, lundi 5 mars, 22 h 20 (65 minutes).

Elle a froid, elle se sent seule, Buenos-Aires a des airs nostalgiques de vieille dame abandonnée. Certains affirment qu'elle rêve de traverser l'Atlantique et de devenir une belle européenne. Frédéric Compain fait le trajet inverse. Touriste ou étranger, on ne sait pas trop, il voyage à mi-chemin entre le rêve et la réalité, prend les parcours obligés : le péronisme, le tango violet, le moralisme tiers-mondiste, rencontre dans un bistrot, José Luis Borges, navigue dans les bas quartiers à la recherche d'images-clés, puis retourne à Paris.

Dérive crépusculaire où le reportage amateur lance des clins d'œil aguicheur à la fiction amoureuse.

M. G.

Le fleuve de Virginia

● Virginia, TF 1, mardi 6 mars, 20 h 35 (60 minutes).

Virginia, est une pièce qui a été créée au Théâtre du Rond-Point des Champs-Elysées par la Compagnie Renaud-Barrault en 1981.

Sur un texte d'Edna O'Brien, un savant montage du journal de la grande romancière anglaise Virginia Woolf. Journal d'une vie de somnambule sur les immenses plages du rêve, traces d'existence aussitôt englouties dans un présent impossible à vivre. Paroles arrachées à une réalité si profonde qu'elle affole.

La voix blanche, sensible, de Catherine Sellers (Virginia) suit le cours d'un fleuve dont la source est enfantine et l'estuaire la folie. Une caméra vagabonde dans un intérieur - miroir brouillé, scrute le bel éphémère.

M. G.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier

■ A voir
■■ Grand film

DIMANCHE 4 MARS

■ Espion lève-toi
D'Yves Boisset (1981). Avec L. Ventura, M. Piccoli. TF 1, 20 h 35.

■ La Femme gauchère
De Peter Handke (1977). Avec E. Clever, B. Ganz. FR 3, 20 h 35 (109 mn).

■ Le Roman de Mildred Pierce
De Michael Curtiz (1945). Avec J. Crawford, Z. Scott, A. Blyth. FR 3, 22 h 50 (107 mn).

LUNDI 5 MARS

■ Ciel rouge
De Robert Wise (1948). Avec R. Mitchum. TF 1, 20 h 35.

■ L'Argent de poche
De François Truffaut (1975). Avec G. Desmouceaux, P. Goldman. FR 3, 20 h 35 (101 mn).

MARDI 6 MARS

Des espions dans la ville
De George Kaczender (1980). Avec R. Mitchum, L. Majors. A 2, 20 h 40.

■■ La Croisée des destins
De George Cukor (1956). Avec A. Gardner, S. Granger. FR 3, 20 h 55 (106 mn).

■ L'Île au complot
De Robert Z. Leonard (1950). Avec A. Gardner, R. Taylor, C. Laughton. FR 3, 23 h 20 (94 mn).

JEUDI 8 MARS

■ Rejeanne Padovani
De Denys Arcand (1972). Avec L. Guilbault, J. Lajeunesse. FR 3, 20 h 35 (90 mn).

VENDREDI 9 MARS

■ Le Temps s'est arrêté
D'Ermanno Olmi (1959). Avec N. Rossi, R. Seveso. A 2, 23 h (83 mn).

Samedi
3 mars

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

10.00 TF 1 Vision plus.
10.30 La maison de TF 1.
12.00 Bonjour, bon appétit : Magazine de Michel Oliver.
12.30 La séquence du spectateur.
13.00 Journal.
13.35 Amuse-gueule.
14.05 Série : Pour l'amour du risque.
14.55 Variétés : Le groupe Téléphone.
15.35 C'est super.
15.55 Dessin animé : Capitaine Flam.
16.20 Casaque et bottes de cuir.
Magazine du cheval et du sport hippique.
16.50 Série : Molière pour rire ou pour pleurer.
17.45 Trente millions d'amis.
18.15 Micro-puce. Le magazine de l'informatique.
L'animation électronique, l'informatique au service de l'astrologie, le dessin par ordinateur.
18.30 Auto-moto.
19.05 D'accord pas d'accord, magazine de l'INC.
19.15 Émissions régionales.
19.40 Les petits drôles.
20.00 Journal.
20.35 **Téléfilm : Brigitta.**
D'après le roman de A. Stiffer, adapt. réal. W. Gluck, I. Winiewicz, avec J. Derenne, A. Balini, M. Stolberg...
En Hongrie dans les années 20, une jeune fille (Brigitta) séduite par un beau jeune homme finit par l'épouser malgré l'opposition de son entourage. Tous deux s'isolent dans une ferme. Mais, une année plus tard, il tombe amoureux d'une très belle dame. La révolution de 1848 arrive à grands pas. Que devient Brigitta ?
21.55 **Droit de réponse : Les forts en gueule et le néo-poujadisme.**
Emission de Michel Polac.
Avec Pierre Poujade, ex-président de l'UDCA, P. Malaud, président du CNIP et ancien ministre, R. Priouret, journaliste économiste, L. Hamon, avocat et ancien porte-parole du gouvernement, J. Gerbault, du CID-UNATI, J.-P. Rioux, historien, A. Essel, fondateur de la FNAC, M. Collinot, porte-parole du Front national, et G. Seul, directeur d'Euromarché, des commerçants, des paysans, des inspecteurs des impôts et des routiers.
23.45 Journal.

ANTENNE 2

10.15 Antiope.
11.10 Journal des sourds et des malentendants.
11.30 Platine 45. (Dif. le 28 février).
12.00 A nous deux.
12.45 Journal.
13.35 Série : La vie secrète d'Edgar Briggs.
14.00 La course autour du monde.
14.55 Les jeux du stade.
En direct du Parc des Princes, rugby, France-Angleterre ; à Dublin, Irlande-Ecosse ; championnat d'Europe en salle à Göteborg.
17.30 Terre des bêtes.
18.00 Récré A 2.
18.20 Les carnets de l'aventure.
Aventure sur la rivière Franklin, de J. Connor.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Les Césars.
Emission de G. Cravenne.
En direct de l'Empire. La remise des prix aux acteurs. Et trois hommages : au producteur Georges Beauregard par Jean-Luc Godard, à la comédienne Edwige Feuillère par Jean Marais, au metteur en scène René Clément par Charles Bronson.
23.05 Sport : Athlétisme.
Championnats d'Europe en salle.
23.30 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

12.10 Messages PTT.
L'installation téléphonique, la philatélie, le magazine branché des postes. Et la suite de l'histoire de l'aviation.
12.30 Les pieds sur terre.
Travaux agricoles : la compétence des hommes.
13.00 Les rendez-vous de l'élevage.
13.30 Horizon. Magazine des armées.
14.00 Entrée libre.
Emission du CNDP.
Images d'histoire ; portrait de Maryse Wolinski ; la jonque fantôme vue de l'orchestre ; le calife d'Argenteuil. Avec la participation du dessinateur Wolinski.
16.00 Fréquence mutuelle.
Emission de la Mutuelle assurance des commerçants et industriels de France.
16.15 Liberté 3.
Une émission de J.-C. Courdy.
Les associations des droits de l'homme : le Comité d'entraide franco-laotien, cambodgien, vietnamien : le comité des Quinze ; l'Institut international des droits de l'homme ; l'action des chrétiens pour l'abolition de la torture...
17.30 Emissions régionales.
19.55 Dessin animé : Ce sacré David.
20.05 Les jeux.
20.33 La minute nécessaire de M. Cyclopède.
Visitons la foire aux cactus.
La bicyclette de Pierre Desproges a quelque tendance à pédaler dans le vide. Cyclopède, un effort !
20.35 Feuilleton : Dynastie.
Blake plongé dans des problèmes financiers énormes, Krystle en conflit avec son valet, Jeff amoureux de Fallon... Passion, argent et pétrole. Un cocktail explosif. Enfin...
21.30 Jeu : Plus menteur que moi, tu gagnes...
Emission de P. Sabbagh.
Quatre personnalités : Robert Manuel, Anne-Marie Carrière, Marcel Jullian et Jean Le Poulain sont en compétition par équipes de deux. Règle du jeu : empêcher l'équipe adverse de marquer des points en imaginant des mensonges... tout en laissant supposer que l'on connaît la vérité. Malin, quoi !
22.10 Journal.
22.30 La vie de château.
Une émission de Jean-Claude Brialy.
22.55 Musiclub.
Symphonie nº 9 du Nouveau Monde, d'A. Dvorak, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, sous la direction d'H. von Karajan.

PÉRIPHÉRIE

● R.T.L., 20 h, *Danger immédiat*, film de Sydney J. Furie ou *le Grand Sommeil*, film de M. Winner ; 22 h, Ciné-Club : *100 Men and Girl*, film de H. Koster.
● T.M.C., 19 h 35, Série : Les mystères de l'Ouest ; 20 h 40, *Parlez-moi d'amour*, comédie musicale de G. Simonelli.
● R.T.B., 20 h, Le jardin extraordinaire ; 20 h 35, *Pied-plat sur le Nil*, film de Steno ; 22 h 10, Cinéclip.
● R.T.B. TELE 2, 22 h, Sport : Concours de saut hippique à Anvers.
● T.S.R., 20 h : Harold Lloyd ; 20 h 35 : La nuit des Césars ; 23 h 15, Sport.

Dimanche
4 mars

Télévision française 1

9.00 Emission islamique.
Connaître l'Islam.

9.15 A Bible ouverte.
Le livre de Job.

9.30 Les Juifs du Kurdistan.

10.00 Présence protestante.

10.30 Le jour du Seigneur.

11.00 Messe célébrée avec la paroisse Saint-Paul de Poitiers.

12.00 Télé-foot 1.

13.00 Journal.

13.25 Série : Starsky et Hutch.

14.20 Hip-hop.
Savez-vous danser le zap, le smurf, le break ou le scratch ?

14.35 Champions.
Variétés et divertissement avec R. Noureev, L. Aubret, R. Bessy ; sports : athlétisme, championnat d'Europe en salle. Présenté et animé par Michel Denizot.

17.30 Les animaux du monde.
Connaître et sauver les baleines.

18.00 Série : Franck, chasseur de fauves.

19.00 Magazine de la semaine : 7 sur 7.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
Avec E. Leclerc, animateur des centres distributeurs.

20.00 Journal.

20.35 Cinéma : Espion lève-toi.
Film français d'Yves Boisset (1981), avec L. Ventura, M. Piccoli.
On ne peut jamais échapper aux services de renseignements lorsqu'on a été un de leurs agents. Et c'est pourquoi Lino Ventura se trouve pris, à Zurich — ville qu'on ne croyait pas aussi inquiétante — dans un terrible engrenage. La mise en scène de Boisset ne relâche jamais sa tension, son mystère. — J.S.

22.10 Sports dimanche.
Magazine de Jean-Michel Leulliot.
Avec Guy Drut, ancien champion olympique du 110 mètres haies.

22.55 Journal.

Antenne 2

9.30 Récré A 2 : Candy.

10.00 Les chevaux du tiercé.

10.30 Gym tonic.

11.15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.

12.45 Journal.

13.20 Dimanche Martin (suite).
Si j'ai bonne mémoire ; 14.30 : Série : Magnum ; 15.20 : L'école des fans ; 16.05 : Dessin animé ; 16.25 : Thé dansant.

17.10 Série : Papa Poule.

18.00 Dimanche magazine.
18.55 Stade 2.

20.00 Journal.

20.35 Jeu : La chasse aux trésors.
A l'île Maurice.

21.40 Série documentaire : les révolutionnaires du Yiddishland.
Réal. N. Lilenstein. N° 1 : Du Shtetl à la révolution.
(Lire notre article page VII.)

22.30 Désirs des arts.
Magazine de Pierre Daix.
Autour de l'art pompier, à l'occasion de la rétrospective William Bouguereau (1825-1905), au Petit Palais. Un magazine à vous dégouter de la peinture, de la sculpture...

23.00 Journal.

France Régions 3

10.00 Images de... Emission de l'ADRI.

10.30 Mosaïque.
Reportage sur la fête du monde à Mulhouse. Musique : les muezzins de la grande mosquée d'Istanbul, le groupe Malavoi. La chanson dans le film. Les rubriques habituelles.

12.00 La vie en tête.

15.20 Théâtre (cycle Shakespeare) : Hamlet.
V.O. sous-titrée, réal. R. Bennet, avec D. Jacobi, C. Bloom...
Le roi de Danemark est assassiné par son frère Claudius qui usurpe son trône et épouse sans le moindre scrupule la veuve du mort. L'une des grandes tragédies de l'auteur d'Othello. Mise en scène « british », qualité rare.

18.20 Emissions pour la jeunesse.

19.40 RFO Hebdo.

20.00 Fraggle Rock.

20.35 Cinéma : la Femme gauchère.
Film allemand de Peter Handke (1977), avec E. Clever, B. Ganz (v.o. sous-titrée).
Cela se passe dans la banlieue parisienne, mais ce pourrait aussi bien être ailleurs. Une femme renvoie son mari, décale, inverse, les rapports conjugaux et l'ordre social. En filmant lui-même l'adaptation de son roman, Peter Handke s'est quelque peu référé à Ozu et à Bresson. Images contemplatives, itinéraire intérieur. C'est à la fois très beau et très déconcertant. — J.S.

22.25 Journal.

22.50 Cinéma : le Roman de Mildred Pierce.
(Aspects du « film noir ».) Film américain de M. Curtiz (1945), avec J. Crawford, Z. Scott, A. Blyth (v.o.) sous-titrée. (N.)
Le calvaire d'un amour maternel, refusé, bafoué, tout une vie brisée. Drame tiré d'un roman de James Cain et remarquablement agencé par Curtiz, pilier de la Warner Bros. Ann Blyth y est une de ces petites garces ravageuses chères au romancier, mais le réalisateur a surtout relancé Joan Crawford qui ne valait alors presque plus rien au box-office. A trente-sept ans, dans son rôle de mère malheureuse, elle redevint grande comédienne et star, décrocha un Oscar d'interprétation. — J.S.

0.35 Prélude à la nuit.
Epitaphe de W. Lutoslawski, par C. Kling au piano, M. Bourgue, hautbois.

Périphérie

- R.T.L., 20 h, *le Vieux Fusil*, film de R. Enrico ; 22 h 05, Paris si tu veux ; 22 h 35, Théâtre.
- T.M.C., 20 h, Variétés : Un peu, beaucoup ; 20 h 35, Sport : Coupe du monde d'Aspen (ski).
- R.T.B., 20 h 15, Zugomaticorama ; 21 h 30, *Ma femme s'appelle reviens*, film de P. Leconte.
- T.S.R., 20 h, Feuilleton : Les oiseaux se cachent pour mourir ; 20 h 50, Dis-moi ce que tu lis... avec Fabienne Stalm ; 21 h 45, Cadence : « La taille de l'homme », concert inachevé pour soprano, d'I. Markevitch.

Lundi
5 mars

Télévision française 1

11.30 TF1 Vision plus.

12.00 Le rendez-vous d'Annik.

12.30 Atout cœur.

13.00 Journal.

13.45 Série : Ces chers disparus.
Françoise Dorléac et le cinéma des années 60, avec Dany Saval, et Jean-Claude Brialy.

14.00 Série : le Soleil se lève à l'est.

14.55 Documentaire : Objectif pôle Nord.
Cinq Japonais atteignent le pôle Nord en huit jours.

15.45 Harmonies : Silvia Monfort, douze ans de Carré.
La dame du théâtre, interprète de Sophocle, Audiberti, Cocteau, Claudel.

16.45 Aventures inattendues : De verre ou de roche.
Les produits utilisés dans l'isolation des bâtiments.

17.10 Communautés familiales rurales.

17.30 Dessin animé.

17.45 Ordinal 1. Magazine de l'informatique.
Comment faire tourner un mini-ordinateur familial.

18.00 Feuilleton : La folie des bêtes.

18.15 Le village dans les nuages.

18.40 Variétoscope.

18.55 7 heures moins 5.

19.00 Météo première.

19.15 Emissions régionales.

19.40 Emission d'expression directe : la CFDT et le groupe socialiste à l'Assemblée nationale.

20.00 Journal.

20.35 Cinéma : Ciel rouge.
Film américain de Robert Wise (1948), avec R. Mitchum, B. Bel Geddes (N).
Des voleurs de bétail contre une famille de fermiers. Le western classique, en somme. Mais il y a Mitchum, aventurier sans peur et sans reproche, gagnant le cœur et l'estime d'une fille énergique, Barbara Bel Geddes. Vous connaissez, bien sûr : celle qui joue le rôle de la mère dans Dallas ! — J. S.

22.00 Étoiles et toiles
Magazine du cinéma, de F. Mitterrand et M. Jouando.
Le début de l'émission est consacrée à Marguerite Duras, puis le portrait de l'actrice Hildegarde Kneff, reportage sur Ninon Sevilla, grande star mexicaine, et des extraits de films.

22.55 Journal.

Antenne 2

12.00 Journal (et à 12 h 45).

12.10 Jeu : L'académie des neuf.

13.35 Feuilleton : L'instit.
(Lire en page VII).

13.50 Aujourd'hui la vie.

14.55 Série : Hawaï, police d'Etat.

15.45 Cette semaine sur A 2.

16.00 Reprise : Apostrophes.
Des fabriques de cancres ? (dif. le 2 mars).

17.10 La télévision des téléspectateurs.

17.40 Récré A 2.

18.30 C'est la vie.

18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19.10 D'accord pas d'accord (INC).

19.15 Emissions régionales.

19.40 Le théâtre de Bouvard.

20.00 Journal.

20.35 Magazine : L'heure de vérité.
De F.-H. de Virieu.
M. Valéry Giscard d'Estaing répond aux questions d'A. du Roy et d'A. Duhamel (A 2) et de S. July, directeur de « Libération ».

21.55 Le petit théâtre : Central Park.
De P. Léaud ; réal. : P. Planchon. Avec I. Linnarz, F. Eberhard.
Le premier prétend être à Central Park à New-York, le second au parc Monceau à Paris. Une discussion absurde entre deux hippies, protégés par le garde-fou de l'humour et les parapets de la dérision, dit-on.

22.20 Document : Buenos-Aires aller et retour.
réal. F. Compain.
(Lire page VII).

23.20 Journal.

France Régions 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.

19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.

20.05 Les jeux.

20.33 La minute nécessaire de M. Cyclopède : Départageons les *ex aequo* au hit-parade des bienheureux.

20.35 Cinéma : l'Argent de poche.
Cycle François Truffaut : film français (1975), avec G. Desmouceaux, P. Goldman.
Chronique et croquis d'une bande de garçons et de filles, élèves d'une école de Thiers. Truffaut et la province. Truffaut et les enfants, avec leurs histoires vraies du quotidien, leur apprentissage de la vie face aux adultes. Un film comique et tendre, discrètement saupoudré d'émotion pour un « cas social ». — J. S.

22.20 Journal.

22.40 Thalassa, magazine de la mer de G. Pernoud.
Bienvenue à bord du « 33 export ».

23.25 Avec le temps : Monique.
Emission de Ménie Grégoire.

23.35 Prélude à la nuit.
Concerto pour flûte et harpe de Mozart, par l'orchestre national de chambre de Toulouse, avec M. Debost, flûte, L. Cabel, harpe, sous la dir. de G. Armand.

Périphérie

- R.T.L., 20 h, Série : L'homme de Suez ; 21 h, *le Cri du cormoran le soir au-dessus des jonques*, film de M. Audiard ; 22 h 40, Entre amis.
- T.M.C., 19 h 35, Série : Dallas ; 20 h 40, *Alerte aux garde-côtes*, film de J. Kane ; 22 h 15, Variétés : Vidéo-solo.
- R.T.B., 20 h, *la Marche triomphale*, film de Marco Bellochio ; Débat : l'aînée.
- R.T.B. TELE 2, 20 h, Tennis : Internationaux de Belgique.
- T.S.R., 20 h 20, Spécial cinéma ; 23 h 15, L'antenne est à vous.

Mardi
6 mars

Télévision française 1

11.30 TF1 Vision plus.

12.00 Le rendez-vous d'Annik.

12.30 Atout cœur.

13.00 Journal.

13.45 Portes ouvertes : Le magazine des handicapés.

14.05 Série : La mer est grande.

14.55 Frédéric Pottecher.
Premiers grands procès (diffusé le 2 mars).

15.50 Santé sans nuages.

16.40 Histoires naturelles : La pêche à la mouche en Yougoslavie.

17.10 Les banlieues parisiennes.

17.30 Dessins animés : Titi et gros minet.

17.45 Hip-hop. (Diffusé le 3 mars).

18.00 Feuilleton : la Folie des bêtes.

18.15 Le village dans les nuages.

18.40 Variétoscope.

18.55 7 h moins 5.

19.00 Météo première.

19.15 Emissions régionales.

19.40 Les petits drôles.

20.00 Journal.

20.30 D'accord, pas d'accord. Magazine de l'INC.

20.35 Théâtre : Virginia.
D'Edna O'Brien, d'après le texte de Virginia Woolf, adapt. G. Dumur, réal. G. Katz, participation du ministère de la culture. Avec C. Sellers, P. Tabard et H. Arie.
(Lire en page VII.)

22.40 Les mardis de l'information : Inceste, les amours interdites.
Magazine de la rédaction de TF1.
A cause du sujet, le président-directeur général de TF1, Hervé Bourges, a décidé de reculer l'horaire de ce magazine habituellement diffusé à 20 h 30. Un reportage de Claude Couderc, Mireille Dumas et Jean Ruelle sur l'inceste, sujet tabou. L'inceste se pratique-t-il plus aujourd'hui qu'hier ? Trois cents incestes par an aboutissent en justice. Uniquement des témoignages de personnes qui l'ont subi.

23.35 Journal.

Antenne 2

10.30 ANTIOPE.

12.00 Journal (et à 12 h 45).

12.10 L'académie des neuf.

13.35 Feuilleton : l'Instit.
(Lire page VII).

13.50 Aujourd'hui la vie.

14.55 Série : Hawaï, police d'Etat.

15.45 Reprise : La chasse aux trésors.
A l'île Maurice (diffusée le 4 mars).

16.45 Entre vous, de L. Bériot.

17.45 Récré A2.

18.30 C'est la vie.

18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19.15 Emissions régionales.

19.40 Le théâtre de Bouvard.

20.00 Journal.

20.30 D'accord pas d'accord (INC).

20.40 Les dossiers de l'écran : Les Espions dans la ville.
Film américain de George Kaczender (1980), avec R. Mitchum, L. Majors.
En fait, ils ont investi une agence de publicité à Montréal, pour manipuler à longue distance l'électorat américain. La réalisation est loin d'être à la hauteur de cette idée. Mitchum — tiens, le revoilà — montre son ennui. — J. S.

22.00 Débat : Le pouvoir de l'image, ou le pouvoir par l'image.
Avec MM. P. Salinger, directeur de la chaîne ABC en Europe, J.-N. Kapferer, professeur à HEC, et G. Lelord, chef du service psychiatrique du CHR de Tours ; D. Wolton et R. Cayrol, sociologues ; J.-L. Missika, économiste, C. Marti, conseil en communication.

23.15 Journal.

France Régions 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.

19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.

20.05 Les jeux.

20.33 La minute nécessaire de M. Cyclopède. Remettons le Petit Prince à sa place.

20.35 La dernière séance.
Emission d'E. Mitchell et G. Jourd'hui. Présentée par Jacques Dutronc. *Actualités Gaumont, 20 h 35 dessin animé :* Going ! Going ! Gosh ; à 22 h 40 Dessin animé : Les trois petits chiens, réclames de l'époque. Attraction : les enfants à problèmes.

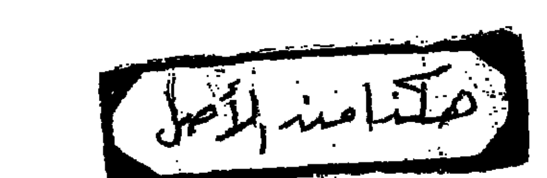
20.55 Cinéma : la Croisée des destins.
Film américain de George Cukor (1956) avec A. Gardner, S. Granger.
1947. Troubles et émeutes en Inde, au moment où les Anglais vont se retirer. Péripéties palpitantes, choc des foules, déraillement d'un train et, au centre de tout cela, l'admirable portrait d'une métisse, déchirée entre son éducation britannique, la tentation de l'Occident et le sang indien de sa mère. Un très grand rôle d'Ava Gardner mais aussi, de la part de Cukor, une saisissante approche historique des problèmes véritables d'un pays à l'heure de son indépendance. — J.S.

23.00 Journal.

23.30 Cinéma : l'Ile au complot.
Film américain de Robert Z. Leonard (1950), avec A. Gardner, R. Taylor, C. Laughton (N.).
Un agent fédéral américain enquête sur un trafic dans une île des Antilles. On s'intéresse plus aux acteurs qu'au scénario, la réalisation est conventionnelle. Ah, la fascination d'Ava Gardner ! — J.S.

Périphérie

- R.T.L., 20 h, Chips ; 21 h, *les Comancheros*, film de M. Curtiz ; 22 h 40, Le monde à venir.
- T.M.C., 19 h 35, Graine d'ortie ; 20 h 40, *l'Ange et le mauvais garçon*, film de J.-E. Grant ; 22 h 25, Entr'Amis.
- R.T.B., 20 h 5, Feuilleton : Les oiseaux se cachent pour mourir ; 21 h, Vidéogam ; 21 h 50, Magazine littéraire : Ecritures.
- R.T.B. TELE 2, 20 h, Internationaux de tennis en Belgique.
- T.S.R., 20 h 15, La chasse aux trésors (à Majorque) ; 21 h 25, Les arts en Chine communiste ; 22 h 45, Hockey sur glace.



Mercredi
7 mars

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.30 **TF 1 Vision plus.**
12.00 **Le rendez-vous d'Annik.**
12.30 **Atout cœur.**
13.00 **Journal.**
13.30 **Vitamine.**
Un patchwork de petits sujets qui vont du sport aux dessins animés et jeux vidéos.
16.00 **Jouer le jeu de la santé.**
16.10 **Temps X : Le prisonnier.**
17.10 **Un métier pour demain :** après la classe de 5e.
17.20 **Infos jeunes.**
17.40 **Spécial dessins animés.**
17.55 **Feuilleton : La folie des bêtes.**
18.15 **Le village dans les nuages.**
18.30 **Jack spot.**
18.55 **7 h moins 5.**
19.00 **Loterie nationale.**
19.05 **Météo première.**
19.40 **Les petits drôles.**
20.00 **Journal.**
20.30 **Tirage du loto.**
20.35 **Feuilleton : Dallas.**
Cliff s'oppose à la politique pétrolière de J.R. Pam décide d'aider Ellie dans son combat contre les dernières volontés de Jock. Infernal.
21.25 **Saga.**
Magazine d'actualité scientifique de Michel Tréguer.
Au sommaire : Un accident nucléaire (cinq ans après, à Three Mile Island aux Etats-Unis). Le petit journal de l'infatigable Paul Caro (autour du vol des criquets et des dents de ramapithèques) ; les protons meurent aussi (on les croyait éternels) ; des atomes et des Indiens (le Nouveau-Mexique, temple de l'atome nucléaire).
22.55 **Journal.**

ANTENNE 2

10.30 **Antiope.**
12.00 **Journal** (et à 12.45).
12.10 **Jeu : L'académie des neuf.**
13.35 **Feuilleton : L'instit.**
de R. Coutteure, réal. G. Grozlan.
(Lire page VII.)
13.50 **Les carnets de l'aventure.**
Ski espace, de D. Lafond.
14.25 **Dessins animés.**
Latulu et Lireli ; les petits malheurs de Corbier, les petites canailles, les Schtroumpfs, etc.
17.30 **Micro Kid.**
Nouvelle émission de jeux, où les enfants sont confrontés aux micro-ordinateurs.
18.00 **Platine 45.**
Avec M. Jonasz, Feldman, Queen, What un.
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Téléfilm : Aéroport, Court-circuit.**
Réal. J.C. Labrecque, avec P. Rollain, M. Miller, A. Letourneau...
Un premier ministre québécois, en voyage dans la baie James, est rappelé d'urgence à Montréal, une grave crise syndicale menace de tourner à l'anarchie. Au moment où la situation demande son intervention, un événement imprévisible le retient sur place. Lequel : Devinez !
21.50 **Cinéma, cinémas.**
Magazine de A. Andreu, M. Boujut et C. Ventura.
Sterling Hayden : Hollywood, le « maccarthysme » vu par l'acteur de « Quand la ville dort » ; Elisha Cook Jr : une silhouette du « Faucon maltais » ; Fanny Ardant : la coqueluche de François Truffaut, d'Alain Resnay ; Howard Vernon : l'officier allemand du « Silence de la mer » ; Jean-Louis : L'homme qui a habillé toutes les stars de la Columbia ; le film qui n'existe pas : « Le voyage au bout de la nuit » de Céline, son adaptation rêvée par Abel Gance, Fellini et Michel Audiard. Un magazine beau comme le fourreau noir de Rita Hayworth.
22.45 **Histoires courtes.**
Extraits de films présentés au Festival de Chamrousse.
23.15 **Journal.**

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
20.05 **Les jeux.**
20.33 **La minute nécessaire de M. Cyclopède.**
Rendons hommage à Néfertitine.
20.35 **Cadence 3.**
Emission de variétés de G. Lux.
Avec Sophie Darel, Karen Cheryl, Pierre Bachelet. Attention, la guyluxèrie devient plus luxeuse encore et se dévergonde. Le ringard à la portée de tous.
22.00 **Journal.**
22.20 **Musique : Carmina Burana.**
de Carl Orff, spectacle enregistré le 8 octobre 1983, à la Maison de la culture de La Rochelle, interprété par le Ballet-Théâtre du « Silence » et le collectif régional d'activité musicale de Poitou-Charentes, chorégraphie B. Lefevre ; direction musicale J. Y. Gaudin, réal. Michel Toutain.
L'exubérance railleuse des chansons à boire alterne avec les mélodies poétiques à la gloire du printemps. Au choix, dansez ou rêvez sur une œuvre païenne épousant les grand élans de la vie.
23.25 **Avec le temps :** Cynthia
Emission de Ménie Grégoire.
23.30 **Prélude à la nuit.**
« Don Juan » de Strauss, par l'Orchestre symphonique du Bayerischer Rundfunk, direction Sir G. Solti :

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.**, 20 h, Série : Le souffle de la guerre ; 21 h, *la 317e Section*, film de P. Schoendoerffer ; 22 h 55, Que répondez-vous ?
- **T.M.C.**, 19 h 35, Série : Secret diplomatique ; 20 h 40, *Lucien Leuwen*, film de C. Autant-Lara (1re partie).
- **R.T.B.**, 20 h, Risquons tout ; 21 h 5, Agence tous risques ; 21 h 55, Série : Planète des hommes ; 23 h, Un autre regard.
- **R.T.B. TELE 2**, 20 h, Internationaux de tennis de Belgique.
- **T.S.R.**, 20 h 15, *le Misanthrope et l'Auvergnat*, mise en scène de J. Le Poulain ; 21 h 15, L'impromptu de Bonfol ; 22 h 40, Football.

Jeudi
8 mars

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.30 **TF 1 Vision plus.**
12.00 **Les rendez-vous d'Annik.**
12.30 **Atout cœur.**
13.00 **Journal.**
13.45 **Objectif santé :** les accidents par l'électricité.
13.55 **Série :** La mer est grande.
14.50 **Les choses du jeudi** (et à 15 h 55.)
15.30 **Quarté en direct de Vincennes.**
16.45 **Images d'histoire d'hier :** L'aviation 14-18.
17.10 **Documentaire : La patrie reconnaissante.**
17.30 **Dessins animés : Hurelu et Berlu.**
17.40 **Clip-jockey.**
18.00 **Feuilleton : La folie des bêtes.**
18.15 **Le village dans les nuages.**
18.40 **Variétoscope.**
18.55 **7 heures moins cinq.**
19.00 **Météo première.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Les petits drôles.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Feuilleton : Les dames de cœur.**
de M. Ressi, réal. P. Siegrist avec M. Robinson, G. Casadesus, O. Laure.
Deuxième épisode. Gigi les Breloques, Dame Blanche et Lucienne, parties applaudir leur idole dans « la Vie parisienne », assistent à son effondrement scénique. Les dames s'aperçoivent juste à temps des supercheries de l'incorrigible cabot.
21.30 **Portrait : Robert Hirsch ou la page blanche.**
Emission de C. Garbisu, réal. A. Ferrari.
Un interprète du « Tartuffe », à travers des extraits de quelques-unes de ses prestations théâtrales et cinématographiques. Un acteur à mi-chemin entre la drôlerie moliéresque et le tragique dostoïevskien. Un art consommé de la contorsion scénique. Plaisir suprême du jeu...
22.30 **Balle de match.** Magazine mensuel du tennis.
La coupe Davis : Inde-France. Invité J.-P. Loth, directeur de l'équipe de France.
23.00 **Journal.**

ANTENNE 2

10.30 **Antiope.**
12.00 **Journal** (et à 12 h 45).
12.10 **Jeu : L'académie des neuf.**
13.35 **Feuilleton : L'instit.**
de R. Coutteure, réal. G. Grozlan.
(Lire page VII.)
13.50 **Aujourd'hui la vie.**
14.55 **Série : Drôles de dames.**
16.35 **Magazine : Un temps pour tout.**
Faites vos jeux, avec A. Cordy.
17.45 **Récré A2.**
Albator, Téléchat, ...
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.10 **D'accord, pas d'accord** (INC).
19.15 **Emissions régionales.**
19.35 **Expression directe :** Le CNPF et le groupe UDF à l'Assemblée nationale.
20.00 **Journal.**
20.35 **Feuilleton : Le testament.**
d'après N. Shute, réal. D. Stevens...
Quatrième épisode. Jean apprend que Joe a survécu à son supplice et se rend en Australie, décidé à le retrouver. Mais Joe file à Londres dans l'espoir de le rejoindre. Se retrouveront-ils ?
21.35 **Musiques au cœur : Richard Strauss.**
d'E. Ruggieri et P. Camus.
La vie, les aventures, les rencontres du musicien Richard Strauss racontées par Eve Ruggieri, championne dans l'art de mettre la musique à portée du cœur. Des extraits de quelques-unes de ses valses, ainsi que des films consacrés à des œuvres : « le Chevalier à la rose », avec Elisabeth Schwarzkopf et Herbert von Karajan...
22.50 **Histoires courtes.**
Trois courts métrages.
23.15 **Journal.**

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
20.05 **Les jeux.**
20.33 **La minute nécessaire de M. Cyclopède :** Défendons la veuve contre l'orphelin.

20.35 **Cinéma sans visa : Réjeanne Padovani..**

Emission de J. Lacouture et J.-C. Guillebaud.
Film québécois de Denys Arcand (1972), avec L. Guilbault, J. Lajeunesse.
Collusion d'intérêts entre des notables, des hommes politiques et un entrepreneur de travaux publics à Montréal. Intrigues sordides, règlements de comptes, élimination d'une femme gênante au cours d'une réception mondaine. Féroce tableau de mœurs par lequel Denys Arcand assimile tout un groupe social à un gang avec ses « parrains », ses domestiques et ses tueurs. — J. S.
22.15 **Témoignages.**
Avec la participation de Diane Tell, chanteuse québécoise, Philippe Meyer, journaliste à « l'Express », D. Arcand, réalisateur du film et Jean-François Lisée, correspondant de Radio-Canada et de l'Agence Presse-Canada.
22.45 **Journal.**
23.05 **Avec le temps :** Sophie.
Emission de Ménie Grégoire.
23.15 **Prélude à la nuit.**
Concours international : « Prélude nº 1 », de M. Ohana et « Apocalypse Rock », de J. Casteredes, par Hervé Billaut (lauréat) au piano.

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.**, 20 h, Série : La croisière s'amuse ; 21 h, Dallas ; 23 h 5, Impact du plein Evangile.
- **T.M.C.**, 19 h 35, Quelques hommes de bonne volonté ; 20 h 40, *Lucien Leuwen*, film de C. Autant-Lara (2e partie) ; 22 h 30, Chrono : magazine automobile.
- **R.T.B.**, 20 h, Minute papillon ; 20 h 25, *le Retour de Martin Guerre*, film de D. Vigne ; 22 h 30, Actualité cinématographique.
- **R.T.B. TELE 2**, 20 h, Internationaux de tennis de Belgique.
- **T.S.R.**, 20 h 15, Temps présent ; 21 h 20, Feuilleton : Dynastie ; 22 h 35, *Neige*, film de J. Berto et J.-H. Roger.

Vendredi
9 mars

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.30 **TF 1 Vision plus.**
12.00 **Le rendez-vous d'Annik.**
12.30 **Atout cœur.**
13.00 **Journal.**
14.00 **Série : La mer est grande.**
14.55 **Temps libres.**
16.45 **Destination... France.**
La Nièvre, aux pays des eaux vives.
17.10 **Le sentiment de pudeur.**
17.30 **Dessin animé.**
17.40 **Microludic.**
Le rendez-vous des maniaques des jeux vidéo.
18.00 **Feuilleton : La folie des bêtes.**
18.15 **Le village dans les nuages.**
18.40 **Variétoscope.**
18.55 **7 heures moins 5.**
19.00 **Météo première.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Les petits drôles.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Variétés : Formule 1.**
De M. et G. Carpentier.
Autour de l'éternelle Sheila, Johnny Hallyday, Catherine Lara, Françoise Hardy, et encore Jean-Claude Brialy, qui semble avoir fait du petit écran son oreiller.

21.50 **Série : Frédéric Pottecher.**

La voix de la justice. Emission de D. Costelle.
Comment se débarrasser élégamment de ses proches parents ou maîtresses. Au sommaire : l'affaire Besnard, une jeune femme soupçonnée d'avoir empoisonné sa famille (treize personnes) à l'arsenic ; Marguerite Marty, une autre empoisonneuse (soupçonnée et acquittée) ; l'affaire Jaccoud, un avocat accusé d'avoir assassiné l'amant de son ex-maîtresse, etc. L'émission n'est pas un poison mais un régal !
22.45 **Branchés-musique : 22, v'là le rock.**
De J.-B. Hebey
L'émission est consacrée aux femmes chanteuses de rock.
23.30 **Journal.**

ANTENNE 2

10.30 **Antiope.**
12.00 **Journal** (et à 12 h 45).
12.10 **Jeu : l'Académie des neuf.**
13.35 **Feuilleton : l'Instit.**
De R. Coutteure et G. Grozlan.
(Lire page VII.)
13.50 **Aujourd'hui la vie.**
14.55 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
15.45 **Documentaire : Joan Miro.**
Diffusée en février 1983, l'émission trace un portrait du peintre, sculpteur et graveur disparu récemment.
16.40 **Itinéraires.**
Centrafrique : Pygmées.
Aux frontières du Centrafrique, du Congo et du Zaïre, un peuple et les chants les plus beaux.
17.45 **Récré A 2.**
Tranin reporter ; Latulu et Lireli ; les maîtres de l'univers ; Téléchat.
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Série : Disparitions.**
Adapt. P. Giller et C. Biegalski
Nº 1 : Trou de mémoire.
Dix mille personnes disparaissent chaque année en France, six mille hommes et quatre mille femmes. Les deux tiers sont retrouvés, les autres non. Les trois personnages de ce feuilleton partent à leur recherche.
21.40 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Affaires criminelles. Avec T. G. Buchanan (« Big Brother ». « Ma vie revue et corrigée par le FBI »), J. Derogy et J.-M. Pontaut (« Enquête sur les mystères de Marseille »), G. Gordon Lidy (« L'homme qui en voulait »), A. Hamon et J.-C. Marchand (« Dossier P... comme police »).
22.55 **Journal.**

23.05 **Ciné-club : Le temps s'est arrêté.**

Cycle Italie. Film italien d'Ermanno Olmi (1959), avec N. Rossi, R. Seveso (v.o. sous-titré).
Deux hommes d'âge et de milieu différents isolés, pendant l'hiver, sur le chantier d'un barrage dans les Alpes italiennes. Petits détails de la vie quotidienne, lent apprentissage de l'amitié, décors naturels, acteurs non professionnels. Ce premier long métrage d'Olmi porte en germe tout ce qui allait faire l'originalité fondamentale de ses œuvres futures. — J. S.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
20.00 **Les jeux.**
20.30 **D'accord pas d'accord,** émission de l'INC.
20.33 **La minute nécessaire de M. Cyclopède :** Essayons en vain de cacher notre antisémitisme.

20.35 **Vendredi : Jesse Jackson.**

Magazine d'information d'A. Campana.
Une enquête de la télévision suédoise sur le révérend Jesse Jackson, candidat à l'investiture démocrate à la Maison Blanche. Le portrait d'un disciple de Luther King, qui porte l'espoir des vingt-trois millions de Noirs américains. Une voix rauque, un maintien raide : « Je suis pauvre, mais je suis quelqu'un... »
21.35 **Journal.**
21.55 **Festival international du jazz à Juan-les-Pins.**
Emission de J.-C. Averty.
Woodie Show I, avec Carter Jefferson, On Age Atlam Gumbs, Stafford James.
22.25 **Avec le temps :** Emilie.
Emission de Menie Grégoire.
22.35 **Prélude à la nuit.**
Weihnachts Oratorium Cantat, de J.-S. Bach.

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.**, 20 h, Série : Starsky et Hutch ; 21 h, Série : Dynastie ; 22 h, *le Crime d'amour*, film de G. Gilles.
- **T.M.C.**, 19 h 35, Dynastie ; 20 h 40, *Traque dans Chicago*, film de J.-H. Hauer ; 22 h 15, Variétés : Club 06 ; 22 h 45, World to Morrow.
- **R.T.B.**, 20 h, A suivre ; 21 h 5, Des monstres attaquent la ville, de G. Douglas.
- **R.T.B. TELE 2**, 20 h, Internationaux de tennis de Belgique.
- **T.S.R.**, 20 h 15, Tell Quel ; 20 h 10, *Lola Montes*, film de M. Ophüls ; 23 h 10, François Haussener, vigneron à Neuchâtel.

A Ecouter

Rudolph Firskuny, pianiste

● **France-Musique, jeudi 8 mars, 20 h 30.**

Bien moins connu en France que Rudolf Serkin autre virtuose européen ayant choisi la nationalité américaine dès avant la deuxième guerre mondiale, Rudolf Firskuny, originaire de Tchécoslovaquie, où il est né en 1912, *a été l'élève de Janacek* et a joué avec tous les plus grands : tantôt en concert, tantôt avec des formations de musique de chambre aux côtés par exemple de *William Primrose ou* de Nathan Milstein. C'est en 1938 qu'il rencontra Arthur Shnabel *auprès de qui il continua* d'apprendre. Et l'influence de ce maître se sent dans le jeu de Firskuny : une légèreté, la place laissée à l'imagination, une technique de la douceur. Invité au Théâtre des Champs-Elysées dans la série des concerts *l'ADEMMA il interprète* Schubert, Schumann, Janacek et Martinu. Un pro*gramme retransmis en direct.*

1956

● **« Passé singulier », France Inter du 5 au 9 mars de 13 h 30 à 14 h.**

Khrouchtchev jette l'anathème sur Staline. L'armée rouge investit Budapest. Les intellectuels français du Parti communiste s'interrogent. Il y a aussi Suez et l'arrestation de Ben Bella... 1956, une année décidément bien déconcertante.

A partir du bloc-notes de François Mauriac, publié à *l'époque dans l'Express, et* des Mémoires de Claude Roy intitulées *Somme toute,* Claude Do*minique* et Michel Winock racontent le doute et le désarroi, suscités par ces événements, de deux intellectuels français.

Un quotidien mène l'enquête

● **« Dossier X en cavale », France Inter, le 4 mars de 22 h à 23 h.**

L'émission a été enregistrée dans les *locaux* du *Courrier picard,* le quotidien régional situé à Amiens dans la Somme. Un *reporter a suivi un journaliste,* spécialisé dans les faits divers, durant ses enquêtes dans les milieux de la police et de la gendarmerie. Un fait divers marquant, *choisi par le journal, sera* raconté à l'antenne et suivi peu à peu au gré de ses péripéties. Les lecteurs du *Courrier picard* en liront le dénouement le lendemain...

Nuit du Vietnam

● **France-Musique, le samedi 3 mars, de 0 h à 6 h du matin**

Quarante danseurs, *acteurs,* musiciens et chanteurs venus du Vietnam. Pour un spectacle *non stop et tous azimuts à la* Maison des Cultures du Monde. Une nuit entière orientale sur *France-Musique* : où l'on découvrira les trois formes du théâtre chanté vietnamien (populaire, classique ou rénové). La musique pentatonique accompagne les voix, *lancées le plus souvent* dans de longs récitatifs. Luths, cithares, cliquettes entrechoquées *et tambours de toutes* dimensions.

Ecoutez la différence

● **« Futurmagic », France Inter à 18 h 10, du lundi au vendredi.**

Chaque jour un compact disque, et quelques minutes de *musique étonnante,* redécouverte, réinventée : celle que façonne et module le rayon laser. Pour les sonophiles.

R.M.C. Midi

● **13 h, tous les jeudis du mois de mars.**

Consultant littéraire de R.M.C., Antoine de Gaudemar proposera ce mois-ci, dans le cadre de la campagne sur la lecture lancée par le ministère de la culture, une série importante de dossiers ayant trait au livre : le 8 mars, la « littérature de gare » avec la radiographie des éditions Harlequin ; le 15 mars, « littérature publique » avec quelques *exemples français* comme le bibliobus ou la bibliothèque dans le métro ; le 29 *mars, « l'avenir du livre »* sur la situation économique du livre, le face-à-face avec l'ordinateur et le comportement des lycéens.

Radio-France internationale

● **Changement de grille : Coupe d'Afrique des nations.**

En raison de la quatorzième *Coupe* d'Afrique des nations, qui se déroulera à Abidjan du 4 au 18 mars, Radio-France in*ternationale et le magazine Paris-Match* s'associent pour couvrir l'événement. La radio *modifie sa grille* des programes pendant toute la durée de cette manifestation. Tous les mat*ches seront retransmis en direct* d'Abidjan les 3, 5, 7, 8, 10, 11, 14 et 17 mars : à 16 h 45, *flash d'information* ; 17 *h,* première mi-temps du premier match ; à 17 h 45, flash d'infor*mation* ; à 18 *h, deuxième mi*-temps du premier match ; à 18 h 45, flash d'information ; à 19 *h, première mi-temps* du deuxième match ; à 19 h 45, journal parlé ; à 20 h, deuxième *mi-temps du deuxième match* ; à 20 h 45, journal parlé ; à 21 heures, commentaires en direct *du club* RFI / *Paris-Match.*

Le 18 *mars, jour* de la finale : à 17 h, retransmission du match ; à 20 h 15, journal parlé ; à 20 h 45, commentaires *en direct* du club RFI/*Paris-Match* ; à 21 h 25, flash d'information ; à 21 h 30, soirée finale *en* direct *du club* RFI.

Le *récapitulatif de la* Coupe avec Afrique-Sports, Mondial-Sports, les vendredi 2, 9 et *16 mars, à 9 heures.*

● **Carrefour,** le dossier d'actualité de 14 h 15, aura pour thème, le lundi 5 mars, le tiers-monde et le désordre dans la vie internationale à propos du dernier ouvrage d'Edmond Jouve ; le mardi 6 mars, le Sud-Est asiatique, les *pays* en croissance, la Thaïlande, l'Indonésie, la Malaisie, Singapour, carnet *de voyage d'un reporter* ; le jeudi 8 mars, point mensuel sur la politique intérieure française ; le *vendredi 9 mars,* les chiites impliqués dans toutes les guerres au Proche-Orient, en *Iran, en Irak, en Syrie, au Liban,* qui sont-ils ?

● **Planète,** l'émission de variétés a deux numéros spé*ciaux les 4 et 11 mars,* à 21 h 30.

● **Cinéma d'aujourd'hui, cinéma sans frontières** sera consacré, le vendredi *9* mars, au Festival de cinéma de Berlin, cinéma du tiers-monde.

● **Mémoire d'un continent** traite, le lundi 5 mars, de l'*histoire et de la musique* du fleuve Congo et de l'île de Gorée.

Parmi les autres émissions, rappelons « Croque-matin » (9 h), « Mi-temps mi-bémol » (11 h), « Priorité santé » (jeudi, 10 h), « Discothème » (mardi, 17 h), « La tribune de l'histoire » (mercredi, 17 h), « La mémoire courte » (vendredi, 17 h), « Dix sur disques » (21 h 30 au lieu de 20 h 45).

France-Culture

SAMEDI 3 MARS

7.02 Matinales : Nouvelles culturelles et artistiques ; la lettre de famille.
8.00 Les chemins de la connaissance : « Dérives », par Guitta Pessis-Pasternak.
8.30 Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Les lycées et leurs études... au seuil du XXIe siècle.
9.07 Matinée du monde contemporain.
10.45 Démarches avec... André Nakov.
11.02 Musique : Musiques actuelles Nice-Côte d'Azur : Concert non-stop avec Z. Krauze (et à 18 h 20 : opéra de chambre).
12.05 Le pont des arts.
14.00 Sons.
14.05 Les samedis de France-Culture : Vladimir Boukovsky ou la liberté au cœur de l'homme.
18.00 Religion et pacifisme en Allemagne de l'Ouest.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 Communauté des radios publiques de langue française.
20.00 Le groupe Octobre, collage et adapt. par S. Grand, d'après des textes de J. Prévert et du groupe Octobre. Avec J. Bacheller, N. Berentin, S. Clément...
21.05 Entretien autour du groupe Octobre. Avec J.-P. Le Chanois, J. Lodz, A. Blache, M. Fauré...
21.55 Ad lib.
22.05 La fugue du samedi.

DIMANCHE 4 MARS

7.09 La fenêtre ouverte.
7.15 Horizon, magazine religieux.
7.40 Chasseurs de son.
8.00 Orthodoxie.
8.30 Protestantisme.
9.10 Ecoute Israël.
9.40 Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand-Orient de France.
10.00 Messe : dans la chapelle des franciscaines de Paris.
11.00 Musique : Musiques actuelles Nice-Côte d'Azur : Atelier de musique de Strasbourg, opéras de chambre (et à 12 h 45 et 23 h).
12.05 Allegro.
14.30 La Comédie-Française présente : « Est-il bon, est-il méchant ? », de Diderot, mise en scène J. Dautremay.
17.30 Rencontre avec... Jacques Thieulloy ou l'inconnu de Beaucaire.
18.30 Ma non troppo.
19.10 Le cinéma des cinéastes.
20.00 Albatros : Trois poètes de l'obscur, (Hart Crane).
20.40 Atelier de création radiophonique : Emilio Tadini, le désir du peintre.
23.00 Musiques actuelles Nice-Côte d'Azur : Elisabeth Chojnacka et Sylvio Gualda (œuvres de Miroglio, Mache, Solal et Xénakis).

LUNDI 5 MARS

7.02 Matinales : Où en est l'enseignement des langues vivantes ?.
8.00 Les chemins de la connaissance : Diderot ou les paradoxes de l'absence ; à 8 h 32, les braconniers.
8.50 Échec au hasard.
9.07 Les lundis de l'histoire.
10.45 Le texte et la marge.
11.02 Musique : l'Orchestre national, 50 ans d'histoire.
12.05 Agora.
12.45 Panorama.
13.30 Les tournois du royaume de la musique.
14.00 Sons.
14.05 Un livre, des voix : « le Mauvais Choix » et « La France m'épuise », de Jean-Louis Curtis.
14.47 Les après-midi de France-Culture : Têtes chercheuses, au CNRS de Grenoble ; à 15 h 20, Laboratoire ; à 16 h, L'art en France depuis 1945 ; à 17 h, Raison d'être.
17.32 Instantané, magazine musical.
18.30 Feuilleton : La chanson des Nibelungen.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 Présence des arts : William Bouguereau.
20.00 « La Voix de ma maîtresse », de P. Mertens. Avec F. Besson, C. Bady.
21.00 L'autre scène, ou les vivants et les dieux : apparition de l'homme : Afrique — 4 millions d'années, avec Y. Coppens.
22.30 Nuits magnétiques.

MARDI 6 MARS

7.02 Matinales : Où en est l'enseignement des langues vivantes ?
8.00 Les chemins de la connaissance : Diderot ou les paradoxes de l'absence ; à 8 h 32, les braconniers ; à 8 h 50, le Serment de lune.
9.07 La matinée des autres : Paradis perdu, terre promise, par G. Manzur.
10.45 Albert Carco, penseur paradoxal et apocalyptique.
11.02 Musique : Libre parcours variétés (et à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15).
12.05 Agora.
12.45 Panorama.
14.00 Sons.
14.05 Un livre, des voix : « Zabé », de Claude Mauriac.
14.47 Les après-midi de France-Culture : Têtes chercheuses à Grenoble ; à 15 h 20, Rubriques internationales ; Micro-hebdo ; à 17 h, Raison d'être.
18.30 Feuilleton : La chanson des Nibelungen.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 Sciences : Les états-limites, par rapport à Freud et à Jung.
20.00 Dialogues : « L'individu sans appartenance devant l'engagement social ? », avec G. Mendel et M. Field.
21.15 Libre parcours variétés, par E. Griliquez, en direct de la salle des fêtes de Sevran.
22.30 Nuits magnétiques.

MERCREDI 7 MARS

7.02 Matinales : Où en est l'enseignement des langues vivantes ?
8.00 Les chemins de la connaissance : Diderot ou les paradoxes de l'absence ; à 8 h 32, les braconniers.
8.50 Échec au hasard.
9.07 Matinée des sciences et des techniques.
10.45 Le livre, ouverture sur la vie : à propos de « Nurafak » de Joëlle Wintrebert.
11.02 Musique : La Ve symphonie de Mahler. (et à 13 h 30, 17 h 32 et 20 h).
12.05 Agora.
12.45 Panorama.
14.00 Sons.
14.05 Un livre, des voix : « la Montagne sainte », de Jean Blot.
14.47 L'école des parents et des éducateurs : qu'est-ce qu'une ludothèque ?
15.02 Les après-midi de France-Culture : Têtes chercheuses à Grenoble ; 15 h 35, Cosmologies ; 16 h 10, Sciences hebdo ; 16 h 20, Sciences à l'infinitif ; 17 h, Emission spéciale : résister Orwell.
18.30 Feuilleton : La chanson des Nibelungen.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 Perspectives scientifiques : Linguistiques fantastiques (la langue musicale universelle de Jean-François Sudre).
20.00 Musique, La Belle Œuvre : La Ve Symphonie de G. Mahler.
22.30 Nuits magnétiques.

JEUDI 8 MARS

7.02 Matinales.
8.00 Les chemins de la connaissance : Diderot ou le paradoxes de l'absence ; à 8 h 32, Les braconniers ; à 8 h 50, le Sarment de lune.
9.07 Matinée de la littérature.
10.45 Albert Carco, penseur paradoxal et apocalyptique.
11.02 Musique : André Jolivet aujourd'hui (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12.05 Agora.
12.45 Panorama.
14.00 Sons.
14.05 Un livre, des voix : « Un amour d'arbre », de Jean Chalon.
14.47 Les après-midi de France-Culture : Têtes chercheuses à Grenoble ; à 15 h 20, Reportage, à 17 h, Raison d'être.
18.30 Feuilleton : La chanson des Nibelungen.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : Cancer des voies aérodigestives supérieures.
20.00 Nouveau répertoire dramatique : « Emmanuel Kant », de T. Bernhard, texte français de M.-F. Demet. Avec D. Emilfork, G. Montero, P. Garin... suivi d'un entretien avec l'auteur.
22.30 Nuits magnétiques.

VENDREDI 9 MARS

7.02 Matinales.
8.00 Les chemins de la connaissance : Diderot ou les paradoxes de l'absence ; à 8 h 32, Les braconniers.
8.50 Échec au hasard.
9.07 La matinée des arts du spectacle.
10.45 Le texte et la marge : « Vie de Marco Polo, voyageur vénitien », avec A. Zorzi.
11.02 Musique : Journée France-Culture au Festival estival de Paris (et à 13 h 30, 16 h).
12.05 Agora.
12.45 Panorama.
14.00 Sons.
14.05 Un livre, des voix : « Le jeune roi qui rôde », de Jean Mistler.
14.47 Les après-midi de France-Culture : Lucie Colliard, une institutrice dans la révolution bolchevique.
18.30 Feuilleton : La chanson des Nibelungen.
19.00 Actualités magazine.
19.30 Les grandes avenues de la science moderne : Le Carbum de Nice.
20.00 Relecture : Diderot, avec J. Varloot, M. Duchet, M. Delon, J.-C. Bonnet.
21.30 Musique : Black and Blue.
22.30 Nuits magnétiques.

France-Musique

SAMEDI 3 MARS

0.00 à 6.00 Fréquence de nuit ; à 1 h, Wagner, Liszt.
6.02 Samedi matin : œuvres de C.P.E. Bach, Purcell, Debussy, Wieniawsky, Scarlatti et Massenet.
8.05 Avis de recherche : César Franck.
9.07 Carnet de notes.
11.05 Opéra : « Alceste », opéra de Gluck par les chœurs et l'orchestre symphonique de la radio danoise.
14.00 L'arbre à chansons.
15.00 Désaccord parfait : les concertos brandebourgeois de J.S. Bach ; à 15 h, Mise au point ; à 15 h 30, Débat ; à 17 h, Concert : œuvres de Haydn et Danzi, avec B. Kuijken, flûte baroque, C. Coin, violoncelle baroque et P. Cohen, pianoforte.
18.00 Les cinglés du music-hall : Histoire du Palace.
19.07 Les pêcheurs de perles : A. Cluytens dirige l'Orchestre national.
20.30 Concert : (en direct du théâtre des Champs-Elysées) : « Symphonie no 3 en la mineur » de S. Rachmaninov, « l'Oiseau de feu » d'I. Stravinsky, par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel.
22.30 Le club des archives : cycle Hermann Scherchen.
0.05 Nuit du Vietnam (en direct de la Maison des cultures du monde — Alliance française).

DIMANCHE 4 MARS

0.00 à 6.00 Nuit du Vietnam (suite) : Ensemble du Hat Cailuong ; 0 h 50, Hat Tuõng, théâtre traditionnel ; 21 h 45, Concert : Ensemble du Hat Tuõng ; 3 h 30, Hat Chèo, théâtre populaire ; 5 h 20, Concert : Ensemble du Hat Chèo.
6.02 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère (œuvres de Volker, Schubert, Berlioz, Lortzing).
8.05 Cantate BWV 23 de Bach.
9.05 D'une oreille l'autre : à 10 h, Concert : « Fantaisie en ut mineur » de Mozart, « Sonate en fa mineur » de Brahms, « Barcarolle et Polonaise fantaisie » de Chopin, « Carnaval de Vienne » de Schumann, par P. Frankl au piano.
12.05 Magazine international, actualité musicale internationale.
14.04 Hors commerce : Aubert ; à 16 h, Références : Dukas, Schmitt.
17.00 Comment l'entendez-vous ? les sources de Mahler ; œuvres de Mahler, Schubert, Beethoven, Weber.
19.05 Jazz vivant : le grand orchestre de Martial Solal.
20.00 Les chants de la terre.
20.30 Concert (à l'occasion du centenaire de la naissance de W. Backhaus) : « Iphigénie en Aulide » (ouverture) de Gluck, « Concerto pour piano et orchestre no 5 en mi bémol majeur » de Beethoven, « Symphonie no 4 en mi mineur » de Brahms, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. J. Keilberth, sol. W. Backhaus, piano.
22.30 Fréquence de nuit : les figurines du livre ; à 23 h, Entre guillemets : les livres sur la musique.

LUNDI 5 MARS

Semaine du compact

0.05 Fréquence de nuit : Les mots de Françoise Xenakis ; à 1 h, « le Crépuscule des dieux », de R. Wagner ; à 5 h 20, Liszt et Wagner.
6.02 Petit matin : « Léonore 3 », de Beethoven ; « Symphonie no 49 », de Haydn ; « Concerto Brandebourgeois », de Bach.
7.45 Le journal de musique.
8.12 Magazine de l'actualité du disque.
9.05 Matin : œuvres de Mozart, Verdi, Bach.
12.35 Musique de chambre : œuvres de Brahms, Chopin, Mozart.
14.30 Après-midi : œuvres de Brahms, Canteloube, Bach, Beethoven, Wagner ; vers 18 h 30, musiques traditionnelles : Lakshmi Shankar.
19.05 Jazz : Art Pepper, N. Wilson, J. Rowles, J. Pass, L. Armstrong.
20.00 Modeste Moussorgski : Les tableaux d'une exposition.
20.30 Concert : Oratorio de Noël de Bach, par l'Ensemble instrumental et vocal de la Chapelle royale, dir. P. Herreweghe.
22.30 Nuits : œuvres de Haendel, Schoenberg.

MARDI 6 MARS

Semaine du compact

6.02 Petit matin : œuvres de Verdi, Schubert, Mozart, Bach, Telemann...
7.45 Le journal de musique.
8.12 Magazine de l'actualité du disque.
9.05 Matin : œuvres de Bartok, Rossini, Brahms, Debussy, Beethoven.
12.35 Musique de chambre : œuvres de Bach, Schmitt, Schubert.
14.30 Les enfants d'Orphée : compte à rebours, élans et suspension dans le discours musical (émission pour enfants coproduite avec le CNDP).
15.00 Opéra : « les Noces de Figaro », de Mozart, par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Sir G. Solti, avec K. Te Kanawa, F. von Stade, S. Ramey...
19.05 Jazz : Art Blakey, C. Terry, S. Vaughan, L. Armstrong, D. Ellington...
20.00 Johann Strauss : « Valse de l'Empereur » ; Joseph Haydn : « Sonate en ut majeur pour piano », par A. Brendel.
20.30 Concert (donné au Théâtre des Champs-Elysées, le 24 janvier 1984) : « Der Schatzgräber », interlude de l'acte III ; « Vom ewigen Leben », de F. Schrecker ; « Bási-Gesänge », de Cerha, par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. F. Cerha, sol. R. Falcon, soprano, T. Adam, basse.
22.30 Nuits : œuvres de Mozart, Bach, Fauré, Bernstein ; à 23 h 10, Jazz-club : en direct du New Morning.

MERCREDI 7 MARS

Semaine du compact

1.00 Fréquence de nuit : Satie, Monteverdi, intégrale des œuvres pour piano.
6.02 Petit matin : œuvres de Bach, Chabrier, Liszt, Schumann, Haendel.
7.45 Le journal de musique.
8.12 Magazine de l'actualité du disque.
9.05 Opéra : « Carmen » de G. Bizet avec les Chœurs de l'Opéra de Paris et l'Orchestre Philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan, sol. A. Baltsa, J. Carreras, K. Ricciarelli, J. Van Dam.
12.35 Musique de chambre : œuvres de Schubert, Mozart, R. Strauss.
14.30 Après-midi : œuvres de Saint-Saëns, Moussorgski, Mozart, Ravel, Beethoven ; à 17 h, musique traditionnelle des Indiens du Pérou.
19.05 Jazz : J. Sheldon, D. Menza, K. Drew, B. Holiday, O. Peterson.
20.00 Concert (saison lyrique en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « la Légende de la Ville invisible de Kitège » de Rimski-Korsakov, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, direction : Z. Pesko, avec S. Kopcak, C. Zaharia, H. Heichele...
23.00 Nuits : Musique de chambre — Mozart et Schubert.

JEUDI 8 MARS

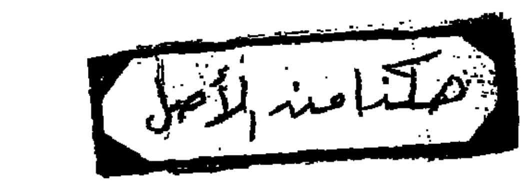
Semaine du compact

1.00 Fréquence de nuit : Beethoven-Bartok.
6.02 Petit matin : œuvres de Bizet, Berlioz, Bach, Sibelius, Chopin.
7.45 Le journal de musique.
8.12 Magazine de l'actualité du disque.
9.05 L'Oreille en colimaçon : émission destinée aux enfants.
9.20 Matins : œuvres de Mahler, Vivaldi.
12.35 Musique de chambre : œuvres de Brahms, Schubert, Schmitt.
14.30 Après-midi : œuvres de Chopin, Verdi, Beethoven ; à 18 h, musique traditionnelle : L. Subramaniam (violon karnatique de l'Inde du Sud).
19.05 Jazz : J. Dentz, F. Hubbard, J. Dalto, Santamaria, D. Gillespie, C. Corea.
20.30 Anton Dvorak : « Sérénade pour cordes ».
20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Sonate pour piano en la mineur » de F. Schubert, « Davidsbündlertänze pour piano » de Schumann, « Sonate : dans la rue, le 1er octobre 1905 » et « Dans les brumes » quatre pièces pour piano, de Janacek, « Fantaisie et toccata » de Martinu, interprétées par R. Firkusny, piano.
23.10 Nuits : « la Création » de Haydn.

VENDREDI 9 MARS

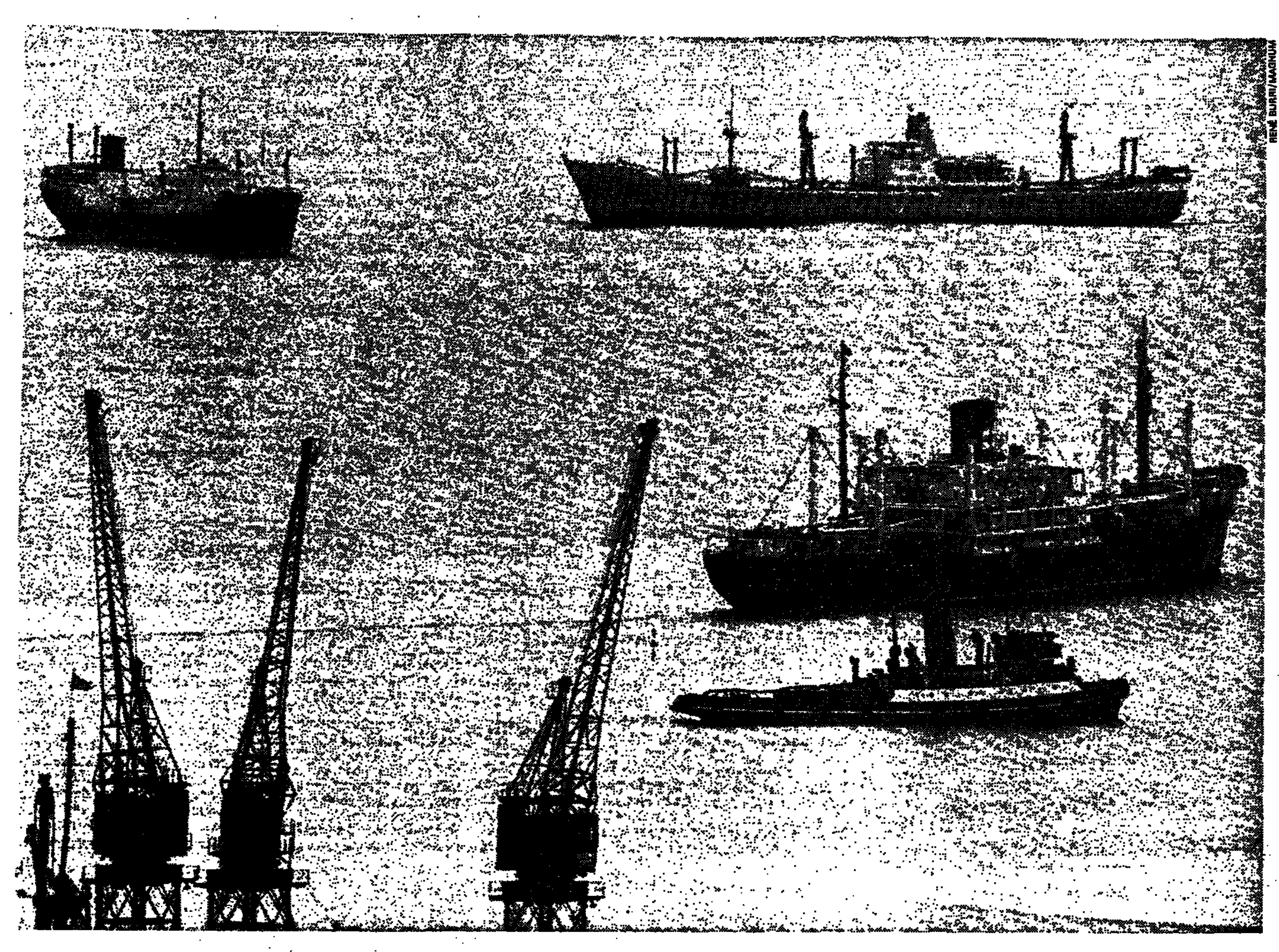
Semaine du compact

1.00 Fréquence de nuit : Beethoven, Bartok.
6.02 Petit matin : œuvres de Mozart, Haendel, Bach, Scarlatti.
7.45 Le journal de musique.
8.12 Magazine de l'actualité du disque.
9.05 Opéra : « le Barbier de Séville » de G. Rossini, « Symphonie no 2 » de Schumann.
12.35 Musique de chambre : œuvres de Ravel, Beethoven, Schumann, Mozart.
14.30 Les enfants d'Orphée : Compte à rebours, élans et suspensions dans le discours musical (émission pour enfants coproduite avec le CNDP).
15.00 Après-midi : œuvres de Liszt, Stravinski, Chopin, Sibelius, Schumann ; à 18 h, Musiques traditionnelles : moines tibétains de la communauté Bon-Po.
19.05 Jazz : S. Rollins, H. Hancock, S. Stitt, J. Smith.
20.00 Max Reger : « Introduction et Passacaille en ré mineur ».
20.20 Concert (Emis. de Sarrebruck) : « Benvenuto Cellini » (ouverture) de Berlioz, « Symphonie en ré mineur » de C. Franck, « Concerto pour piano et orchestre no 2 en fa mineur » de F. Chopin, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, direction : J. Mercier, soliste C. Arrau, piano.
22.15 Nuits : Chopin ; à 23 h 10 : œuvres de Mozart, Debussy.



Classe cargo

Une « croisière » peu banale, mais amusante et confortable.



Et si on s'ennuie, on peut toujours jouer au poker avec le bosco.

VOYAGE ordinaire ? Un labyrinthe d'acier nous mène face à un ascenseur. Six étages. Arrivé devant la chambre 601, le portier ouvre la porte et s'efface. Classique, mais très confortable, comme il est de mise dans les trois étoiles ou assimilés : salle de bains privée, chaises et bureau, radio intérieure réglée sur Radio-Caraïbes et saisie de la folie conjuguée du rhum et de la biguine, air climatisé, élégant tableau au mur.

Frantel, Novotel, Sofitel, Méridien, Bakoua ? Rien de tout cela. les fenêtres en forme de sabord, les tire-fort sous les chaises, les poignées de maintien dans la salle de bains, tout indique que je me trouve sur un bateau. Le *France* alors, devenu *Norway*, et amputé d'une cheminée par souci d'économie, ou le *Queen-Elizabeth*, la fierté des Anglais ? Non je me trouve à bord d'un cargo de la ligne régulière Le *Havre-Fort-de-France*, un PCRP, autrement dit porte-conteneurs-réfrigéré-polyvalent, transportant à la fois de la banane, du rhum et du fret moins exotique et appartenant à la CGM (Compagnie générale maritime).

Fini l'image des cargos puant la sueur, noirs de charbon et rongés par la rouille. Le *Fort-Royal* est une unité sophistiquée, et la tradition des passagers à bord ne date pas d'hier : cinq cabines doubles et deux singles sont en effet réservés aux amateurs de traversées aquatiques qui peuvent consacrer huit jours à leur rapatriement.

A 18 heures, le départ est donné et les 36 000 ch du monstre font vibrer la coque. Le *Fort-Royal* glisse en « arrière lente » et s'écarte du quai grâce à son propulseur d'étrave de 1 200 ch. Il n'y a pas de remorqueur en Martinique, et le commandant Cailleux doit manœuvrer seul les 210 mètres de son navire. Les 40 000 tonnes du bateau font à peine frissonner l'eau de la baie de Fort-de-France, avant de s'élancer en « avant toute », puis de passer sur « route libre » en pilote automatique. *Fort-Royal* a du retard, qu'à cela ne tienne, le speedomètre indique près de 20 nœuds et le bulbe d'étrave taille joyeusement dans la mer des Antilles, un os entre les dents, et 100 tonnes de fuel dans les entrailles par jour. Bientôt, il faudra réduire sur ordre de l'armateur, plus soucieux d'économie d'énergie que de record de vitesse.

Tradition oblige, un jeune officier vient frapper à ma porte vers 19 heures pour m'inviter au « pot du commandant ». La salle des officiers est feutrée, toute en glace et très confortable. Pantalons blancs, chemises blanches à manches courtes, galons sur les épaules, l'équipage a fière allure. Je fais connaissance avec 50 % du bord, un ti-punch suivi d'un punch planteur réalisés par un maître d'hôtel, qui ne déparerait pas dans les salons du *George-V*. Nous sommes plusieurs passagers, dont un Anglais plus vrai que nature, rondouillard et chauve, qui est en train d'effectuer un aller-retour non-stop France-Antille pour le plaisir d'être en mer !

Très vite les horaires stricts prennent le pas sur le décalage horaire ; petit déjeuner vers 8 heures, déjeuner à midi, dîner à 19 heures, film vidéo à 20 h 30 avec un inégal souci de qualité, la dramatique sévère cohabitant sans vergogne avec le film pornographique de série B...

Les journées s'écoulent rapidement : scrabble avec ma voisine de chambre, partie de palets sur le pont, compliquée de manière intéressante par un roulis rythmique des plus subtils, bains dans la mini-piscine, l'eau bougeant plus que dans une machine à laver en cours d'essorage, ping-pong dans la salle des sports...

Et puis, il reste la visite du navire, qui étonnera plus d'un spécialiste : de l'ancre de 10 tonnes, en passant par les pistons de 60 centimètres de haut, des arbres de transmission gros comme des troncs d'arbre, des bananes conservées dans des conteneurs à des températures stables au dixième de degré près, de la timonerie hypersophistiquée à la salle des machines bruyante et active ! L'équipage entier se met à votre disposition pour faire visiter la « bête » et pour expliquer en détail les rouages de la fabuleuse machine.

DOMINIQUE GAUTRON.

★ SOTRAMAT VOYAGES. 12, rue Godot-de-Mauroy, 75440 Paris, Cedex 09. 266-60-19. Lignes à travers le monde.

Genève 1984

Un salon assez terne, mais quelques vedettes.

IL n'y avait guère de surprise à attendre du 54e Salon de l'auto de Genève, qui a ouvert ses portes le 1er mars. Parmi les modèles annoncés comme « premières mondiales », rares sont les voitures exposées ici dont on ignorait en effet la silhouette ou les caractéristiques. Renault, avec sa R25, présentée tout dernièrement en France, de même que Peugeot, avec son nouveau modèle à caractère sportif 205 GTI, se taillent la part du lion. D'autant plus que la firme de Sochaux en profite pour exposer la 205 à seize soupapes et turbo, qui sera diffusée à deux cents exemplaires avant d'être homologuée en groupe B. Plus modestement, Fiat, avec une version Argenta à compresseur volumétrique, Alfa- Roméo, avec une 33 à quatre roues motrices, Volvo, avec sa 740, ou Volkswagen, avec sa Jetta, qui a pris un air nouveau – plus tassée avec un coffre relevé, – font aussi figure d'innovateurs.

Du côté des voitures de grand sport, la Ferrari GTO biturbo V 8 de 2 855 centimètres cubes, qui sort quatre cents chevaux à sept mille tours, a été débâchée dans une atmosphère d'émeute. Ce qui a troublé un moment la quiétude de ce salon plutôt terne. On doit au carrossier Pininfarina ce chef-d'œuvre un peu anachronique, tant on se demande sur quelle route d'Europe, sinon en Allemagne, et pour combien de temps encore, ses chevaux cabrés pourront délivrer toute leur fougue. La même réflexion vaut pour la Maserati bi-turbo de 2,5 litres, tout aussi raffinée et présente ici.

Mais les salons de l'automobile, et celui de Genève n'y échappe pas, livrent aussi, heureusement, des signes plus subtiles, qui montrent dans quelles voies vont les recherches entreprises par les constructeurs. Certains prototypes de recherche ainsi montrés peuvent même visiblement apparaître comme des véhicules proches de l'industrialisation. Des expositions surtout destinées, semble-t-il, à un public qui essaie d'imaginer quelle sera la voiture de demain et quelles profondes transformations elle comportera.

En fait tous ces projets de recherche comportent surtout des solutions techniques peu apparentes, soit d'assemblage, soit d'économie de construction, et qui pourront être utilisées demain sur toutes sortes de modèles que l'on peut imaginer.

Ainsi Volkswagen présente un prototype de recherche baptisé Student, que l'on connaissait déjà, mais qui apparaît ici quasiment achevé. Il se caractérise par une habitabilité très favorable, une ligne jeune, un caractère pratique très accentué, sans que pour autant la motorisation annoncée en souffre. Et, au cas où le public n'aurait pas bien compris le message, la marque allemande souligne que la Student est un véhicule dont les caractéristiques d'encombrement se situent nettement en dessous de celles de la Uno de Fiat, de la 205 de Peugeot et... de la Polo de Volkswagen soi-même, voiture tout à fait contemporaine. Opel, avec sa Junior, à Francfort, avait aussi surpris.

Student : un prototype de recherche, de Volkswagen, quasiment achevé.

Dans le domaine des voitures de sport d'avant-garde, c'est sur le stand de Toyota qu'il faut aller voir la FX1. Là encore, la marque japonaise annonce la couleur et sa capacité de rivaliser, en style et en technologie, avec les constructeurs les plus expérimentés en la matière. Il révèle même qu'il a bien pris de l'avance. Six cylindres en ligne, deux arbres à came en tête, vingt-quatre soupapes, double turbo compresseur. Rien ne manque à ce bolide plein d'élégance.



La Ferrari GTO biturbo V8 de 2855 centimètres cubes (de dos...)

Au rayon des moteurs nouveaux la dynamique marque espagnole Seat, qui s'est longtemps inspirée des techniques de la Fiat, expose ses nouveaux groupes étudiés en commun avec Porsche. Il s'agit de deux moteurs à quatre cylindres (1093 cm³ et 1 461 cm³) destinés à ses futures voitures et dont on dit beaucoup de bien : faible consommation, puissance élevée pour la cylindrée couple confortable et utilisabe à bas régime. Ces moteurs à culasse en alliage léger seront servis par des boîtes de vitesse également mises au point par la célèbre marque allemande.

Mais Genève, c'est aussi la vitrine d'un pays qui ne possède pas d'industrie automobile, mais qui génère des carrosseriers inspirés. Il serait dommage de les oublier, ne serait-ce que pour la part de rêve qu'ils peuvent créer dans les yeux admiratifs des enfants éblouis.

Comme d'habitude, il faudra donner la palme d'honneur au carrossier Sbarro qui expose, entres autres, une Mercédès biturbo à portes « papillon », une bête dont le cœur fait cinq litres de cylindrée, 350 ch en sortie et qui comporte en guise de poste de pilotage, un véritable écrin en cuir, loupe d'orme, cœur de noyer... Comme les enfants, rêvons un peu.

CLAUDE LAMOTTE.

« Charles, ferme la porte »

La voiture qui cause.

ELLE est toute jeune, un peu enveloppée et déborde d'imagination. Elle possède des charmes secrets. Sa ligne de conduite est irréprochable. Elle « cause » plusieurs langues et la moindre défaillance appelle ses remarques. Elle a, en particulier, une sainte horreur des portes ouvertes. Il est élégant, sobre, puissant, a de la mémoire à revendre, des idées et de la discrétion. Il sait, le cas échéant, parler haut et clair sans être bruyant. C'est un mélomane accompli, et son vêtement est taillé pour s'assortir à sa robe. Ils sont inséparables et ont le même violon d'Ingres : l'électronique. Pour l'état civil, elle s'appelle R-25. C'est la grande dernière de la famille, c'est aussi la plus douée. Lui se nomme « système audio Philips ». Il se met en quatre pour satisfaire sa passion de la musique.

La régie Renault et le groupe hollandais Philips avaient mis deux ans pour mettre au point, sur certaines versions de la R-11, ce type de voiture où, pour la première fois, l'électronique ne se nichait plus uniquement sous le capot mais dans l'habitacle. On en parlait depuis longtemps. Mais, pour embarquer de l'électronique à bord directement à la portée et au service du conducteur, les constructeurs se heurtaient à des problèmes de coûts très ardus à résoudre, et le choix des amateurs de spectaculaire était nécessairement restreint : consomètres, ordinateurs de bord et autres pendulettes à quartz. On tournait en rond.

Difficile cependant d'arrêter le progrès. Et puis prestige oblige. En temps de crise surtout, l'innovation est gage de réussite. Les constructeurs l'ont bien compris. Peugeot, aidé de Jaeger, avait lancé une 505 turbo « bavarde », modèle très motorisé, haut de gamme et par conséquent couteux à l'achat. Est-ce la bonne méthode pour donner à l'électronique de confort un élan décisif ? Renault et Philips, ont adopté une démarche radicalement différente (tout comme Austin avec certains modèles de sa Maestro). Pour mieux contourner l'obstacle, mettre toutes les chances de leur côté, les deux partenaires avaient choisi de mettre l'électronique de confort à la disposition du plus grand nombre, en espérant bien que l'effet de masse jouera en faveur de la rentabilisation. Et ce fut la R-11, voiture de gamme moyenne, assez banale, seulement destinée à se substituer à la R-14 sur le même créneau. Appareillée, elle s'était transformée. Le fruit de la collaboration entre Renault et Philips (Blaupunkt et Clarion étaient sur les rangs) est assez surprenant. Plus question de « gadgets », du moins la régie et son associé l'assurent. L'électronique acquiert ses lettres de noblesse. Elle est à la fois informative et récréative. Aujourd'hui, les Renault-25 ont bien profité de l'expérience, reconnue heureuse.

Informative, la R-25 l'est à deux niveaux, tout comme sa petite sœur née voici deux ans. Information sonore d'abord : un synthétiseur de parole (SAGEM) délivre dix-neuf messages hiérarchisés, disponibles en quatre langues : français, anglais, allemand, italien. Quatre donnent l'alerte (chute de la pression d'huile, surchauffe du moteur, défaillance des circuits de charge et/ou de freinage). Six sont préventifs et invitent le conducteur à intervenir à la prochaine escale (niveau minimal du liquide de refroidissement et/ou de l'essence, défaillance d'un ou des feux stop, plaquettes de freins usées, défaillance des filaments de lanterne). Huit, enfin, concernent les oublis (portes, coffres ou capot mal fermés, lanternes restées allumées, frein à main non desserré). Un dix-neuvième message a pour mission de rassurer : « *Les fonctions sous contrôle ne présentent pas de défaut.* » Tous ces messages ont la priorité absolue sur la diffusion d'un programme de radio ou musicale. Ils peuvent être répétés à discrétion ou supprimés grâce à une touche « oblitération », sauf s'agissant des alertes branchées en permanence. L'intensité sonore, enfin, est assujettie à la vitesse du véhicule, donc au bruit.

Information visuelle ensuite. Elle était transmise par le tableau de bord à cristaux liquides sur la R-11, divisé en trois zones, elle l'est par deux grands voyants lumineux sur la R-25.

Sous sa forme récréative, l'électronique de confort n'est pas l'enfant pauvre de l'ensemble. Chaîne hi-fi ? Philips rejette ce qualificatif. Difficile cependant de parler d'autoradio. C'est bien une chaine 4 × 20 watts avec son ampli (aux normes hi-fi), son syntoniseur (tuner), son lecteur de cassettes et ses six haut-parleurs. La partie radio (trois gammes d'ondes) ouvre la possibilité de prérégler 18 stations, intègre un système de recherche automatique mais aussi un micro-ordinateur employé lors des grands voyages pour traquer la fréquence de la station suivie de manière à obtenir toujours la meilleure écoute possible. Le magnéto à cassettes est à lecture réversible (autoreverse). Il est doté d'une touche « métal » et d'un atténuateur de bruits (dolby). Cette chaine comprend, en outre, un séparateur stéréo affinant l'écoute à mesure de l'éloignement de la station et un suppresseur de parasites. Elle est surmontée d'un boîtier de commande frontal à partir duquel le conducteur peut, par duplication de certains réglages, agir sur le volume, les gammes d'ondes, la recherches automatique, etc.

Comble du raffinement : le pilotage de la chaîne se fait à distance, du bout des doigts, au moyen d'un satellite placé sous le volant où, avec une touche à répétition pour le synthétiseur, sont regroupées les commandes de volume, de recherche et de sélection.

Tout cet aménagement, entièrement intégré, est complété par un stabilisateur électronique de vitesse (touche accessible au centre du volant).

Et ce n'est pas tout. L'automobiliste distrait aurait-il oublié de fermer les portières après être descendu de son véhicule ? A moins de deux mètres, il peut les verrouiller en appuyant sur la touche déformable de son porte-clés. Renault y a introduit un micro émetteur infrarouge.

Indiscutablement, l'électronique de confort dans l'habitacle modifie les habitudes et déroute. Mais elle apporte une aide à la conduite. Cependant, le synthétiseur agace, et la visibilité du tableau de bord peut être discutable à contre-jour. En outre, la preuve n'est pas établie que cette électronique embarquée soit véritablement utile. Superflu ? Renault et Philips s'en défendent. De fait, ce n'est pas sans regret que l'on abandonne la voiture. Elle est attachante. De toute façon, c'est à l'usage que le consommateur fera la décision. Tout le mérite de Renault et de Philips est d'avoir osé et probablement contribué à faire franchir une étape décisive, avec ses modèles, à l'électronique de confort, qu'elle ait été celle d'hier et qu'elle soit celle d'aujourd'hui.

La voiture de l'an 2 000 est à l'horizon, qui reconnaîtra la voix de son maître et ne nécessitera plus vraisemblablement l'intervention du conducteur sur les organes auxiliaires : essuie-glaces, désembuage, régulation de la température, allumage ou extinction des phares, correction d'assiette, etc. tout sera alors automatique grâce à l'électronique, une autre grande étape s'annonce.

ANDRÉ DESSOT.

Mode

Peau sur peau

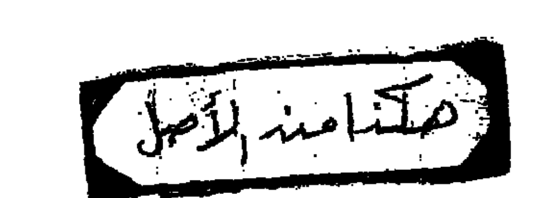
Retour en force de la soie

LA soie fait une entrée fracassante dans le domaine de la lingerie féminine. En premier lieu, elle se révèle particulièrement agréable pour le jour, en soutien-gorge et slips, voire dans le style rétro en modesties dessus-dessous et culottes larges du bas. Les chemises de nuit et négligés seront surtout lancés pour les cadeaux de fin d'année.

Si agréable soit-elle à porter, la lingerie de soie requiert un entretien soigneux. Pas question de la jeter à la machine à laver. La soie brute vient de Chine et peut être tissée partout. Sa qualité se distingue à son aspect lumineux, point trop brillant dans les satins, plus facile d'entretien que les crêpes de Chine, qui rétrécissent. Chez *Lejaby*, un des principaux fabricants dans ce secteur, la dentelle ou la broderie de Saint-Gall ornant modesties aux pans arrondis sont également en soie. Les prix se situent autour de 270 F, le soutien-gorge à 240 F, le slip à 160 F et le porte-jarretelles à 185 F.

Claude Vegnant de *Net-Mabillon* (18, rue Mabillon, Paris-6e) conseille le lavage à l'eau tiède au *Woolite*, *Coral* ou *Mirlaine*, plusieurs rinçages dont le dernier additionné de vinaigre d'alcool. Enrouler dans une serviette éponge et faire sécher sur cintre. Le repassage est plus facile humide, à l'envers, à la chaleur indiquée sur le thermostat. Attention au fer à vapeur, qui risque de « casser » la soie. Les débutantes seront bien avisées d'utiliser une patte-mouille, tissu léger ou mouchoir usé, entre soie et fer pour leurs premiers essais.

NATHALIE MONT-SERVAN.



Petits prix avec style

Soixante francs à l'addition, et on s'est régalé.

PETITS prix ? l'expression ne veut pas dire grand-chose. L'addition, lourde pour l'un, peut paraître légère au privilégié. L'équation « qualité-prix » est déjà plus valable, encore qu'elle puisse être bonne à propos de ruineux repas. C'est bien la certitude recherchée de repas quotidiens abordables qui fait le succès de ces repas prix-fixe autour d'une pièce de viande (souvent abusivement baptisée entrecôte) et de frites (plus souvent aussi douteuses). Encore faudra-t-il là distinguer entre les mangeoires et les honnêtes formules passe-partout.

Un cran au-dessus, on aura du mal à découvrir des petits prix. Comme ceux du brave M. Bourdeau (*le Gourmet de l'Isle*, rue Saint-Louis-en-l'Ile), dont je parlais ici même l'autre semaine.

Ou comme celui de *Chez Toutoune* (5, rue de Pontoise, tél. : 326-56-81), dont l'ardoise propose un menu (95 F) sans faille. Le décor, rustique, n'en est pas moins confortable et gentil parce que l'on ne s'y sent pas « entassé ». Le repas débute, midi et soir, par « la soupe ». Une bonne vieille soupe, fumante, la soupière sur la table, et qui précède un choix d'entrées (excellentes terrines), le plat du jour (petit choix mais belles portions), fromage et desserts. Avec un pain de campagne « maison ». Ici pas de frites mais un tian de morue, un gâteau d'aubergines, un pot au feu avec ses légumes (pas petits). Et, lorsque le chef est en forme, une andouillette maison.

Mais il y a un autre style : le « café du coin » ! J'entends par là le comptoir et quelques tables où, du côté cuisine, on mijote un plat du jour qui, bonnement servi, n'entraîne guère de frais et, comme tel, apprécié du petit monde du travail voisin. On s'y retrouve comme au *Montana* (18, rue du Boccador, tél. : 720-96-38), où, aux quelques tables, le plat du jour voisine entre 32 et 35 F (paupiettes de veau, steack, bourguignon, estouffade) avec des entrées à 12 F, tout comme le fromage et les desserts. Un pichet est compté 20 F. C'est dire que pour 60 F, sans les clinquants du néo-1900 ou du néo-1925, on peut littéralement se régaler de nourritures solides. C'est pourquoi, à deux pas de la rue Marbeuf qui connaît de bonnes adresses, le *Montana* a ses habitués.

Sinon les petits prix du moins les prix raisonnables devraient être l'apanage des brasseries. Or les brasseries, aujourd'hui dévoyées, veulent jouer au grand restaurant, avec un personnel proportionnellement désagréable au montant de l'addition.

C'est pourquoi je veux signaler la nouvelle *Escale Saint-Germain* (131 bis, boulevard Saint-Germain, tél. : 354-59-10), service de 12 h à 1 h du matin. C'est – les vieux Parisiens s'en souviennent peut-être et les autres s'en amuseront – dans une ancienne entrée du métropolitain. Style Mucha de rigueur. Cuisine de brasserie sans plus mais honnête tout comme les prix (un menu à 49 F). Service aimable de jeunes personnes. Si vous tombez sur Cathy, elle vous dira que tout ici est merveilleusement bon. Disons en tout cas que les fruits de mer sont frais et relativement chiffrés, les omelettes « sympas », le pavé au poivre (44 F) excellent, et, à la carte des vins, un château peychaud 82 à 45 F abordable et sincère.

LA REYNIÈRE.

Les Tables de la Semaine

Les Semailles

Le Bœuf sur le toit est mort, vive les Semailles ! Mais le décor « rétro » de la célèbre boîte a été conservé magnifiquement fleuri par René Salmon. Et, descendu de ses hauteurs montmartroises, Jean-Jacques Jouteux, merveilleux cuisinier, s'épanouit ici. On lui reprochait des portions trop minces : il a diminué... ses prix ! En effet, au déjeuner, un menu à 150 F propose deux plats, fromage et l'éventail des desserts (avec un vin modeste et le service, comptez 200 F pour un repas exaltant) et, le soir, un menu à 250 F. Découvrez alors les asperges sauvages « en miroir de foie gras », le blanc de seiche sur choux friés et poivrons rouges, les manchons de pré-salé aux grisets sautés, le saumon sauvage sauce aux huîtres (entre autres). Le service est en gants blancs, la cuisine en robe de bal !

● **14, rue du Colisée (8e). Tél. 359-83-80.**

Baumann-Marbeuf

Dernière incarnation du maître ès choucroutes, dans un décor blanc marbre signé Slavik, dans cette rue vouée à la restauration, ce Baumann-Marbeuf pourrait être appelé Baumann Mar.. bœuf, puisqu'au premier étage un boucher devant son étal (de marbre) vous attend, et que la carte de grillades et viandes potelées (sans oublier le tartare) propose une vingtaine de plats de viande. Bœuf contre choucroute et victoire par vingt contre quatre ! En entrée, un excellent baltique sur blinis à la crème et une grande variation sur les desserts, avec aussi des suggestions « beauté, santé, minceur » de plats basses calories étudiées par le docteur Michel Chast. A noter, comme aux Semailles, la commanderie-de-la-bergemone, le vin (pas trop cher) à la mode.

● **15, rue Marbeuf (8e). Tél. 720-11-11.**

L'addition

L'ancien Dahu victime de nombreux avatars, transformé en un boudoir de belle de jour Belle Epoque avec un goût très sûr par François B. Naceur (propriétaire du Don Camillo). La cuisine se cherche encore un peu, mais le jeune chef, qui a travaillé avec Guy Girard, a bien retenu la leçon et j'ai apprécié les fleurs de brocoli aux lardons, les filets de rouget beurre d'anchois, le brouet d'agneau aux épices. Noté aussi la potée de la mer aux blancs de poireaux et une fricassée de ris de veau et de rognons avant l'inévitable crottin chaud et d'élégants desserts. Le cahors haute serre 1981 est à 60 F.

L. R.

● **10, rue de la Trémoille (8e). Tél. 723-53-53.**

Livres de bouche

Des livres de recettes, il en paraît chaque jour. Des livres de cuisine aussi, qui ne sont pas forcément les mêmes. Lorsque, par hasard, on trouve le tout en un, preuve est faite que la cuisine est beaucoup plus que la cuisine. Alors se réjouissent le cœur et la fourchette en chœur !

● *Le Cœur et la Fourchette* est le titre d'un petit ouvrage signé Jean-Paul Barras (éditions De Plein Vent, 5, rue J.-Jaurès, Vals-les-Bains). L'auteur anime un restaurant *le Directoire* à Saint-Étienne-de-Fontbellon, et son cœur, comme sa fourchette, nous parlent des mets du Vivarais. dit-il justement « *Les plats régionaux, ne s'improvisent pas froidement comme la cuisine passe-partout. Il faut avant tout s'imprégner d'une image, d'un lieu, d'un sentiment...* »

● *La Cuisine des Traboules* est un excellent petit bouquin de Félix Benoit (Solar), homme par excellence des lyonnaiseries gourmandes. Les traboules sont l'école du mâchon, et ce n'est pas pour rien qu'un des meilleurs bouchons de Lyon se nomme *le Vivarais* (place Gailleton). Félix Benoit, fondateur de l'Institut clavologique, ne se contente pas de donner les vraies recettes des « mères », de la cervelle de canut au tablier de sapeur en passant par la salade de clapotons (lisez pieds de mouton). Il donne des itinéraires à travers ces traboules secrètes qui restent la plus belle promenade de Lyon.

● *La Table d'Adrienne* (Olivier Orban édit.) : des recettes simples et, parce que simples, savoureuses, avec les « petits trucs » (ne cuisez pas les légumes du pot avec les viandes pour les avoir plus digestes, par exemple !). Adrienne et sa sœur Madeleine mitonnent le pot-au-feu et, de ses nobles restes, tomates farcies, croquettes et hachis Parmentier, les meilleurs – sinon les seuls – de Paris. Et ne croyez point que c'est du « tout cuit ». Un bon bourguignon signé Adrienne est aussi délicat à préparer et meilleur à déguster que toutes les élucubrations nippo-culinaires à la mode !

L. R.

INDEX DES RESTAURANTS PAR QUARTIER

échecs

N° 1062

Rafales

(Tournoi international des Hauts Fourneaux, Wijk aan Zee, 1984.)
Blancs : J. Van Der WIEL
Noirs : A. BELIAVSKY
Défense sicilienne

1. é4	ç5	28. Dé3	Cf6! (n)
2. Cf3	d6	29. Df3	Dd6! (o)
3. d4	ç×d4	30. Tf2	Dé6 (p)
4. C×d4	Cf6	31. h3	Ch5 (q)
5. Cç3	a6	32. Ch3	Td8
6. f4 (a)	é5 (b)	33. Td2 (r)	Tç8!
7. Cf3	Dç7 (c)	34. Ca5	Fa8
8. Fd3 (d)	Cb-d7	35. Cd5	Fd8!
9. 0-0	b5	36. Da3 (s)	Fb4!
10. Dé2 (é)	Fb7	37. Rh2	F×d5
11. Fd2	g6 (f)	38. T×d5 (t)	Df6!
12. b4! (g)	Fg7 (h)	39. Dd3 (u)	g5! (v)
13. f×é5	d×é5	40. Td6	Df4+
14. a4!	b×a4	41. Rh1 (w)	Cg3+
15. T×a4	0-0	42. Rg1	Dç1+
16. Tf-a1 (i)	Tf-b8! (j)	43. Dd1	D×d1+ (x)
		44. T×d1	f6! (y)
17. Rh1	Ff8	45. Cb7	C×é4
18. Cd1	Fç6! (k)	46. Td7	Ff2+
19. T×a6	T×a6	47. Rf1 (z)	T×ç2 (aa)
20. T×a6	F×b4		
21. Fg5	Fé7	48. Td8+	Rf7
22. Ta1	Cç5	49. Cd6+	C×d6
23. Cç3	Tb2	50. T×d6	é4
24. Tf1	C×d3	51. Td7+	Ré6
25. D×d3	Tb4! (l)	52. T×h7	Fç5
26. Cd2	Ch5!	53. Th8	Tf2+
27. Fh6 (m)	Td4!	54. abandon (ab)	

NOTES

a) D'autres possibilités sont 6. Fg5 ; 6. Fé2 et 6. g3.

b) Les Noirs ont également à leur disposition le « système de Scheveningue » (6..., é6 suivi de 7..., Fé7) et la « formation du Dragon » (6..., Cb-d7 ; 7. Fd3, g6).

c) Ou 7..., Cb-d7 ; 8. a4 (si 8. Fç4, b5), b6 ; 9. Fç4, Fé7 ; 10. 0-0, 0-0 ; 11. f×é5, d×é5 ; 12. Fg5, Fb7 ; 13. Dé2 et les Blancs n'ont pas grand-chose. Le coup du texte interdit le développement du F-R en ç4, tout en défendant le pion é5.

d) Certains maîtres préfèrent empêcher l'avance b7-b5 par 8. a4.

e) De même, 10. a3 n'est pas absolument nécessaire.

f) Dans ce genre de position, le fianchetto-R est recommandé.

g) Une idée intéressante qui ôte au Cd7 la case ç5 et donne aux Blancs un beau jeu sur l'aile - D après l'attaque a2-a4.

h) Et non 12..., é×f4 ? à cause de 13. Cd5.

i) 16. F×a6 perd une pièce après 16..., Db6+.

j) La pointe de la défense des Noirs : le pion a6 pour le pion b4.

k) Avant que les Blancs n'aient le temps de jouer ç2-ç3.

l) Petit à petit, les Noirs améliorent leur position et commencent à gagner du terrain.

m) A nouveau (déjà, après 21. Fg5), les Blancs refusent les échanges et l'idée de la nullité. 27. F×é7, D×é7 ; 28. Cd5, F×d5 ; 29. D×d5 (si 29. é×d5, Td4), Td4 ; 30. Da8+, Rg7 ; 31. Da5, Cf4 laissait néanmoins l'initiative aux Noirs mais était préférable à cet éloignement du F en h6.

n) Renforce la pression sur le pion é4 en menaçant 29..., Cg4.

o) Menace 30..., T×d2.

p) Menace 31..., Cg4.

q) Menace 32..., Fb4.

r) Les Blancs, inquiets devant ces menaces en rafales, proposent maintenant l'échange des T.

s) Menace mat en f8.

t) Ou 38. é×d5, Df6.

u) Si 39. Fé3, Df1 menaçant mat par 40..., Fg3+.

v) Emprisonnant le Fh6.

w) Et non 41. Rg1 à cause de 41..., Dé2+, etc.

x) Si 43..., T×ç2 ? ; 44. Td8 mat.

y) La finale est perdue pour les Blancs (Fh6 hors jeu, pions faibles en ç4 et é4).

z) Ou 47. Rh2, Fg3+ ; 48. Rg1, T×ç2.

aa) Menaçant mat.

ab) La fin de partie est sans espoir pour les Blancs.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1061
A. TROITSKY,
(« Deutsche Schachzeitung »,
1914)

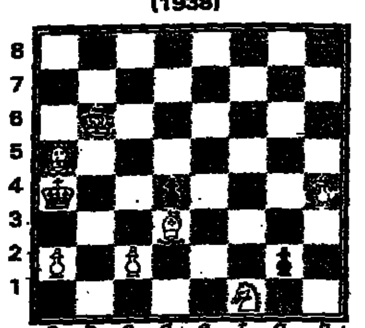
(Blancs : Rç1, Pa5, ç5, d4, ç2. Noirs : Ra4, Fg6, Pd3, d7.)

1. ç6!, d×ç6 ; 2. a6!, Fé4 ; 3. d5!, A) 3..., ç×d5 ; 4. ç×d3, Ff3 ; 5. d4 avec gain. B) 3..., F×d5 ; 4. ç4, Ff3 ; 5. ç5 avec gain. C) 3..., d2+ ; 4. R×d2, ç×d5 ; 5. Ré3, Fh1 ; 6. Rd4 avec gain.

ÉTUDE

Y. SOMOV-NASIMOVICH

(1938)



BLANCS (7) : Rb6, Fa5 et d3, Cf1, Pa2, ç2 et h4.
NOIRS (3) : Ra4, Pd4 et g2.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1060

Défense exceptionnelle

Même quand on regarde les mains du partenaire (Est) et celle du déclarant la défense mortelle n'apparaît pas immédiatement. Et pourtant Rubin l'a trouvée à cartes cachées.

	Nord	
	♠ D V 7 3 ♡ D 8 7 5 ◇ D 8 2 ♣ A 3	
Ouest ♠ R 4 2 ♡ R 9 6 ◇ A 9 4 3 ♣ D 9 5	N / O E / S	**Est** ♠ A 10 9 6 5 ♡ V 4 3 2 ◇ 7 5 ♣ V 4
	♠ 8 ♡ A 10 ◇ R V 10 6 ♣ R 10 8 7 6 2	

Ann : E. don. Pers. vuln.

Ouest Rubin	*Nord* Reinhold	*Est* Becker	*Sud* Solodar
–	–	passe	1 ♣
contre	surc.	2 ♠	passe
passe	2 SA	3 ♡	4 ♣

Ouest a entamé le 2 de Pique pour le Valet et l'As. Est a contre-attaqué le Valet de Trèfle pris par l'As du *mort. Le déclarant a coupé* le 7 de Pique, puisqu'il a tiré le Roi de Trèfle, et il a continué Trèfle pour la Dame d'Ouest sur laquelle Nord a jeté un Cœur et Est un Pique. *Quelle carte Rubin, en Ouest, a-t-il ensuite jouée* pour faire chuter QUATRE TRÈFLES ?

Réponse :

Voici le raisonnement d'Ouest : Sud, qui a six Trèfles, pourra faire cinq atouts, d'autre part il a certainement l'As de Cœur et Roi Valet de Carreau pour avoir ouvert et reparlé sur 3 Cœurs. S'il a trois cartes à Cœur et *trois* à Carreau, il *ne* pourra éviter la *perte* du Roi de Cœur en plus de l'As de Carreau. *Le danger est donc qu'il ait quatre Carreaux et deux Cœurs* seulement, car il pourra éviter la perte du Roi de Cœur s'il arrive à affranchir la Dame de Pique et à remonter ensuite au mort.

Ouest ne doit donc pas jouer Cœur, mais que va-t-il se passer s'il joue le 3 de Carreau ? Si Sud a R V 10 quatrième à Carreau (comme c'était le cas) il fournira le 8 du mort, coupera un Pique et remontera au mort grâce à la Dame de Carreau pour utiliser la Dame de Pique. De même, si Ouest contre-attaque l'As de Carreau et Carreau, Sud débloquera le Roi de Carreau sur l'As pour pouvoir être deux fois au mort en faisant l'impasse au 9 et en prenant ensuite le 10 de Carreau avec la Dame.

La chute était-elle donc impossible ? Non, car *Rubin a joué le... 9 de Carreau* sous l'As ! Solodar prit avec la Dame de Carreau sur laquelle il fournit le 10, puis après une coupe à Pique (pour affranchir la Dame de Pique), il rejoua le 6 de Carreau, mais Rubin se précipita sur l'As pour empêcher la rentrée du 8. Une défense exceptionnelle.

La capture finale

Il n'est pas dramatique de « pousser » trop les enchères si on arrive à compenser l'erreur commise par un brillant jeu de la carte. Ce fut le cas dans cette donne des Olympiades mixtes de Las Palmas.

	Nord	
	♠ A R D V 2 ♡ A 9 8 6 ◇ – ♣ A 10 6 5	
Ouest ♠ 4 ♡ D 10 7 5 ◇ R D V 10 9 8 4 ♣ V	N / O E / S	**Est** ♠ 9 8 7 6 3 ♡ R ◇ 7 5 3 ♣ D 8 4 2
	♠ 10 5 ♡ V 4 3 2 ◇ A 6 2 ♣ R 9 7 3	

Ann. : O. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
3 ◇	4 ◇	passe	4 ♡
passe	5 ◇	passe	7 ♣

Ouest ayant entamé le Roi de Carreau, *comment Manning, en Sud, a-t-il gagné* le GRAND CHELEM A TRÈFLE contre toute défense, Ouest ayant le Valet de Trèfle sec ?

Note sur les enchères :

Le saut à « 7 Trèfles » est excessif. Certes, en Sud, on pouvait avoir dit « 4 Cœurs » avec une main blanche, mais ce n'était pas une raison pour déclarer au tour suivant le grand chelem quand l'As de Carreau fait certainement double emploi avec la chicane que Nord a indiquée en disant « 5 Carreaux » (le premier cuebid ayant annoncé seulement une très forte main).

DE NOS LECTEURS

L'Orgue de Barbarie (1 051)

« La défense a le choix, écrit Michel-Desfenay, *entre trois façons de perdre la dixième levée :* la concession (du quatrième Cœur), l'écrasement (des deux gros atouts) ou l'agonie (pas plus joyeuse que les autres défenses)... »

En effet, il s'agissait bien du coup de l'Agonie, un nom plus exact mais moins poétique que celui proposé par R. Bismut : « Je donnerai volontiers à ce coup le titre d'un poème de Théodore de Banville *le Saut du tremplin*, car à trois reprises le déclarant bondit de Sud pour retomber en Nord ? Mais peut-être préférez-vous *l'Escarpolette* chère à Renoir ? » Le Tremplin est le nom d'un squeeze spécial, quant à l'Escarpolette, c'est le titre que l'on pourrait plutôt réserver à certains jeux de double coupe où il y a une navette entre les deux mains.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble®

N° 184

Le phénomène Duguet

Une photo d'un quart de page à la une de France-Soir, une intervention sur France-Inter, des interviews et des comptes rendus de presse par dizaines, la victoire de Michel Duguet en finale du tournoi des « Chiffres et des Lettres », disputé *le 5 février à Monte-Carlo*, a pris une dimension nationale.

Cette consécration s'explique difficilement si on la compare au succès confidentiel obtenu par les précédents vainqueurs de cette joute télévisée. Certes notre jeune collaborateur a une insolente facilité qui lui permet de trouver le mot le plus long dès que les lettres sont tirées et de passer ses 45 secondes à jouir du paysage. Certes, il est extrêmement télégénique, même (ou surtout) quand il porte un costume de cérémonie et d'emprunt trop court pour lui. Mais ce qui le différencie d'autres champions dans d'autres disciplines, c'est que la *compétition n'est pas pour lui* un psychodrame mais un divertissement.

Voici *quelques-uns des tirages les plus intéressants de la finale (solution en fin d'article)* : 1. TALIROSUE (2 neuf lettres dont une forme conjuguée). 2. PARISENOR 1 neuf). 3. CISERUNAE (3 neuf). 4. TECORIEFH (5 huit). 5. TECORIEFV (2 des 5 précédents + un 3e). 6. XTALONERU (4 huit dont 1 conj.). 7. LIBEDOVTU (1 sept). 8. SERAQINEU (1 neuf, 3 huit dont 1 conj.). 9 BISELUSAN (2 neuf dont 1 conj.). 10. GDAISELUB (1 huit).

Scrabble Etoile, 7, rue Le Sueur, 75116 Paris. Lundi 13 février 1984.
Tournoi lundi, vendredi et samedi, 21 h ; mercredi, vendredi, samedi, 14 h 30 et 17 h.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	AEHQSUP			
2	H + BEEENS	PAQUES	H 4	36
3	N + DDRROU	ÉPHÈBES	4 G	28
4	DNRRU + ER	DO	3 G	26
5	RU + AEILZ	RENDRA	5 C	18
6	DEEINPT	ALUNIREZ	E 2	67
7	AACEST ?	DÉPEINT	B 3	72
8	AEFLNUX	BACA(N)TES (a)	K 4	94
9	ALN + AITV	FEUX	A 7	61
10	EIKRSSU	VANTAIL (b)	G 9	74
11	ERSU + EFT	KILS (c)	15 E	39
12	-OJECSY ?	E(N)FUTE (d)	8 J	36
13	S + AENRVW	JOC(K)EY	J 10	68
14	NV + INRUU	WATERS	N 6	37
15	NUU + HILO	VINER	D 2	29
16	ILNU + GMI	HOU	F 10	31
17	ILN + AIMO	MUGI	3 L	19
18	INO + BLOR	LIMA	1 A	28
19	ILN + AGMT	BROOK	E 11	45
20	GN + ENOST	TAMIL (e)	L 10	25
21	GNOST + L	ENFEUX	A 5	31
22		SONT	15 L	23
			Total ...	887

NOTES

(a) ou BAC(H)ATES. *(b)* SALIVANT, M 4, 63. *(c)* SKIEURS scrabble sec implaçable ; en partiel, il rapporte 38 *pts en* 14 E. *(d)* ou E(N)FEUS ; FURETER se conjugue avec un seul T. *(e)* ou TAMOUL langue indienne.

1. Michel Duguet, bien qu'il n'ait pas fait ses Pâques, 860 ; 2. Alain Duguet, 853 ; 3. Mlle Pinson, 852.

● *La partie de Maisons-Alfort (n° 181) est améliorable*. Au 19e coup il faut jouer FOUACE, 10 J, 19 au lieu de FLUX (M. Robin, Les Essarts-le-Roi).

● Tournois : avril le 1er : Dax, Championnat de France scolaire. Antibes, tél. (93) 71-36-54. La Baule (40) 60-13-27. Le 15 : Béziers (67) 30-29-78. Forbach (8) 785-75-30. Les 21 et 22 : Lille (20) 26-00-00. Les 28 et 29, Open du Championnat de France individuel (1) 380-40-36.

● Solutions des neuf lettres : 1. *ISOLATEUR – SOULERAIT*. 2. *BORAINES*. 3. *CÉRAUNIES* RICANEUSE EUSCARIEN. 4. FÉROCITÉ FRICOTÉE FORTICHE ÉCHOTIER COHÉRITE. 5. VOCIFÈRE. 6. ROULANTE ALENTOUR RELOUANT – ENROULAT. 7. DOUBLET. 8. ARSÉNIQUE – EURASIEN ARÉIQUES – RESÉQUAI. 9. INUSABLES – NÉBULISAS. 10. AUDIBLES.

MICHEL CHARLEMAGNE.

Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 96, boulevard Pereire, 75017 Paris.

Utilisez un cache afin de ne voir que le 1er tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

MOTS CROISÉS

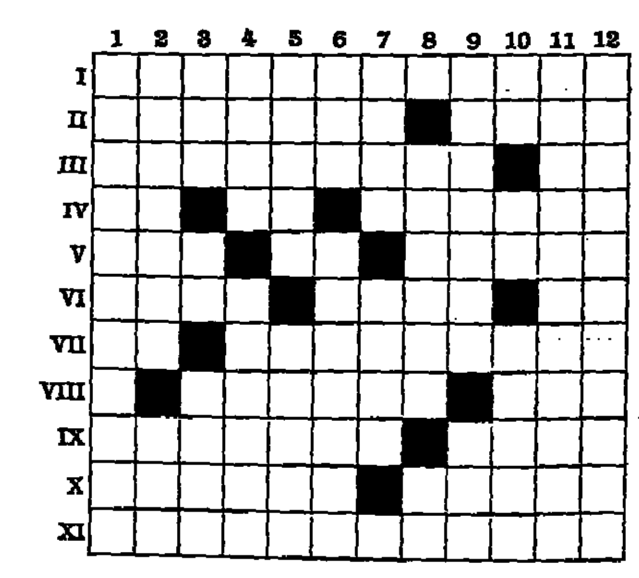
N° 291

Horizontalement

I. Notre mère, même si on l'élide. – II. Souvent mal mais bien gardé. Expérimenté. – III. Presque, étymologiquement, un mal capital. Conjonction. – IV. Donnait droit au coup de baguette. Conjonction. Sa spécialité, ce sont les jeux dangereux. – V. Font briller les décorations. En conscience. Précède souvent l'essai. – VI. Nobles assurément mais cul par-dessus tête. Pris du courage. Pronom. – VII. Pronom. Signe de croix. – VIII. Vous êtes tout feu tout flamme ou alors vous vous moquez des feux. En intention. – IX. Tiennent debout. Tient, en général, dans son lit. – X. Utile pour draguer. C'est presque une obsession. – XI. Comptent dans les restes ou ne se contentent pas des restes.

Verticalement

1. Le petit n'y échappe pas. – 2. Il s'est mis en avant. On l'a mis en avant. – 3. En dansant. N'a pas besoin d'être appris. Pas tout à fait assez pour un petit peu. – 4. A perdu le sens. Vous dégoûtent du fromage. – 5. Ils donnent chaleur et réconfort. Un jour comme un autre. – 6. Permet d'apprécier de bas en haut. Difficile de s'en défaire. – 7. Pas très moderne. Orne l'Orne. – 8. Thermes suisses. Possessif. – 9. Mettait au parfum. Raclait le cuir. – 10. Adverbe. Pronom. Plutôt plaisant. – 11. C'est un boulot pour des experts qui ne sont pas forcément idiots. – 12. Bientôt à l'ordre du jour.



SOLUTION DU N° 290

Horizontalement

I. Mercurochrome. – II. Acier. Mousses. – III. Roc. Boisé. STO – IV. Tracassière. – V. Innéité. Sauce. – VI. Née. Nasa. Isar. – VII. Gemmes. Ennemi. – VIII. Ea. Tarie. PQ. – IX. Lance. Pare-feu. – X. Enthousiasmée.

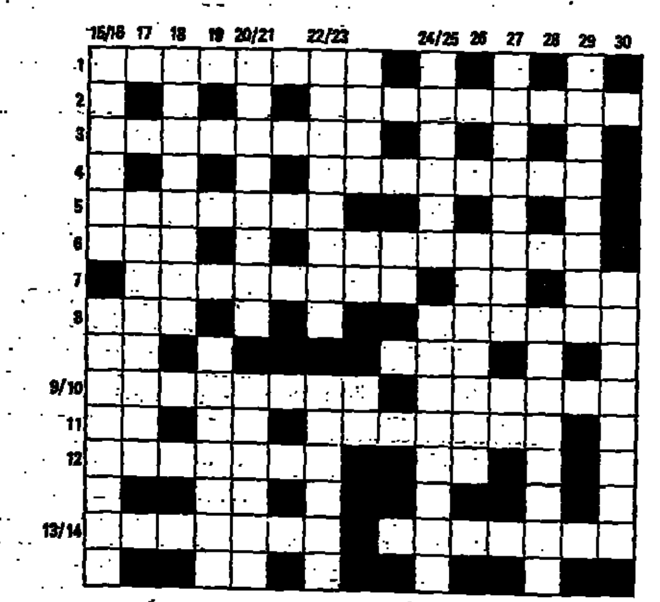
Verticalement

1. Martingale. – 2. Ecornée. An. – 3. Ricanement. – 4. Ce. Ce. Mach. – 5. Urbaine. Eo. – 6. Ostast. – 7. Omises. Aps. – 8. Cosi. Aérai. – 9. Huées. Nira. – 10. Rs. Rainées. – 11. Osseuse. FM. – 12. Met. Campée. – 13. Esotérique.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

N° 291



Horizontalement

1. BEILLOUV. – 2. AAEGLNPTU. – 3. ACFILRTU. – 4. EEENNOPR (+ 1). – 5. AIINNSU. – 6. ADNORSTU. – 7. ABEIMNRT. – 8. EFSTTU. – 9. EIIJMNPU – 10. ACEGNU. – 11. ACEEPRS (+ 3). – 12. AAINRRU. – 13. BEELOTU. – 14. EEIOSTT.

Verticalement

15. ILNPUV. – 16. AABIMRSU. – 17. ABEILNSU (+ 1). – 18. ACELRSTU (+ 1). – 19. EILNNPU. – 20. AABEINRS. – 21. AEJNTU. – 22. AAEILNST (+ 4). – 23. AEEGPS (+ 2). – 24. AAMNSP. – 25. ACEFILOS (+ 1). – 26. ACDEPRU. – 27. EEMRSTUV. – 28. DEGIIRT (+ 1). – 29. EEIINNST (+ 1). – 30. AEEHMORT.

SOLUTION DU N° 290

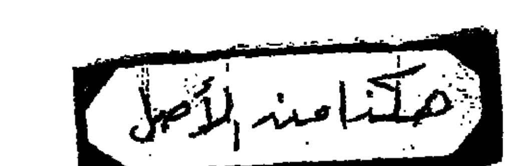
Horizontalement

1. NOIRATRE (ORNERAIT, RAIERONT, TRONERAI). – 2. NATRON, carbonate de sodium (ORNANT). – 3. AUTORAIL. – 4. TURBOTIN. – 5. DAURADE. – 6. ANACONDA, serpent d'Amérique du Sud. – 7. NOISETTE (ETETIONS, NEOTTIES, NETTOIES). – 8. SCIERAIT (CITERAIS, RECITAIS, TIERCAIS). – 9. NICOISE. – 10. LURETTE. – 11. METREUR (MEURTRE). – 12. ANDESITE (ADENITES, DENIATES, DETENAIS, EDENTAIS, ETENDAIS). – 13. EMPECHE. – 14. ESCORTE (CORSETE).

Verticalement

15. NARVALS. – 16. NUMIDE (DEMUNI). – 17. NOCIVITE (EVICTION). – 18. ITERATIF. – 19. NOIRCIE. – 20. ARATOIRE. – 21. ANNATES, redevances annuelles. – 22. HETRAIE (HETAIRE). – 23. ELUDANT (ADULENT). – 24. FILANDRE. – 25. NEBULISE. – 26. SORORATS. – 27. TAVELURE. – 28. RAIDITES (ARIDITES, DESIRAIT, DETIRAIS, DISTRAIE, REDISAIT, RESIDAIT, SIDERAIT, TIEDIRAIS). – 29. ORNENT (TONNER). – 30. OTAIENT. – 31. TERTRES.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.



Classique

Le « War Requiem » de Britten

L'œuvre de Britten tient une place à part dans l'histoire de la musique. Ses paradoxes (un requiem « de guerre » écrit par un objecteur de conscience et pacifiste résolu, une œuvre religieuse intégrant des poèmes « laïcs »), ses contrastes (une puissante masse orchestrale et chorale opposée à un orchestre de chambre et à un trio de solistes, le texte de la liturgie latine entrecoupé d'extraits du jeune poète Wilfred Owen, le classicisme volontaire de certains passages répondant à l'audace d'écriture de certains autres), sa volonté affirmée enfin d'y inscrire un message, en font à la fois une fresque hallucinée et un appel pathétique à la réconciliation.



Caricature de Benjamin Britten par Richard Wilson.

Seules une interprétation et une direction du plus haut dramatisme peuvent la servir correctement. Telle est précisément la vertu de cet enregistrement. Par haut dramatisme il faut entendre non pas un expressionnisme immédiat, à l'italienne, mais, au contraire, l'absolue rigueur des solistes (Elizabeth Söderström, Robert Tear, Thomas Allen), ne s'abandonnant jamais à l'ivresse du chant, mais s'effaçant derrière leur texte et se fondant à l'ensemble pour lui laisser le ton et le sens ; et aussi la sobriété concertée du chef (Simon Rattle avec les chœurs et l'orchestre symphonique de la City of Birmingham), évitant de se laisser emporter par les violences de la partition et celles du sujet, se bornant à respecter scrupuleusement les indications de contraste et de volume. Rien de trop, nulle complaisance, mais une œuvre charpentée comme une cathédrale.

ALAIN ARNAUD.

● **Deux disques EMI, 1077.573.**

Une sélection de disques compacts

● DEBUSSY : Trois nocturnes, Jeux, par l'Orchestre du Concertgebouw, direction Bernard Haitink (Philips 400.023-2).

● GRIEG : Peer Gynt, suites 1 et 2; SIBELIUS : Pelléas et Mélisande, par la Philharmonique de Berlin, direction H. von Karajan (DG 410.026-2).

● SCHUBERT : Quatuor « la Jeune Fille et la mort » et Quartettsatz, par le Quatuor Amadeus (DG 410.024-2).

● STRAUSS : Métamorphoses, Mort et Transfiguration, par la Philharmonique de Berlin, direction H. von Karajan (DG 410.892-2).

● STRAVINSKI : L'Oiseau de feu, ballet intégral, par la Philharmonique de New-York, direction Pierre Boulez (CBS-Sony, 38DC50).

● TCHAIKOVSKI : 6e Symphonie « pathétique », par la Philharmonique de Los Angeles, direction Carlo Maria Giulini (DG 400.029-2).

Mozart, par Michel Portal

Les deux grandes œuvres de musique de chambre de Mozart avec clarinette, le *Trio pour piano, alto et clarinette*, de 1786, et le *Quintette pour clarinette et cordes*, de 1789, sont rarement enregistrées ensemble, ne serait-ce que parce que le *Trio* fait relativement peu souvent l'objet de l'attention des éditeurs. Le disque que voici attirera donc l'attention à cause de son couplage, mais aussi, — et ce ne sera que justice ! — à cause de la présence à la clarinette de Michel Portal, interprète de jazz pour qui la musique ne connaît pas de frontières, et qui se confirme ici grand mozartien.

Dans le *Quintette*, Portal donne la réplique à Régis Pasquier et à Roland Daugareil (violons), à Bruno Pasquier (alto) et à Roland Pidoux (violoncelle). Leurs qualités individuelles ne sont pas en cause, ce sont tous de brillants solistes, mais, justement, on a l'impression en les écoutant qu'on est en présence de solistes réunis plus que d'un ensemble de musique de chambre. Et cela nuit quelque peu au plaisir procuré par le *Quintette*. Dans le *Trio*, le résultat est nettement plus satisfaisant, et l'équilibre entre Portal, Bruno Pasquier et Jean-Claude Pennetier, qui tient la partie de piano, apparaît bien mieux réalisé. Cela tient en partie à la nature de l'œuvre, que Mozart écrivit pour trois personnalités bien définies : Franziska von Jacquin (piano), lui-même (alto) et Anton Stadler (clarinette). On a même là une très grande version, et donc, au total, une réalisation importante.

MARC VIGNAL.

● **Harmonia Mundi, 1118.**

Nous avons remarqué aussi

● CHOPIN : *2e Concerto en fa mineur* et *Polonaise en fa dièse mineur* op. 44, par Ivo Pogorelich et l'Orchestre de Chicago, direction Claudio Abbado. — Un disque exaspérant : comment un pianiste aussi prodigieux peut-il massacrer ainsi les phrasés, les accents, le lyrisme de Chopin, avec des chevauchées brutales, des minauderies de coquette, des points d'orgue démesurés, etc ? Une véritable folie destructrice (DG, 410.507-1).

● DVORAK : *Concerto pour violoncelle*, par Pierre Fournier et l'Orchestre philharmonique de Vienne, direction Rafaël Kubelik. — Cet enregistrement d'il y a trente ans, en monophonie, reste d'une sveltesse, d'une pureté, d'une lumière et d'un élan idéals (Decca, 411.671).

● HAYDN : Les deux *Concertos pour violoncelle*, par Franco Maggio Ormezowski et l'Ensemble orchestral de Paris, direction Jean-Pierre Wallez. — Dans des œuvres souvent enregistrées, on aura plaisir à découvrir ce violoncelliste italien de grande pointure, au son constamment chaleureux, coloré, emporté par l'enthousiasme, le lyrisme et la tendresse (Adès, 14.049).

● LISZT : *Faust-Symphonie*, *les Préludes*, par l'Orchestre de Philadelphie, direction Riccardo Muti. — Muti déploie l'épopée symphonique de Faust dans toute sa grandeur et son acuité lisztienne. Un tempérament de feu, une authenticité absolue, un orchestre d'une finesse merveilleuse (deux disques EMI, 1435.703).

● MOZART : *Symphonie n° 40* et *25 en sol mineur*, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, direction Nikolaus Harnoncourt. — Une *40e Symphonie* qui va comme le vent (parfois un peu trop), arrachée à la banalisation de tant d'interprétations ordinaires, unissant une rare perfection avec la sensibilité la plus aiguë, une tendresse rare chez Harnoncourt. Et sa petite sœur, également en sol mineur, d'un Mozart de dix-sept ans, tendue, dramatique, d'une délicatesse poignante elle aussi (Teldec, 6.42935 AZ).

● LES PRIX MARGUERITE-LONG 1983. — Des instantanés précieux, enregistrés pendant les épreuves finales (*le Monde* du 29 novembre), nous permettent de retrouver, dans les *Kreisleriana* de Schumann, les qualités techniques et poétiques exceptionnelles du grand prix, Stanislas Bounine, malgré quelques mouvements échevelés. Beau toucher liquide de Jania Aoubarikova (2e prix) dans la *Deuxième Ballade* de Chopin, jouée cependant avec une imagination modérée, tandis que *Mephisto-Valse* de Liszt rougeoie de mille feux sous les doigts d'Hervé Billaut (Pavane/Harmonie/Radio-France, ADW 7150).

JACQUES LONCHAMPT.

Vidéocassettes

Un Fuller inédit

● ***Shark*, de Samuel Fuller avec Burt Reynolds, Barry Sullivan et Arthur Kennedy. Edité et distribué par Niagara video.**

Un groupe d'aventuriers chargé de retrouver des lingots d'or engloutis dans les profondeurs de la mer Rouge, sont attaqués par des requins mangeurs d'hommes. Longtemps considéré comme un réalisateur de séries B, Samuel Fuller, à qui l'on doit le célèbre « *Shock Corridor* », est aujourd'hui à la mode. La vidéocassette offre l'occasion de découvrir ce film de 1970, inédit en France, précurseur des *Dents de la mer*.

Un Marx Brothers

● ***Panique à l'hôtel*, de W.A. Seiter avec les Marx Brothers. Edité et distribué par Cinéthèque.**

Sur un scénario qui défie toute logique, une suite de gags parmi les plus absurdes du célèbre trio. Absolument irrésistible, en version originale sous-titrée, bien entendu.

Soupçons

● **Film d'Alfred Hitchcock avec Cary Grant et Joan Fontaine. Edité et distribué par Cinéthèque.**

Cary Grant, joueur invétéré, cherche-t-il vraiment à tuer sa femme pour toucher la police d'assurances ? Un suspense conjugal admirablement mené par le maître des apparences. A voir et à revoir en lisant le livre de François Truffaut sur Hitchcock pour savourer le moindre détail.

Soldat bleu

● **Film américain de Ralph Nelson, avec Candice Bergen, Peter Strauss et Donald Pleasance. Edité par Embassy Home et distribué par Plygram.**

L'épopée d'une jeune fille et d'un soldat américain lors du massacre des Cheyennes à Sand Creek par la cavalerie. Un western cruel et très controversé lors de sa sortie en salles : à l'époque de la guerre du Vietnam, le cinéma américain découvrait le vrai visage de la conquête de l'Ouest et l'exaltation du mythe laissait place à la mauvaise conscience.

Somerset Maugham

● ***Trio*, de Ken Annakin et Harold French avec Jean Simmons et Ann Crawford**

● ***Encore*, d'Harold French, P. Jackson et A. Pelissier avec Glynis Johns, Kay Walsh et Nigel Patrick. Edité et distribué par RCV, collection « Le mémoire du cinéma ».**

Somerset Maugham présente lui-même l'adaptation de ses nouvelles, petits chefs-d'œuvre d'humour et de raffinement, interprétés par les acteurs britanniques de la grande époque. Deux films inédits, édités en version originale sous-titrée en une seule cassette.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Jazz

« Desire Develops an Edge », de Kip Hanrahan

Souvenez-vous de *Pierrot le Fou*, et d'Aragon, son fameux : « *L'art aujourd'hui s'appelle Jean-Luc Godard.* » Il est rare que le critique soit tenté de hausser pareillement le ton pour appeler l'attention sur une œuvre où s'illustre la modernité. Avec *Desire Develops an Edge*, qu'est-ce exactement qui, aujourd'hui, s'appelle Kip Hanrahan ? Le jazz ? Le rock ? La salsa ? A l'évidence, aucune de ces étiquettes ne convient tout à fait pour une musique qui, tout à tour et parfois simultanément, emprunte à ces trois courants de la musique vivante, dont la caractéristique est d'être fondée sur l'énergie rythmique, à quoi s'ajoutent encore ici des échos mélodiques et harmoniques brésiliens. Mais ce qui est sûr dès la première audition et se confirme à l'écoute attentive et amoureuse, c'est que voici un disque sans égal dans la production contemporaine. Peut-être parce que, ni tout à fait jazz, ni vraiment rock, ni décidément « latin », *Desire* est ce qu'un disque de jazz, de rock ou de salsa *devrait* être aujourd'hui : inventif, enjoué, émouvant, incisif, inattendu. Et sensuel par-dessus tout, aiguillonnant le désir.

Kip Hanrahan s'est fait connaître, il y a deux ans, par un album, *Coup de tête* (American Clavé 1007), qui est très vite devenu un disque-culte, comme disent les Américains, pour la frange chercheuse des branchés mondiaux.

Avec *Desire*, l'ouverture aux publics rock, sophistiqué *et* populaire, se marque par la première place donnée, dans quatorze des dix-sept morceaux qui composent le double disque, à Jack Bruce. Cet ex-chanteur et bassiste de Cream dans les années 60, devenu ensuite une rock-star à éclipses, les amateurs de jazz savent depuis sa participation cruciale à *Escalator Over the Hill*, l'opéra de Carla Bley et Paul Haines, qu'il est une des voix inoubliables de l'époque.

All Us Working Class Boys, composé par Hanrahan et Steve Swallow et dédié à Bruce, qui le chante, pourrait devenir l'hymne ironique des déclassés fascinés par l'argent, et auxquels il manquera toujours, dans la main, un muscle pour le retenir. Quant à *Nancy*, qui clôt superbement l'album, c'est une chanson d'amour qui évoque Francis Lai comme Mozart évoque Richard Clayderman.

Desire illustre aussi le rôle nouveau du *producer*. C'est la première fois que le nom sous lequel paraît un disque n'est pas celui de son chanteur, ou de son principal soliste, de son compositeur ou arrangeur, mais bien celui de son producteur. Le rôle de ce dernier, en l'occurrence, équivaut à celui de l'auteur-réalisateur au cinéma. De même que Godard, en personne, n'apparaissait que fugitivement dans *Pierrot le Fou* et que ce qu'on y voyait et entendait, c'étaient Belmondo, Karina, Devos et la musique d'Antoine Duhamel, sans que Godard ne cesse un instant de dire « je » à travers toutes ses images et tous ses sons, de même on entend, dans *Desire*, Jack Bruce, des musiciens haïtiens galvanisants, Ricky Ford et John Stubblefield, deux des sax-ténors les plus sous-estimés à l'heure actuelle, des mélodies et des accords qui sont pour une bonne part de Steve Swallow, des poèmes de Paul Haines, sans que cette création collective ne cesse un instant d'exprimer un univers singulier qui s'appelle Kip Hanrahan, le jeune homme dont la voix n'apparaît, physiquement, que pour dire, par-dessus la musique, un bref texte où le « je » parle pour toute l'aventure de ce disque.

Kip Hanrahan est le Jean-Luc Godard de la musique d'aujourd'hui. Et, bien sûr, Aragon avait raison, pour une fois. *Desire Develops an Edge* n'est pas le disque de l'année : c'est 1984 qui restera l'année de *Desire*, comme 1965 est l'année de *Pierrot le Fou*.

MICHEL CONTAT.

● **American Clavé 1009 LP/1008 EP. Import américain.**

Rock

« Walkin' everywhere », de Polyphonic Size

Ils sont belges et s'inscrivent dans le courant européen cher à Jean-Jacques Burnel, leur producteur. Bassiste français d'un groupe anglais (les Stranglers), Burnel s'est toujours attaché à trouver une expression européenne qui prend ses racines dans les différentes cultures du continent. C'est ainsi qu'on l'a vu produire un groupe français (Taxi Girl), enregistrer des albums solos dans plusieurs villes de la communauté et entraîner les Stranglers dans un discours d'unification.

Avec Polyphonic Size, on retrouve ses obsessions tant musicales que lyriques. Musique d'inspiration classique traitée au moyen d'instruments résolument modernes : la technologie est reine, rythmes séquencés et mélodies synthétisées. Aucune référence aux États-Unis, les résonances sont blanches, les climats noirs. Là aussi, les textes (chantés en français, en anglais, en allemand) sont des manifestes d'unification (*Europe what are you doing ?*), de rapprochement (*Parlez-vous, Mohammed et Sarah*) : « *Mohammed arrivait d'un pays censuré. Et Sarah provenait d'un pays menacé. Mohammed écrivait « Palestine vaincra » et Sarah répondait « Israël vivra ». Ils se sont regardés. Deux peuples se sont aimés. Et pour la première fois à Jérusalem. Ils ont commis le crime de se dire « je t'aime ».*

Il y a, dans ce disque, à prendre et à laisser : quelques belles mélodies, une force de ton et une atmosphère prenante, mais parfois aussi des redondances et des maladresses, des faiblesses dans certaines voix. Ce qu'il y a à prendre, en tout cas, c'est l'intelligence de la démarche, la volonté de créer un langage.

A. W.

● **Virgin, 205847.**

« Live in Italy », de Lou Reed



ÉRIC BOUVET-GAMMA

Lou Reed enregistré en public à Vérone et à Rome en septembre 1983. En Italie, pourquoi pas ? Là ou ailleurs. On ne l'avait pas vu depuis un moment mais on l'a connu en meilleure forme sur une scène, avec plus de morgue et plus de tranchant. On a envie de dire qu'un disque aurait suffit mais, bien sûr, cela reviendrait à dire que les deux sont de trop. Les quatres faces ont la vertu des compositions exceptionnelles qui les constituent. Rien de plus. Des titres immortels (*Sweet Jane, I'm waiting for my man, Satellite of love, Sally can't dance, White light/White heat, Sister Ray, Walk on the wild side, Heroin, Rock'n' roll*), autant d'hymnes définitifs du rock qui tiennent le coup même en perdant leur mordant, leur électricité dangereuse.

Lou Reed se débat seul, sa voix a encore des sursauts de virulence, des accents de conviction, mais derrière lui ça traîne, c'est mollasson, sans énergie et sans espoir de retour. Lou Reed reste l'un des poètes essentiels du rock, mais la scène ne l'aime plus.

ALAIN WAIS.

● **RCA, PL89156 (2).**

Made in France

Le rock français part à la conquête de l'Amérique : le vieux rêve prend la forme d'un 33 tours qui réunit douze groupes ou chanteurs de chez nous. Cette opération, soutenue par les services culturels du ministère des relations extérieures, est due à l'initiative d'un jeune producteur français qui a créé un petit label (Cachalot) à New-York.

Le disque sera appuyé par des vidéo-clips et une campagne de presse suivie d'une série de concerts au printemps. Bernard Lavilliers, Charlélie Couture, Chagrin d'amour, Octobre, Etienne Daho, Kas Product, Les Civils, Gérard Blanchard, Taxi Girl, Marc Seberg, Sapho, Marquis de Sade, sont les heureux élus pour représenter là-bas le rock d'ici. Téléphone (mais c'est sans doute une volonté d'attaquer seul le marché) et Alain Bashung sont les grands absents.

On ne se fait pas d'illusions quant au retentissement d'un tel disque. A l'exception de quelques « branchés » poussés par la curiosité qui voudront tâter un peu de l'exotisme du beau Paris, il ne dépassera sans doute pas les bacs des disquaires spécialisés de New-York. Mais, somme toute, c'est un premier pas, une manière de catalogue figuratif qui donne le ton « *d'un langage qui peut paraître différent et de styles non familiers* ». « *Mais l'esprit est là* », comme l'écrit David Fricke (journaliste à *Rolling Stone*) à l'intérieur du disque, aux côtés des textes français avec leur traduction anglaise. Il est vrai que le rock d'expression allemande ou d'origine australienne n'a pas eu recours à ce genre de procédé pour se faire entendre : les groupes se sont imposés d'eux-mêmes à l'échelle internationale. Les Beatles n'ont pas eu besoin des Rolling Stones ou de Dylan pour briser la barrière des langages, la musique avait une dimension universelle.

En matière de rock, la France reste un pays sous-développé et se conduit comme tel. Made in France ouvre peut-être la voie du développement. Quant à nous, consommateurs français, ce disque, en réunissant douze titres connus, offre l'attrait d'un juke-box en français dans le texte.

A. W.

● **Cachalot Records, CA 130.**

Le ski "chaleurs"

Tout droit, sans frein, avec confiance et équilibre.





PHOTOS VANDYSTADT

« SE » comme ski extrême, comme sud-est. La panthère rose de Chamonix, Patrick Vallençant plonge des neiges verticales, de l'Arteson Jaro dans les vallées Andine.

PATRICK VALLENÇANT, trente-huit ans, Lyonnais. Spécialité : ski extrême ou « SE ». A son palmarès, des pentes à 50 degrés et plus, c'est-à-dire quasiment verticales : le couloir Couturier, la face nord de la Meije, l'arête de Peuterey au Mont-Blanc, la face sud-est de l'Arteson-Jaro dans les Andes péruviennes, le Broad-Peak dans le Karakorum himalayen.

Cathy et Annie Breyton, vingt-six et vingt-quatre ans, « Avalines » (habitante de Val d'Isère). Spécialité : kilomètre lancé ou « KL ». A leur palmarès des records du monde à plus de 190 kilomètres/heure, à Portillo du Chili, aux Arcs ou à Cervinia.

Bonjour, les barjots de la glisse. Des fondus, vraiment, le Vallençant ou les Breyton ? Non ! Tout skieur confirmé peut glisser sur leur trace, lancer un défi à la pente et à la vitesse pour découvrir des sensations inimaginables sur les pistes rabotées. Des sensations aussi différentes que celles qu'éprouve le motard fonçant sur un circuit ou faisant du trial.

La vitesse d'abord : *« C'est comme un puits dans lequel on tombe. On ne pense plus, on n'entend plus. Il ne reste que le corps qui accélère comme une particule d'atome lorsqu'une bombe H explose »*, disent Cathy et Annie, qui ont déjà dépassé 190 kilomètres/heure et qui espèrent être les premières femmes à franchir la barrière des 200 kilomètre/heure. Elles toucheront alors un chèque de 50 000 dollars.

Pourtant, elles ne courent pas après le magot. *« Quand tu commences à aller vite, tu veux aller de plus en plus vite »*, dit Cathy, qui, la première, a contracté le virus.

C'était à Portillo, au Chili, en 1978. L'Américain Steve McKinney, qui allait être le premier homme à dépasser 200 kilomètres/heure, proposa à l'ancienne coureuse de l'équipe de France d'enfiler une combinaison de vinyl avec des ailerons sur les mollets, de mettre un casque profilé et de chausser des skis de 2,55 mètres. Résultat : 177 km/h, premier record féminin. Cathy allait bientôt contaminer sa cadette. Puis les sœurs-vitesse ont décidé de faire partager au plus grand nombre leur plaisir fou, fou, fou. Elles ont mis au point une méthode : *« Tout droit, sans frein, avec confiance et équilibre. »* Son but : *« Skier partout, libéré de toute appréhension, ouvert à la sensation unique de la glisse. »*

Pour familiariser les candidats au grand frisson, débutants ou confirmés, elles proposent avec leur ami Jacques Gris des stages d'initiation permettant une approche progressive de la vitesse, stages itinérants dans les stations qui ont des pistes appropriées : La Plagne, Pra-Loup, L'Alpe-d'Huez, Flaine, les Arcs 2000, Les Deux-Alpes. En clôture de ces stages d'une semaine, organisés avec le concours des écoles du ski français, se disputent les épreuves de la Coupe de France.

Les stagiaires mais aussi tous ceux qui désirent découvrir une forme de ski jusqu'alors réservée aux seuls professionnels du « KL » peuvent y participer dans l'une des trois catégories : amateurs, hivernants, prototypes. Il suffit d'avoir un casque, la carte neige ou la licence de la Fédération française du ski, et de posséder des skis dont la longueur est au moins égale à la taille du coureur. Tout les concurrents atteignant plus de 100 kilomètres/heure accèdent au « Club des cent ». *« Le mental intervient au moins à 50 % dans la performance »*, disent-elles. Question de concentration et de décontraction. Il faut plutôt penser à aller vite que penser à la vitesse elle-même. Thierry Goldouls, huit ans, la petite Karine, huit ans également, mais aussi André Caza, soixante-treize ans, ne se sont pas posé de question : ils ont skié à près de 120 kilomètres/heure.

Et les risques dans l'histoire ? Ils sont quasiment nuls. Sur deux mille passages, à La Plagne et à Pra-Loup, quatre chutes seulement, sans gravité, ont été enregistrées. Les pistes, spécialement conçues, larges à souhait, dégagées de tout obstacle, autorisent les roulés-boulés, plus spectaculaires que dangereux.

Avec Patrick Vallençant, c'est une autre affaire. La haute montagne, où il entraîne ses stagiaires, est belle et vénéneuse comme la forêt amazonienne pour l'explorateur. Au-delà du point limite des téléphériques, il n'est plus possible de tricher. On a quitté l'univers rassurant des pistes balisées pour l'ombre froide des faces nord. Le skieur devient alpiniste. Le vertige est au rendez-vous avec les avalanches. Suivre ce grand barbu, surnommé la Panthère rose dans la vallée de Chamonix, constitue une double victoire, sur soi-même d'abord, sur la pente ensuite. C'est *« un autre ski »*, *« une autre neige »*.

Depuis 1976, le Lyonnais, qui a établi son quartier général sous la gare du téléphérique d'Argentière, fait partager son expérience des pentes à plus de 40 % qu'on va chercher à peaux de phoque, sac au dos. Il faut réapprendre à monter avec des fixations articulées pour la randonnée. Il faut aussi réapprendre à descendre quand le ski amont se retrouve au niveau du genou aval à cause de la déclivité. La performance n'est plus le but. Chaque virage doit être assuré, la vitesse contrôlée. Une chute peut avoir des conséquences fatales. La technique change mais la confiance en soi doit être absolue. Lorsque la neige est instable, des cordes sont déroulées pour franchir les passages les plus raides.

Au pied des piliers de l'aiguille du Dru, face aux cathédrales de Charmoz et du Grepon, au milieu des aiguilles Rouges, sous l'aiguille du Belvédère, le skieur est dans une nouvelle dimension. Son équilibre sur les skis, sa sensation de la neige, changent. Il est en osmose avec la montagne. *« Vous la sentez, vous l'aimez, vous apprenez à la connaître »*, dit Vallençant. L'emphase n'est qu'apparente. La lente ascension, le casse-croûte, la pause sur une corniche, l'appréhension avant le plongeon, l'ivresse de la pente enfin : c'est un kaléidoscope d'émotions comme en connaît le navigateur solitaire au milieu de l'Océan.

Quand on a fait sa trace pendant une semaine sur la pointe Helbronner, le glacier du Milieu ou l'envers du Plan, on ne regarde plus la montagne avec les mêmes yeux. La neige n'est plus blanche et froide. C'est un élément vivant, évoluant. Paisible ou terrible. Il faut toujours l'apprivoiser et la redouter, comme le dompteur dans la cage aux lions. Toutefois, Vallençant n'accepte d'ouvrir le nirvana de la poudreuse de haute altitude qu'aux candidats en excellente forme physique et d'un très bon niveau de ski. La sélection sévère est justifiée. Il faut savoir mériter ses grands moments de plaisir.

« SE » ou « KL », ces nouveaux « must » du ski garantissent néanmoins sur facture quelques « chaleurs » à leurs adeptes.

ALAIN GIRAUDO et GILLES CHAPPAZ.

« KL », stages Annie et Cathy Breyton, rue Gambetta, 38250 Villars-de-Lans. Tél. : (76) 95-91-42.

« SE », stages Patrick Vallençant, 98, chemin de la Glacière, 74400 Chamonix-Argentière. Tél. : (50) 54-05-11.

